LA REINE DE L'OMBRE

Goudi modi boure oum kèr!
La nuit est la reine de l'ombre!
(Sentence sénégalaise.)

DEVISER sur l'ombre appartient, à coup sûr, aux hommes brûlés par le soleil des Tropiques. Maintes fois, au cours de mes randonnées en Afrique occidentale, j'ai pu les entendre célébrer ses vertus; tantôt dans la langue subtile, à la fois précise et imagée, que les Ouolofs, dans l'éternelle migration des peuples vers l'ouest, apportèrent sur les bords de la mer océane; tantôt dans le prestigieux parler des Mandingues qui frappe l'oreille comme le jeu d'un timbalier; souvent aussi dans le verbiage coloré des Peuhls, pareil aux accords d'une cithare. Et pour aucun, il n'est de meilleure ombre que celle de la nuit.

Terreur du Nord, où elle déverse les frimas et la tristesse, voici que, sur la terre des Noirs, la Nuit est reine par ses faveurs. Reine des ombrages de l'arbre et de la case, du rocher et de la tente, propice aux bêtes comme aux Génies, aux plantes comme aux humains, au serviteur comme au maître, de son bienfaisant manteau, tramé de l'or des étoiles, elle enveloppe les êtres et les choses après l'ardeur du jour incendié.

A l'exilé, elle accorde le rêve : elle recueille le dernier spasme du fiévreux. Elle écoute les soupirs de la mère et les vagissements du nouveau-né. Entrée par les mille portes de la forêt, elle y abrite l'incantation et le complot, — ennemis de la lumière. Partout enfin elle est la confidente des amours, et la lune, sa compagne, ajoute encore à sa magie, éclaire ses réjouissances.

... Sous l'invocation de la Reine de l'Ombre je placerai ces quatre récits dont l'action se déroule, la nuit, au pays du soleil.

Copyright by A. Demaison, 1924.

I. — UN RAPT

Au moment de pénétrer dans les provinces du Soudan méridional, où des études botaniques m'entraînaient, Môna, mon guide, me dit en son langage de Mandingue :

— Par la vérité ! votre caractère nous dépasse... Ce que vous voulez, *Toubabs* (1), vous seuls le savez. On croit voir tes semblables faire des actions qui ont une tête : ce n'est que du vent. On pense qu'ils s'amusent : ils sont en train de bouleverser un royaume. Votre bouche dit des paroles sans importance, et vos yeux regardent. Vous êtes comme l'arbre : l'écorce ne ressemble pas au bois...

Aussi bien ces derniers mots s'appliquent étrangement au pays. De la mer au désert, d'un fleuve à l'autre, l'existence réelle des êtres, en dépit de l'exagérée lumière, échappe pour ainsi dire au voyageur. La vie des bêtes se dérobe à l'ombre mystérieuse des forêts, se perd dans la monotonie des plaines couvertes de roseaux ; et il faut parfois des circonstances imprévues, des hasards singuliers, pour surprendre, de l'âme des hommes, autre chose que le sens des paroles d'un guide ou d'un interprète.

Une semblable occasion me fut donnée par un résident de mes amis qui, me sachant en quête d'une plante textile parente du chanvre, m'avait demandé quelques renseignements officieux destinés à préciser, dans son rapport mensuel, l'antagonisme des influences religieuses parmi les populations d'une certaine province située au nord du Fouta-Djallon.

Cet antagonisme n'est pas, à vrai dire, limité aux confins de la Guinée et du Soudan. Des hommes dont les opinions diffèrent, il s'en rencontre un peu partout dans l'Ouest africain.

Chez les uns, autant d'idoles que de villages, de cases, de familles et d'individus. Indépendants et remplis de fierté, ces fétichistes n'ont aucun souci de la croyance du voisin, et laissent à leurs sorciers le soin de dénoncer les méchants de toute sorte qui sournoisement rôdent dans l'air et sur la terre, de préserver la communauté des intentions malignes surgies des profondeurs. Autant dire qu'il suffit de remplacer

(1) *Toubab:* homme puissant, dignitaire. Titre honorifique appliqué aux blancs en Afrique occidentale.

les sorciers par un juge aidé d'un gendarme, pour que la vie continue le plus simplement du monde et que les noises de l'invisible s'arrêtent avec les méfaits des vivants.

Les autres font la prière face au soleil levant, invoquent un Dieu unique et se soumettent à la loi de son prophète. En proie à l'inquiétude, ces musulmans ne dorment pas, à l'idée qu'il existe, de par l'univers, des infidèles, — même, comme nous, *dona ferentes*, — qui partagent avec eux les bienfaits de la lumière. Ils brûlent d'un pieux désir de les exterminer et, diminuant ainsi le nombre des contradicteurs, d'augmenter leurs propres chances de gagner les joies du paradis. En tout temps, la coutume est d'appeler proprement de pareilles gens des fanatiques...

Une croyance ancestrale, vieille comme le monde, unit pourtant ces noirs adorateurs de la nature ou d'un dieu invisible. Chaque clan se groupe sous le vocable d'un animal sacré, sauvage ou domestique. Son nom sert de mot de passe en tous lieux, au point que le voyageur protégé par l'antilope trouve toujours aide et protection dans un clan, si éloigné fût-il, protégé lui-même par cette bête aux pieds agiles. Ce que l'on appelle ici *tanna* se nomme ailleurs *totem*, et ne diffère pas sensiblement des blasons héraldiques du moyen âge, du coq gaulois, du léopard britannique, de l'ours slave, des aigles mono ou bicéphales et autres représentations animales par quoi se distinguent entre eux les peuples civilisés. A cela près que les Noirs ne sauraient manger de leur animal protecteur, tandis que nous, Français, nous régalons de volaille, il est malaisé de faire, en ce bas monde, preuve d'originalité.

Je dois ajouter, pour être impartial, que la nature, sur ce point, ne nous a pas spécialement favorisés, si l'on songe qu'un grand nombre d'Africains sont placés sous la protection de bêtes fort redoutables, telles que le crocodile, l'hippopotame et le lamentin, seigneurs des fleuves, le colossal et rusé serpent, prince de la forêt, et, parmi tant d'autres, l'éléphant, qui est assurément, quoi qu'en puisse penser le Septentrion, le roi des animaux.

L'influence de ces *tannas*, j'en avais entendu parler, mais n'y attribuais que des vertus de légende. Loin de leur donner l'importance qui me fut révélée au cours de cette aventure, j'en faisais le sujet de fables du temps passé. Base des alliances entre les individus, les familles et les tribus, sujets d'éternelles

palabres dont le pittoresque me fit souvent oublier les fatigues et remplit les heures vides de cette randonnée, je les tenais jusque-là pour des symboles à l'usage des âmes naïves.

Certes, on ne sait jamais à quoi peut entraîner la recherche d'une plante textile des plateaux du Fouta que l'on désire acclimater sur la côte, pas plus que les investigations autour de la suprématie des religions locales. Beaucoup de paroles pour arriver à des résultats inattendus suivant l'humeur du temps et des indigènes : voilà ce que j'étais certain de trouver. Mais il m'aurait laissé incrédule, celui qui m'eût, à mon départ, averti qu'à l'occasion de ces fameux *tannas*, je jouerais un rôle quelque peu délictueux dans une histoire de rapt indigène, sous le Tropique, en plein mois de mai, quand le mercure du thermomètre se met à donner raison aux fabricants qui gravent tout en haut de ces petits instruments le mot « Sénégal »...

Dès que mon guide eut fait des provisions et embauché deux domestiques, je quittai le village frontière où j'avais campé cette semaine. Un des neveux du chef m'accompagna, tenant à la main deux poulets que son oncle m'envoyait en témoignage d'amitié. Ce dernier, accablé par les ans, m'avait reçu, affalé dans un hamac, au milieu de ses fils et de ses proches parents auxquels il confie d'ordinaire les missions, les corvées, et aussi le soin de rendre les honneurs à ses hôtes. Le visage de cet homme, témoin des anciennes guerres de tribu à tribu, revêtait des airs si pacifiques que j'avais peine à croire que ses mains aux gestes lents et mesurés avaient pu, avant notre pacification, détacher les têtes de ses ennemis, enchaîner des esclaves.

— Que votre route soit facile, nous cria-t-on, lorsque nous eûmes, à travers un dédale de couloirs, franchi la palissade de troncs d'arbres qui de loin, avec les pointes des cases, fait ressembler le village à un gigantesque hérisson.

***

Tout de suite, dès que j'eus ouvert la marche, Môna me dit :

— Le gibier ne finit pas sur le fleuve que nous allons rencontrer.

J'en acceptai l'augure avec joie ; mais ces mots encourageants n'étaient qu'un exorde.

— J'ai fait un rêve..., ajouta-t-il, quand le rythme des pas fut accompli. J'ai vu Bakari, ton ancien *fara* (1), en qui tu avais confiance... Il voyageait dans la contrée. Par la vérité! il serait étonné de te revoir...

— Peut-être, dis-je. Mais pourquoi serait-il ici?...

— Dieu seul le sait!... Les besoins des hommes courent plus vite que leurs jambes...

— Tu connais quelque chose, Môna?...

— J'ai peur de mentir, Toubab... mais je souhaite le rencontrer... Vous pouvez tous deux vous entr'aider... Ainsi va le monde... Le riche et le pauvre suivent souvent le même chemin...

Je connais mes Mandingues : à coup sûr, mon guide avait recueilli quelque nouvelle sur la route, plus précise qu'il ne le voulait dire.

— Toubab, prépare tes fusils, je te le répète : le gibier se trouve nombreux près de l'eau... J'ajoute ceci : un jeune homme comme moi ne raconte jamais les confidences d'un homme âgé...

Cette discrétion ne s'appliquait pas à une futilité. Tant mieux : tout était préférable à un voyage sans incidents.

***

Au loin, des fumées s'élevaient derrière la ligne sombre des arbres baignés par la rivière. L'arrivée sur la berge, après le harassant effort de la matinée sous un ciel qui joue à imiter le plafond d'un four de verrier, nous parut une délivrance. Môna, me montrant un endroit dégagé sur la rive opposée :

— Voici un gué, dit-il. Des gens sont assis au débarcadère... Tu les vois... Ils ressemblent à des hommes qui nous attendent...

Posément une pirogue nous faisait traverser l'eau. On connaissait déjà ma venue. Comment? Inutile de chercher... Le vol de l'aigle n'est pas plus rapide que les dires des bavards.

Je sautai à terre, où mon guide m'avait précédé. Tous deux nous allâmes vers le groupe d'hommes et d'enfants qui entou-

(1) Intendant.

raient et écoutaient un homme vêtu de cotonnades blanches.

— Bakari, me dit Môna en le désignant du menton. Mon rêve ne m'avait pas trompé!...

A ma vue, le conteur s'interrompit et se leva pour me tendre la main. Mais aussitôt ce fut un cri de tous les enfants : s'adressant à Bakari :

— Étranger, disaient-ils, continue ton histoire. Nous n'avons jamais rien entendu de pareil. Ton Toubab attendra : nous l'en prions...

— Pardonne-nous! me suppliaient les hommes. Permets qu'il nous dise la fin de l'histoire de l'hyène, du bœuf et de l'éléphant... Après cela, nous partirons.

— Il y a longtemps que je ne l'ai vu, criait Bakari en se débattant. Laissez-moi le saluer, pour le merci de Dieu et de son prophète! Mon Toubab, que dis-tu?

— Laisse-le finir, me dit Môna à voix basse : sûrement c'est une de ses ruses, il t'expliquera.

J'acquiesçai de la tête :

— Iôh! crièrent les enfants.

Et dans le silence Bakari reprit :

— Je vous disais donc que l'hyène était en train de rôder dans la nuit...

— Oui, tu étais arrivé au moment où elle tombe dans un trou, dit quelqu'un.

— Par la vérité de Dieu! Elle tomba dans un trou très profond : un ancien puits de brousse. Et cette fille de misère commença de s'effrayer. Elle se haussait; mais ses pattes étaient trop courtes. Elle bondissait, mais son derrière était trop lourd. Elle grattait la terre; mais la terre retombait sur son museau de chienne indécente... Elle essaya tout dans la nuit pour se tirer de là; mais elle n'y put rien.

« Le matin la trouva dans le fond du trou, pleurant et appelant de toutes ses forces. Un bœuf entendit ses plaintes. Il eut pitié, s'approcha du trou et se pencha pour regarder. L'hyène, le voyant, lui dit doucereusement :

— C'est toi, bœuf?

« Le bœuf répondit :

— Oui, c'est moi.

« L'hyène lui dit :

— Par Dieu et son Envoyé, par ton museau où passe le

souffle de vie ! viens en aide à un faible. Fais-moi la charité de me laisser attraper ta queue pour sortir de ce trou de malheur.

— Hyène ! dit le bœuf.

— Me voici, répondit-elle.

— Tu es une bête méchante : tout le monde le dit... C'est toi qui viens la nuit mordre nos jeunes veaux et nos génisses de deux mois... N'est-ce pas vrai ?

— On le dit par mensonge, oncle bœuf. Peut-être dans l'obscurité m'a-t-on confondue avec la panthère...

— Tu es une mauvaise bête, répéta l'autre. Si je te sors de ce puits, sans doute essaieras-tu de me tuer et de me manger...

— Père bœuf ! supplia l'hyène.

— Me voici, répondit le bœuf.

— Par le museau de ma mère qui lui conserve le souffle ! Je ne te manquerai pas de parole...

« L'insensé eut confiance, lui prêta sa queue et marcha en avant de quelques pas. Et voilà cette fille mal réputée qui remonte saine et sauve... Aussitôt elle tombe sur le pauvre fou et commence à le mordre pour le dévorer.

« Le bœuf indigné se défendait à coups de cornes et à coups de pieds... Mais l'hyène est rusée : le sang coulait déjà, quand... sur la route passa un éléphant en voyage.

« Il vit la lutte et dit :

— Eh quoi ! mes garçons ! Quel malheur y a-t-il dans ce pays ? Restez un peu tranquilles : je vais vous juger...

« Le bœuf n'avait plus la force de se lécher les naseaux. Ses yeux pleuraient. L'hyène, de son côté, voulait s'en tirer par quelque mensonge.

— C'est tout ce qu'elle sait faire ! dit un enfant.

— Oui, reprit Bakari ; mais l'éléphant ne lui en laissa pas le temps.

— Votre dispute, dit-il, est peu facile à régler... Que chacun revienne où il était au début : ainsi je saurai comment les choses se sont passées, et je pourrai dire mon opinion sans mentir. Toi, hyène, retourne immédiatement dans le trou...

« La coquine, aussi stupide que malfaisante, saute aussitôt et reprend sa première position.

— Et maintenant, dit l'éléphant, que chacun de vous fasse ce qui lui plaira...

« Il s'en fut sur ces mots, l'œil de côté, content de soi, se dandinant, agitant les oreilles et balançant la trompe.

« Quant au bœuf, il continua sa route, et l'hyène resta là avec sa honte...

— Que cette canaille meure ! dit un des assistants.

— Qu'elle crève avec sa bêtise ! dit un autre.

— C'est ce qui lui arriva, conclut Bakari, je vous l'assure... Et c'est ici que passa la fable pour tomber et se perdre dans la mer !...

« Maintenant, ajouta-t-il en se levant, partez tous au village. Je ne vous dirai plus rien ! Mon Toubab est arrivé : je vais lui donner tous mes soins. Courez !... »

— Merci ! merci ! criaient les enfants en s'égaillant. Nous allons vous apporter du lait frais, du lait caillé, des œufs, en quantités qui ne finiront pas...

— Nous les volerons à nos mères, s'il le faut ! ajoutaient d'autres en riant.

***

Restés seuls, nous revenons sur la berge où s'étalaient maintenant mes armes, mon campement, mon bagage. Bakari examine tout et m'accable de salutations :

— Pardonne-moi, ajoute-t-il : tu dois, en me voyant raconter des histoires à des gens dont je suis l'hôte, penser que je me suis changé en griot. Et pourtant, j'ai gardé mon métier et mon caractère. Mais j'avais besoin de surveiller les passants de la journée et le chemin de l'eau... Ce n'est pas pour rien que tu me trouves ici... Je ne suis pas venu en pèlerinage, ni pour acheter des bœufs ou des chevaux... Un grand souci m'a amené... Je crois maintenant que je l'ôterai de ma tête... Ma chance en effet s'est levée aujourd'hui, puisque je t'ai rencontré.

— Bakari, dis-moi à l'instant ce que tu veux faire, demandai-je, impatient de savoir s'il pourrait m'être utile dans ma recherche.

— Fais doucement, Toubab, ne change pas ainsi les habitudes, dit-il en riant. Allons, rentrons au village. Je te dirai tout quand tu seras reposé : je n'ai rien à te cacher... Vous autres, Toubabs, conclut-il en faisant charger le campement sur la tête des hommes, votre esprit n'est pas étroit comme le nôtre. Ce que j'oserai te dire, je ne le dirais pas à mon semblable...

Le repas achevé, Bakari fume sa pipe, accroupi sur une natte : les manches de son ample vêtement sont relevées sur ses épaules, comme s'il se préparait à l'action. Cependant, la fatigue et le souci le tiennent muet : machinalement il tire les poils de son collier de barbe courte.

Voilà quatorze ans que je le connais. Son âge? Il l'ignore. Les années d'un noir se poussent l'une l'autre, comme les nuées dans le ciel. Compte-t-on les nuées?... Tout au plus Bakari sait-il que sa naissance a précédé de peu le passage de la « machine à fumée » à travers le Cayor, de Dakar à Saint-Louis.

Bakari est resté alerte et vigoureux, mais il ne court jamais. Fort et musclé, comme si une foule le regardait agir il ne fait aucun geste sans mesure, car il craint l'appréciation de chacun. Il n'a cependant rien de la gravité souvent exagérée des représentants de l'aristocratie noire, chefs héréditaires ou descendants des anciens rois, qui règnent encore sous notre protectorat et ne se départissent jamais, du moins en public, de la morgue nécessaire à leur autorité.

Mais il craint d'être confondu avec les hommes de basse classe, brutaux et incultes, uniquement respectueux de la force et admirateurs de la violence, qui peuplent les ports et les abords des gares, apportant les instincts de leur lointaine sauvagerie auprès de notre civilisation dont ils n'assimilent que les vices. Bakari méprise volontiers ces êtres inférieurs, inaccessibles à tout sentiment de pudeur ou d'amour-propre, qui, juge-t-il, font croire aux Blancs que toute la race est stupide et ignorante, pour la raison que ces gredins se montrent les plus bruyants et les plus encombrants parmi les habitants de la terre des Noirs.

En revanche, s'il réserve ses politesses aux puissants, son dédain à ces vagabonds, il accorde toute son amitié au peuple des campagnes. Avec lui j'ai appris à connaître ces gens de races diverses, peu éclairés parfois, qui, dans la paix et la sagesse, vivent de leurs troupeaux et de leurs cultures à l'intérieur des terres.

Bakari Si, — de la nombreuse famille des Sawané, protégée du Serpent, — possède l'expérience d'un vieillard, l'enjouement d'un adolescent, la philosophie d'un sage, la fantaisie d'une femme, la faconde d'un griot, et se trouve doué d'une extraordinaire mémoire. Toucoulaure de naissance, Mandingue

d'adoption, il parle à merveille les grandes langues du pays. Seul le français l'a mis en difficulté.

Il a les traits réguliers et fins de sa mère, le front accidenté, la mâchoire et la bouche sans bestialité.

— Bakari, lui dis-je, me diras-tu ce qui t'a conduit ici?

— Je craignais de te tracasser avec nos histoires d'hommes à la peau noire. Mais, en vérité, j'ai confiance en toi : j'espère aussi que tu m'aideras...

— Toubab, reprend-il après un silence, les femmes de chez vous trompent-elles leur mari?

Et comme j'évitais de mentir :

— Il doit y en avoir, certainement, car la femme n'a qu'un caractère. Mais... abandonner son mari : votre loi ne le permet pas, je l'ai entendu dire...

— Peut-être, Bakari. Mais la femme est plus forte que la loi.

— Tu dis la vérité pure!... Laissons cela. Ce qui m'est arrivé je vais te le raconter... Tu as le cœur plus large que mes semblables... Se moquer de moi serait dans leur manière...

« Tu avais connu, n'est-ce pas, la fille qu'on appelait Mamma, de la famille des Konté. Tu sais aussi que je la désirais au moment de ton dernier départ. Toi parti, j'ai pu payer sa dot et l'emmener dans ma case... Elle ne m'a pas encore donné d'enfant... Mais je savais qu'elle marchait déjà hors du chemin. Trahir était dans son caractère... Tout de même, c'était ma femme, elle accommodait le riz et le mil mieux que personne... Elle avait des façons à elle de lustrer le linge ..Enfin, c'est moi qui avais versé la dot, tu comprends!... Je ne dirai pas le chiffre, — ton chemin ne passe pas par là, — mais... il y a des bœufs, des vaches, une génisse, une jument, des bracelets d'argent... Et je ne parle pas des monnaies de toute sorte!...

« Un jour, quand je suis revenu de voyage, elle avait disparu... Il n'y a pas longtemps... Trois mois... J'ai arrangé mes affaires... Maintenant je la cherche, car elle m'appartient... J'ai entendu dire qu'elle s'était enfuie avec un tisserand, — que Dieu fasse mourir une femme capable de suivre un homme de basse caste! — D'autres disent qu'elle s'est laissé emmener par l'émissaire d'un chef soudanais qui l'avait vue à son passage... Mais le mensonge fait beaucoup d'enfants, tu sais!... Une chose cependant est certaine : j'ai épuisé ma force

sur les chemins de ce pays, elle n'est pas du côté de la mer.

— Et où vas-tu maintenant?

— Je poursuis la vérité. Je crois seulement que c'est Dieu qui t'a envoyé pour me faciliter la voie. Si tu veux, nous irons ensemble : nous nous aiderons comme le mil et le haricot dans le même champ... Que dis-tu de cela?

— Je ne refuse pas, Bakari.

— Je le savais, s'écrie-t-il. Maintenant, laisse-moi écouter les palabres des voyageurs ; je puis y ramasser des paroles utiles pour nous deux.

Le village, bâti assez loin de la rive pour éviter les moustiques et les mouches, assez près pour faciliter la tâche des porteuses d'eau, est un véritable caravansérail où se croisent sans cesse les marchands venus de l'est et de l'ouest, du nord et de la côte.

Je laisse aller Bakari. Il se perd bientôt en salutations compliquées et distribue des poignées de mains à qui veut l'entendre. Cependant que défilent des gens de toutes races dans la bigarrure des costumes où le blanc et le bleu dominent la diversité des accoutrements : cultivateurs chargés d'outils et de provisions, tisserands portant leur métier sur la tête, cordonniers encombrés de cuirs de moutons, griots chanteurs ou prestidigitateurs, maquignons et marchands de bestiaux, esclaves libérés, aventuriers de tous âges et de toutes classes. Tout ce monde est élégamment coiffé de bonnets de toile blanche tronconiques ou de chapeaux de paille tressée en forme de toit de case : les uns portent en travers de leurs épaules un fusil à pierre d'une longueur incroyable, d'autres y suspendent un sabre richement gainé, que maintient au corps l'avant-bras. Les pieds chaussés de sandales de cuir séché écrasent la terre brûlante; et sur les habits brodés, sur les haillons sordides et rapiécés, la poussière et la crasse dégradent les teintes comme pour adoucir la brutalité de l'éclairage qui descend d'un ciel en fusion.

A la tombée de la nuit, comme j'achevais mon repas, — carpes grillées sur les braises dans leurs écailles, riz au poulet, — Bakari me confia à voix basse :

— Demain matin, nous partirons... Une pirogue sera prête... Ton désir et le mien suivent la même direction, par le chemin d'eau... Ce sera aussi moins fatigant... Sache que j'ai

rencontré des hommes de la famille des Sissokho, et que les gens du Lézard sont frères de ceux du Serpent!...

***

A l'avant de la pirogue, devant moi, étaient couchées mes deux armes : un fusil à éjecteur automatique, sans pareil pour l'aigrette, le canard, le perdreau et la biche : et l'autre, une arme paradoxale, légère et délicate comme un jouet perfectionné, aussi gracieuse que terrible, dont la balle minuscule, d'une rapidité foudroyante, traverse un buffle, décervelle un crocodile, ébranle mortellement le crâne d'un hippopotame. C'est ma petite Mannlicher, qui a résisté à toutes les épreuves de mes précédentes chasses. Deux abeilles ne peuvent pénétrer en même temps dans le canon : elle donne un prestige inouï à son propriétaire.

Décidément, tout laisse à penser que les Autrichiens qui l'ont fabriquée préfèrent ne pas voir leur ennemi de trop près, et que le désir de l'atteindre à longue distance leur a inspiré un tel sens de la balistique...

Nous descendions maintenant le couloir des falaises boisées qui encaissent le fleuve. Avec la montée du soleil, la chaleur devenait intense. Nul souffle à fleur d'eau. Dans ces heures ardentes, l'air vibre, les contours des choses tremblent. L'antilope accablée ne songe pas à fuir le danger et dort dans les roseaux. Les perdrix et les pintades en léthargie restent blotties au pied des arbres. Les fauves prostrés ne sortent pas de leur couvert. La chasse est interrompue. C'est la trêve de midi... Les oiselets eux-mêmes se cachent dans les buissons épineux tout près de l'eau, tandis que les marabouts, les aigles et les vautours montent à des hauteurs incroyables digérer leur repas du matin et chercher un air respirable.

Étagés sur les saillies de la rive abritée du soleil, comme sur les gradins d'un cirque, les singes à gueule de chien, seigneurs de tout le « peuple aux quatre mains » de cette contrée, attendaient, se grattant et discourant sans trêve, que la fraîcheur leur permît de baguenauder dans la forêt en quête d'amandes et de fruits. Toujours altérés, ils étaient là, nombreux, de toutes tailles, depuis les bébés cramponnés à leur mère jusqu'aux pères de famille auxquels une crinière abondante donne un aspect redoutable.

Bakari devint soucieux :

— Sortons de ce pays, me dit-il. C'est le pays des bêtes et non des hommes. Elles en ont la possession... Depuis longtemps, aucun roi n'y a envoyé ses cavaliers... Laissons ce royaume du lion, des éléphants et des hippopotames... J'ai peur qu'il ne t'arrive quelque chose. C'est à moi qu'on poserait des questions. On nous a vus ensemble : et la langue des hommes est pointue !... Ce que tu désires connaître ne se trouve point ici... Pour moi, ce n'est pas la même chose : le souci de ma femme me dévore. — Que toutes les femmes meurent aujourd'hui qui lui ressemblent ! — Pour elle je suis ici, et je meurs sur les routes de l'intérieur. A cause de cela aussi je t'ai rencontré, et j'en remercie Dieu. Vous autres, Toubabs, avez la tête plus solide : les histoires de femmes ne vous fatiguent pas...

J'allais répondre à Bakari ! Mais déjà il continuait :

— J'ai pourtant vu à Saint-Louis de la Mer, — j'étais jeune à ce moment et je courais après ma chance, — j'ai vu deux Toubabs comme toi se disputer pour une femme de leur sang. Elle avait les cheveux comme l'or de N'Galam, et de tout petits pieds blancs. Ses mains étaient si fines qu'elles auraient passé dans la gorge d'un pigeon vert. Sa voix était agréable : à deux de tes semblables elle disait également des mots doux à entendre...

« J'étais boy au cercle de cette ville, tu le sais, et je comprenais un peu plus de votre langue que « Bonjour, Moussié ! » Enfin je comprenais ce que je pouvais... de quoi satisfaire les besoins de mon travail...

« Que j'en perde la vie ! Un soir, la colère monta entre les deux hommes... L'un était petit, il commandait un bateau. L'autre était grand, il précédait un escadron de *Cipahis*... Le grand criait qu'avec son sabre il ferait deux hommes avec le petit. Le petit disait un seul mot que je ne comprenais pas, mais il disait toujours le même.

« Le lendemain, on a rapporté le grand avec un trou dans le côté. Il est mort. Le petit est revenu. Il a pris la femme aux cheveux d'or... Votre sang n'est pas comme le nôtre : il est plus chaud. Même si l'on insultait ma mère, je ne sais pas si cela vaudrait la peine de s'entre-tuer... Ajoute à cela que ces hommes buvaient beaucoup... Et la femme aussi leur disait à tous deux les mêmes mots agréables... mais pas en même temps. »

A un tournant de la rivière, un des pagayeurs, pour les mettre en fuite, menaça de sa pagaie une autre horde de singes. Ce fut alors un beau vacarme d'arbres secoués, auquel se mêlèrent les aboiements et les vociférations de toute la rive. Une volée de branches mortes siffla autour de la pirogue dans le même instant...

Un coup de fusil mit en fuite ces énergumènes, et la forêt retentit longtemps de hurlements courroucés, de coups de gueule énormes, par lesquels, sans doute, les auteurs de nos jours étaient sévèrement appréciés.

Une iguane tirée de son apathie se laissa choir dans l'eau. Des oiseaux multicolores quittèrent leurs trous dans la falaise, leurs nids suspendus en boule à tous les arbustes, pour tourbillonner un instant affolés, tandis que la pirogue s'arrêtait sur un îlot de sable, non loin d'une berge peu élevée.

— Dormir ici est plus sûr, me dirent les hommes.

Tout à l'idée d'échapper à la vue des génies nocturnes, ils expédièrent rapidement le repas du soir, s'entortillèrent de pagnes et se couchèrent tout contre l'embarcation presque échouée.

* * *

Il est peu de voluptés qui égalent la caresse enlaçante de l'eau après une ardente journée : peu de frissons aussi étranges que celui qui passe, dans le silence du soir, sur les nerfs accablés.

... Avec la nuit qui s'allongeait maintenant sur la vallée, une telle sérénité sur nous se répandait que rien de terrestre, dans cette solitude, ne semblait devoir troubler la douceur de vivre hors des humaines contingences. Seuls quelques oiseaux attardés traversaient le ciel au-dessus du fleuve : leur passage furtif signalait à peine que la vie continuait dans l'ombre naissante, tandis que les minutes, — déesses légères, — glissaient sans bruit dans le domaine du passé...

De la falaise, devant nous, une motte de terre se détacha... chut dans l'eau : cela fit un événement...

Combien trompeuse cependant cette discrétion des génies de la brousse redoutés de mes hommes! Ce que je prenais pour le sommeil de la nature n'était qu'un répit. La lune en se levant me le fit bien connaître.

Sur ma droite, le rideau d'arbres devint d'abord une dentelle ondoyante et fantasque : puis, peu à peu, chaque objet prit un relief de camée. Dès lors, les paisibles rayons éclairèrent un spectacle si fabuleux que, sans le cadavre d'un fauve retrouvé le lendemain, j'aurais pu me croire le jouet d'illusions nocturnes créées de toutes pièces par mon cerveau torturé de chaleur.

Tout d'abord, de faibles rumeurs, en amont, en aval, sur les pentes des berges peu éloignées... Des murmures au ras de l'eau, unie durant le jour comme la surface d'un étang mort... Des bruits : sons de trompe des crapauds cachés dans les roseaux; tintins des roussettes suspendues dans les arbres; flouflous des ailes de vampires et d'engoulevents...

De minute en minute, les chuchotements de la brousse croissent, prennent du volume, comme si le soleil en mourant redonnait la vie à ses mystérieux habitants... De chaque côté du sombre couloir, en haut des palmiers, chaque famille de singes s'installe pour la nuit ; des hérons et des aigrettes se perchent sur les arbres morts qui surplombent la rivière. Ces dispositions ne vont pas sans querelles, coups de becs et coups de dents... Des petits qui croient pouvoir s'endormir sont tout à coup dérangés par quelque célibataire en quête d'un gîte facile; les mères prennent fait et cause pour leur progéniture; de là des colères!...

Un clapotis... Quelques crocodiles, sans doute, qui se sont chauffés toute la journée au soleil, comme des arbres morts étendus sur la berge et qui chassent les carpes en ce moment. Plus tard, immobiles dans l'eau tiède, ils guetteront la venue des antilopes à l'abreuvoir : proie plus honorable, certes... L'un d'eux, apparemment, a dû se hisser sur un tronc d'arbre tombé de la rive, et déranger des butors qui sommeillaient sur le toit de leur bâtisse. Des cris étranglés par la peur, des protestations hurlées s'élèvent contre cette inique violation des droits de la brousse : « Ouâ-âh! chacun n'est-il plus maître de son gîte...? Ne peut-on plus dormir en paix...? Allons-nous plonger et disputer le poisson à ces voraces...? Ouâ-âh! Tout est donc incertitude, même dans le calme...? Surtout dans le calme...! »

La froide lumière de la lune semble rafraîchir l'eau, le sable où mes hommes dorment déjà profondément.

Un vaste reniflement fait frémir l'air à la surface du fleuve.... Des masses sortent à notre droite, insouciantes, comme si rien n'était capable d'empêcher cet hippopotame, sa femelle et leur jeune veau de grimper à terre pour paître les roseaux, l'herbe fraîche... Le petit, encore inhabile, glisse sur la pente et retombe lourdement dans un éclaboussement énorme. La mère se laisse aussitôt aller à l'eau et l'aide à remonter. Ils pataugent, ils peinent, l'eau gicle, et aussi la boue, sur la rive... Ils reniflent bruyamment. Non, certes, rien ne peut les atteindre, sauf un coup de ma carabine qui, au jugé, mettrait fin à cette scène de famille. Mais pourquoi effrayer cette faune confiante? Ne détruirais-je pas ce spectacle à la façon d'un machiniste qui, par facétie, trancherait le câble du rideau et le ferait choir avec fracas au début d'une scène captivante?... Pourquoi ce geste?... Je suis d'autant plus disposé à la clémence que des quartiers de viande encombrent encore la pirogue.

Voici les monstres enfin réunis sur la berge : le bruit mou de leurs foulées dans la terre humide se mêle au craquement des brindilles...

Des vanneaux se lèvent en sifflant, stupides, effarouchés. Puis... plus rien... Pire que rien, une inquiétude qui accourt, au ras des herbes, à travers les arbustes... De très loin..., des grondements assourdis... De toutes parts, répondent des appels à la vigilance... Sur les palmiers, la tribu des singes s'agite... Tête basse, crinière hérissée, les anciens raclent le fond de leur gosier pour imiter le maître au pelage roux qui s'approche :

— Nous savons qu'il règne sur la plaine, répondent les femelles. Nous ne lui disputons pas l'eau de la rivière... Qu'il vienne et s'en aille...! Il en restera encore... Les bananes et les pommes de lianes sont à nous : nos dents ne font pas couler de sang... Et le sang seul lui fait plaisir...! Nous ne cassons que les amandes : il brise les os...! Qu'il vienne et s'en retourne...!

— Que personne ne se laisse tomber à terre! Que nul ne lâche sa branche! répondait le faîte des arbres.

Les propos se croisent ainsi sur l'eau, plainte ou jappement, murmure ou sifflet. Par moments, je communie avec l'âme sournoise de la brousse, faite de crainte et d'audace, de jactance et de terreur... Cette âme me pénètre. Je vibre avec la surface de l'eau qui se ride sous une caresse mystérieuse. Ma peau frissonne comme celle de la bête aux aguets, mes cheveux

tressaillent comme le plumage des oiseaux qui épient le chat-tigre... Parmi ces cris tremblotants, tout mon être frémit à l'appel des puissances de la nuit...

La clarté est telle que l'on croirait un jour artificiel sur une autre planète où je me trouverais transporté...

En face, tout près de l'eau, voici que des ombres jaunâtres, des taches blanchâtres remuent... Elles se pressent, se succèdent entre deux haies de broussailles noires, rotins entrelacés, pandanus impénétrables... Des têtes surmontées de lyres, de dards, de croissants, flairent la nappe liquide, y plongent leurs mufles, avec prudence. La soif, l'avidité du plaisir chassent pour un instant l'inquiétude. Plus bas, quelques mâles brament pour attirer le caïman... Alors les femelles et les faons prolongent la trop brève félicité, trempent le museau à hauteur des yeux bordés de longs cils noirs, s'ébrouent avec délices, jusqu'au moment où, poussés, par les nouveaux arrivants du clan, ils reprennent la pente pour gagner la prairie...

D'une berge à l'autre ondulent les chuchotements de la tribu cornue :

— Boire est une volupté, après l'herbe chaude et la feuille desséchée... Boire vaut bien le risque de la gueule écailleuse, de la peau mouchetée, de la griffe et de la dent... Le soleil nous a brûlés tout aujourd'hui... Nous voulons des forces pour fuir demain la piste du maître, éviter la poursuite de ses cousins et de ses vassaux... L'eau est à tous, en haut, en bas... La mort ne garde pas toutes les portes... !

Voici les buffles : rustauds, courtauds et massifs, ils arrivent, soufflent comme des forges, piétinent le sol détrempé, bousculent les occupants avec brutalité... Pourquoi pas? Aucun ne peut égaler leur force... Ils tiennent tête au roi lui-même qui respecte le passage du troupeau. La bête qui marche sur deux pattes et dont le bras lance du feu qui tonne ne leur inspire pas davantage de terreur...

La biche naine pense aussi qu'elle échappera ce soir encore au léopard, à l'aigle rouge qui la surprend dans son sommeil... Et sur ses pattes, grêles comme le roseau du marais, elle frétille...

Le coba-antilope dont le corps, indifférent aux saisons, suinte de l'huile, taquine les femelles qui l'entourent. Boire, brouter, aimer, c'est sa vie : le fleuve et la plaine lui appar-

tiennent... Ses cornes sont acérées... Un coup de sa patte fourchue éventre l'ennemi...

— Buvons, disent-ils tous : au matin, l'herbe sera tendre... Nous verrons venir l'attaque de loin... En attendant, buvons, aimons, dormons... Nos jarrets sont comme le bambou dans sa troisième année, notre croupe comme l'arc du chasseur !...

Puis, c'est le défilé des élans. Ces hobereaux de la brousse ne frayent avec personne : aucune autre antilope n'est admise dans leur tribu. Ils sont là, réunis près de nous, ne soupçonnant pas notre présence que ne décèle aucun bruit, aucun mouvement. Je n'en ai jamais tenu à portée de mon fusil... Quelle aubaine ! Mais pourquoi détruire si tôt la magie de cette nuit splendide, où toute la nature, au lieu de se recouvrir, se dévoile, me montre la vie de ses ténèbres, ses gestes cachés, ses frayeurs, ses joies et ses amours?...

... Les grondements se sont rapprochés... tout à coup. Clameurs de joie du maître repu, affirmation de sa puissance, appel à la femelle, cri de ralliement au clan... Comme des lutins, des farfadets, chassés par l'aurore ou par le feu, élans, biches naines, buffles, cobas, escaladent en deux bonds la pente des berges, froissent de leurs cornes les feuillages emmêlés, griffent leurs pelages aux épines des rotins et des jeunes palmiers. Les groupes s'évanouissent, me laissant tout déconfit au fond de ma pirogue, comme le rêveur brusquement tiré de sa songerie.

... Les cris sont tout près... derrière moi... D'un arbre à l'autre, l'avertissement se transmet discrètement :

Que chacun se cramponne... Le Maître passe... Que nul ne se laisse tomber... La mort est sur le sol !...

... Plus près encore... Ce sont maintenant des ronronnements démesurés, des miaulements rauques et étouffés, des lapements énormes... Du côté de ces bruits, un groupe de corps fauves s'allonge sur le sable de la rive basse, les pattes repliées, les omoplates saillantes, les muscles armés pour sauter en arrière si l'eau qui ne leur appartient pas devenait dangereuse... Puis, les têtes tournent à droite, à gauche, inspectant les berges... Le mâle et la femelle se lèchent les babines et les pattes de devant. Les petits font des grâces sur le sable comme des chats...

Redressés, satisfaits, ils éructent maintenant par saccades le cri de la tribu ! Et, voici que de plusieurs côtés, des cris

semblables répondent, s'enflent, se pourchassent, — houle orageuse, — franchissent les falaises rouges, les couloirs de verdure, et déferlent sur la plaine.

Les hommes sont réveillés, mais n'osent bouger. Bakari soulève à peine la tête :

— Tire, me dit-il... Les lions!...

Tirer?... Non! ces deux têtes énormes qui hurlent à faire craquer leur gosier tandis que ces inconnus leur répondent, affirmant ainsi la maîtrise de la race, ce déchaînement de puissance, tout cela est un tableau trop prodigieux pour si vite l'effacer.

... A pas feutrés, les lions s'éloignent... Les cris s'espacent, se font rares, s'éteignent enfin pour faire place au plus troublant silence...

Et comme s'ils n'attendaient que la certitude de ce départ pour entrer en scène, d'autres êtres à silhouette de chien trottinent en grognant de joie à la pensée de se tremper dans l'eau peu profonde. Ces dos velus, ces oreilles pointues disparaissent à leur tour devant les hyènes puantes, qui arrivent en se dandinant, boivent, et discrètement se retirent...

Alors, des corps étirés au ras de terre rampent vers la berge... Une des bêtes paraît d'une longueur démesurée. Avec des précautions cauteleuses, elle progresse muscle à muscle, le ventre dans le sable... Avant de boire, elle promène sur les alentours ses yeux phosphorescents : Bakari et Mòna, très excités, me supplient :

— Tire cette fois, c'est la panthère!

Le coup de ma carabine se multiplie comme un bruit de mitrailleuse, tant les échos le répercutent dans le dédale des fourrés, les coudes du fleuve... Le corps n'a même pas bougé...

— Nous verrons quand il fera jour, me dit Bakari, prudemment.

En réponse à ma provocation, toute la brousse, réveillée en sursaut, pousse des cris où la fureur le dispute à l'effroi, à la surprise :

— Quel autre que le Maître osa violer la trêve de l'eau?...

Des hérons se lèvent lourdement pour aller se percher plus loin, à tâtons. Des sarcelles groupées sur un îlot rocheux s'envolent bruyamment, font deux tours en sifflant éperdu-

ment, et reviennent se poser une à une. Les grondements lointains reprennent, les feuilles se froissent de nouveau, la tribu des singes, d'un arbre à l'autre, s'interroge sur l'insolite danger qui la menace...

Je repose mon arme : tout rentre dans le silence... Les retardataires vont, sans doute, s'abreuver plus loin, à moins qu'ils n'attendent l'aube tranquille ou bien la nuit suivante. Bakari murmure en se recouchant :

— Les Kamara que protège la panthère subiront une défaite : leur *tanna* est tombé sous le fusil de mon Toubab !...

L'oiseau-fou ricane dans le vide... Lui aussi sait la mort sur la rivière...

***

A mon réveil, Bakari se rinçait les yeux et les dents, accroupi au bord de l'eau :

— As-tu passé la nuit en paix, mon Toubab? salua-t-il dès qu'il me vit remuer.

— En paix seulement, Bakari !

Sur la berge, dans la pleine lumière du soleil levant, les hommes dépouillaient une panthère femelle adulte et de belle taille. La balle avait, par bonne encontre, brisé les premières vertèbres dorsales, traversé les omoplates. La bête n'avait fait que se tasser sur place.

De la surface du fleuve, fumante image de l'Achéron, montaient maintenant des vapeurs qui s'effilochaient dans l'air, pour se dissiper avec la chaleur. Le paysage avait repris son impassibilité. Sans ce témoin tacheté, étendu à terre, on aurait pu croire que cette fantasmagorie avait été l'œuvre des djinns chargés par quelque divinité de m'interdire l'accès du pays, tant la nature affecte de calme écrasant durant le jour.

Seules d'innocentes bécassines, levant la tête à chaque coup de bec, perçaient le sol humide, à la recherche des vermisseaux. Sur l'ilot que nous avions abandonné, des ibis se promenaient avec gravité, surveillant le menu poisson dans la transparence des bords. Mais les falaises, sous l'amoncellement de la verdure qui s'écroule dans l'eau, observaient un silence plein de mystère : les berges gardaient leurs nocturnes secrets...

*
* *

Méthodiquement, Mòna, Bakari et les deux autres hommes se sont mis à éventrer la surface du fleuve... Un coup de pagaie suivant un coup de pagaie, cela fait des trous vite comblés : un bouillonnement, un remous derrière nous, puis... plus rien... Le sol conserve la trace du gibier jusqu'à l'heure du grand vent et des pluies : l'eau oublie le passage de la pirogue, les blessures des pagaies, avec indifférence... La route à faire est encore longue. On croit aller droit, et l'on serpente à travers la vallée. Une pointe succède à une autre pointe, une falaise rouge à une falaise rouge. Toutes les pointes se ressemblent : derrière chacune on espère le gué, le débarcadère, les bœufs à l'abreuvoir, les laveuses de linge, l'étape, un moment de distraction, une nuit de repos.

— Est-ce encore loin, Bakari ?

— Un peu seulement... derrière ces arbres...

En France, les paysans répondraient à ma question : « C'est à une portée de fusil !... » La coutume est universelle chez les ruraux de sous-estimer les distances. Ici, les conséquences de l'erreur d'appréciation s'aggravent singulièrement, quand on est pris entre le feu du ciel et la réverbération de l'eau. Et je ne puis m'empêcher de sourire en pensant que chaque année de braves Noirs venus de tous les points des Tropiques se réunissent en un congrès, au cours duquel ils clament à la face du monde l'infortune de leur race et demandent pour elle une place au soleil !...

— Si Dieu le veut, me dit Bakari qui s'aperçoit de mon impatience, nous arriverons ce soir. J'ai maintenant confiance. Un présage sans égal est sur nos têtes. Je sais un vieux devin qui connaît bien des choses, et ne dit que la vérité... J'irai le consulter pendant que tu dormiras...

*
* *

Cette terre sans maître que nous venions de quitter était bien la ligne de partage entre deux groupements de populations. A mon réveil, dans le village où nous avions passé la nuit, Bakari me salua d'un air satisfait.

— Il n'a pas son pareil, me dit-il.

— Que veux-tu me raconter encore ?

— Le vieux dont je t'ai parlé mérite la crainte et le respect.

Il a vu... Il m'a dit que je retrouverais la paix du côté de l'eau...

— Loin d'ici?

— Toubab, nous sommes sur le bord du fleuve. Je ne voudrais pas mentir... mais peut-être a-t-il voulu dire celui-ci.

— N'oublie pas que le temps presse. La saison des pluies approche, tu le sais. Je dois retourner vers la mer.

— Cela ne m'est pas caché, me répondit-il. Mais j'espère avoir dénoué le lien qui m'attache ici avant que le ciel s'assombrisse. Il me reste à savoir qui l'a enlevée; et cela ne me sera plus longtemps caché... Repose-toi. Tes oreilles pâlissent. Tu es fatigué. Tu vas devenir un « homme aux oreilles blanches, » et cela ne vaut rien. Repose-toi...

Bakari avait raison; le soleil de juin est particulièrement pénible. Ses rayons ne s'arrêtent pas à la surface de la peau, mais ils la creusent, la fouillent et pénètrent jusqu'aux os. Le *m'bôyo* dessèche les narines et gerce les lèvres. Ce n'est pas un souffle qui évente, c'est une infiltration lente, un déplacement insensible des gaz de combustion d'une fournaise.

Quand ce vent d'Est fait place au vent du Sud, la transpiration jaillit et coule le long du corps. L'air devient alors irrespirable, surchargé comme si sa densité s'était accrue; à d'autres heures, il fait défaut et ce vide crée une angoisse de la poitrine.

Alors une lassitude s'empare de moi; comme toujours elle me prend aux reins et aux genoux. Malaise passager, sans doute...

Après le repas du soir, Bakari revint près de moi. Ses yeux brillaient d'un éclat inaccoutumé, une agitation surprenante avait remplacé son habituelle modération.

Je l'avais aperçu, avec Môna et les pagayeurs, en grande conférence au milieu des gens du village. Avec sa facilité de parole, il avait racolé des partisans.

— S'il plaît à Dieu, et à toi, Toubab, nous ne resterons pas longtemps ici. Je t'avais bien dit que la mort de la panthère était un présage. C'est du clan de la Panthère que me vient le mal. Je savais être sur la piste. C'est un Kamara qui l'a enlevée, un petit marabout bambara venu l'an dernier de notre côté.

— Qui te l'a dit?

— Des gens de la tribu des Toucoulaures qui vont m'aider. Ce fils de chienne, disent-ils, est un menteur sans pareil. Il élève la voix pour chanter le Coran, et un impie fait moins de tort que lui.

— Es-tu sûr qu'il soit le coupable? demandai-je.

— Je ne l'ai pas encore vu avec mon œil, et ne voudrais pas mentir. Mais ce que mes semblables ont vu, — et ils sont comme les fils de mon père et de ma mère, — je ne puis en douter.

— Ne te trompent-ils pas, Bakari?

— « Trahir qui ne te trahit pas, Dieu te trahira! » dit-on : et ils craignent Dieu. Ajoute à cela qu'ils sont tous comme moi du clan des Sawané, ou des Si, ou des Sissokhos, protégés du Serpent... Tu le sais bien, le Serpent ne trahit pas le Serpent au profit de la Panthère...

— Alors, que vas-tu faire?

— Ce qui doit être arrivera : mais mon bien me reviendra. Pardonne-moi : je te fatigue avec mes histoires et mes discours, mais ton cœur est bon et tu ne fais de tort à personne. Sache seulement que ce fils de hyène a brisé le cœur des gens de notre race. Il fait beaucoup de malices, aidé par ses disciples, — que Dieu fasse mourir ces chacals! — et aussi... avec l'autorisation de vos chefs. Il attire les femmes stériles, les garde dans sa maison — pour les soigner, dit-il, — et quand elles sont fécondes, il se fait donner des présents par les maris : des bœufs, des chèvres ou des moutons. Il compose aussi des remèdes; quand les malades meurent, il prétend qu'ils avaient mécontenté le Prophète et que Dieu les rappelle! Cela peut être vrai, mais n'est pas son affaire... Ce sont surtout les histoires de femmes qui brisent le cœur des hommes. Il faut que ça finisse!

— Il plaît aux femmes, Bakari...

— Ne dis plus une pareille chose! On dit, certes, qu'il a la parole agréable. Mais je préfère la langue d'un muet à celle d'un menteur. S'il ne me rend pas mon bien, d'ailleurs, il ne plaira plus à personne!

— Quelle est ta pensée? Ne veux-tu pas faire un malheur?

— Toubab, on ne pleure pas la mort d'un ennemi!

Et il se leva, fort en colère, pour disparaître dans un détour des palissades.

La nuit s'étendit sur la petite cité de paille. Les enfants et les femmes rentrèrent : des cris, des exclamations et des rires marquèrent leur passage. Les voyageurs regagnèrent leur abri, se groupèrent autour de petits feux, s'enveloppèrent de couvertures en attendant que le premier chant du coq les remît sur la route. Des silhouettes blanches glissèrent devant ma case :

— Dieu veuille que ta nuit soit paisible, Toubab! me dirent-elles.

Ma porte fermée, un chant s'éleva dans la cour, à mon adresse, tout doucement, à peine scandé par le frottement des ongles du musicien sur les crins de sa guitare :

Le termite ronge tout et s'arrête à la pierre...
Samory détruit tout et s'arrête aux Français!...

Un âne se mit à braire sur la place publique. D'autres lui répondirent. La nuit se trouva un instant déchirée par ce vacarme insensé. Puis, à intervalles, les aboiements des chiens lui succédèrent, par saccades inconscientes, comme si ces petites crises tiraient chaque fois ces animaux de leur somnolence...

***

Le fleuve s'élargit subitement après quelques heures de descente, formant une manière de lac encombré par endroits de roseaux, ailleurs d'îlots garnis de broussailles épineuses dont chaque branche, à la saison, supporte un nid d'aigrette ou de héron. Sous le ciel rutilant, cette nappe d'eau, ainsi parée, ressemblait assez dans sa tranquillité à un surtout en glace de Venise parsemé de fleurs dans l'attente des invités.

De loin en loin, le poli de la glace était troué par l'œil et les naseaux d'un crocodile : la distance qui séparait ces deux points permettait de calculer la taille du monstre.

— C'est là, me dit Bakari, en me montrant des fumées au-dessus des arbres sur notre droite. Nous allons laisser la pirogue et entrer à pied chez ce fils de misère!

Nous suivîmes un couloir étroit entre des troncs blanchâtres, semblables à des bouleaux, puis un tunnel dont les voûtes de bambous interceptaient les rayons du soleil. Soudain, à nos pieds, séparée de l'eau par un mince rideau d'arbres, nous apparut la petite citadelle du marabout. Sur l'eau, des pêcheurs poussaient leurs pirogues à la perche et allaient tendre leurs filets. D'autres assis sur la berge tressaient des cordes en fibres de baobab ou en raphia : d'ici les fils tendus entre leur épaule et les orteils leur donnaient l'apparence de harpes égyptiennes. Dans une crique, des enfants et des fillettes poursuivaient le menu poisson parmi les roseaux avec de petits filets à main.

Comme nous entrions dans le village, nous dépassâmes des

négresses la tête chargée de longs fardeaux de bois sec qu'elles allaient vendre au marché : certaines portaient aussi leur poupon à califourchon sur le dos.

Hors de l'enceinte, un homme accroupi achevait d'écorcher un mouton suspendu par les deux pattes de derrière au squelette d'un arbrisseau. Attendant leur tour, trois autres moutons attachés à un piquet, quelques pas plus loin, regardaient la scène d'un œil stupide et résigné.

Des cavaliers armés de lances entraient et sortaient. Leurs petits chevaux encensaient nerveusement. Au passage d'un groupe de femmes, l'un d'eux, excité par l'éperon, se cabra et se mit à danser. Le chapeau de l'homme se renversa sur son dos, retenu sous le menton par une courroie. A l'encolure des bêtes les pompons de cuir s'agitaient : les tapis de selle bariolés et dentelés découpaient un carré sur leurs flancs.

Nous suivîmes un groupe. Un vieillard grave et recueilli entra avec nous, au pas hésitant d'une jument pleine. Une guitare le précédait, une autre le suivait : les musiciens marchaient avec solennité.

Les cases extérieures, de construction plus récente, étaient soignées : travail de nouveaux adeptes, sans doute. A l'intérieur, dans un fouillis de bâtisses disparates, un mélange de races, comme partout depuis notre domination, avec une prépondérance de l'élément bambara due à l'influence du marabout. Les hommes que leurs occupations spéciales ne retenaient pas au village et sur le fleuve étaient aux champs du matin au soir, et s'apprêtaient à profiter de la fécondité des pluies annuelles.

Le ciel qui leur inspirait confiance éveillait en moi des inquiétudes. Durant ces derniers soirs, le couchant du soleil avait changé d'aspect. Oh! rien, tout d'abord... Une goutte de sang délayée dans un océan d'or en fusion. Puis la teinte rose, d'abord indéfinissable, est allée, prenant des nuances plus mûres, conquérir l'Occident durant l'heure moins brève du crépuscule.

Ce n'était plus, en effet, à cette époque, la chute du rideau qui fait brusquement succéder la nuit au jour, mais une transition illuminée qui, ménageant les tons, faisait chatoyer toute la gamme du vert et du jaune entre le bleu profond du zénith et la pourpre de l'horizon. Sous mes yeux émerveillés

la terre clamait sa torture du jour, sa joie du repos nocturne. Des bandes de perruches passaient en jacassant sur nos têtes, les feuilles frissonnaient, la brousse semblait frémir : tous ces signes m'avertissaient de l'arrivée des eaux du ciel, du retour à travers les plaines humides, du danger des torrents démesurément grossis.

Les intentions de Bakari ne laissaient pas, d'autre part, de me donner quelque souci. Sous aucun prétexte, je ne pouvais le laisser agir à sa guise. Il devait arriver à ses fins sans tuerie ni intervention de l'autorité. La ruse est toujours préférable à la force dans un pays où le nombre est soumis à une poignée d'hommes décidés, où l'esprit dompte le muscle.

Au surplus, Bakari était homme de ressources : il suffisait de lui en indiquer l'emploi.

***

Je fis, après avoir acheté un cheval pour mon retour, préparer le campement à la sortie du village. Bakari s'était rasé la barbe, avait changé sa coiffure et emprunté mes lunettes jaune foncé qui le faisaient ressembler à un moderne *taleb*. Quant au marabout Alfa Kamara (c'était bien son nom), désireux de s'attirer ma faveur, il me fit combler de prévenances, pensant assurément que je pourrais par la suite lui être utile au chef-lieu, auprès du commandant de cercle, voire auprès du Gouverneur. Voulant ignorer ses vrais sentiments, je me prêtai à toutes ses politesses : mais je savais que sa religion, s'il ne l'avait mitigée, lui prescrivait d'être notre ennemi, et qu'à tout prendre, s'il se rangeait à nos côtés c'est qu'il n'avait pas la force de nous chasser.

Au surplus, ses rancœurs de musulman, plus fanatique en paroles qu'en actes, se tairaient en ma présence, puisque la bienveillance de l'autorité lui permettait d'exercer son ministère, de recruter des disciples, de recueillir des offrandes et de faire des dupes.

Homme rusé et de précaution, il avait entouré le groupe de ses cases de murs en pisé flanqués de tourelles couvertes de chaume pointu, dont la partie supérieure sert de greniers auxquels on accède par des échelles grossières faites de branchages liés ensemble, assez semblables à celles des poulaillers de nos campagnes.

Lorsque nous arrivâmes chez lui, nous le trouvâmes assis dans la cour intérieure de sa demeure, les jambes croisées sur une natte, égrenant un chapelet d'ébène. Près de lui deux griots, dont le petit violon reposait à terre, et quelques disciples, attendaient une parole du maître. Dans la cour voisine, des enfants nasillaient des phrases du Coran.

Alfa Kamara se leva et vint vers moi.

C'est un bel homme dont les traits alourdis de Bambara portaient aux joues les trois balafres traditionnelles de la race, de la tempe à la mâchoire inférieure. La petite barbiche qu'il laissait croître lui donnait l'apparence de maturité indispensable à ses fonctions.

Il me fit faire le tour de son domaine, en soumit les détails à mon appréciation, sauf la partie qui abritait ses femmes. C'était celle que je voulais précisément indiquer à Bakari.

Après cela, ce fut une affaire de patience. Le repas servi avant la nuit fut d'importance. Les poulets ne furent pas épargnés et je dois dire que le riz de ces vallées est particulièrement moelleux sous la dent.

A tout hasard, et plutôt par habitude de chasseur, — qu'il soit ici français ou indigène, — j'avais gardé ma petite carabine bien approvisionnée. Un vautour qui passait sur nos têtes me permit d'en démontrer la précision. Sa chute attira tous les hommes du marabout ; chacun voulait examiner l'arme et en admirer les effets.

De là, les conversations s'engagèrent. Quelques poignées de noix de kola et de feuilles de tabac favorisèrent les rapprochements. Chacun à l'envi se mit à nous demander les nouvelles de la route, du pays traversé, du gibier rencontré. Cent questions diverses nous furent ainsi posées, au point que la nuit vint nous surprendre dans cet état excellemment agréable à tout Noir quand la curiosité se satisfait en même temps que l'indolence.

Les choses en étaient là, quand deux des compagnons de Bakari se détachèrent, disant : « Nous allons attendre des amis qui doivent venir de l'autre rive du fleuve!... »

— La pirogue est prête, me dit Bakari à l'oreille. Je vais leur dire des histoires et les amuser, eux, leurs pères et les pères de leurs pères. Pendant ce temps, mes hommes feront ce qu'ils doivent faire. Toi, je te demande, pour le merci de Dieu et notre amitié, s'ils crient et veulent faire des malheurs,

de m'aider... Ils te redoutent, et tu ne risques rien. Ce qu'ils osent sur un homme à la peau noire, ils ne l'oseront jamais sur un homme aux oreilles rouges.

Ceci fut dit à voix basse, en langue de Dakar et de Rufisque: mais je m'alarmais un peu au sujet de Bakari. S'il venait à être reconnu? Si la colère ou l'impatience allait le trahir?... Toutefois, je n'avais plus qu'à le laisser faire.

Je dois lui rendre cette justice qu'il s'en tira fort bien. Je ne sais si l'intense volonté de reprendre son épouse y fut pour quelque chose : le fait est certain que jamais je n'entendis Bakari discourir et conter comme cette nuit-là. Je n'aurais jamais imaginé non plus qu'un homme de sa race pût ainsi dominer le désir de violence qui lui injectait de sang le blanc des yeux et le faisait légèrement trembler d'impatience.

La fumée des pipes s'élevait lentement au-dessus du groupe :

— Prêtre! s'écria Bakari, j'ai entendu dire qu'un des roseaux avec lesquels Ali — que Dieu couvre de bénédictions l'oncle du prophète! — traçait les sourates du Coran, est arrivé dans ta main. Je ne suis qu'un enfant à côté de toi et mon esprit est étroit comme la demeure d'une fourmi... Mais, que j'en perde la vie! depuis longtemps je désirais entendre ta parole... Je sais aussi que lorsque je quitterai ta maison, je regretterai ta voix. J'ai marché... et encore j'ai marché, depuis la mer, — celle qui est large comme le ciel et qui va jusqu'au pays du Toubab que j'accompagne, — et partout j'ai entendu prononcer ton nom... Et ceux qui le disaient, y ajoutaient celui de l'Unique — Lui seul est grand et sait ce que nous sommes, et je le remercie aujourd'hui de m'avoir amené ici en suivant les pas de ce Toubab qui est assis au milieu de nous.

« Et maintenant, si je puis vous conter des histoires de nos pays, il n'est pas tout à fait nuit, je ferai mon possible pour vous réjouir...

— Il n'a pas son semblable, dit le marabout en se tournant vers ses disciples.

— C'est la vérité seule! répondirent-ils tous. Qu'il raconte, nous l'écoutons...

Un des griots remonta les attaches des crins le long du manche de sa petite guitare : ayant accordé son instrument, il en tira quelques notes du bout des ongles pour appuyer l'invitation de l'assemblée et soutenir le récit attendu.

— Il y avait un homme... commença Bakari : il vendait du miel dans une ville où habitait un roi. Un matin, sur sa route, il rencontra une troupe de singes. Et ceux-ci de le regarder, de le regarder, et encore, au point qu'il eut peur et que la calebasse de miel posée sur sa tête tomba et se brisa.

« Ce pauvre garçon alors s'écria : « Diable ! Diable ! Aujourd'hui le roi va sûrement me tuer ! »

« Comme il s'enfuyait, les singes s'approchèrent, et d'un doigt goûtèrent le miel. Quand ils virent que c'était chose agréable, ils le ramassèrent entre les feuilles et les cailloux, et le mangèrent entièrement, se disant entre eux : « Ce *diable* est bon, en vérité ! Allons trouver le roi et prions-le de nous en donner de semblable. »

« Vous le voyez, ils pensaient que le miel s'appelait « diable » parce que c'était là le mot que l'homme avait crié en laissant choir la calebasse.

« Le jeudi suivant, jour où le roi réunissait ses sujets, les singes se rassemblèrent à grand bruit de tam-tams, nouèrent la coulisse de leur culotte, passèrent leur *m'boubou*, chaussèrent leurs sandales, coiffèrent leur bonnet, et s'en furent trouver le roi... En route ils chantaient en chœur : « Roi D'Niaye, donne nous *du diable !* Roi N'Diaye, c'est *du diable* que nous voulons. » Et leurs tambours remplissaient la forêt de tapage jusqu'à la demeure royale.

« Arrivés là, ils grimpèrent sur les arbres, appelèrent le roi et lui dirent : « Roi N'Diaye, donne-nous *du diable* : *du diable* tu nous donneras... ! »

Timides, des enfants s'approchaient maintenant, et, en silence, s'asseyaient tout contre le cercle des hommes. Les retardataires se joignaient à eux : peu à peu le groupe s'augmentait de nouveaux venus, attirés autour du conteur comme les mouches par un pain de sucre. A la lueur d'un feu de bois Bakari continuait, accompagnant le récit de gestes expressifs :

— Sans s'étonner, car la fantaisie des singes est innombrable, le roi leur dit : « Si c'est un *diable* que vous désirez, je ne puis vous le procurer aujourd'hui : mais revenez demain vendredi, et le *diable* que vous cherchez, je vous le donnerai. »

« Il dit, et les singes s'en allèrent.

« Le roi fit alors rassembler tous les chiens du pays et les enferma dans une case. Le lendemain, les singes firent ce

qu'ils avaient fait la veille, revinrent trouver le roi et recommencèrent leur vacarme. Le roi leur dit alors :

— *Golôs*, mes enfants !

— Nous voici, répondirent-ils en se grattant.

— Allez-vous asseoir à la porte de cette case, et attendez-moi. Je vais vous donner du *diable*...

« Il leur désignait ainsi la case où il avait enfermé les chiens, cependant qu'il ordonnait à un de ses esclaves de passer par derrière et d'ouvrir la porte.

« A ce moment, les chiens sortirent et se jetèrent sur les singes. Ceux-ci alors de s'enfuir comme le vent à travers les champs, en criant toutes sortes de canailleries... Ce fut une belle poursuite, un beau carnage ce jour-là... Le chemin était rempli de sang et... de ce que vous pensez ! Les singes disparurent ainsi dans la forêt; les chiens fatigués de courir et de mordre s'en retournèrent... »

Comme Bakari s'arrêtait un instant, un homme se leva : appuyant la main par saccades sur sa bouche, il fit un ululement prolongé auquel répondirent des cris semblables.

— Venez, dit l'homme. Venez écouter un étranger qui apporte ici des histoires inconnues. Venez, hô... hô... hô !...

Des ombres s'assirent en silence :

— Je vous disais donc, reprit le conteur, qu'il ne resta sur le chemin que le chef des chiens et le chef des singes. Ce dernier grimpa sur un baobab; il s'appelait N'Dour. Le roi des chiens l'attendit au pied de l'arbre; il s'appelait Yab.

« N'Dour dit alors à Yab, du haut de sa branche :

— Viande pourrie, ce n'est pas aujourd'hui, je pense, que tu m'attraperas !

« Yab ne répondit rien et attendit patiemment, simulant l'extrême fatigue. Quand il vit que N'Dour ne descendrait jamais, il se coucha, ouvrit la gueule et fit le mort.

« N'Dour le considéra et se mit à rire :

— Ah ! ah ! tu fais le mort ! Eh bien ! je vais t'apprendre à faire le mort !

« Il dit, et se suspendant à une branche basse, il fit sur la tête du chien des choses que je ne dirai pas. Yab ne bougea pas, comme s'il avait réellement perdu le souffle; si bien que le singe le crut mort et entonna son chant de victoire. Quand il eut chanté, il descendit, tourna curieusement autour

de la tête du chien et se mit à examiner ses mâchoires :

— C'est cette dent, disait-il, qui a tué Samba N'Déné mon père. Celle-ci, Ouagane mon oncle... Cette autre a déchiré M'Bougheul mon jeune frère... Celle-là, Malik mon grand père !... Et cette grosse dent voulait aussi m'étrangler !... »

... Le rire gagnait maintenant l'assemblée, se propageait, devenait houleux et allait submerger les paroles du conteur, quand le marabout, d'un signe de main, apaisa le bruit : tandis qu'une des guitares ponctuait les premiers mots de la reprise de l'histoire.

— Comme N'Dour achevait de parler ainsi, Yab se releva d'un bond et tomba sur lui. Et N'Dour de le mordre, et la poursuite de recommencer. Enfin Yab vit qu'il n'attraperait jamais N'Dour et revint à sa maison.

« N'Dour se crut encore vainqueur, s'en fut chez lui, dit à sa femme :

— Remplis un panier de cendres, et viens couvrir le sang et les saletés que, dans sa peur et sa défaite, Yab a répandus sur le chemin...

« Ce singe de malheur, vous le voyez, était capable de mentir ! Ils allèrent donc ensemble sous le baobab où Yab avait fait le mort :

— Vois-tu, dit N'Dour à sa femme, c'est ici que je me suis battu avec le roi des chiens ! Il m'est tombé dessus : moi de même !... Il m'a fait un croc-en-jambe : je l'ai mordu !... Il m'a donné un coup de tête : je l'ai griffé !... Il m'a saisi sous l'aine, je l'ai retourné !...

« Et la femme répandait les cendres...

A ce moment Môna se précipita dans la cour, et sans laisser achever :

— Père Bakari, s'écria-t-il, on est en train de voler le cheval du Toubab et nos bagages qui se trouvaient à côté !

Bakari se leva d'un bond et se précipita dehors, suivi dans la nuit par tous les jeunes gens. Or, il se trouvait que le lieu du campement avait été choisi à l'extrémité du village opposée aux cases des femmes. Le cheval avait traversé le fleuve avec les bagages, les provisions et les hardes des hommes : une autre pirogue, en aval, attendait Bakari, sa femme et les ravisseurs.

Mais tout faillit se gâter au dernier moment, lorsque les hurlements des femmes légitimes avertirent qu'un événement

imprévu venait de troubler la quiétude du gynécée. Une des plus jeunes, accourue, racontait à mots entrecoupés par l'émotion que des hommes avaient pénétré chez elles, et ne s'étaient pas servi des portes par lesquelles il est d'usage d'entrer dans une cour...

D'ailleurs, peu de dégâts : seuls deux chiens gisaient, disait-elle, assommés et la gorge ouverte. Cela avait suffi, sans doute, à maintenir les femmes tranquilles jusqu'à la fin de l'opération.

Le marabout, lui, perdait son sang-froid, criait des ordres contradictoires aux hommes qui revenaient du côté de l'introuvable cheval et du plus introuvable voleur. A un moment son attitude fut même menaçante à mon égard, et sans ma carabine que négligemment je maintenais dans sa ligne, je ne sais si une crise subite de fanatisme irréfléchi n'eût pas fait oublier à ces hommes les explications avec le Gouvernement, les représailles, et tant d'autres ennuis qui eussent interrompu le cours paisible de leur fructueuse existence.

Ce ne fut pas sans entendre une foule de paroles, de cris et d'invectives que je conduisis ainsi le chef au bord du fleuve, et que, en sa compagnie pour plus de sécurité, je me fis passer sur l'autre rive. Comme il s'en retournait, et que les pagaies de ses hommes trouaient l'eau bruyamment dans la nuit, une voix narquoise partie de notre côté lui cria :

— Prêtre ! chante les louanges de l'Unique et de son Envoyé, et demande pour moi leurs faveurs. Sawané je suis, Camara tu es... N'oublie jamais que le Serpent ne craint pas la Panthère !.. Je reviendrai un jour te conter la fin de l'histoire des singes et des chiens, et t'apprendre aussi ce qu'est le Diable !..

Les derniers mots se perdaient dans le concert d'imprécations qui, s'élevant soudain de la pirogue, éclataient sur la rivière....

ANDRÉ DEMAISON.

(A suivre.)

L'ÉGLISE DANS LA GAULE FRANQUE

AU VIe SIÈCLE (1)

En Italie, sa patrie d'origine, l'Empire romain se défendit plus longtemps qu'ailleurs. Les institutions, maintenues et protégées par le gouvernement des rois ostrogoths, restaurées par les armes de Justinien, ne succombèrent que partiellement à la dévastation lombarde. Il y eut toujours, aux flancs de l'Italie lombarde, une Italie byzantine qui se réclamait de la nouvelle Rome, et prétendait conserver la tradition de l'ancienne. Cette dualité se perpétua à travers tout le moyen âge. En dépit des changements que comporte une si longue existence, la République vénitienne et l'État pontifical, vénérables débris de l'organisation byzantine, se maintinrent pendant des siècles ; ils n'ont disparu qu'en des temps très voisins du nôtre. Les Lombards n'avaient pas été assez forts pour assimiler l'Italie conquise, ni même pour la conquérir dans toute son étendue. Aussi l'unité politique italienne, si naturelle qu'elle puisse être, est-elle, en fait, chose récente.

En Gaule, il n'en fut pas ainsi. Quand les derniers empereurs eurent été remplacés par des rois barbares, le pays transalpin ne tarda pas à se soumettre tout entier aux nations germaniques, déjà établies, à un titre ou à un autre, sur le sol provincial. Il y en avait trois : les Burgondes à l'est, les Wisigoths au midi,

(1) Cette étude forme un chapitre de l'ouvrage que Mgr Duchesne, l'illustre directeur de l'École française de Rome, avait achevé d'écrire quelque temps avant sa mort, et que l'éditeur de Boccard publiera prochainement sous le titre : *L'Église au VIe siècle*.

les Francs au nord. Cette triplicité de dominateurs pouvait-elle se réduire à un État unique et compact ? En d'autres termes, l'un des trois peuples était-il prédestiné à devenir décidément le plus fort et à se soumettre les autres ? Les Goths, sous Euric, semblaient avoir de sérieux avantages. Établis les premiers, maîtres de la plus grande partie de l'Espagne, ils occupaient en Gaule les cités les plus importantes du midi, Bordeaux, Toulouse, Narbonne, Marseille, et surtout la ville impériale, Arles, la *praepotens Arelas*. L'État burgonde avait, dans la vallée du Rhône, une situation assez imposante. Les Francs semblaient moins redoutables. Groupés en bandes plutôt qu'en corps de nation, disposés entre les petits royaumes de Cologne, de Tongres, de Tournai, de Cambrai, leurs divisions et la faiblesse qui en était la conséquence avaient permis aux généraux romains, enfin maîtres des rebelles d'Armorique, de se maintenir entre la Loire et la Somme. Ils n'étaient encore que des auxiliaires impériaux, alors que dans tout le reste de la Gaule, et même en Italie, d'autres barbares étaient parvenus à se saisir du gouvernement des provinces. Ce sont les Francs cependant qui eurent raison des autres barbares, s'imposèrent à toute l'ancienne Gaule et lui rendirent l'unité politique en y créant un puissant État.

I

Cantonnés d'abord dans les régions marécageuses où le Rhin et la Meuse mêlent leurs embouchures, les Francs, assemblage d'anciennes peuplades germaniques, avaient donné fort à faire aux empereurs du IXe siècle. Après Théodose on les voit descendre vers le sud, les uns le long du Rhin jusqu'à Cologne, qu'ils occupèrent au temps d'Honorius; les autres par la Toxandrie (Brabant septentrional) et la Thuringe cisrhénane, jusqu'à Tournai, Arras et Cambrai. Dans ces premières étapes, ils n'avaient guère ménagé la population romaine. C'était un peuple bien en retard sur les Burgondes et les Goths. Ceux-ci vivaient depuis longtemps en terre romaine : ils s'étaient plus ou moins adaptés. Les Francs aussi s'adaptèrent, mais ils y mirent le temps. Sous leur roi Clodion, le plus ancien dont on ait connaissance, ils étaient encore en état d'hostilité avec les Romains. Aétius les tint en respect; il les employa même contre

Attila (451). Leur chef, à la bataille de Mauriac, était un roi Mérovée, d'où la race royale tira son nom. Childéric, qui lui succéda, servit aussi la cause romaine, d'entente avec Aegidius, successeur d'Aétius. On le rencontre avec ses gens, dans les combats livrés sur la basse Loire aux Saxons et aux Wisigoths. Cet allié des Romains avait sa capitale à Tournai, d'où, par lui-même ou par ses parents, il étendait son influence sur tout le nord de la Gaule, entre la Somme et le Rhin.

Clovis, son fils, lui succéda en 481. Chargé d'abord du commandement dans toute la seconde Belgique (province de Reims), il songea bientôt à se substituer au chef romain Syagrius, qui commandait directement dans toute l'étendue de l'Armorique, jusqu'à la Loire. La bataille de Soissons décida en faveur de ses desseins. Syagrius vaincu s'enfuit chez les Wisigoths, et ceux-ci le livrèrent à Clovis, qui le fit mettre à mort. Ainsi devint-il maître de toutes les cités romaines depuis Amiens et Reims, jusqu'à Nantes, Angers, Tours et Orléans. Ces provinces étaient relativement peuplées ; la vie romaine s'y maintenait dans les villes, l'agriculture dans les campagnes. Il ne s'agissait plus de combattre, mais de gouverner. Les expéditions de Childéric avaient déjà renseigné son fils sur la nécessité de se ranger enfin et de s'entendre avec les populations romaines, comme l'avaient fait depuis longtemps les Goths.

C'était un rude guerrier. Après s'être débarrassé de Syagrius, il se trouva dans la nécessité de défendre ses nouveaux sujets contre les incursions des Alamans, fléau dont la Gaule souffrait depuis plus de deux siècles. Pour mettre à la raison ces hordes redoutables, il fallut s'y reprendre à plusieurs fois. A la fin, le but fut atteint : les éternels envahisseurs de l'est furent refoulés à bonne distance du Rhin et du Jura. Il resta sans doute des Alamans dans les pays correspondant à l'Alsace et à la Suisse actuelles ; mais c'étaient des Alamans paisibles, fixés au sol, agriculteurs.

Le roi guerroyait aussi avec ses voisins du sud, inquiétait les Wisigoths dans la possession de l'Aquitaine, fomentait les querelles intérieures du royaume de Bourgogne. Au nord, il s'appliquait à concentrer les forces franques, en supprimant, l'un après l'autre, les petits rois qui pouvaient lui faire concurrence. Il n'y eut bientôt plus qu'un seul roi franc, celui des Saliens de Tournai, lequel ne tarda pas à transférer à Paris son siège royal.

Désormais le Mérovingien résida au flanc de la colline de Lutèce, dans le palais habité jadis par le césar Julien.

Une de ses premières préoccupations, ce fut la question religieuse. Depuis qu'ils vivaient avec les Romains, les Francs avaient dû réfléchir souvent sur l'infériorité morale qui résultait pour eux de leur attachement à des dieux arriérés. Les autres tribus germaniques, une fois établies dans l'ancien empire, avaient embrassé la religion chrétienne. Eux non, ils étaient restés païens tout comme les Saxons et les Thuringiens. Cela les isolait des populations romaines désormais soumises et confiées à leur tutelle.

Clovis, dès avant sa rupture avec Syagrius, s'était trouvé en rapport avec les évêques, représentants autorisés de ses nombreux sujets. Parmi ceux auxquels il eut d'abord affaire, le plus qualifié était Remigius (Rémi), métropolitain de Reims. Au temps de Sidoine, on vantait sa littérature et son éloquence. Maintenant, en face des devoirs nouveaux et difficiles qui s'imposaient à lui, on songeait davantage à ses vertus. Rémi avait déjà une vingtaine d'années d'épiscopat. Il connaissait les princes francs de Tournai et semble avoir été en rapports personnels avec Childéric. Aussitôt que Clovis fut devenu roi et qu'il eut été chargé d'administrer la Seconde Belgique, il lui écrivit sur un ton très paternel, lui rappelant les devoirs de sa charge et l'exhortant, en particulier, à s'entendre avec « ses » évêques, pour le bien de sa province.

Cela ne devait pas sembler impossible. On avait vu tout récemment, à Trèves, un commandant franc, le comte Arbogast, vivre en bons termes avec son évêque, entretenir même des rapports aimables avec Sidoine Apollinaire et Auspice de Toul. Arbogast, du reste, était chrétien. Les prélats de la Seconde Belgique ne demandaient, eux aussi, qu'à s'entendre avec les conquérants et souhaitaient fort de les convertir, eux et leur roi. Leurs désirs furent bientôt secondés par la femme de Clovis, Clotilde, qui s'y employa de toutes ses prières et de toutes ses exhortations. Elle venait de la cour burgonde ; c'était la fille de Chilpéric, frère du roi Gondebaud.

Dans cette famille royale, les catholiques ne manquaient pas. Clotilde était catholique. Elle obtint du roi que leurs enfants fussent baptisés. Le premier mourut aussitôt après; le second, Clodomir, faillit en faire autant, ce qui eût été pour Clovis un

grave argument contre le baptême. Le Sicambre avait très bien conscience de l'importance politique de sa conversion ; mais il n'entendait pas se rendre à des motifs d'intérêt. Il voulait s'assurer que la religion chrétienne était la bonne et ne céder qu'à des raisons. Ses raisons, bien entendu, pas plus que ses objections, n'étaient de nature subtile. C'étaient des raisons de barbare. Les miracles des sanctuaires chrétiens le frappaient beaucoup ; en revanche, il reprochait au Christ de n'être pas de la race de ses dieux et doutait de son efficacité dans les combats.

On l'éclaira sans doute sur la descendance divine. Pour le reste, il s'en rapporta à son expérience. Dans une bataille contre les Alamans il invoqua, en un moment critique, le secours du dieu de Clotilde, et les siens reprirent l'avantage. Au sanctuaire de saint Martin, où l'avait conduit quelqu'une de ses expéditions contre les Wisigoths, il fut témoin de guérisons miraculeuses. C'en fut assez. Sur le tombeau même du grand thaumaturge, il promit de se faire baptiser, et bientôt on apprit, dans toute la Gaule, que le roi des Francs était catéchumène.

Le baptême eut lieu à Reims, le jour de Noël 496. L'évêque Rémi, entouré de plusieurs de ses collègues, présida à l'auguste cérémonie, pour laquelle on déploya une grande pompe. L'exemple royal fut suivi. Beaucoup de guerriers francs descendirent à la suite de leur chef dans la piscine baptismale.

Clovis avait trois sœurs : Andoflède, Lontechilde et Alboflède. La première, mariée au roi ostrogoth Théodoric, était probablement arienne ; il en était de même de Lontechilde. Quant à Alboflède, elle fut baptisée avec le roi dans l'Église catholique à laquelle Lontechilde se rallia aussi. Ainsi, à la différence des autres familles royales qui se partageaient le gouvernement de l'ancien empire d'Occident, le roi des Francs et les siens, écartant la confession de Rimini, étaient entrés de plain pied dans la religion catholique, dans celle que professaient toutes les populations romaines. Cette démarche, délibérée et voulue, était de conséquence. Pour le moment, elle qualifiait Clovis comme le plus grand représentant de la foi orthodoxe dans le groupe des dominateurs de l'Occident. Le roi des Ostrogoths. Théodoric, depuis peu maître de Ravenne, y prenait un aspect de jour en jour plus imposant. Maître des capitales traditionnelles de l'empire d'Occident, il semblait en continuer la tradition ; par la sagesse de son gouvernement, il se conciliait les

populations italiennes, en même temps que, par des alliances matrimoniales et autres, il se rattachait toutes les dynasties germaniques. Entre lui toutefois et ses sujets italiens, la religion maintenait une barrière. En Italie, en Gaule, en Espagne, maîtres et sujets ne priaient ni dans les mêmes églises, ni dans la même langue. Cette différence était d'une gravité extrême; quelques efforts que des souverains comme Théodoric, Alaric II, Gondebaud eussent faits pour l'atténuer, elle subsistait, avec ses fâcheux effets.

Alaric II avait succédé à son père Euric en 485, l'année même de la bataille de Soissons. Clovis lui fut toujours un voisin gênant : il semblait avoir mis quelque insistance à lui disputer le littoral, Saintes et Bordeaux. Les querelles incessantes de ces jeunes princes inquiétaient le roi Théodoric, sa diplomatie s'employait à les apaiser ; elles excitaient les populations romaines, peu favorables, au moins en certains endroits, au gouvernement des Wisigoths. Il est question d'évêques exilés; ceux de Tours avaient particulièrement à souffrir. C'est par leur diocèse, à cheval sur les deux rives de la Loire, que les Francs envahissaient l'Aquitaine ; la ville épiscopale se trouvant sur la rive gauche de la Loire, son clergé, sujet des Wisigoths, excitait toujours leurs soupçons. En 498, l'évêque Volusien fut interné à Toulouse ; Vérus, son successeur, subit le même sort un peu plus tard. La tension que ces mesures indiquent préoccupait extrêmement le gouvernement wisigoth. Il s'efforçait de la diminuer en multipliant les attentions pour ses sujets romains. C'est ainsi que, le 2 février 506, Alaric promulgua, à Toulouse, le code connu sous le nom de *Lex romana Wisigothorum* ou *Bréviaire d'Alaric*, avec interprétation du code théodosien. Ce recueil, formé à la hâte, et publié avant d'avoir été terminé, fut soumis, préalablement à sa publication, à une commission d'évêques et de notables. C'est par lui que la législation théodosienne, c'est-à-dire le corps des lois émanées des empereurs chrétiens, se perpétua en Gaule. Wisigoths, Francs et Burgondes, avaient, ou eurent bientôt, des codes de lois nationales, lois d'Euric, loi Salique, loi Gombette ; mais leurs sujets romains conservèrent la loi romaine.

On voulut faire davantage : « avec la permission du très glorieux, très magnifique et très pieux roi », un grand concile se réunit, le 11 septembre 506, dans l'église Saint-André d'Agde.

Vingt-quatre évêques étaient présents; dix autres avaient envoyé des représentants. Parmi les présents figuraient les trois métropolitains d'Aquitaine; la présidence, pourtant, fut déférée à l'évêque d'Arles, Césaire, récemment (502) installé sur ce siège important. Le roi Alaric, après l'avoir maltraité pour des raisons politiques, l'avait présentement en très haute considération.

Les conciles tenus à Rome en 501 et 502 prouvaient que de telles assemblées étaient possibles sous des princes ariens, pourvu que la paix régnât entre eux et le clergé catholique. C'était le cas dans le royaume wisigoth. Les évêques d'Agde, avant toute délibération, adressèrent au ciel de ferventes prières pour leur roi hérétique et pour la prospérité de son État; ils s'abstinrent, dans leurs règlements, de toute allusion aux questions délicates que posaient les rapports avec les Ariens. Avant de se séparer, ils décidèrent de se réunir ainsi chaque année. Césaire s'empressa de préparer le prochain concile; il devait se tenir à Toulouse; Eudonius, un des grands dignitaires de la Cour, s'intéressait à cette affaire et promettait que, cette fois, non seulement les évêques de Gaule, mais ceux d'Espagne aussi, seraient convoqués.

La guerre, qui éclata au printemps de 507, coupa court à ce projet. Alaric vaincu et tué à Vouillé, près de Poitiers, Clovis ne tarda pas à occuper Bordeaux, où il passa l'hiver; l'année suivante, il s'empara de Toulouse, la capitale des rois wisigoths. Pendant ce temps, son fils Thierry opérait dans la région d'Auvergne, et le roi des Burgondes, Gondebaud, allié des Francs après avoir été combattu par eux, se portait vers les cités du littoral méditerranéen. Théodoric intervint alors; il dégagea la ville d'Arles qu'assiégeaient les alliés; des arrangements furent pris, d'après lesquels l'État wisigoth conservait en Gaule la Septimanie, jusqu'au Rhône, et quelques cités d'Aquitaine, tandis que la Provence, depuis le Rhône et la Durance, était annexée au royaume italien des Ostrogoths. Avec ceux-ci, le régime romain reprit pied en Gaule. Arles vit reparaître les hautes magistratures de l'Empire, le préfet du prétoire et les autres dignitaires que Théodoric avait conservés en Italie. Cela dura trente ans encore.

Ainsi le littoral méditerranéen de l'ancienne Gaule était partagé entre les deux royaume goths, dont l'un avait son siège

en Italie; l'autre transféra le sien en Espagne. A l'intérieur, il n'y avait plus que les Francs et les Burgondes, fort inégalement partagés. Les princes burgondes avaient toujours fait grand étalage de leur attachement à l'Empire romain, c'est-à-dire désormais à l'empire d'Orient, le seul qui subsistât. Ils se paraient des titres de maître de milice et de patrice. Le vieil empereur Anastase les encourageait dans cette attitude; il ne lui déplaisait pas que Théodoric eût, à l'ouest, des voisins respectueux de la majesté impériale. C'est ce sentiment qui lui inspira l'idée d'affubler Clovis, astre nouveau, de titres et d'insignes imposants. Le Sicambre se laissa nommer consul honoraire : on le vit chevaucher, en grand cortège, dans les rues de Tours, vêtu d'une tunique de soie et d'une chlamyde, un diadème sur la tête, faisant largesse à la foule. Ses successeurs, après lui, continuèrent à se parer des ornements de Constantinople; ils en prirent même un peu plus qu'on ne leur en envoyait. Mais cela ne fut d'aucune conséquence; ni sous Anastase, ni sous Justinien, ni plus tard, l'empire byzantin n'eut une prise quelconque sur l'autorité des rois francs.

Une puissance avec laquelle il importait bien plus de s'entendre, c'était l'Église. Les rapports, depuis l'avènement de Clovis, avaient toujours été bons; sa conversion ne pouvait manquer de les améliorer encore. Nombre de vies de saints parlent des bienfaits du roi. Au moment de la guerre gothique, il donna des ordres précis pour que ni les églises, ni les religieuses, ni les clercs n'eussent à souffrir des hostilités; la guerre finie, il s'efforça de réparer les dommages que, malgré tout, elle avait pu causer. Puis, comme il y avait d'autres questions à régler, il jugea utile de convoquer une grande assemblée de ses évêques, comme Alaric l'avait fait avant son désastre. L'assemblée se tint, en juillet 511, à Orléans. Le roi fit présenter aux évêques un projet de décret ou tout au moins un questionnaire sur lequel ils eurent d'abord à délibérer. Nous n'avons plus ce document, mais les dix premiers canons du concile paraissent correspondre au projet royal; ils traitent de matières mixtes ou de choses dans lesquelles l'autorité publique est intéressée, la réglementation du droit d'asile, l'autorisation royale pour les ordinations, l'emploi des largesses royales faites aux églises, le droit de citer les évêques en justice, la fréquentation de la Cour par les religieux solliciteurs, les ordinations

d'esclaves, le châtiment ecclésiastique des prêtres criminels, l'appropriation des églises enlevées aux Goths et l'utilisation de leur clergé. Suivent d'autres canons, qui rentrent dans le cercle habituel des règlements conciliaires.

Par sa première partie, le recueil des canons d'Orléans représente le plus ancien des arrangements écrits ou concordats entre l'Église et le pouvoir souverain du pays de France. Le canon sur les ordinations surtout est remarquable : aucun séculier ne doit entrer dans le clergé sans l'autorisation du roi ou de son représentant ; exception toutefois est faite pour les fils ou descendants de clercs. Il n'est pas douteux que cette règle ait été appliquée ; nous avons encore le texte de la formule qui servait aux fonctionnaires mérovingiens pour délivrer ces autorisations. Il y a là, de toute évidence, une limitation apportée au choix de l'Église, et même aux vocations, une limitation coordonnée à la reconnaissance tacite d'une situation privilégiée. Il n'est rien dit expressément sur le choix des évêques ; mais les récits de Grégoire de Tours, les vies des saints et, en général, toutes les sources d'information relatives au temps de Clovis et de ses successeurs, ne laissent aucun doute sur l'usage qui s'établit alors de ne consacrer aucun évêque sans l'autorisation du roi.

Les Burgondes avaient aidé Clovis à se débarrasser des Wisigoths, sans toutefois que le partage des dépouilles leur eût rapporté beaucoup. Avec des voisins aussi entreprenants que les Francs, ils avaient tout à craindre. Cependant, tant que vécut Clovis, on les laissa en paix. Le roi Gondebaud gouvernait sagement lui aussi, il s'occupait de législation ; par ses soins, un code fut formé pour ses sujets burgondes (loi Gombette), un autre pour ses sujets romains. Au nombre de ses conseillers figurait le métropolitain de Vienne, Avit, lettré distingué, dont il nous reste des poésies, des lettres en style recherché, comme celles de Sidoine Apollinaire, et aussi des homélies. Avit, apparenté à l'empereur de ce nom et à l'illustre Sidoine, représentait avec dignité, dans le royaume des Burgondes, la tradition du régime disparu. Il connaissait le sénat et le clergé de Rome ; pendant que sévissait le schisme entre Symmaque et Laurent, il eut l'occasion d'intervenir et il le fit avec un très haut sentiment de l'importance et des titres du pontificat romain. Il s'intéressait aussi aux rapports du Saint-Siège avec l'Orient,

alors troublé par la querelle d'Acace. Sur ce point, cependant, il lui arrivait d'être mal renseigné. Dans un livre qu'il écrivit pour édifier le roi Gondebaud sur ces affaires lointaines, on le voit attribuer à Eutychès les erreurs de Nestorius, prendre parti pour la formule « Crucifié par nous » des monophysites et critiquer la conduite du patriarche orthodoxe Macedonius, à qui l'on n'avait pu la faire adopter.

En dehors de ces excursions malheureuses dans les broussailles de la théologie byzantine, Avit était pour le roi Gondebaud un conseiller aussi sagace que prudent. Il aurait bien voulu convertir son souverain, mais celui-ci, tout en demeurant dans les meilleures termes avec ses sujets catholiques et avec leurs évêques, tout en admettant que des membres de sa famille et son propre fils Sigismond abjurassent la confession de Rimini, ne se décida pas à y renoncer lui-même. Avit sentait très bien, non seulement comme évêque, mais aussi comme homme d'État, à quel point cette fidélité pouvait être compromettante pour l'avenir du royaume burgonde. Il avait salué d'un cri de joie la conversion de Clovis; la conquête de l'Aquitaine lui avait permis de mesurer l'avantage qui résultait, pour un souverain, de la communauté de foi entre lui et ses ressortissants romains : Goths de l'est et de l'ouest, Burgondes, Vandales, Suèves, ces peuples conquérants et dominants ne représentaient en somme que des bandes guerrières que la paix, l'enracinement en terre romaine, le contact de populations catholiques, devaient inévitablement assimiler à celles-ci. En s'assagissant, — et ils ne demandaient qu'à s'assagir, puisqu'on en était venu à leur rédiger des lois, — ils se conformaient de plus en plus au genre de vie des vaincus. Fallait-il, pour des questions subtiles et des formules auxquelles on comprenait si peu de chose, maintenir entre soi et les compatriotes que l'on s'était donnés, les barrières, que dis-je, les hostilités si âpres dont se hérissaient les formules religieuses? Au fond, il semble qu'en des cas comme celui de Gondebaud, ce qui faisait opposition à l'exhortation catholique, c'était plutôt la tradition familiale, l'attachement aux vieux usages et une certaine fierté nationale qui ne se résignait pas aisément à accepter la religion des vaincus.

Gondebaud mort (516), Avit eut la satisfaction de le voir remplacé par son fils Sigismond que, depuis quelque temps, il

avait gagné à la religion catholique. Les circonstances lui parurent favorables à la convocation d'une grande assemblée épiscopale, analogue à celles d'Agde et d'Orléans. Le Pape s'était plaint, et vivement, de ce que les conciles ne se réunissaient plus dans le royaume de Burgondie. Le métropolitain de Vienne s'entendit avec son collègue de Lyon, et chacun d'eux convoqua ses suffragants pour une assemblée qui devait se tenir vers le commencement de septembre 517, dans la localité d'Épaone. Nous avons encore les lettres de convocation. Pour l'archevêque de Lyon, le concile était surtout un tribunal devant lequel on pouvait porter les plaintes et les procès faits aux ecclésiastiques; son confrère de Vienne envisage plutôt l'œuvre législative qui devait en sortir. Nous n'avons aucun document de l'activité judiciaire du concile d'Épaone, mais il nous reste une quarantaine de canons promulgués par cette assemblée. Bien que le roi fût catholique, il n'est nullement question de lui, soit à propos de la convocation, soit à propos des délibérations. Un seul point de sujet mixte : les églises des ariens ne doivent pas être consacrées au culte catholique. Cette décision, contraire à celle du concile d'Orléans, est motivée par l'horreur que l'on a pour le culte célébré naguère dans ces édifices; elle pourrait bien s'inspirer, en outre, d'une prudence assez opportune en un temps où des retours d'opinion n'étaient pas impossibles.

Avit mourut peu de mois après ce concile, trop tôt pour son roi Sigismond, dont le caractère violent se fût bien trouvé d'un aussi sage modérateur. On le vit, à propos d'un mariage incestueux contracté par un de ses grands officiers, déchaîner un conflit scandaleux avec son épiscopat. Les coupables, Étienne et Palladia, ayant été excommuniés par leur évêque, le roi intervint pour les défendre, et le conflit prit une telle tournure que les évêques, faisant cause commune, annoncèrent l'intention, si le roi ne cédait pas, de se retirer dans les monastères. Cette menace de grève épiscopale obtint son effet; le roi céda : Étienne et Palladia acceptèrent la pénitence publique.

Comme tant de rois barbares, Sigismond était un impulsif; il commençait par faire des sottises énormes; après quoi, il se repentait et demandait grâce. Pour les beaux yeux d'une marâtre, il fit assassiner son fils Sigéric, puis s'en alla au monastère de Saint-Maurice se livrer aux exercices de la pénitence. Mais il n'échappa point à la vengeance céleste; l'année

d'après le crime (523), la guerre éclata entre Francs et Burgondes. Sigismond, tombé aux mains de Clodomir, l'un des fils de Clovis, fut exécuté avec sa femme et ses enfants. Les moines d'Agaune, qui avaient eu beaucoup à se louer de lui, dirigèrent vers son tombeau la vénération des fidèles.

L'État burgonde aurait dû périr dans cette aventure; toutefois, grâce à l'appui du grand roi d'Italie, les Francs purent être renvoyés chez eux et le dernier fils de Gondebaud, Godomar, parvint à se rétablir, pas pour longtemps. Dix ans plus tard (534), les Francs reparurent. Théodoric n'était plus de ce monde; ce fut la fin. Les vainqueurs se partagèrent le royaume conquis. En 536, le roi ostrogoth Vitigès remit aux Francs ses possessions transalpines. Depuis lors, toute la Gaule appartint aux fils de Clovis, sauf la Septimanie (bas Languedoc), que les Wisigoths d'Espagne conservèrent jusqu'au temps de Pépin le Bref.

II

Arles était toujours, dans la Gaule du sud-est, le principal centre politique et religieux. Elle aussi, comme Vienne, sa vieille rivale, possédait un évêque des plus recommandables. A la mort d'Éone, pâle et maladif successeur de Léonce, les Arlésiens avaient élu un religieux encore jeune, venu de Lérins où il s'était signalé par une grande austérité et une remarquable énergie. Sa famille était de Chalon-sur-Saône, en pays burgonde, et cette circonstance lui valut, en ce temps de conflits politiques, des ennuis assez graves. On ne tarda pas à le décrier auprès du roi Alaric II, qui l'exila à Bordeaux, mais se convainquit bientôt que le saint homme d'Arles était trop occupé des choses du ciel pour se mêler aux querelles des rois de la terre. Peu après, nous trouvons Césaire au concile d'Agde, dont la présidence lui fut attribuée, sans doute par ordre du roi. C'est lui, en tout cas, qui fut l'âme de cette assemblée; ce sont ses conceptions disciplinaires que l'on y consacra. Peu auparavant, semble-t-il, il les avait traduites dans un petit code intitulé *Statuta Ecclesiae antiqua*, dont le concile s'inspira largement. Césaire était en passe de devenir, pour toutes les églises du royaume wisigoth, en Gaule, un directeur et un réformateur.

La guerre de Clovis dérangea ces perspectives et lui valut, à lui et à ses fidèles, les plus graves tribulations. Assiégée par les Francs et les Burgondes, Arles résista assez longtemps pour donner aux généraux ostrogoths le temps d'accourir à sa défense. Ils firent lever le siège ; le pays, jusqu'à la Durance, passa sous l'autorité du roi de Ravenne. Dans ces vicissitudes politiques, les Goths avaient la manie de s'en prendre à l'évêque, toujours censé travailler pour les Burgondes, dont, je pense, il se souciait assez peu. Pendant le siège, il faillit être victime de dénonciations intéressées. La paix rétablie, de nouvelles dénonciations se produisirent. Il fut arrêté et conduit sous escorte jusqu'à Ravenne. Le roi Théodoric n'eut aucune peine à reconnaître son innocence. Ce voyage, que les ennemis de l'évêque voyaient déjà aboutir à une sentence d'exil, ne tarda pas à prendre des allures de triomphe. Comblé de présents par le roi et sa cour, il les employa aussitôt à racheter les milliers de prisonniers que les Ostrogoths avaient ramenés de Gaule. Ravenne s'édifia de ses vertus et de ses miracles. Avant de rentrer dans son pays, il voulut visiter Rome où ses succès de Ravenne l'avaient mis en grande réputation. Il vit le pape Symmaque, lui soumit diverses questions de discipline et en obtint, avec des solutions précises, la confirmation de ses droits de métropolitain dans la circonscription définie par le pape Léon. Symmaque lui accorda aussi le pallium romain et permit à ses diacres de revêtir la dalmatique, comme leurs collègues de Rome. C'était la première fois que le pallium romain était concédé en dehors de l'Italie. L'année suivante, une autre lettre pontificale lui conféra les pouvoirs de vicaire du Saint-Siège, tant en Gaule qu'en Espagne.

A prendre au pied de la lettre ces désignations géographiques, l'évêque d'Arles eût acquis, comme vicaire du Pape, un ressort très étendu. Dans la pensée de Symmaque, il ne s'agissait sans doute que de la Provence soumise au roi de Ravenne ainsi que de la Narbonnaise première et de l'Espagne, dans les limites où Théodoric y était reconnu comme tuteur du jeune roi des Wisigoths. Du reste, on ne voit pas que Césaire ait jamais fait usage de ces pouvoirs extraordinaires. Il se contenta toujours de sa juridiction métropolitaine. Encore dut-il souffrir que celle-ci s'arrêtât à la frontière burgonde, c'est-à-dire, pour le moment, à la Durance ; au delà, on entrait dans

le domaine d'Avit, lequel, on le voit par le concile d'Épaone, entendait que le ressort métropolitain de Vienne coïncidât, vers le sud, avec le territoire soumis au roi des Burgondes. Césaire eut la sagesse de ne pas soulever de conflit.

En 523, ce territoire subit une forte diminution ; Théodoric, qui avait prêté main forte aux Burgondes contre une invasion franque, se rémunéra en prenant les cités comprises entre la Durance et l'Isère. Ces cités retombèrent naturellement sous l'autorité du métropolitain d'Arles. Césaire, dans son ressort agrandi, convoqua beaucoup de conciles, à Arles (524), Carpentras (527), Orange (529), Vaison (529), Marseille (533). Le concile d'Orange eut une importance particulière : on y régla définitivement les questions doctrinales relatives à la grâce.

Les controverses sur ces questions, très vives au ve siècle, avaient fini par s'apaiser. Cependant quelques étincelles couvaient sous la cendre. Vers l'année 520, le livre de Fauste sur « la grâce de Dieu et le libre arbitre », jeté inopinément dans la querelle des moines scythes contre les légats d'Hormisdas, attira l'attention du Pape, qui, sans l'apprécier autrement, déclara à ceux qui le consultaient que cet écrit n'engageait nullement la doctrine de l'Église. L'évêque africain, Fulgence de Ruspe, augustinien déterminé, en prit connaissance et lui consacra une réfutation en sept livres. Les discussions recommencèrent en Afrique et en Gaule. Dans ce dernier pays, les idées augustiniennes avaient gagné beaucoup de terrain. Césaire, quoique lérinien, en était profondément imbu et son entourage pensait comme lui. Toutefois, nombre d'évêques résistaient encore, notamment dans le ressort de Vienne. A Rome, on avait, depuis une soixantaine d'années, dressé, sans le promulguer officiellement, un formulaire qui, pratiquement, servait de norme. Le pape Hormisdas y renvoyait les gens qui voulaient savoir à quoi s'en tenir ; il les renvoyait aussi à saint Augustin, et surtout aux *Livres*, à Hilaire et à Prosper, ceux peut-être où la doctrine du maître d'Hippone est exposée avec le moins de ménagement. Les indications toutefois manquaient un peu de précision. Il devenait indispensable que l'on sût à quoi s'en tenir sur l'enseignement authentique de l'Église.

C'est dans cet état des esprits que se tint le concile d'Orange. La Provence était alors administrée, au nom du roi Théodoric, par le patrice Libère, « préfet du prétoire des

Gaules ». Ce haut fonctionnaire avait fait construire une basilique à Orange; à la dédicace, il invita le métropolitain et ses suffragants. Il vint en tout quatorze évêques. Césaire avait reçu de Rome une série d'articles, choisis dans le *Liber Sententiarum* de Prosper, lequel est un recueil de textes de saint Augustin. Il lui avait été demandé de s'en servir pour mettre les choses au point. L'archevêque profita de cette réunion épiscopale pour faire signer le formulaire. Il le présenta à ses collègues, encadré entre une suite de huit canons rédigés par lui et une profession de foi. Dans ces textes, ce qui est exprimé, c'est la doctrine de la nécessité de la grâce pour toutes les bonnes actions, même pour le premier mouvement de la conversion, et la subordination du libre arbitre, vicié par le péché originel, à l'action de la grâce. On n'entre pas dans la question de la prédestination, si ce n'est pour dire que l'idée de la prédestination au mal est une idée détestable.

Après les évêques, le patrice Libère et sept autres fonctionnaires apposèrent leur signature à ce document. Ceci est un signe de l'intérêt que, même dans le monde laïque, on portait à ces questions.

La manifestation d'Orange, malgré ou peut-être à cause de cet appui officiel, déplut à l'épiscopat du royaume burgonde. Il n'était pas difficile de se la représenter comme un coup porté à la tradition des maîtres de Lérins et de Marseille. Fauste de Riez n'avait pas été nommé, mais il était frappé, et avec lui, Vincent de Lérins, Cassien, toutes les notabilités de la théologie provençale. Un concile des évêques d'« au delà de l'Isère » se réunit à Valence, annonçant l'intention de demander des comptes au métropolitain d'Arles. Césaire, empêché par la maladie, ne put se rendre à la convocation, mais il envoya une députation d'évêques et de prêtres. L'évêque de Toulon, Cyprien, son disciple fidèle et son futur biographe, porta la parole à sa place et fit entendre raison à ses confrères de Burgondie. Avit n'était plus à leur tête depuis une dizaine d'années; ils étaient présidés par son successeur Julien.

Pour couper court à toute opposition, Césaire crut devoir envoyer le concile d'Orange au pape Félix IV et solliciter de sa part une approbation formelle. Félix IV mourait sur ces entrefaites ; ce fut Boniface II, son successeur, qui donna l'approbation demandée. L'opposition, ou ce qui en restait, s'était

exprimée dans une lettre (perdue), où le Pape trouva des « inepties » pélagiennes. Césaire fut chargé de donner à qui de droit les explications opportunes. Ainsi fut terminé un conflit doctrinal qui, depuis cent ans, avait souvent agité les moines de Provence et les disciples de saint Augustin. Aucun nom ne fut prononcé, aucun souvenir ne fut répudié. Ce qu'il y avait d'indiscret dans les thèses provençales fut écarté sans ambages; on évita de marquer ce en quoi on ne s'empressait pas à la suite du saint d'Hippone. La grâce prévenante, répudiée par Cassien et Fauste de Riez, fut acceptée et proclamée; on ne parla pas de la grâce irrésistible, ni de la prédestination au salut, ni de la question de savoir si Dieu veut ou ne veut pas le salut de tous les hommes.

C'est bien par extraordinaire que Césaire était intervenu en ces questions. Homme pratique avant tout, son affaire à lui, c'était le soin de son troupeau, la formation de son clergé, la propagation, dans les églises soumises à son autorité métropolitaine, des bonnes règles de la vie chrétienne et du bon gouvernement ecclésiastique. J'ai déjà parlé de ses conciles. Dans sa littérature, si ce terme est vraiment de mise pour un homme si détaché de toute prétention littéraire, la première place est occupée par ses homélies. Car il prêchait sans cesse, à la ville et à la campagne, dans ses incessantes tournées pastorales; il prêchait simplement, en un langage naturel et digne. Prêcher, c'était son devoir d'évêque, mais il entendait que les prêtres aussi s'acquittassent de ce ministère. L'usage, il est vrai, était contraire, surtout l'usage romain. Mais Césaire se crut en droit de le corriger. Comme, du reste, ce que l'on redoutait dans la prédication presbytérale, c'était le défaut d'expérience des orateurs, Césaire résolut cette objection en formant des recueils de sermons dans lesquels, avec ses propres homélies, celles de saint Augustin avaient une large place. Si le prêtre était incapable ou empêché, il pouvait toujours lire ou faire lire une homélie de ce recueil. Le bon ordre du culte le préoccupait grandement. Tous ses conciles, depuis celui d'Agde, en témoignent. Ce n'est pas seulement le bon ordre qu'il voulait, c'était l'uniformité.

Un évêque aussi zélé, qui s'était formé dans les disciplines monacales, ne pouvait manquer de s'intéresser aux monastères. Nous avons de lui une règle pour les monastères

d'hommes; elle reproduit sans doute, avec quelques adaptations ou compléments, l'usage de Lérins. Un de ses premiers soins, quand il fut devenu évêque, fut de fonder à Arles un monastère de femmes, dont il donna la direction à sa sœur Casarie, puis, après la mort de celle-ci, à sa nièce Césarie. Grande était sa paternelle sollicitude pour ce groupe choisi. Le premier domicile de ces saintes filles était suburbain ; il fut dévasté lors du siège de 508. L'orage passé, Césaire transporta sa fondation en ville, non loin de l'église cathédrale de saint Étienne. Pour lui procurer de quoi vivre, il s'était cru autorisé à aliéner quelques terres de son église, se mettant ainsi en contradiction avec la défense absolue d'aliéner les immeubles ecclésiastiques, qui prévalait en ce moment à Rome. Cette circonstance lui valut de grands ennuis. Pour cette chère communauté, il dressa un petit code de règles, plusieurs fois retouchées par lui. Plus encore que la règle des couvents d'hommes, celle des religieuses arlésiennes se répandit en Gaule. Peu de temps après saint Césaire, sainte Radegonde l'introduisit dans ses monastères de Poitiers.

Il faut attacher une grande importance à cette réglementation de la vie des religieux. A ceux-ci et à leurs groupements, un grand rôle était réservé dans les siècles qui allaient suivre, siècles de luttes entre l'esprit et la force brutale. Appelés à être, au milieu de la barbarie triomphante, les représentants les plus en vue de la discipline chrétienne, il convenait qu'ils se disciplinassent et n'égarassent pas, dans l'éparpillement, la force qu'ils tenaient de leur élan originaire. Jusqu'à Césaire, les communautés les mieux réglées, celles de Vienne, du Jura, de Lérins, n'avaient vécu que sur des coutumes, sans législation écrite. En dehors d'elles, nombreuses étaient les fondations peu solides, éphémères, qui ne survivaient guère à la première ferveur ; nombreux aussi les moines indisciplinés, rebelles à la vie réglée et à l'obéissance, plus propres, par leurs extravagances et leurs désordres même, à discréditer leur profession qu'à la recommander. A tout ce monde, Césaire inculque avec vigueur la stabilité, la clôture, la pauvreté, la vie commune.

Le saint évêque mourut le 27 août 542. En 534, le royaume burgonde ayant été supprimé, il avait vu les Francs s'étendre jusqu'à sa province métropolitaine. C'est Childebert qui régnait de ce côté. Le ressort d'Arles s'agrandit encore deux ans plus

tard, quand Vitigès céda aux Francs ses possessions transalpines; alors son domaine comprit toutes les cités entre le Rhône, les Alpes et la mer.

III

Dans l'étendue qu'il atteignit par ses arrangements avec Vitigès, l'Empire franc, abstraction faite des partages de famille entre les rois mérovingiens, comprenait un espace immense. Les Pyrénées et la Méditerranée (sauf l'enclave de la Septimanie) formaient sa frontière au sud; l'Océan à l'ouest; au nord, il n'était séparé de la mer que par les pays frisons et saxons; à l'est, il s'était rattaché tous les cantons germaniques de Hesse, de Franconie, de Thuringe, d'Alémanie, de Bavière, jusqu'à la limite des régions occupées par les tribus slaves, masse incohérente encore et dépourvue d'organisation politique. Il s'en faut bien que sur ce vaste domaine vécût une population homogène. A l'est, surtout au delà du Rhin, l'élément germanique, à peine touché par quelques influences romaines, se maintenait dans sa barbarie traditionnelle. Tout ou presque tout était à faire pour amener ces populations aux façons de vivre, de croire et de concevoir auxquelles l'Empire avait habitué la Gaule. Le centre de rayonnement était la cour des rois austrasiens, établie d'abord à Reims, puis à Metz. La frontière occidentale de leur État variait suivant les vicissitudes des guerres et des partages; mais ils avaient, en Aquitaine et en Provence, des annexes qui, par le Poitou, les faisaient riverains de l'Atlantique, en même temps que, par l'Auvergne et Uzès, ils étaient reliés au grand port de Marseille. Grâce à ces appendices, un peu de civilisation romaine circulait encore en Austrasie et luttait faiblement contre l'énorme poussée de la barbarie germanique. Il fallut du temps pour que la lumière venue d'Occident eût raison de ces ténèbres.

L'Occident, c'était l'ancienne Gaule romaine. Sauf dans les régions septentrionales, les invasions et l'établissement des barbares n'avaient pas fait de ruines irréparables. A la place de l'Empire et de ses hauts fonctionnaires, les rois francs présidaient un gouvernement. Il n'y avait plus de provinces ni de diocèses administratifs, ni de « conciles » des cités, mais les cités elles-mêmes subsistaient, avec leurs territoires délimités

comme par le passé : il était rare qu'elles fussent démembrées dans ces partages. De leurs curies municipales, il ne restait guère que des bureaux d'enregistrement ; l'autorité y était aux mains d'un comte, représentant du roi, et de l'évêque, représentant de l'Église. Sauf certaines régions du Midi où la civilisation romaine avait des racines plus profondes, c'est l'évêque et son clergé qui maintenaient des mœurs antiques ce qui pouvait en être sauvé, et le défendaient tant bien que mal contre les progrès de la rusticité et de la barbarie. La « rusticité » avait toujours été très forte en Gaule, grâce à l'habitude des gens riches de vivre sur leurs terres en chasseurs et en agriculteurs. Recrutée maintenant dans une large mesure parmi les barbares établis, cette catégorie de propriétaires laissait de plus en plus déchoir les traditions de l'antique urbanité. Les villes, devenues très petites, serrées qu'elles étaient dans les enceintes élevées au moment des premières invasions, ne contenaient guère que des artisans, des employés, des marchands ; le clergé y formait une sorte d'aristocratie. C'était peu. Les études se réduisaient à près de rien, la langue dépérissait, la ville parlait comme la campagne, c'est-à-dire mal. Avit est le dernier évêque qui ait écrit en bonne langue, en trop bonne langue même, car son afféterie le rend obscur.

En Italie, la décadence avait été moins rapide. Un clerc de ce pays, Venantius Fortunatus, que les circonstances avaient amené à la cour d'Austrasie, y composa beaucoup de poésies en l'honneur des souverains francs et des évêques les plus en vue. En même temps, il écrivait en prose la vie des saints auxquels on s'intéressait dans son entourage et dans celui de la reine Radegonde. Celle-ci, élevée à la cour de Thuringe, puis, après le désastre de ce royaume, mariée au vainqueur, Clotaire fils de Clovis, se retira du monde et fonda à Poitiers le fameux monastère de Sainte-Croix, sous la règle de saint Césaire. Singulière destinée que celle de cette grande dame, transplantée de la plus lointaine Germanie dans les régions occidentales de la Gaule pour y protéger, en la personne d'un clerc italien, les dernières inspirations de la muse latine, en même temps que, sous la direction morale d'un évêque de Provence, elle y cultivait les fleurs austères de l'ascétisme chrétien. L'évêque de Tours, Grégoire, contemporain de Fortunat, avait lu Virgile, quelques pages de Salluste, Prudence, Sulpice

Sévère, Sidoine Apollinaire ; mais, aussi désireux d'être compris de ses lecteurs que Césaire l'était de se tenir à la portée de ses auditeurs, écrivant pour un public plus large que les cercles où brillait Fortunat, il ne cultiva guère le style, ni la grammaire. Vers le même temps, le pape saint Grégoire subissait à Rome les mêmes nécessités et renonçait, lui aussi, au style recherché ; mais son latin, tout incorrect qu'il soit, est encore bien loin de la rusticité qui se manifeste dans les écrits de l'évêque de Tours.

Avec la rusticité, la barbarie. Sans doute, ces peuples vainqueurs avaient accepté la loi chrétienne, mais il s'en faut que, dans les piscines baptismales abordées sans préparation, ils eussent laissé leur brutalité native. A la moindre contradiction, on la voyait reparaître. Il n'était pas facile de les plier aux lois de l'Église, surtout à celles du mariage, ni de leur faire respecter le droit d'asile, ni de se défendre contre leur cupidité, spécialement excitée par le patrimoine ecclésiastique. Celui-ci, depuis la prohibition absolue de l'aliénation des immeubles, ne pouvait plus être diminué, au moins dans des conditions régulières, et la force des choses voulait qu'il ne cessât de s'augmenter. Le sort des évêques, administrateurs et bénéficiaires de patrimoines considérables, était fort envié. A la mort de chacun d'eux, tout un jeu d'intrigues se formait autour de la place à prendre.

Au milieu de ces convoitises effrénées, quelle pouvait être la résistance du vieil usage, d'après lequel la vacance devait être pourvue par les suffrages du clergé local et du peuple? En fait, c'était le roi qui nommait. On le voit, et par les récits de Grégoire de Tours et par l'insistance discrète, mais continuelle avec laquelle les conciles défendaient ce point de discipline. Le roi choisissait entre les diverses candidatures sorties des influences locales, et l'on devait s'estimer heureux quand son son choix était exempt de simonie. Souvent, il donnait l'évêché comme une récompense ou une situation de retraite à quelque fonctionnaire bien en cour. De tout cela, il sortait un personnel très mêlé. Grégoire de Tours, qui est la sincérité même, le décrit sans aucun parti pris d'indulgence ou de sévérité. A côté d'honnêtes gens comme lui, — et je crois que de son temps encore ils étaient nombreux, — que de tristes personnages, ignorants, avares, cruels! Ainsi, ce Cautinus, évêque d'Au-

vergne, que Grégoire avait vu de près, buveur crapuleux qui, les soirs de festin, rentrait chez lui sur les épaules de quatre serviteurs, et que ses libations finirent par rendre épileptique. Ce lamentable prélat convoitait une propriété donnée par la défunte reine Clotilde à un prêtre, Anastase. Celui-ci se défendait comme il pouvait et refusait de se dessaisir de ses titres. L'évêque le fit enfermer dans un souterrain qui servait à la sépulture. On ouvrit un sarcophage où se trouvait un cadavre en putréfaction, on y inséra le malheureux et l'on ramena sur lui l'énorme couvercle. Pour plus de précaution, des gardes furent mis à l'entrée de la crypte. Suffoqué par l'odeur, le malheureux Anastase tâtait de tous côtés les parois de sa prison ; il finit par mettre la main sur un morceau de bois resté engagé entre le sarcophage et son couvercle ; en le faisant jouer avec précaution, il déplaça un peu la lourde pierre ; puis, après bien des efforts, il réussit à passer la tête et, enfin, à se dégager tout à fait. Comme la crypte avait deux issues, il put échapper aux gardes et s'enfuit avec ses papiers. Tant il chevaucha qu'il arriva à la cour du roi Clotaire où le récit de son aventure souleva de grandes indignations. Jamais Néron, jamais Hérode n'en avaient fait autant. Mais l'évêque survint. On aurait dû déposer ce prélat indigne à qui, comme dit Grégoire, *nihil sancti, nihil pensi fuit*. On se contenta de ne pas lui livrer l'objet du litige, la propriété d'Anastase. Celui-ci en jouit de longues années, pendant que Cautinus continuait à vivre dans son évêché.

Bien ou mal recruté, l'épiscopat de la Gaule franque était au fond, comme celui d'Orient, très loyaliste ; sa fidélité était à l'abri de la tentation. A qui pouvait-il venir en tête de faire, contre la race de Clovis, les affaires des rois ariens d'Espagne et d'Italie, ou de reporter sur le pauvre et lointain Empire d'Orient le peu de sympathies qu'avait pu laisser celui d'Occident ? Comme en Orient, les évêques francs marchaient avec leurs souverains la main dans la main. Quand ils n'étaient pas en veine de brutalité, les rois se montraient généreux, bienveillants, respectueux. De leur côté, les évêques ne se ménageaient pas à leur service. L'entente, toutefois, n'allait pas aussi loin qu'en Orient : les rois francs ne se mêlaient ni du dogme, ni de la législation ecclésiastique, sauf quand celle-ci les gênait, auquel cas, ou bien ils n'en tenaient pas compte, ou

bien ils lui refusaient la sanction de l'État. On n'a d'eux aucun document analogue à certains édits et à certaines novelles de Justinien. Ne légiférant pas eux-mêmes, ils laissaient volontiers leurs évêques rafraîchir les vieilles lois canoniques, et, au besoin, en édicter de nouvelles. A cet effet, ils s'assemblaient en conciles nationaux, que le roi convoquait ou autorisait, mais qu'il s'abstenait de diriger. Nul ne mettait en doute son droit d'intervenir dans les nominations des évêques, dans les ordinations des clercs, dans la convocation des conciles : on cherchait seulement à prévenir ou à limiter les excès d'ingérence.

L'épiscopat franc participait au morcellement du royaume. Le seul chef avec lequel il eût à compter, le roi des Francs, était le plus souvent divisé en trois ou quatre personnes, entre lesquelles se répartissaient les obéissances. Cette circonstance était peu favorable à la naissance d'une organisation d'ensemble qui eût groupé tout ce personnel épiscopal en un corps ou concile unique, et abouti à la reconnaissance d'un chef déterminé. Ceci se vit en Espagne, grâce à des circonstances toutes différentes. En Gaule, il y avait les évêques du royaume de Childebert et ceux du royaume de Théodebert, ceux de Gontran et ceux de Chilpéric. Vers la fin du VIe siècle, comme le royaume de Gontran était devenu très considérable, il se produisit une tentative de concentration autour de la métropole de Lyon, la principale de ce royaume. Au grand concile de Mâcon, en 585, où plus de soixante sièges épiscopaux furent représentés, le président Priscus, métropolitain de Lyon, se qualifie de patriarche et fait décider que le concile national se réunira périodiquement, tous les trois ans, au lieu que déterminera, d'accord avec le roi, l'évêque de Lyon. On n'était pas loin de la primatie nationale, telle qu'elle s'établit à Tolède ; mais Gontran n'était pas seul maître en Gaule et, de la tentative de Priscus, il ne sortit rien de pratique. Toutefois, au VIIe siècle, les évêques de Lyon jouissaient d'une qualification spéciale. C'est toujours eux qui président les grands conciles nationaux ; ils figurent les premiers dans les signatures de privilèges épiscopaux, et c'est à eux, que, par deux fois, les évêques de Cantorbéry viennent demander l'ordination.

Nul ne paraît avoir songé à tirer parti, pour un groupement de l'épiscopat, des privilèges de vicaire, accordés par le Pape

aux évêques d'Arles. Aux conciles nationaux du VIe siècle, le métropolitain d'Arles ne présida, à notre connaissance, que deux fois : en 552, au concile de Paris, et en 584, au concile de Valence ; or, en 552, il n'avait pas encore reçu ses pouvoirs de vicaire, et en 584, il avait au moins vingt ans d'épiscopat de plus que les deux autres métropolitains présents, ceux de Lyon et de Vienne, et passait ainsi avant eux par simple droit d'ancienneté, sans avoir besoin de se réclamer du vicariat.

Avec le Saint-Siège lui-même, les relations continuaient d'être bonnes, mais peu fréquentes. Saint Avit, très connu à Rome, bien qu'on ne voie pas qu'il y soit jamais allé, s'intéressait aux crises intérieures et aux préoccupations extérieures de l'Église apostolique. Avec saint Césaire d'Arles et ses successeurs, vicaires du Saint-Siège et voisins de l'Italie, les rapports furent un peu plus fréquents. Toutefois, quand la frontière franque fut portée jusqu'aux Alpes et que les Lombards se furent installés en Italie, les communications devinrent plus difficiles. Lombards et Francs furent quelquefois en querelle, toujours en défiance. On ne cite guère d'évêques francs qui aient fait, au VIe siècle, le voyage de Rome. Les seuls dont on ait connaissance, après saint Césaire, ce sont deux jeunes prélats, l'un d'Embrun, l'autre de Gap, Salonius et Sagittarius, qui, déposés par un concile pour divers méfaits, demandèrent au roi Gontran l'autorisation d'aller à Rome porter leur cause devant le pape Jean III. Gontran les envoya à Rome avec des lettres. En l'absence de tout contradicteur, ils exposèrent leur affaire, et le Pape les renvoya absous : le Roi leur fit aussitôt rendre leurs évêchés. Mais la suite des événements ne justifia pas l'indulgence pontificale. Les deux évêques recommencèrent à se mal conduire, si bien qu'un autre concile se décida à les remplacer ; après quoi, ils se lancèrent dans les aventures. Sagittarius prit part à la rébellion de Gondovald ; il y périt de male mort.

C'est, pour le dire en passant, le seul cas d'appel au Pape, que nous présente la période mérovingienne. Il faut en rapprocher ce fait que le roi Childebert ayant eu l'idée de démembrer le diocèse de Sens, en créant un évêché à Melun, l'évêque de Sens, Léon, protesta que si l'on donnait suite à ce projet, il tiendrait pour excommuniés tant le nouvel évêque que ses consécrateurs, jusqu'à sentence contraire du Pape ou du concile

(national). Les clercs qui allaient à Rome y allaient surtout comme pèlerins, pour vénérer les sanctuaires et en rapporter des reliques.

Ceci soit dit en général. Mais il y avait des moments où les circonstances imposaient des rapports plus étroits. Vers le milieu du VIe siècle, l'affaire des Trois-Chapitres donna lieu à quelques correspondances. Cette affaire se rattachait aux conflits sur la doctrine de saint Cyrille et les définitions du concile de Chalcédoine, qui, depuis un siècle, n'avaient cessé de troubler la paix de l'Église orientale. L'épiscopat de l'ancienne Gaule ne s'était guère mêlé à ces questions; il n'avait avec l'Orient byzantin que des relations fort rares. Le pèlerinage des Saints Lieux de Palestine, quelques ambassades envoyées à Constantinople par les rois burgondes ou francs, ont pu conduire en Orient de rares sujets de ces princes. Plus nombreux étaient les orientaux, les Syriens surtout, que le commerce attirait en Gaule. Le roi Gontran fut salué un jour, à son entrée à Orléans, par un groupe de Syriens; un marchand syrien, Eusèbe, réussit, moyennant finance, à se faire donner l'évêché de Paris où il installa tout un personnel de clercs recruté parmi ses compatriotes. Ces Syriens n'étaient pas tous orthodoxes; ils apportaient en Gaule les idées et les rancunes du parti monophysite. C'est eux qui avaient si étrangement renseigné saint Avit sur les querelles religieuses de Constantinople; l'un d'eux, un certain Lactance, qui se disait prêtre, fit accroire à saint Nizier, évêque de Trèves, que Justinien professait l'hérésie « de Nestorius et d'Eutychès, selon laquelle Jésus-Christ n'aurait été qu'un pur homme ». Nizier écrivit en conséquence à l'empereur byzantin une lettre très pressante où il l'engage à abandonner de telles erreurs et à ne plus persécuter les saints moines (*patres*). Ce document, s'il parvint à la cour byzantine, dut y donner une assez pauvre idée de la théologie franque.

Ainsi renseigné sur les querelles dogmatiques d'Orient, l'épiscopat franc avait bien raison de s'en rapporter à la sagesse du Siège apostolique. C'est ce qu'il fit au concile d'Orléans, en 549, en un moment où les Trois-Chapitres faisaient rumeur; le pape Vigile était, à Constantinople, en conflit avec l'Empereur. On ne savait que penser. Le concile se borna, pour le moment, à renouveler l'anathème déjà porté par le Saint-Siège contre

les sectes d'Eutychès et de Nestorius. Déjà l'évêque d'Arles, Aurélien, avait envoyé à Constantinople un messager avec mission de s'informer. Quelques années plus tard, en 552, les ambassadeurs francs, se rendant à Constantinople, rencontrèrent des « clercs » de l'Italie du nord, plus spécialement de Milan, qui les mirent au courant des conflits où se débattaient le pape Vigile et le métropolitain de Milan Dacius. En ce temps-là, les Francs d'Austrasie, profitant de la guerre entre Goths et Byzantins, avaient pris pied dans l'Italie du nord, du côté de la Vénétie. Tandis que le royaume de Childebert avait, dans l'évêché d'Arles et dans le commerce de Marseille, une porte ouverte sur l'Orient, celui d'Austrasie communiquait du côté d'Aquilée et de la Vénétie avec les pays soumis à Justinien.

Par ces diverses voies s'établit en France un courant d'opinion favorable, non à la politique impériale, mais à l'opposition qu'elle s'était suscitée en soulevant maladroitement l'affaire des Trois Chapitres. Quand le pape Vigile se fut rallié, bien malgré lui, au concile de 553, l'opinion, en France, ne le suivit pas dans son évolution. Son successeur Pélage s'en aperçut bientôt, car il dut s'engager dans une longue correspondance avec le roi Childebert et l'évêque d'Arles, Sapaudus; il lui fallut multiplier les protestations et les explications pour obtenir qu'on se tranquillisât. Il paraît d'ailleurs y avoir réussi; les rapports, sauf les demandes d'explications, semblent avoir été, sous ce pontificat, ce qu'ils étaient avant, ce qu'ils furent après. Les lettres de Grégoire le Grand reflètent cette situation et nous ouvrent quelque jour sur les rapports des églises franques avec le Saint-Siège.

C'est avec la Provence qu'ils étaient le plus fréquents. Plus rapprochés de Rome, ces pays communiquaient ainsi avec elle, par terre et par mer. L'Église romaine y avait pris pied par l'institution du vicariat, qui, malgré son peu d'importance dans la direction de l'épiscopat franc, comportait cependant quelques relations épistolaires et autres. Il y avait aussi le patrimoine : le Saint-Siège possédait de ce côté quelques propriétés dont la gestion entraînait des rapports avec les notables du pays. Le patrice Placide, père de l'archevêque Sapaudus, avait géré ce petit domaine; après lui on voit d'autres patrices, Dynamius, Aregius, rendre le même service aux papes successeurs de Pélage; même les évêques d'Arles

Licerius par exemple, s'en occupaient quelquefois. Mais ils avaient une tendance à prolonger dans cette direction leurs pouvoirs de vicaires pontificaux et à retenir pour leurs églises des revenus qui devaient aller à Rome. Saint Grégoire s'en plaint quelquefois, et l'on voit que l'administration des patrices lui agrée mieux que celle des évêques. Il finit par arranger les choses en nommant un recteur romain, le prêtre Candide, dont il est souvent question dans sa correspondance.

A la différence des recteurs italiens, le recteur de Provence n'avait aucune compétence religieuse. Dans l'Église byzantine, les recteurs de patrimoine surveillaient le clergé, même et surtout les évêques; ils avaient le droit de requérir la force publique et il n'était pas rare de les voir s'en servir pour contraindre des prélats récalcitrants et, au besoin, les expédier à Rome. Mais ce qui était possible en territoire byzantin ne l'était pas en pays franc. Les lois impériales, sur lesquelles se fondait ce procédé de coercition, n'avaient pas été admises dans la *Lex romana Wisigothorum*; cette exclusion se rattachait à tout un ensemble de rapports créés par la disparition de l'Empire. Les royaumes francs n'étaient pas en mauvais termes avec les souverains de Constantinople; ceux-ci persistèrent longtemps à se représenter les barbares transalpins comme des alliés possibles contre les envahisseurs de l'Italie, Goths et Lombards. Toutefois, dans les rapports ordinaires, les Francs se montraient fort soupçonneux. Les guerres de reconquête entreprises par Justinien en Afrique, en Italie et jusqu'en Espagne, donnaient à penser; l'aventure de Gondovald parut avoir des attenances byzantines. En somme, on se gardait du côté des Alpes. La vénération que l'on professait pour le Saint-Siège n'empêchait pas de voir que le Pape était un ressortissant de l'Empire, et même l'un de ses principaux représentants en Italie. Les rois francs se réservaient de permettre ou d'interdire le voyage de Rome.

Saint Grégoire, qui était la prudence même, s'accommodait aux circonstances. Il tirait parti de ses relations arlésiennes pour protester contre les abus qui parvenaient à sa connaissance; la mission anglaise entraîna des allées et venues de messages et des rapports suivis tant avec la cour de Brunehaut qu'avec les évêques de ses deux royaumes. Grégoire sut en profiter. C'est ainsi qu'on le voit réprimander les évêques d'Arles

et de Marseille, Virgile et Théodore, qui baptisaient les Juifs de force; l'évêque Serenus, successeur de Théodore, qui, sous prétexte qu'on ne doit pas « adorer » les images, brisait celles qui décoraient ses églises, et privait ainsi le peuple d'un moyen d'instruction religieuse; Didier, évêque de Vienne, qui mettait obstacle à certaines vocations monastiques et passait son temps à enseigner la grammaire.

Mais il y avait des abus plus graves et contre lesquels les admonestations pontificales se trouvaient insuffisantes. Le choix des évêques, tombé de fait entre les mains du Roi et de ses conseillers, donnait lieu depuis longtemps aux critiques de tout ce qu'il y avait de sérieux dans l'épiscopat franc. Les conciles revenaient sans cesse sur ce point, sans réussir à obtenir autre chose que des promesses. Grégoire entreprit de venir en aide aux bonnes volontés locales, s'ingénia à persuader la cour de la nécessité d'une réforme, et, pour l'accomplir, de l'efficacité d'un grand concile national. Pour cette fin, il mit en œuvre la bonne volonté spéciale de l'évêque d'Autun, Syagrius, favori de Brunehaut et, comme tel, d'une influence bien supérieure à celle des métropolitains. Syagrius avait grandement aidé la mission envoyée par le Pape en Angleterre. Grégoire, reconnaissant, lui accorda les honneurs du pallium, à la condition toutefois qu'il obtiendrait la réunion du concile. Le Pape espérait beaucoup de cette assemblée. Pour la diriger officiellement, il comptait sur Syagrius et sur les métropolitains d'Arles, Lyon et Vienne, mais il avait, à côté d'eux, ses hommes de confiance, un moine romain appelé Cyriaque, et l'évêque de Gap, Aridius, avec qui il était en grande amitié.

Le projet échoua, d'abord parce que Syagrius mourut avant qu'on eût pu le réaliser, ensuite et surtout parce qu'il était irréalisable. Ce que le Pape demandait, c'est que le gouvernement royal se corrigeât lui-même. On se plaignait de la simonie : qui est-ce qui percevait le bénéfice des trafics sacrilèges? Le Roi. On protestait contre l'élévation des laïques à l'épiscopat. Qui les désignait pour ces fonctions? Le Roi. Le concile le plus solennel, eût-il été présidé par le Pape en personne, n'aurait obtenu de Brunehaut et de ses petits-fils que ce que les évêques francs avaient obtenu de Gontran et de Childebert II : de belles promesses.

Du reste, derrière ces abus, qui sont de vrais désordres et à

propos desquels des promesses pouvaient être faites par le Roi et même tenues, il y avait un principe de gouvernement sur lequel l'État mérovingien ne céda jamais : c'est que nul ne devient évêque sans le consentement du Roi. Quand Brunehaut et sa postérité eurent disparu, quand le fils de Chilpéric et de Frédégonde, Clotaire II, eut groupé tous les royaumes francs sous son sceptre, un grand concile national, celui qu'avait souhaité le pape Grégoire, fut réuni à Paris (614); l'épiscopat formula, cette fois encore, ses vœux sur la liberté des ordinations. Il demanda que les évêques fussent élus, sans aucune simonie, sans intervention de l'autorité séculière (*potestatis subreptione*), par le métropolitain et ses collègues, par le clergé et le peuple de l'église à pourvoir. A cela l'édit royal par lequel furent homologuées en partie les décisions du concile répondit que le nouvel évêque serait élu par le clergé et par le peuple, et consacré sur autorisation du prince par le métropolitain et les évêques de la province, si l'élection avait désigné une personne digne de l'épiscopat; si l'on élisait quelqu'un de la cour, ce serait en raison de son mérite et de sa doctrine. Ainsi l'autorisation du prince était proclamée indispensable; c'était, du reste, la pratique observée depuis Clovis. Elle se maintint après les rois mérovingiens, jusqu'à des temps peu éloignés du nôtre.

A la situation lamentable de l'Église franque, la hiérarchie n'avait pu apporter aucun remède efficace. Ni la bonne volonté de certains évêques influents, attestée par la tenue des conciles, ni le zèle du pape Grégoire n'avaient prévalu contre des abus trop profondément enracinés. Une secousse, tout à coup, traversa cette torpeur. Du feu qui consumait, au delà de la mer britannique, tant d'âmes irlandaises, une étincelle atteignit le pays des Francs; l'incendie spirituel qu'elle y alluma ici et là, ranima la vie religieuse et dressa, contre le mal dominant, la protestation de la sainteté monastique.

IV

Vers l'année 591, on avait vu arriver à la cour de Bourgogne une troupe de douze moines, Scots pour la plupart, sous la conduite d'un chef appelé Colomban. Ils venaient d'un monastère irlandais de Bangor. Colomban, issu d'une noble famille de Leinster, avait été formé à la piété, à l'ascèse et aux

lettres tant sacrées que profanes, d'abord par un maître appelé Sinil, puis par Comgill, fondateur et abbé de Bangor. Le but qu'ils s'étaient assigné, ses compagnons et lui, était, avant tout, de vivre exilés et misérables, en esprit de pénitence, ensuite de prêcher autour d'eux le retour à la vie chrétienne. Au cas où leur ministère n'aurait pu s'exercer chez les Francs, ils se proposaient de pousser plus loin et de se vouer à la conversion des Alamans. On leur persuada de rester en Bourgogne où les solitudes du pays vosgien leur offraient toute facilité pour se livrer aux plus dures mortifications. Le roi Gontran leur donna, dans ses forêts, un vieux château abandonné appelé Anegray. Ils s'y installèrent; leur dénuement était extrême; mais leur piété ne l'était pas moins. Des populations voisines de leur désert il leur vint un peu d'aide; ils s'aidèrent eux-mêmes et vécurent de leur travail. Ardents, éloquents comme ils l'étaient, ils se recrutèrent des disciples, et en si grand nombre qu'il leur fallut essaimer à Luxeuil, puis à Fontaines. Colomban résidait d'ordinaire à Luxeuil et de là gouvernait les trois communautés.

Les moines ne manquaient pas en Gaule; les monastères y étaient même devenus nombreux. A l'indépendance relative dont ils avaient joui aux premiers temps, à l'égard du pouvoir épiscopal, avait succédé une absolue sujétion. Les monastères étaient surveillés et dirigés par les évêques, tout comme les paroisses rurales de leur diocèse. Ces rapports étaient réglés par l'usage commun et par une législation locale qui s'inspirait du concile de Chalcédoine, beaucoup plus que des accords intervenus, au ve siècle, entre Fauste de Lérins et l'évêque de Riez. Cependant, si dépendants qu'ils fussent de leurs évêques, les moines n'avaient pas à s'occuper du ministère pastoral. Ils prêchaient d'exemple et priaient pour les fidèles de leur voisinage : c'était tout. En Irlande, où il n'y avait guère d'autres établissements ecclésiastiques que les monastères, c'est à ceux-ci seulement que les populations pouvaient s'adresser pour les sacrements et pour la direction spirituelle. Les nouveaux venus ne manquèrent pas d'introduire les coutumes de leur pays d'origine, de prêcher et d'inculquer des observances qui ne pouvaient manquer de paraître étranges au clergé franc. On ne voit pas que Colomban se soit mis en rapport avec l'évêché de Besançon, dans le ressort duquel étaient ses monastères. Son

biographe n'en dit mot. Il rapporte, en revanche, que, dans le monde laïque de la métropole bisontine, le saint de Luxeuil entretenait les meilleurs rapports avec le duc local Wandelenus. Les conquêtes de ce genre se multiplièrent; les monastères se peuplèrent et ce coin perdu aux confins de la Bourgogne et de l'Austrasie devint un grand centre religieux.

Un tel succès ne pouvait manquer d'exciter l'attention du clergé, moins accessible à l'enthousiasme que les simples gens ou même les grands seigneurs de la Séquanaise. On pouvait passer condamnation sur les bizarreries, sur les excès de sévérité de la vie conventuelle, telle que Colomban l'imposait à ses religieux; on pouvait négliger leurs étrangetés de costumes, leurs empiètements sur les droits épiscopaux; mais il y avait des points où l'observance de Luxeuil se heurtait trop manifestement à la tradition de l'Église. Colomban et ses moines étaient sûrement des saints, mais des saints d'un type extraordinaire. Luxeuil était comme une colonie irlandaise au milieu de la Gaule franque et, dans cette colonie, on blâmait sans mesure ni miséricorde tout ce qui, dans les usages francs, ne cadrait pas avec ceux de Bangor. Parmi les dissonances, la plus grave avait trait au calcul de la date de Pâques. En Irlande, ce calcul se faisait d'après des principes et à l'aide de tables lunaires importées de Rome en Bretagne au temps lointain de la première évangélisation. Principes et tables correspondaient à l'usage romain du temps de Constantin environ. Depuis lors, on les avait modifiés à Rome, pour les conformer aux calculs grecs, notablement plus exacts. Mais les Bretons et les Scots étaient restés fidèles à l'ancien système, qu'ils défendaient comme une tradition nationale. Quand, dans les discussions, ils en venaient à produire leurs autorités, ils se réclamaient d'un certain Anatole, auteur d'un traité sur la matière, célébré par Eusèbe et saint Jérôme. Il y avait bien eu un Anatole, évêque de Laodicée, au IIIe siècle, un savant homme, qui avait, en effet, disserté sur le comput pascal, mais dans un sens on ne peut plus opposé aux idées des Scots. L'Anatole de ceux-ci était un faux Anatole, son traité sur la Pâque un apocryphe des plus caractérisés, fabriqué en vue de soutenir le système scotique.

En France, on se servait, pour ces calculs, non pas précisément des livres romains, mais d'un comput imaginé, au ve siècle, par un certain Victurius d'Aquitaine, différent à la fois de l'an-

cien comput romain et du nouveau : ce système avait été canonisé, en 541, pour les Gaules, par le concile d'Orléans, avec cette réserve toutefois qu'en cas de doute, on devrait s'informer de la solution adoptée par le Saint-Siège, et s'y tenir. Colomban, mal renseigné en ceci comme en d'autres choses, ne distinguait pas entre le calcul victurien et le calcul de Denys le Petit, en vigueur à Rome de son temps. En 600, année où les calculs étaient en désaccord, il eut querelle, à ce sujet, avec les évêques de son voisinage. Ne réussissant point à les amener à ses idées, il s'adressa au prêtre romain Candide, recteur du patrimoine pontifical en Provence, mais il n'en tira qu'une réponse vague. Alors il se décida à s'adresser au pape Grégoire. Nous avons encore sa lettre, mais elle ne paraît pas être parvenue à sa destination : les Lombards assiégeaient Rome, et, à plusieurs reprises, les messagers de Colomban furent empêchés d'y arriver. En 603, nouveau conflit. Cette fois, un concile réuni à Chalon-sur-Saône pour juger le métropolitain de Vienne, Didier, convoqua Colomban pour rendre compte de son observance pascale. Le moine s'abstint de venir : il se défiait de sa patience et se borna à envoyer une lettre. Dans ce document, on voit que, si Colomban se trompait sur les règles pascales, il n'avait que trop raison de protester contre les abus, autrement graves, qui sévissaient dans le clergé franc. Il le fit avec son énergie accoutumée ; quant à la question de la Pâque, il renonça à imposer en Gaule les usages d'Irlande, mais réclama le droit de les observer dans l'intérieur de ses monastères.

En dépit, ou plutôt à cause de ses querelles avec l'épiscopat, la figure de saint Colomban ne cessait de grandir. On lui savait gré de s'opposer à ces prélats mondains, simoniaques, vicieux, insoucieux de leur devoir pastoral, capables de tout pour complaire à la cour scandaleuse de Thierry II et de sa grand-mère Brunehaut. Ne venaient-ils pas, dans ce même concile de Châlon, de prononcer une sentence inique contre leur collègue de Vienne ? Colomban n'avait peur de rien. A l'occasion, il admonestait sévèrement le jeune roi et refusait de bénir les enfants de ses concubines. Le Roi, étant venu à Luxeuil faire acte d'autorité, en était sorti chargé des malédictions du vieux prophète. La cour décida qu'il serait séparé de ses moines et tiré de son monastère ; interné à Besançon, il s'en échappa et, finalement, fut conduit sous escorte jusqu'à Nantes (610). On

allait l'embarquer pour son pays natal, lorsque, profitant d'une occasion, il réussit à passer en Neustrie, sur les terres de Clotaire II, fils de Chilpéric et de Frédégonde. De là il se fit conduire à la cour du roi austrasien Théodebert II, qui l'installa à Brégenz, sur les bords du lac de Constance. Il y resta peu de temps, car les prédictions qu'il avait faites à Thierry ne tardèrent pas à s'accomplir : la guerre s'étant allumée entre les rois d'Austrasie et de Bourgogne, Théodebert y perdit son royaume et la vie (612). Colomban repassait sous la coupe de Thierry, son ennemi déclaré. Il franchit les Alpes et trouva le meilleur accueil à la cour lombarde, qui lui fournit, auprès de Bobbio, sur les bords de l'antique Trébie, un domaine approprié aux conditions d'une nouvelle fondation monastique.

Il faut ajouter que, dans l'entourage de la reine Théodelinde, si dévouée au schisme des Trois-Chapitres, il se laissa renseigner d'une manière inexacte et fâcheuse sur l'affaire qui divisait alors les catholiques de l'Italie du nord. On parvint à lui faire écrire au pape Boniface IV une lettre curieuse, il est vrai, et respectueuse, mais où l'Église romaine est accusée d'avoir prévariqué dans la foi et invitée à faire le nécessaire pour corriger l'erreur où « le peu vigilant » pape Vigile l'avait jadis entraînée.

Cependant la catastrophe dont il avait menacé les souverains de Bourgogne avait fini par se produire : vainqueur de Thierry II, Clotaire II était devenu le maître unique de tout le royaume des Francs (613) ; Brunehaut et son petit-fils étaient morts. On pensa au saint exilé ; Eustase, qu'on lui avait donné pour successeur à Luxeuil, vint à Bobbio lui apporter ses instances et celles du roi. Il ne voulut pas entendre parler de retour. Du reste sa carrière était terminée. Le 23 novembre 615, le prophète d'Erin rendit à Dieu son âme ardente. De cette ardeur procédaient directement deux foyers : Luxeuil et Bobbio. Celui-ci ne semble pas avoir beaucoup rayonné en dehors de ses environs immédiats. Sous la direction des abbés Attala (615-627) et Bertulfe (627-640), il devint un établissement monastique sérieux, mais isolé. Comme ailleurs il fallut ici lutter contre l'opposition du clergé local. Mais l'abbé Bertulfe fit le voyage de Rome et obtint du pape Honorius un privilège qui l'exemptait par rapport à l'autorité diocésaine et le plaçait sous l'autorité directe du Pape.

Luxeuil eut de bien autres succès. Colomban parti pour l'exil, les moines l'avaient remplacé par Eustase († 629), auquel, plus tard, succéda Waldebert († 670). Alors commencèrent les missions en Alémanie et en Bavière ; alors se répandit dans tout le nord et l'est de la France, et jusqu'en Aquitaine, l'attrait de la discipline monacale suivant la tradition scotique. Rebais, Jouarre, Solignac, bien d'autres monastères d'hommes et de femmes se constituaient dans l'esprit de Colomban, esprit de ferveur intérieure, esprit de défiance à l'égard d'un clergé mondanisé. On élimina les particularités qui avaient suscité de justes critiques. On cessa de s'intéresser aux Trois-Chapitres et même au comput pascal d'Irlande. La règle de Colomban avait besoin d'être complétée, car elle ne contenait que des préceptes généraux sur la vie religieuse et des tarifs de pénitences, pour les infractions aux règlements du monastère ; Colomban, estimant qu'il suffisait de sa personne, sans textes écrits, pour assurer le bon fonctionnement de la vie conventuelle, s'était abstenu de légiférer sur ce point.

On le suppléa en accouplant à sa règle celle de saint Benoît, conservée à Rome après la destruction du Mont-Cassin. Nombre de chartes de fondation portent que la communauté vivra sous la règle de saint Colomban et de saint Benoît. Comment, dans la pratique, des règlements aussi dissemblables d'esprit et de teneur parvenaient-ils à s'accorder? C'est ce que nous concevons mal. Du reste, Benoît autrement sage et pondéré ne tarda pas trop à éliminer Colomban. Dès la fin du VIIe siècle, il n'est plus question de celui-ci.

Toutefois, outre le renouveau de ferveur monacale et l'édification qui en résultait, la population séculière trouva dans les monastères colombaniens une direction religieuse qui commençait à lui manquer. C'est alors qu'à l'exemple des Scots et de leurs disciples, on se mit à pratiquer la confession fréquente. Leurs règles obligeaient les moines à se confesser deux ou trois fois par jour. On n'en demanda pas autant aux fidèles ; mais comme, en Irlande, on avait dès longtemps laissé tomber toutes les solennités extérieures de la pénitence et toutes les conséquences qu'elle entraînait dans la vie civile, pour l'exercice des fonctions publiques, et dans le mariage, elle était devenue praticable : les évêques acceptèrent ces formes nouvelles et ce fut, dans l'ordre de la religion et de la morale, un grand bienfait.

Les évêques, en effet, ou plutôt les meilleurs d'entre eux, étaient entrés dans le mouvement. Donat, fils du duc Wandelm, avait été élevé à Luxeuil. Devenu évêque de Besançon, il fonda, dans sa ville épiscopale, deux monastères, l'un d'hommes, l'autre de femmes, et, pour celui-ci, il écrivit une règle où sont combinées celles de saint Colomban et de saint Césaire. Saint Faron de Meaux, saint Ouen de Rouen, saint Éloi de Noyon, figurent au nombre des promoteurs de la discipline colombanienne et des fondateurs de monastères.

Ils s'efforçaient ainsi d'arrêter la décadence religieuse dont ils constataient autour d'eux les progrès incessants, mais la digue était faible. En vain les privilèges d'immunité s'interposaient entre le patrimoine monacal et les avidités ecclésiastiques ou laïques ; en vain les rois s'ingéniaient-ils à le protéger contre leurs fonctionnaires, les évêques fondateurs contre leurs propres successeurs, rien n'y fit : la décomposition de l'État entraîna, pour l'Église, la sécularisation brutale à laquelle reste attaché le nom de Charles Martel, rude et salutaire guerrier, mais médiocre représentant de cet idéal chrétien que son bras défendait contre les infidèles.

L. Duchesne.

LES CONSÉQUENCES SOCIALES DE LA GUERRE

Les prix ayant à peu près quadruplé en France depuis dix ans, c'est la preuve que le peuple français, *pris en bloc*, a presque quadruplé sa dépense ; car il consomme, en quantité, autant de produits et de marchandises, bien qu'il les paye quatre fois plus cher.

Et, quoique sa dépense ait ainsi quadruplé, ce même peuple a pu faire, dans le même temps, assez d'économies pour prêter à son Gouvernement deux cent cinquante milliards de francs, tandis que la guerre qui le décimait, en fauchant le cinquième de sa population adulte et productive, l'appauvrissait en même temps d'une masse énorme de richesse, mobilière ou foncière, en accumulant les ruines sur son sol.

I

Quel a été *le mécanisme* de ce phénomène dont les causes nous sont connues ? Quelles ont été surtout *ses conséquences* sociales ? Nul gouvernement socialiste n'eût pu se flatter de réussir à coups de décrets, ni même à coups de fusils, ce qu'une évolution quasi fatale, — la hausse des prix, — a engendré de bénéfices pour les uns et de spoliations pour les autres. Ce transfert de biens, quoique douloureux, est demeuré pacifique, lentement et silencieusement accompli. Il n'a pas suscité de révolte ; l'ordre n'a pas été troublé, la rue n'a vu se dérouler aucune scène de violence. C'est que la force des choses, mille

fois plus puissante toujours que la force des lois, s'est ici manifestée par le jeu de l'offre et de la demande, tant pour la main-d'œuvre que pour les marchandises, aussi bien pour les travailleurs qu'elle a enrichis que pour les capitalistes qu'elle a dépouillés.

Une évolution sociale, résultant d'un bouleversement des prix, d'une « révolution pécuniaire », n'est pas chose nouvelle dans notre histoire ; les siècles passés nous en fournissent maints exemples depuis le moyen âge jusqu'aux temps modernes; soit que la hausse des salaires, au xve siècle, après l'effroyable dépopulation de la guerre de Cent ans, ait favorisé les ouvriers urbains ou ruraux d'une heureuse période d'aisance, inconnue de leurs pères ou de leurs descendants ; soit, au contraire, que la multiplication au xvie siècle du nombre des habitants, *triplé en soixante-quinze ans sur notre sol*, ait amené l'effondrement des prix du travail ; de sorte que le journalier n'avait pour vivre, en 1600, que moitié de ce qu'il gagnait cent ans avant.

Cette même époque de la Renaissance vit l'avènement de la bourgeoisie foncière, par suite de la hausse des terres, coïncidant avec le désastre des rentiers à revenu fixe, ruinés par la baisse de la livre-tournois. Celle-ci tomba de 28 francs à 6 fr. 50, avilie dans son pouvoir d'achat par l'afflux de l'or et de l'argent du Nouveau-Monde. Il est vrai qu'elle mit cent ans à effectuer cette chute, — de 1495 à 1595, — tandis que notre franc a éprouvé une perte analogue en moins de dix ans, puisqu'il ne vaut guère plus de 0 fr. 25 de 1914.

Ce n'est pas, cette fois, l'excessive abondance des métaux précieux qui a déterminé l'avilissement de notre franc, puisque l'or et l'argent ont disparu de nos bourses ; mais ce n'est pas non plus la substitution à la monnaie métallique des billets de crédit dont la Banque de France soigne la confection, et le cours forcé de ces billets, qui ont amené la baisse du franc évalué en marchandises.

Il y a là selon moi une erreur, qu'en passant il convient de rectifier parce qu'elle est communément admise : je ne crois pas qu'il faille attribuer une grande importance aux quarante milliards de circulation fiduciaire, succédant aux six milliards de 1914 ; je parle *au point de vue du crédit de la France dans le monde*, c'est-à-dire de la valeur internationale du franc. A coup sûr, ces quarante milliards de billets, dont une trentaine ne

sont gagés, ni par l'encaisse métallique, ni par le portefeuille commercial, mais seulement par la signature de l'État, sont une grosse dette, ou mieux, une grosse créance de la Banque de France sur l'État, une créance qui transforme, en fait, le billet privilégié en *billet d'État;* parce qu'il est clair comme le jour que lorsqu'une banque, au capital de moins de 200 millions de francs, a, parmi ses débiteurs, un client dont le découvert chez elle monte à vingt-huit milliards, — total des avances à l'État ou faites par lui à des gouvernements étrangers, — il est clair que la solidité de la signature de cette banque dépend *exclusivement* de la solvabilité de ce client exceptionnel.

Seulement, si l'État, c'est-à-dire la France, ne devait pas autre chose que ces vingt-huit milliards de billets de banque, cette dette, comparée à la richesse de la nation, serait fort légère, et le billet ne perdrait peut-être pas plus de 5 ou 6 pour 100 à l'étranger, si même il n'était au pair de l'or.

Certes, pour nos aïeux immédiats, une pareille charge eût été insupportable; sous son poids leurs finances eussent été totalement écrasées. Mais les chiffres ont prodigieusement grossi depuis le commencement du XIXe siècle. La fortune publique avait augmenté dans des proportions que nul n'aurait pu imaginer au temps de la Révolution, puisque le total d'émission des assignats qui semblait en 1796 fabuleux, — on dirait aujourd'hui « astronomique », — n'était pas supérieur en capital à la dette publique de 1913, dont nous payions alors allègrement la rente.

Le Directoire fit banqueroute en échangeant, au trentième de leur valeur, contre 800 millions de « mandats territoriaux », — qui tombèrent eux-mêmes à rien, — 24 milliards d'assignats, lorsque, pour nous autres, aujourd'hui, un ultime emprunt de 24 milliards, nécessaire à la remise en état de nos régions dévastées, ne semble une opération de trésorerie délicate que parce que déjà notre dette intérieure s'élève à 277 milliards.

Si l'on songe que la liquidation des deux invasions de 1814 et de 1815, y compris le payement de l'indemnité de guerre aux Alliés, représenta pour la Restauration, — de 1815 à 1819, — le débours d'une somme de 1100 millions; que, lorsque le Gouvernement de Louis XVIII parla de faire, en 1816, un emprunt de 300 millions de francs, le banquier Laffitte déclara qu'il était impossible de trouver une pareille somme, et qu'on effet tout

ce que purent financer les maisons Baring, de Londres, et Hope, d'Amsterdam, ne passa pas 200 millions, on mesure le chemin parcouru par les chiffres en cent ans.

N'oublions pas que l'encaisse métallique de la Banque de France, au milieu du XIXe siècle, était seulement de 59 millions en 1848; que le cours forcé, établi par un décret du Gouvernement provisoire, limitait l'émission des billets au maximum de 330 millions de francs! L'on était loin du maximum actuel de 41 milliards; et l'on en était loin encore, lors du cours forcé de 1870 à 1876, à l'époque des emprunts de libération du territoire, lorsque l'émission de la Banque était bornée par la loi à 2400 millions de francs, il y a cinquante ans.

Ce qui est vrai en France l'était encore plus à l'étranger, puisque la France était, avec l'Angleterre, la plus riche nation de l'Europe. En Autriche, par exemple, l'encaisse métallique, en 1859, n'était normalement que de 30 millions de florins (75 millions de francs). Même évalués en or, — c'est-à-dire réduits au quart de leur chiffre nominal, — nos débours actuels sont la preuve d'un immense accroissement de richesse réelle durant les cinquante dernières années.

Toutefois la perte fut proportionnée au gain antérieur; comme lui elle fut gigantesque. Plus la production était intense sur le globe, plus son arrêt subit était ruineux. Nous remarquerons ici que la hausse des prix, — ou, si l'on veut, la baisse du pouvoir d'achat de la monnaie, — *ne fut pas d'abord une conséquence de la baisse du change;* ce serait plutôt le contraire; en tout cas, le renchérissement de toutes choses a de beaucoup précédé l'avilissement du franc.

En 1916, en 1917, après deux et trois ans de guerre, lorsque déjà cette cherté, signe de prospérité chez les neutres, mais cause de misère chez les belligérants, sévissait cruellement, la livre sterling valait de 27 à 28 francs et le dollar 5 fr. 80, — au lieu du pair de 25 fr. 25 et 5 fr. 18, — pertes d'environ 12 pour 100 qui n'avaient rien d'anormal, même vis-à-vis de l'Angleterre, puisqu'il était naturel que l'Angleterre, n'ayant pas à supporter la guerre sur son territoire, fût moins touchée; surtout que telles charges accablantes pour nous ou pour l'Italie, — telles le charbon ou les frets maritimes, — étaient, pour nos alliés anglais, un profit.

Il est certain que les prix ont haussé avant que le change

ne baissât; puisque le change français n'a sérieusement baissé qu'à partir d'avril 1919, tandis que, dès avril 1916, c'est-à-dire trois années plus tôt, les prix *avaient plus que doublé*, comparés à ce qu'ils étaient en avril 1914.

Doublés en moyenne, s'entend, puisque certaines marchandises avaient quintuplé, comme l'alcool, — demande des poudreries; — d'autres avaient quadruplé, comme le riz, les pommes de terre, le papier-journal, — il arriva à coûter 8 fois plus qu'avant la guerre; — d'autres avaient triplé, telles le lin, — qui venait naguère de Russie, — le vin, — réquisition de l'armée, — le poisson commun : la pêche côtière était interdite, le périscope d'un sous-marin eût pu s'embusquer derrière les bateaux à voile et les chalutiers à vapeur pêchaient des torpilles au lieu de poisson; — le charbon : la plupart des mines françaises étaient au pouvoir de l'ennemi.

Parmi les objets qui avaient simplement doublé, on peut citer le sucre, les œufs, le beurre, les lapins, le drap, — nous n'avions plus que le quart de nos importations de laine. — La viande de boucherie, la volaille, le pétrole, le coton brut, les chaussures, n'avaient haussé que de 50 pour 100. Enfin quelques prix étaient demeurés stationnaires, soit parce qu'ils étaient artificiellement maintenus à leurs cours d'avant la guerre, comme celui du pain, grâce à des achats opportunément faits à l'étranger par le ministre du Commerce d'alors, M. Clémentel; soit, comme celui du gaz à Paris, parce que la Société exploitante perdait vingt millions par an, garantis par la Ville; soit, comme les loyers, parce que les mobilisés étaient dispensés de payer leur terme et que la loi avait suspendu, en fait, au profit de la généralité des locataires, le droit de propriété dans les villes.

Cette diversité même, dans la hausse du temps de guerre, prouve qu'elle avait, pour chaque marchandise, une cause tenant à l'offre et à la demande particulière qui en était faite. Elles étaient devenues plus ou moins chères suivant qu'elles s'étaient plus ou moins raréfiées, sous l'influence d'une production moindre ou d'une consommation plus forte, parfois de l'une et de l'autre combinées. C'était *une hausse des marchandises, ce n'était pas une baisse du franc;* puisque le franc continuait à s'échanger à Paris, à Londres ou à New-York, contre des livres ou des dollars, sinon au même taux qu'en 1914, du

moins avec une perte au change qui nous semblerait aujourd'hui insignifiante.

Peu importe que le maintien du change français ait tenu à des causes spéciales; le fait est que, pour le Français, tandis que *tout* avait doublé ou triplé de prix, les monnaies anglaises ou américaines ne lui coûtaient pas plus cher. Notez que le commerce international des capitaux, et par conséquent l'achat des livres sterling ou des dollars par des Français au pair, ou presque au pair, est demeuré libre durant la guerre; puisque c'est seulement par la loi du 3 avril 1918, sept mois avant la fin des hostilités, qu'il a été interdit ou plutôt soumis, pour les particuliers non commerçants, à certaines restrictions.

Aujourd'hui, au contraire, *il n'y a pas hausse des marchandises, il y a seulement baisse du franc*. Revenu à une production et à une consommation régulières, l'ensemble des marchandises est aussi revenu à son cours mondial. A la fin du mois de janvier dernier, les prix français, *calculés en or*, étaient à peu de chose près ce qu'ils étaient en 1913; c'est-à-dire qu'en prenant le nombre 100 pour base des prix d'avant la guerre, la moyenne, — en francs d'or, — ne dépassait pas 106. De sorte qu'ils se trouvaient beaucoup plus bas que les prix américains, par exemple, qui, exprimés en dollars-or, sont supérieurs de 50 pour 100 à ce qu'ils étaient il y a onze ans; parce que l'agglomération exceptionnelle de l'or aux États-Unis lui fait perdre, comme il était arrivé en Europe au XVIe siècle, une partie de sa puissance d'achat. La baisse de l'or, en Amérique, a même cette conséquence paradoxale d'augmenter encore la baisse du franc-papier; puisque ce franc, comme toutes les autres monnaies de crédit, s'évalue en un dollar-or déjà déprécié *par comparaison aux marchandises*.

Le bas prix anormal des marchandises françaises en or, au commencement de 1924, avait provoqué, de la part de l'étranger, les achats que l'on sait sur tous nos marchés. Cette situation tenait à la campagne spéculative menée contre notre change et cessa avec la reprise de notre franc; mais elle montre bien que le changement actuel des prix tient à la baisse de la monnaie et non à la hausse des marchandises comme durant la guerre.

II

Seulement, par un mécanisme singulier, c'est cette baisse de la monnaie qui nous a permis de financer, puis de liquider la guerre. Ce mécanisme s'est créé tout seul; un homme d'État qui l'eût imaginé eût été conspué, un théoricien qui l'eût proposé se fût couvert de ridicule: en tout cas, personne de prime-saut, et par voie de contrainte, n'eût pu le faire fonctionner. La chose s'est faite insensiblement et par un assentiment universel, mais inconscient.

On a beaucoup raillé les économistes parce qu'ils avaient dit qu'une guerre, faute d'argent, ne pourrait pas durer plus de quelques mois; et en effet ils n'avaient pas prévu, ils n'auraient pas cru possible, cette colossale opération de crédit : *l'enrichissement des Français par les emprunts de la France*. La formule était la suivante : offrir en vente ce qui, si on le donnait, ne serait pas accepté; créer une valeur par l'achat même qui en serait fait.

Du moment que la monnaie métallique avait disparu, que l'on était au régime du papier, de quel papier fallait-il se servir? En pareille occurrence, les États besoigneux, — la France, au temps de la Révolution, — émettaient directement, ou par l'intermédiaire d'une banque, du papier-monnaie qui ne tardait pas à perdre toute valeur; non pas tant parce qu'il était répandu à profusion que parce que l'État, en le créant à son gré, en imposait l'usage. Mais si, au lieu de leur faire prendre ce papier de force, l'État proposait aux citoyens de l'acheter, en s'engageant à payer aux porteurs l'intérêt de la somme déboursée par eux pour l'acquérir? Dès lors, le papier-monnaie, que l'opinion eût repoussé sous la forme « billet de banque », est recherché sous la forme « bon de la Défense nationale » ou « titre de rente perpétuelle ». Et c'est justice.

Les inflationnistes ont beau dire que l'État, qui vend ces bons ou ces titres, en payement desquels les particuliers lui versent des billets de banque, troque du papier contre du papier; que le papier qu'il reçoit est improductif, tandis que celui qu'il donne lui coûte de gros intérêts; que, si le public a confiance dans la signature et la parole de l'État pour payer les intérêts de ce « papier-rente » ou de ce « papier-bon de la

Défense », il aurait tout autant de confiance dans le « papier-billet de banque ». Les inflationnistes commettent une grosse erreur.

L'inflation dépend du bon plaisir d'un seul. Mais, dans l'émission d'un bon ou d'un titre par l'État, il y a contrat. Et ce libre contrat des citoyens-acheteurs et de l'État-vendeur suffit pour conférer au titre, et pour maintenir aux billets, la valeur sur laquelle les deux parties sont d'accord. Si l'État français, au lieu d'émettre pour 270 milliards de titres de rente ou de bons de la Défense, avait fait émettre par la Banque une somme identique de billets, *s'il avait vendu la monnaie en la créant, au lieu de l'acheter en l'empruntant, le billet serait tombé à rien et nous serions en pleine banqueroute.*

Chacun en convient, mais où trouver des prêteurs bénévoles assez riches pour fournir à l'État ces centaines de milliards, précisément lorsque le pays est envahi, jonché de ruines, que sa production est paralysée et que ses facultés d'épargne, estimées à 3 ou 4 milliards par an durant la paix, — lorsque les recettes globales de tous les Français réunis montaient annuellement à une trentaine de milliards, — doivent être forcément taries par la crise affreuse qu'il traverse?

C'est ici que la révolution des prix a joué son rôle : elle a fourni aux prêteurs l'argent qu'ils n'avaient pas, et qu'autrement ils n'eussent pu avoir. La hausse a soudainement enrichi tous les vendeurs : vendeurs de travail, ouvriers de ville et de campagne, vendeurs de marchandises, producteurs ou intermédiaires. Pour ceux-ci, grands ou petits, avant la guerre, qu'ils fussent industriels ou commerçants, un mouvement *ininterrompu depuis soixante ans* les forçait à réduire sans cesse la marge de leurs gains. A mesure que le progrès multipliait l'offre, la production et la concurrence, il fallait accroître sans cesse son chiffre d'affaires pour conserver le même bénéfice ; les bénéfices représentaient, par conséquent, une portion de moins en moins forte des objets fabriqués ou vendus.

Un *phénomène inverse* s'est produit à partir de 1914 ; la demande étant partout et pour toute chose supérieure à l'offre, le détenteur de n'importe quelle marchandise, sollicité par l'acheteur, avait carte blanche pour fixer presque à son gré le prix de vente, et n'y manquait pas ; de sorte qu'à chaque transaction, à chaque passage d'une main dans l'autre, les vendeurs,

non contents de profiter de la plus-value ambiante que matières premières, denrées agricoles ou objets manufacturés acquéraient naturellement par leur rareté, accéléraient encore cette hausse par la majoration du bénéfice qu'ils se réservaient.

Or, ces « vendeurs », c'était la nation presque entière, puisque la généralité des citoyens d'un État, depuis le plus humble prolétaire qui vend son travail, jusqu'aux capitalistes les plus fortunés, sont, plus ou moins directement, intéressés à la vente de quelque produit. Il est vrai qu'en temps normal chacun est également acheteur ; mais, depuis le 1er août 1914, un acheteur gigantesque était intervenu sur le marché : l'État, qui avait à sa charge exclusive une partie de la nation française, ayant à nourrir, habiller, loger, éclairer, équiper, soigner, etc., les millions d'hommes sous les drapeaux, ayant de plus à leur fournir des armes et des engins de guerre.

Cet acheteur universel, qui consommait ainsi des centaines de millions par jour, ne revendait rien, puisqu'il ne produisait rien, que des éclats d'obus, des gaz et de la fumée. Il n'offrait en vente que des bons de la Défense nationale et des titres de rente. En effet, tout de suite il avait manqué d'argent et avait dû emprunter. Et les citoyens, enrichis, lui avaient prêté d'autant plus volontiers qu'ils trouvaient ainsi un emploi fructueux des francs de papier qu'ils encaissaient.

D'autant que le total de cette nouvelle richesse allait s'enfler prodigieusement, par une sorte de *réappréciation générale* de la fortune française, du moins de la portion de cette fortune dont le revenu avait augmenté, qui allait se capitaliser sur la base de ces profits nouveaux. C'est ainsi que les fonds de commerce passèrent de mains en mains à des prix sans cesse grandissants. Le ministre des Finances a cité, à la tribune de la Chambre, quelques exemples, fournis par l'administration de l'Enregistrement, des plus-values réalisées lors de la cession de fonds de commerce : un établissement vendu une première fois, en 1919, 75 000 francs, est revendu, en 1921, 370 000 francs, puis, en 1922, 900 000 francs. Un autre établissement, vendu 80 000 francs en 1921, est revendu dans les derniers mois de 1922, 250 000 francs. Un autre a été vendu trois fois en 1919 et 1920, 200 000, 300 000 et 800 000 francs.

La propriété foncière, la propriété rurale surtout, fut la grande bénéficiaire de cette hausse. Dès le milieu de l'année

1918, il avait été créé en France pour 74 milliards de « valeurs mobilières » nouvelles : 31 milliards de trois emprunts en rente perpétuelle souscrits depuis la guerre, 20 milliards de bons de la Défense nationale, 21 milliards d'augmentation du total des billets de banque; toutes ces sommes étaient, et ne pouvaient être, que la cristallisation des économies ou des gains réalisés dans les quatre années précédentes, et la presque totalité était entrée dans les caisses de l'État.

Mais elle n'y était pas entrée directement. Beaucoup de biens immeubles avaient changé de propriétaires; nombre de cultivateurs avaient acheté de la terre avec les milliards que leur avaient soudain procurés les prix triplés et quadruplés de leurs bœufs, de leurs porcs, de leurs bois, de leurs vins; les viticulteurs, en une seule année, avaient réalisé, tous frais payés, avec la récolte 1917, près de trois milliards de profit supplémentaire à celui des années d'avant guerre. De leur côté, des possesseurs de fermes à longs baux, incapables d'équilibrer leur budget en présence de la cherté croissante, se trouvèrent heureux de transformer la terre, qui ne leur donnait pas de quoi vivre, en un capital mobilier deux ou trois fois supérieur à ce que cette terre valait précédemment.

Cette mobilisation de la terre, transférée, parfois à de nouveaux riches qui voulaient dégonfler leur portefeuille de valeurs, le plus souvent à des maîtres ruraux qui la faisaient valoir par leurs mains, a certainement accru la propriété paysanne ou demi-paysanne. Loin de ralentir le mouvement, la dépréciation du franc à partir d'avril 1919 ne fit que l'accentuer. Cette dépréciation accéléra la hausse des terres, dont le capital augmenta plus que le revenu, comme il arrive pour toutes les valeurs en hausse. De sorte qu'il y avait plus de profit à vendre qu'à louer. Surtout qu'en matière de placements mobiliers, l'intérêt élevé des nouveaux emprunts émis ou garantis par l'État offrait au propriétaire foncier la perspective attrayante d'augmenter immédiatement ses recettes.

On estimait en 1913, d'après les enquêtes administratives, la propriété foncière française à 125 milliards de francs, dont 55 milliards pour les maisons (ville ou campagne) et 70 milliards pour la terre cultivée. Évaluée en francs de 1924, on peut admettre qu'elle est deux fois et demie plus chère et qu'elle vaut globalement plus de 310 milliards de nos francs-papier,

au lieu des 125 milliards de francs-or d'il y a douze ans. Une partie de cette valeur nouvelle a été versée, par les vendeurs de terre dans les coffres de l'État, sous forme de souscription aux bons de la Défense ou aux emprunts successifs en rente perpétuelle.

De ces fonds publics il en a été remis aux sinistrés des régions dévastées, en payement partiel des indemnités qui leur étaient acquises, et aussi à nombre de créanciers de l'État qui les acceptaient à prix débattu ; enfin quelques milliards peuvent représenter le produit de valeurs étrangères, réalisées depuis dix ans et rapatriées en France. Ici il n'y avait pas de nouvelle richesse, même nominale et fictive; au contraire, une partie de ces valeurs étrangères avait été vendue avant la hausse des changes, dans la période comprise entre le 1er août 1914 et le 1er avril 1919 et, pour celles-là, leurs anciens possesseurs ne pourraient plus les racheter au même prix.

Dans quelle mesure ce genre d'opérations s'est-il effectué? Il serait impossible d'indiquer, même approximativement, aucun chiffre. Il est pourtant une grande société américaine, — l'*United States Steel Corporation*, — *vulgo* le trust de l'acier aux États-Unis, qui fait connaître, tous les six mois, le nombre de ses actions répandues dans les différents États du globe. Les Français qui en possédaient 100 000 environ en 1914 et 52 000 en 1919, n'en avaient plus que 25 000 au 30 juin 1924. Les Anglais, qui en détenaient *neuf fois plus*, — 900 000 en 1914 et 200 000 en 1919, n'en ont plus que 147 000. Au cours de ces actions, et en tenant compte de la valeur du dollar en francs, le retour en France de *cette seule valeur* a représenté 22 millions de francs environ de 1914 à 1919 et 36 millions de 1919 à 1924.

Nous n'avions pas besoin de cet exemple pour savoir que les placements de la France aux États-Unis, et généralement dans les différents pays du monde, étaient peu de chose auprès de ceux de l'Angleterre. Nos alliés britanniques possédaient avant la guerre une centaine de milliards de francs au dehors, tandis que nous n'en avions pas plus de vingt-cinq. Et, par la composition du portefeuille anglais, largement intéressé dans les affaires américaines, canadiennes, argentines et autres également prospères, comparé au portefeuille français où le Russe, le Turc, les Balkaniques, le Mexique, aujourd'hui tombés à rien

ou fortement dépréciés, le rapport entre les fortunes de la France et de l'Angleterre au dehors se trouve être, non plus de 1 à 4, mais de 1 à 12.

Quant à la fortune mobilière intérieure des Français, elle se trouve *nominalement* accrue de 250 milliards de francs prêtés par eux à leur Gouvernement. La presque totalité des fonds publics français sont en mains françaises : d'une enquête officieuse faite il y a peu d'années par le ministère des Finances, avec le concours des banques opérant sur notre territoire, pour se rendre compte de la proportion des bons de la Défense nationale renouvelés durant une période de douze mois, tant par les étrangers que par nos concitoyens, il résultait que, sur 60 milliards de bons en circulation, 2 milliards seulement avaient été souscrits par des banques étrangères.

Ce renseignement, *où l'on ne peut voir une statistique précise*, parce que des étrangers ont pu faire passer leurs ordres par des banques françaises, et qu'aussi des banques étrangères installées en France possèdent nombre de clients français, ce renseignement constitue néanmoins une indication sur la part minime de nos dettes nationales existant hors de nos frontières.

Mais cette dette nationale, cette rente française, lorsqu'elle s'élevait il y a dix ans à 26 milliards de capital au pair, tandis que l'ensemble des autres valeurs françaises formait un total de 60 milliards, représentait moins du tiers de la fortune mobilière, située en France, moins du quart, si l'on y joint nos valeurs étrangères, à leur cours d'avant-guerre ; tandis qu'aujourd'hui *notre dette* forme les cinq sixièmes, c'est-à-dire la presque totalité, *de notre fortune* mobilière.

Comparez en effet, aux cours de Bourse d'aujourd'hui, ceux du mois de juin 1914, vous constaterez que le cours de nos *obligations* anciennes les mieux gagées, rapportant 3 et 4 pour 100, ont baissé d'un tiers ou de moitié, et que, parmi les *actions* les plus solides et les plus prospères, si quelques-unes sont montées au double, — Canal de Suez, valeurs à change, Banque de France et quelques charbonnages exceptionnellement favorisés, — si certains établissements de crédit ont légèrement haussé de 10 ou 15 pour 100, un très grand nombre, chemins de fers, compagnies de navigation, de transports urbains, de gaz, grandes usines métallurgiques même, ont fortement baissé.

Si bien que ces anciennes valeurs, *en bloc*, ne constituent sans doute pas un *capital supérieur* à celui qu'elles atteignaient il y a dix ans *en francs-or*. Cependant, *pour valoir autant, elles devraient valoir trois fois et demi plus cher*. Quelques dividendes ont augmenté, mais l'impôt, passé de 4 à 12 pour 100 sur les valeurs nominatives, a volontiers absorbé ce supplément de revenu.

Ainsi, tandis que depuis dix ans, pour qu'un prêt colossal de 250 milliards à l'État fût possible, il a fallu qu'il se trouvât, dans les bourses particulières, un excédent correspondant capable d'être placé en fonds publics, les revenus *fixes ou à peu près fixes* de la plupart de nos anciennes valeurs mobilières ont lamentablement justifié cette qualité de *fixité* que l'on prisait naguère ; ils sont demeurés identiques en « francs », tandis que le franc perdait peu à peu les trois quarts de sa puissance d'achat, à mesure que la nation s'endettait.

Cependant, si la nation ne s'était pas endettée, elle n'aurait pu ni soutenir la guerre, ni en réparer les ruines, puisqu'elle a dû seule y pourvoir. Et si le franc d'ailleurs n'avait pas baissé, les particuliers n'auraient pas pu prêter à l'État, puisque cette dépréciation du franc a été la cause même de l'inflation des bénéfices, des salaires et des capitaux fonciers, qui a créé les disponibilités des prêteurs. Il y a eu là un enchaînement, paradoxal en apparence : l'État, en empruntant, dépréciait le franc et, à son tour, le franc, multiplié par sa dépréciation même, permettait à l'État de contracter des emprunts.

III

Seulement, le franc, qui s'est déprécié pour tout le monde, ne s'est pas multiplié pour tout le monde. Comme nous venons de le voir, ceux qui n'avaient à vendre ni marchandises, ni terres, ni travail, ceux qui n'avaient qu'un revenu stipulé en « francs », dont ils avaient aliéné le capital, les prêteurs hypothécaires, les rentiers viagers, les pensionnés, les retraités, les assurés, tous les obligataires et beaucoup d'actionnaires aussi, se sont vus ruinés des trois quarts, voire davantage, lorsque leur rente étrangère, — c'est le cas des porteurs de fonds russes, — s'est trouvée complètement anéantie.

Même dans le domaine foncier, qui n'a pas à se plaindre, il y a eu de véritables spoliations : des métayers, profitant de la hausse formidable du bétail, pour se séparer des propriétaires en leur réclamant la totalité de cette plus-value, — parfois égale à la valeur du fonds, souvent supérieure au revenu totalisé des dix années précédentes, — tandis qu'en bonne justice, je veux dire en équité, cette plus-value n'était que la dépréciation du franc. Et la Cour de cassation, infirmant les arrêts des Cours d'appel, — comme celle de Toulouse, — qui avaient osé, par des compromis, tempérer cette rigueur, a proclamé l'identité — entre Français — du franc-or et du franc-papier, base de notre monnaie légale et de nos finances.

Seulement, cette doctrine se retourne contre nous à l'étranger, où des débiteurs narquois nous déclarent à leur tour que le franc vaut toujours de l'or, en France; à preuve les condamnations sévères par nos tribunaux des particuliers coupables d'avoir vendu l'or plus cher que ne l'achète la Banque de France ; laquelle continue de faire figurer en son bilan hebdomadaire les billets en contre-partie de l'encaisse métallique, *les francs-papier du passif au pair des francs-or de l'actif.*

En finance comme en politique, où la sagesse consiste à choisir entre plusieurs inconvénients, il faut toujours choisir le moindre : l'inflation toute nue nous eût conduit à la banqueroute, parce qu'un déluge de *billets donnés*, imposés de force par l'État, eussent perdu toute valeur, tandis que le *billet acheté par l'État*, sous forme d'emprunt, a conservé un quart de la sienne. S'il a perdu les trois autres quarts, ce n'est pas parce qu'il circule en excès, mais c'est que, sur le marché international, billets de banque, bons du Trésor ou de la Défense ou du Crédit national, titres de rente perpétuelle ou autres valeurs portant la garantie de l'État, le tout ne forme qu'*un seul bloc* solidaire, vis-à-vis de l'étranger : c'est la dette de la France.

Or, quelles que soient la richesse et l'honnêteté d'un emprunteur, sa signature, son crédit haussent ou baissent suivant le chiffre de sa dette. Tous les jours à la Bourse, sur le marché libre de l'escompte, l'agio des traites privées varie, non seulement suivant les noms de leurs créateurs et de leurs destinataires, mais, pour les mêmes noms, en diverses conjonctures, suivant les charges qu'on leur suppose et l'importance présumée de leurs engagements.

C'est sous le poids de ces engagements nationaux qu'a dû plier la monnaie française. Pour qu'il y soit fait honneur, les Français doivent verser au Trésor, comme contribuables, les 15 milliards annuels qu'ils en reçoivent comme rentiers. Quinze milliards, c'est la moitié de notre budget! Et notre budget lui-même, quelle est aujourd'hui la part qu'il prélève sur les recettes privées du pays? L'on estimait, avant la guerre, que l'État ne pouvait guère s'approprier plus de 15 pour 100 du revenu national, sans affecter fortement l'industrie et le commerce. En Angleterre, où ce revenu est estimé à 3 milliards et demi de livres sterling, le budget de 1924, de 780 millions de livres, représenterait environ 22 pour 100 de la recette globale des particuliers. Dans la France de 1914, les 6 milliards de francs, part des caisses publiques, correspondaient au cinquième, — 20 p. 100 de ses recettes.

Quelle est aujourd'hui la part qu'un budget quintuplé, passé de 6 à 30 milliards, absorbe sur les recettes des citoyens? Il est bien difficile d'estimer le total actuel des revenus fonciers et mobiliers, des bénéfices industriels et commerciaux, des appointements de fonctions privées, — les seuls connus sont ceux des fonctions publiques, — des honoraires de professions libérales, médecins, avocats, gens de lettres, professeurs, artistes, etc.; enfin les salaires ouvriers, aux champs et à la ville, à la tâche et à la journée.

Quoi que l'on ait imprimé un peu partout à ce sujet, la révolution des prix, qui a si diversement affecté les budgets privés, n'a pas eu et n'aura pas pour les classes dites bourgeoises de conséquences sociales très durables. Précisément parce que cette révolution a eu pour effet d'enfler certaines sources de recettes, tandis que d'autres demeuraient invariables, suivant qu'il possédait plus ou moins des premières ou des secondes, chacun devait se trouver enrichi ou ruiné. Mais, en pratique, la plupart de ces « bourgeois », grands et petits, vivaient partie d'un revenu et partie d'un commerce ou d'un emploi; ils perdaient sur l'un et gagnaient sur l'autre. Chez ceux qui pouvaient vivre exclusivement du produit de leurs capitaux, ces capitaux étant le plus souvent de nature multiple, meubles et immeubles à la fois, les pertes et les gains se compensaient.

On a voulu distinguer, dans cette évolution, les grosses fortunes des moindres. Leur destinée pourtant n'a pas dépendu

de leur chiffre, mais de leur composition. L'opulent détenteur de 200 000 francs de rente en 1913, moitié en fonds russes, moitié en 3 pour 100 français, — il y en a des exemples, — est huit fois moins à son aise que naguère ; le modeste propriétaire de dix hectares de terre, qu'il fait valoir par ses mains, encaisse peut-être six fois davantage.

La petite bourgeoisie champêtre, celle des gros bourgs et des communes rurales qui vivait de la terre ou du commerce, est loin d'avoir pécuniairement à se plaindre. Les véritables victimes sont les retraités, pensionnés, et tous autres rentiers vivant d'une somme qui suffisait exactement à leurs besoins et qu'ils s'étaient efforcés, — pour la rendre plus sûre, — d'établir aussi fixe que possible et « de tout repos ». A ce repos, ceux qui pouvaient travailler encore ont dû renoncer; ceux que l'âge ou les infirmités rendaient incapables de se créer un supplément de ressources, souffrent dans leur vieillesse d'une misère cruelle et imméritée.

A l'autre bout de l'échelle, nombre de « nouveaux riches » ont cristallisé partie de leurs milliards-papier en biens-fonds, chèrement acquis de vendeurs anxieux de grossir leur revenu. Entre ces deux extrêmes il y a eu, dans le sein de l'ancienne bourgeoisie, de dures vicissitudes, plus générales que celles dont les grands krachs financiers ou les changements de régimes politiques avaient été la cause au cours du XIXe siècle. Si ces vicissitudes n'ont pas été proportionnées à l'énormité de l'évolution pécuniaire, si la majorité des familles ont réussi à équilibrer un nouveau budget, ç'a été, dans la plupart des cas, faute de pouvoir augmenter leurs recettes, en restreignant leurs dépenses.

Ces dépenses n'étaient pas toutes de « luxe » : il est tel chef-lieu de département où la consommation de la viande a diminué de 35 pour 100 depuis dix ans. Des économies analogues, sur des chapitres de « première nécessité », ont eu lieu dans les localités médiocrement industrielles, peuplées de consommateurs plutôt que de producteurs. Entre deux villes situées à quelques lieues de distance, *on constaterait des phénomènes inverses*, suivant que le trafic y est plus ou moins actif, les commerçants ayant été privilégiés par ce double fait que, chez eux, la marge du gain a non seulement suivi, mais dépassé la hausse des marchandises.

Nous avons dit, au commencement de cet article, qu'il était consommé, en quantité, autant de produits qu'il y a dix ans par le peuple français, *pris en bloc*, et cela est vrai; mais, dans ce bloc, la part de chaque groupe a changé. Celle de la classe bourgeoise a diminué, celle de la classe populaire a augmenté. La « poule au pot » du dimanche, souhaitée par Henri IV sur la table paysanne, figure aujourd'hui couramment sous la forme de poulets rôtis dans bien des fermes qui consomment la volaille qu'elles produisent; tandis que le poulet a plutôt disparu chez les travailleurs intellectuels, et généralement chez ceux qui manient la plume plutôt que la bêche, la truelle ou le marteau.

L'indignation qu'a suscitée chez quelques-uns ce qu'ils ont nommé le « renversement des valeurs » vient de l'ignorance où ils sont de l'histoire des prix. Elle nous apprend que *l'argent est maître chez lui;* je veux dire que l'indépendance des prix, qui ne souffrent aucun joug et bravent toute autorité, s'étend au prix des hommes comme au prix des choses et au prix de tous les genres d'hommes, salaires ou appointements, bénéfices ou honoraires.

Il n'y a jamais eu, il n'y aura jamais *un rapport de justice* entre le travail et son prix, parce qu'on ne paie ni les gens, ni les choses à proportion de l'estime que l'on en fait, mais simplement du besoin que l'on en a. Ces besoins changent avec les siècles : un bon professeur, au moyen âge, devait s'estimer heureux d'avoir la solde d'un bon arbalétrier; il l'obtenait rarement, autant qu'on en peut juger ; au contraire, un chevalier bien équipé se payait alors le même prix qu'un chef de bureau dans un ministère de 1913.

Si nous abordions le chapitre des traitements actuels, après avoir constaté que, de tous, celui qui a été le plus augmenté dans ces dernières années est l'instituteur, nous observerions, comme tout le monde, qu'il est absurde de payer un maître d'école primaire autant ou même plus qu'un professeur agrégé de lycée.

Or, quelque choquante que puisse être cette rémunération, — et elle ne l'est pas plus d'ailleurs que celle du chef de rayon des grands magasins mieux payé que le maréchal de France, — quelque disproportionnés à leurs mérites respectifs que soient présentement leurs appointements, il se peut que,

loin de s'atténuer, cette disproportion augmente encore dans l'avenir au détriment du lycée et au profit de la maison d'école. Non pas sous des influences politiques, comme on pourrait le croire, mais par de vulgaires motifs économiques : s'il advenait simplement que l'on manquât de candidats pour remplir les postes d'instituteur rural, largement payés, mais dont il faut des dizaines de mille, tandis qu'il se trouverait assez de sujets distingués pour briguer, dans les grandes villes, les chaires, maigrement rétribuées, mais peu nombreuses, de l'enseignement secondaire.

Le prix des capacités humaines obéit aux mêmes règles mystérieuses que les autres prix : la hausse ou la baisse du travail de plume n'a pas eu pour corollaire à travers les âges la hausse ou la baisse du travail d'outil. Au début du XXe siècle, la moyenne des emplois civils dépassait généralement les salaires ouvriers, tandis qu'autrefois les gages des petits employés étaient souvent inférieurs à ceux des compagnons de métier.

Il est possible que le rapport se fût de nouveau retourné en faveur de ces derniers, même sans la guerre, par le fait seul de l'instruction généralisée, qui perd sa valeur vénale en perdant son privilège de rareté. Un profit social, indirect, de la multiplicité des écoles eût été ainsi de rehausser le travail manuel. Il faut dans un État cent hommes de bras pour un homme de plume; le marché des hommes de plume est donc cent fois plus étroit que celui des hommes de bras. Pour peu que l'offre y soit supérieure à la demande, le cours des hommes de plume fléchit et ceux qui ne sont pas aussi des hommes de tête, c'est-à-dire les dix-neuf vingtièmes d'entre eux, se trouvent moins payés que les bons hommes de bras, ouvriers et domestiques.

Au cours du XIXe siècle, l'inégalité a beaucoup augmenté parmi les membres des professions libérales; il s'est créé, en fait d'honoraires, des privilèges d'argent, des situations plus favorisées et, par rapport à l'ensemble de chaque corporation, plus exceptionnelles qu'il n'y en avait jamais eu naguère. Ces situations enviées avaient été créées, tantôt, — celle des médecins et des peintres, — par une *aristocratie* d'argent qui faisait enchérir leurs soins ou leurs œuvres; tantôt, — celle des auteurs et artistes dramatiques, — grâce à l'aisance nouvelle de la *démocratie* qui a multiplié la clientèle théâtrale; de sorte

que les pièces à succès se jouent plus longtemps que jadis et rapportent par conséquent beaucoup plus; tandis qu'autrefois, avec le renouvellement rapide de l'affiche, un plus grand nombre d'ouvrages avaient forcément accès à la scène et personne n'y pouvait faire de très gros profits.

Si les intellectuels, quoique mieux traités par la guerre que les rentiers à revenu fixe, ont vu leurs ressources, provenant d'appointements et d'honoraires, augmenter beaucoup moins que le franc ne baissait; s'ils souffrent par conséquent de cette baisse plus que les propriétaires fonciers, lesquels à leur tour ont eu aussi des destinées très diverses suivant la nature, — urbaine ou rurale, — de leurs biens et la façon dont ils en jouissaient, par eux-mêmes ou par fermiers et locataires, il est certain que, *dans son ensemble*, la classe bourgeoise de 1914 a perdu depuis dix ans une partie de son bien-être, puisque le total de ses recettes, *à peine triplées*, n'aurait pu faire face à des dépenses *presque quadruplées*. Elle a dû, forcément, consentir à se restreindre.

Le crédit n'a pas manqué à l'État, mais il a coûté cher; si cher que beaucoup de capitaux anciens ont été partiellement détruits par la baisse de la monnaie. Très inégalement d'ailleurs, au regard de ceux qui en ont fait les frais; ce qui, une fois de plus, a prouvé qu'il est plus facile de rendre tous les Français égaux devant la loi, que devant la bourse ; c'est-à-dire devant les fluctuations incoercibles et le changement de rapport des « valeurs » entre elles.

IV

De ces changements de rapport, le plus notable est la hausse du travail manuel. Si, des 38 millions de la France en 1914, on défalque les femmes, les vieillards, les enfants, les infirmes et généralement tous ceux que leur faible constitution écartait de l'armée, on constate que les sujets « bons pour le service » ne dépassaient pas le chiffre d'une dizaine de millions de mâles adultes.

C'est parmi cette élite physique que la guerre a d'abord fauché 1 400 000 hommes, auxquels il faut ajouter la foule innombrable de ceux qui sont allés mourir dans leurs foyers, des suites de blessures ou de maladies contractées sous les dra-

peaux, les invalides qui, sans avoir perdu un membre, sans être tout à fait éclopés, sont revenus avec une santé détruite, un organisme affaibli, incapables de se livrer au même travail que naguère, obligés de changer de profession. Il est ainsi des centaines de mille hommes qui, joints aux victimes immédiates de la mitraille, forment sans doute un effectif du cinquième des têtes choisies, entre dix-huit et cinquante ans, pour porter le casque.

Tandis qu'une brèche de 20 pour 100 était faite à ce qu'on pourrait nommer le noyau vital de la population productrice, la nation, qui avait consommé longtemps sans produire, se trouvait, au lendemain de l'armistice, en face de dix départements à ressusciter et d'un formidable arriéré de travail dans les soixante-quinze autres. Si ces derniers seuls eussent été réservés à l'industrie française, pendant que la reconstruction et la remise en état des régions dévastées eussent été imposées à la main-d'œuvre et à l'industrie allemandes, *capables de payer de suite, en nature, cette rançon dont on préféra fixer le prix en argent à toucher plus tard,* il est permis de penser que la France aurait eu moins d'ouvrage à faire et moins d'emprunts à effectuer.

Le grief fait à ce sujet à notre Gouvernement de 1919 est-il injuste? S'il eût été difficile d'obliger nos compatriotes du nord et de l'est à laisser reconstruire leurs demeures privées par des ouvriers allemands, dont la présence, après plus de quatre années d'occupation, leur était insupportable, n'eût-il pas été possible de faire exécuter du moins par l'ennemi vaincu les travaux publics, la réfection des chemins de fer, des routes, des ponts, des usines?

Ce sont là des questions auxquelles l'histoire répondra. Toujours est-il que, pendant que l'Angleterre souffrait du chômage, la France souffrait du manque de bras; la demande, très supérieure à l'offre, a fait enchérir le travail plus que l'argent et plus que la terre : les salaires ont augmenté beaucoup plus, en moyenne, que le prix de la vie n'a haussé ; bien que les travailleurs eux-mêmes aient contribué à cette hausse des prix par leur consommation plus large de toutes choses, par le supplément de bien-être auquel leurs journées, mieux payées, leur permettaient de prétendre.

Leurs « journées » ; je devrais dire leurs « heures ». Une

question se pose en effet. La journée légale de huit heures n'a-t-elle pas réduit sensiblement la productivité française ? N'a-t-elle pas contribué au manque de bras dont nous parlons et dans quelle mesure ? Mais d'abord, quelle est, après quatre années d'expérience, l'application pratique de cette « journée légale » ? Si l'on considère que, dès longtemps, elle existait dans certaines industries, comme les mines ; que, dans les usines où elle a été instaurée, son fonctionnement, d'accord commun entre patrons et ouvriers, a donné lieu à des payements d'*heures de travail supplémentaires*, bien plus qu'à un supplément d'heures d'inaction réelle ; que dans la « petite industrie », — les métiers manuels de ville et de campagne, — *moitié plus nombreuse* que la « grande », on ne compte plus guère en « journées », mais en « heures », sans spécifier de combien d' « heures » se compose chaque journée, de sorte que la loi n'a rien à dire ; partout en un mot ou presque partout, il apparaît que les ouvriers, mis à même de se croiser les bras, ont préféré transformer leur loisir en jouissances plus coûteuses, qu'une paye plus forte leur permettait de s'offrir, et que c'est en définitive *par un accroissement de gain* que l'affaire s'est réglée.

Ce gain du travail manuel dépasse aujourd'hui le quadruple, — on peut l'estimer à quatre fois et demi environ, — ce qu'il était avant la guerre ; tandis que les dépenses de l'ouvrier de 1913, sa nourriture, son vêtement, son loyer, son éclairage, ses frais de déplacement, ses impôts, etc., sont à peine aujourd'hui trois fois et demie plus élevés. Son salaire ayant ainsi augmenté plus que sa vie ne renchérissait, il a pu améliorer son ordinaire, son costume ou son logement. Dans nombre de villes où *le chiffre des habitants n'a pas varié*, où *celui des maisons est resté le même*, on ne trouve plus rien à louer. Si une population identique à celle d'il y a dix ans, qui trouvait toujours des logements vacants, semble, dans les mêmes localités, manquer de place, c'est que chacun prétend en avoir davantage, et combien il a raison ! — Le logis populaire dans les villes est souvent une honte, c'est l'un des besoins les plus urgents de notre temps.

De même la majorité des « prolétaires » mangent mieux ; et c'est une des causes de l'augmentation excessive de la viande que personne ne se soucie plus des bas morceaux, qui restent sans acheteurs. Bref, ce que les Américains nomment le *standard of life*, ce qu'on regarde comme le « strict néces-

saire », bien qu'il varie prodigieusement d'un pays à l'autre et d'une époque à l'autre, a sensiblement progressé.

La hausse des salaires a permis aussi à la masse des travailleurs manuels de réaliser des économies. Une partie notable de ces milliards de rente et de bons de la Défense nationale leur appartient et, comme l'impôt *direct* ne frappe que très légèrement ces travailleurs, — les trois quarts de la population parisienne, par exemple, en sont exempts, — on peut dire qu'il y a en France plus de « rentiers » que de contribuables..., plus de gens touchant de l'État quelque monnaie que lui payant personnellement une taxe appréciable. C'est là du reste une base solide pour notre dette nationale, et c'est aussi un gage de stabilité sociale que le bénéfice tiré de la guerre par le travail manuel.

Quelle sera sa durée? Une hausse des salaires due à la pénurie des bras n'est pas sans de nombreux précédents. Issue, tantôt d'une anarchie totale comme après la guerre de Cent ans, tantôt d'une ruine économique accompagnée de dépopulation, comme à la fin du règne de Louis XIV, elle était jadis vouée à disparaître avec le retour de la prospérité. Ce qui était nouveau, c'était la hausse dont nous avait gratifié le féerique XIXe siècle, c'était cette *révolution-bienfait* de 1840-1913, où, pour la première fois dans les annales de l'humanité connue, on avait vu augmenter à la fois la population et les salaires; les hommes, quoique plus nombreux, étant plus riches et la main-d'œuvre gagnant, non par sa rareté, mais par la multiplication inouïe de ses produits qui enrichissait la nation tout entière.

Aujourd'hui nous savons que notre richesse de papier est faite de nos dettes et que nos salaires enflés sont faits de nos morts; cependant si la guerre a changé notre monnaie, si la victoire ne nous a laissé que l'honneur et la gêne, les privations infligées aux uns comme les jouissances obtenues par les autres seront de nature éphémère. Les blessures d'argent peuvent suspendre ou retarder la marche du progrès; elles ne sont pas capables de dissocier une nation ni de modifier sa structure.

GEORGES D'AVENEL.

UN AMI DE COLLÈGE DE LAMARTINE

PROSPER GUICHARD DE BIENASSIS

(LETTRES ET VERS INÉDITS)

I

Peu d'écrivains, au dernier siècle, furent plus ingénument aimés que Lamartine. Il était de ceux qui, sans y penser, demandent le cœur, qui, du premier coup, l'obtiennent et qui le retiennent longtemps. Mais lui, que donnait-il en retour? En même temps qu'il exerçait le charme, s'y laissait-il asservir? Et, de l'amour ou de l'amitié, quel sentiment préférait-il?

Aux femmes, il a dédié les plus purs cantiques, et les plus brûlants :

> Femmes, anges mortels, création divine,
> Seul rayon dont la vie un instant s'illumine,
> Je ne regrette rien de ce monde que vous?

Celles dont l'amour l'a enchanté, il eût voulu les rendre immortelles; peut-on douter cependant que, vivantes, il les ait à peu près désespérées?... « Il n'y a que nous sur une certaine ligne, écrivait-il à Aymon de Virieu en 1816, deux mois après avoir rencontré Mme Charles; le reste ne vient que bien loin après, je l'ai trop senti!... » Qu'est-ce que cela veut dire, sinon que dans l'amour Lamartine se transfigure et s'exalte, que, pour se rendre digne de la passion, il s'impose, plus ou moins, un effort? Dans l'amitié, au contraire, sa sincérité est entière et directe; les âmes sont de niveau : elles « s'entretiennent », disait Montaigne; ou, comme deux miroirs, elles réfléchissent leurs rayons.

C'est pourquoi il est difficile de bien connaître Lamartine,

si l'on ne connaît pas un peu ses amitiés. Il a beaucoup, il a trop parlé de lui-même à ses lecteurs; mais ses diverses « confidences » sont loin d'être des confessions; elles ressemblent moins à des aveux qu'à un plaidoyer : l'imagination y retisse les souvenirs avec un fil d'or. Ses lettres, au contraire, quel témoignage vivant, spontané, irrécusable! quel flot pur où se peint la forme mouvante d'un grand esprit! Jamais Lamartine n'écrit avec plus de joie et de sécurité que lorsqu'il s'adresse à ses meilleurs amis.

Virieu fut le plus constant; Vignet, quelque temps, le plus délicat; et l'affection de tous les deux plonge ses racines dans le passé d'enfance et de jeunesse où Lamartine aima toujours à se réconforter... Mais eux et lui, dès le collège, avaient un autre ami; il s'appelait Prosper Guichard de Bienassis; sa figure, jusqu'ici, est restée dans la pénombre où il semble avoir voulu ensevelir sa vie. Méritait-il cet oubli, ou cette indifférence? Lamartine ne l'estima pas moins, d'abord, qu'il ne prisait Virieu; quelque temps même, c'est le « cher Guichard » qu'il parut préférer... Puis la vie les sépara; ils ne se retrouvèrent qu'au milieu du chemin.

Les lettres de Lamartine à cet ami un peu étrange, — celles du moins qui subsistent, épaves d'une correspondance beaucoup plus abondante, — peuvent être étudiées désormais dans leur texte authentique; la Bibliothèque municipale de Grenoble vient de s'en enrichir, grâce à la perspicace initiative de son conservateur M. Louis Royer. Plusieurs sont encore inédites (1).

(1) Le dossier des documents entrés récemment à la Bibliothèque de Grenoble, et classés par les soins de M. Louis Royer, comprend 79 lettres. 77 de ces lettres sont adressées par Lamartine à Guichard; sur ce nombre, 25 sont entièrement inédites. — Au témoignage de la petite nièce de Bienassis (produit par M. Léon Séché dans la préface de son livre : *Les Amitiés de Lamartine*), il existait, à la mort de Guichard, un « grand nombre » de lettres; mais le ton « badin » de la plupart offensa « l'austérité du confesseur » de Mme de Bienassis et elles furent jetées au feu. Les lettres restantes connurent une curieuse odyssée qu'on n'a point contée encore. Mme de Bienassis les confia à son frère Achille Comte, grand amateur d'autographes. Quatre ans après la mort de M. Comte, elles se trouvèrent dans la collection d'un autre amateur, M. Ad. Lemonnier. Celui-ci étant décédé, sa collection fut mise en vente à l'hôtel Drouot le 8 juin 1870 : la *Revue des Autographes* de Gabriel Charavay en publia le catalogue dont plus de dix pages étaient consacrées à l'analyse des lettres de Lamartine, attirèrent l'attention sur cette « histoire de la jeunesse de Lamartine écrite par lui-même ». Le père du filleul et petit-neveu de Guichard, que Mme de Bienassis avait désigné pour son légataire universel, intervint alors au nom de son fils pour faire opposition à la

Ne convient-il pas de regarder d'un peu plus près, à leur lumière, comment naquit et se survécut la première amitié de Lamartine, et quelle image du grand poète renvoie l'âme d'un homme qui, après avoir été le témoin de sa jeunesse inquiète, fut, sans transition, celui de son orageuse maturité?...

I. — SOUS LES TILLEULS DE BELLEY

C'est au printemps de 1804 qu'il faut contempler Lamartine, dans la cour du collège de Belley, parmi le groupe de ses compagnons préférés. Ils sont cinq ou six autour de ce grand garçon pâle et maigre, tantôt agité, tantôt déprimé par une croissance trop rapide, et qui, plein de fougue et de grâce, exerce sur tous une véritable séduction. Les Pères Jésuites eux-mêmes, ses maîtres — qui, par une prudence toute naturelle alors, ne veulent s'appeler que les Pères de la Foi — lui témoignent une bienveillance attendrie; quelques mois leur ont suffi pour dompter l'indépendance de l'enfant qu'au début de l'hiver on leur avait présenté comme un redoutable « matador ». Alphonse de Lamartine ne tient point la tête de cette classe de troisième que le père Bequet gouverne avec une souple autorité; mais il montre des dons que l'âge épanouira : il a de la science, de la vivacité d'esprit; surtout une grande sensibilité religieuse et littéraire.

Qu'importe, avec cela, un peu de dissipation?... Cette pétulance naturelle, que des élans de rêverie traversent, augmente le prestige de l'enfant. Pendant les récréations du soir qui, après le dîner et le salut, sont un des attraits de la belle saison, ses camarades se rassemblent autour de lui, sous les larges tilleuls dont la cour est plantée; il y a là Corcelette, de Mâcon,

vente : il engagea un procès en revendication qui fit restituer les lettres à l'héritier des Guichard. Celui-ci, nommé lui aussi Prosper Guichard, n'est mort à Jallieu qu'en 1923. La *Revue des Autographes* de juin 1870, dont M. Paul Gautier a eu la complaisance de me communiquer un exemplaire, contient le catalogue préparé par M. Gabriel Charavay. — Les 76 lettres recouvrées ainsi par la famille Guichard furent prêtées en 1871 à Mme Valentine de Lamartine qui préparait l'édition de la *Correspondance*. — Outre la communication du dossier qu'il conserve à Grenoble, je dois à l'obligeance de M. Louis Royer d'intéressants renseignements, principalement sur le Dr Comte; j'en dois de très importants également à M. Gonnet, le pieux possesseur du domaine de Bienassis; mon ami Gabriel Faure, enfin, m'a fourni quelques indications précieuses : je les prie tous trois d'agréer l'expression de mes remerciements.

les Italiens Alfieri et Ghilini, le Savoyard de Vignet; mais au premier rang, et comme prêts à se disputer déjà le jeune Alphonse, les deux Dauphinois Aymon de Virieu et Guichard de Bienassis. Le premier, petit, trapu, distingué, un peu dédaigneux d'allures, laisse tomber de ses lèvres minces des propos spirituels qui font étinceler ses yeux noirs; fils du marquis de Virieu, qui mourut bravement en 1793, dans l'insurrection de Lyon contre les révolutionnaires, il montre, avec la fierté de sa race, un certain scepticisme qu'il croit de bon ton. L'autre a moins de hauteur, une sensibilité plus directe, une mélancolie plus poétique qui va parfois jusqu'à la tristesse et au soupir. Parmi ces jeunes nobles, il n'est rien qu'un fils de bourgeois : on l'appelle Guichard de Montlevon, ou de Bienassis; mais il sait bien qu'il n'a point droit de porter ce nom joliment aristocratique; il ne possède aucun titre; il est Guichard tout court : Nicolas Prosper Guichard.

Son père, François-Raymond, docteur en médecine, n'était dépourvu ni de talents, ni même d'une modeste réputation régionale : en 1787, il avait publié, à Avignon, un « petit ouvrage latin » que « les journaux citèrent avantageusement » (1). Peu après, sans doute, il avait épousé une Dauphinoise, Marie Mélanie Comte, et il avait trouvé une situation à la fois lucrative et agréable auprès du marquis de Montlevon. Ancien officier du roi, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, ce gentilhomme possédait un assez vaste domaine au nord de la plaine dauphinoise, entre Lyon et Grenoble, sur le territoire de la commune de Villemoirieu, dont la petite ville de Crémieu est voisine; parmi des vignes, des jardins, des prés, au pied d'une croupe couverte par le bois des Fouillouses, — mer de verdure dont la dernière vague venait alors mourir autour de lui, — le château de Bienassis y élevait une ample construction rectangulaire, prolongée, d'équerre, par un bâtiment plus bas, au mur simple et nu; l'aspect en eût été presque commun, sans quatre tourelles en poivrière qui accolaient les quatre angles du toit et, jaillissant avec grâce vers le ciel, ne semblaient tenir en équilibre que par un miracle d'élégance. Bâtie vers le

(1) Indication fournie par le greffier chargé de tenir, pendant la Révolution, le registre de la municipalité de Villemoirieu. Le titre de l'ouvrage est transcrit à la suite, mais comme le digne greffier ignorait le latin, il l'a rendu indéchiffrable en déformant tous les mots.

xve siècle, cette demeure était primitivement une « maison forte », où s'appuyait le système de défense qui protégeait les commerçants et changeurs de Crémieu. Depuis le règne de Henri II, ses possesseurs furent de simples bourgeois; et elle ne devint maison noble qu'en passant vers le milieu du xviiie siècle aux mains de la famille de Montlevon. Pour un officier fatigué de la vie des camps, et qui ne refusait point ses sympathies aux idées des philosophes et aux grands sentiments de Rousseau, Bienassis offrait une retraite plus pleine de calme que de magnificence. Mais le marquis Joubert de Montlevon était célibataire. Il installa près de lui M. et Mme Guichard : au mari il confia ses rhumatismes; à la femme l'administration de sa maison. Quand un fils leur naquit, le 16 avril 1789, tout naturellement il le tint sur les fonts et lui donna ses noms : Nicolas Prosper... En ce tranquille castel, pendant ces derniers jours heureux du règne de Louis XVI, ne dirait-on pas qu'une idylle se déroula, — une idylle où Marivaux, Sedaine et Rousseau auraient uni leur collaboration? (1).

La Révolution vint bousculer les acteurs de la pastorale. Dès l'été de 1789, les paysans de la région firent un « brigandage » chez le seigneur de Bienassis, et lui ravirent, avec plusieurs parchemins familiaux, le brevet de sa croix de Saint-Louis. Il n'émigra point cependant; ami des philosophes, il sut composer avec les temps nouveaux ; il renonça à ses titres, ne fut plus que le « citoyen de Montlevon », prêta tous les serments de loyalisme qu'on voulut; mais, en même temps, il eut l'habileté de faire élire maire de la commune son ami le docteur Guichard. Le 19 octobre 1793, un arrêté du directoire départemental ayant ordonné « la remise entre les mains des municipalités de toutes les décorations militaires », le « citoyen Prosper Montlevon » vint solennellement rendre sa croix de Saint-Louis au « citoyen-maire Guichard », qui en fit la présentation à la municipalité; celle-ci décida que cet insigne de la tyrannie resterait jusqu'à nouvel ordre aux mains du citoyen-maire et que l'équivalent de son prix serait distribué aux pauvres de Villemoirieu... Quelques semaines plus tard, les deux citoyens

(1) On peut se demander si Lamartine connaissait tous ces détails, ou bien s'il n'en connaissait point quelques autres. Ni dans la préface des *Confidences*, ni dans ses *Mémoires inédits*, il ne fait la moindre allusion à l'existence du Dr Guichard; et il y parle du marquis de Montlevon comme du *père* de son ami.

Guichard et Montlevon assistaient, devant l'arbre de la Liberté, « au brûlement de tous les terriers et titres féodaux ».

Bientôt, cependant, le docteur Guichard abandonnait sa mairie pour remplir, sous les drapeaux, les fonctions de médecin militaire; il mourait peu après, âgé d'environ trente-cinq ans, médecin-chef de l'hôpital de Monaco. Presque aussitôt, l'ex-marquis de Montlevon épousait la jolie veuve, à laquelle, vite disparu, il léguait ses biens réduits, semble-t-il, par la dureté des temps, au domaine de Bienassis, dont trois fermes à cette époque dépendaient encore.

Les années de la Révolution, en somme, ont été assez douces pour le jeune Prosper Guichard. Il aime cette propriété de Bienassis, dont on a pris l'habitude de lui donner le nom : il y a si doucement grandi près d'une mère attentive à faire oublier « son origine inférieure » à force de grâce et de tendresse, près d'un beau-père qui ressemblait à un grand-père. Il ne parle qu'avec émotion des bois qui l'ombragent, de la source qui en rafraîchit le jardin, de la terrasse qui en domine les prés et les vignes... Il a des goûts bourgeois et simples, il se dit l'homme de la nature. Il est, d'une année et demie, l'aîné de Lamartine; leurs tailles rivalisent comme leurs goûts.

Est-ce à cause de ces affinités de souvenirs et d'âmes? Visiblement, l'enfant de Bienassis a les prédilections de l'enfant de Milly; dans la petite société aristocratique formée par les élèves du père Bequet, Alphonse et Prosper sont les fils de la campagne, et les tenants de l'indépendance...

Sous les tilleuls de Belley, ils ont, en ce doux soir de printemps, une occasion inattendue d'affirmer leurs communes sympathies. On cause, autour d'eux, avec bien de l'animation. A la classe du matin, le père Bequet, interrompant tout à coup la « traduction épineuse » d'un de ces fragments d'Ovide qui font le désespoir des écoliers de troisième, a entamé, pour leur consolation et leur ravissement, une merveilleuse lecture. Il a montré deux volumes qu'il venait de recevoir de Paris; il en a lu le titre : *Abrégé du Génie du Christianisme à l'usage de la jeunesse* ; en quelques mots qui ouvraient de vastes horizons, il l'a commenté; il a dit que le *Génie du Christianisme* est l'œuvre, illustre depuis plus de deux ans, d'un écrivain qui se nomme M. de Chateaubriand et qu'aucune école n'a formé,

mais seulement les grands spectacles de l'univers ; que, dans les forêts vierges de l'Amérique, il a trouvé partout l'empreinte de Dieu ; que, revenu en France après un long exil, il y a écrit un admirable ouvrage pour démontrer au siècle nouveau les magnificences de la religion ; que cet ouvrage, à vrai dire, contient des passages accessibles seulement à des esprits formés et à des hommes faits ; mais que des personnes sûres viennent de l'épurer à l'usage des écoles : car il ne serait point juste que les jeunes gens fussent privés de tant de pages superbes, propres à développer en même temps et leur âme et leur goût... Après cet exorde, le Père Bequet n'avait pas eu besoin de frapper sur le plat du volume pour obtenir le silence ; toutes les bouches étaient muettes, tous les yeux s'étaient tendus vers lui... D'une voix frémissante il avait commencé sa lecture : « Il est un Dieu. L'impie seul a dit : Il n'y a pas de Dieu... » D'autres morceaux suivirent et la classe avait fini trop vite...

Le soir encore, les élèves étaient pleins de l'ivresse versée par les grandes phrases. Ils en discutaient, au lieu de jouer. Ils voulaient être sûrs de leur impression : subjugués, ils tentaient de secouer le joug ; ils en voulaient presque à ce Chateaubriand de leur ouvrir un monde si différent du leur. Ils n'avaient qu'un mot pour traduire leurs sentiments confus, et ils le prononçaient avec des intonations différentes : — C'est beau !

— Oui, mais c'est trop beau, décida Alphonse de Lamartine...

Guichard, aussitôt, fut de son avis. Il l'expliqua, il le développa. Il se défiait de ce qui était trop beau, parce que ce qui était trop beau n'était peut-être pas suffisamment naturel. Il admirait, certes, ce nouvel auteur à la mode, mais davantage il admirait Rousseau, un autre écrivain qui n'avait ni moins d'éloquence, ni moins de poésie, et qui montrait plus de simplicité ; Rousseau était son dieu ; Rousseau...

— Tu le connais donc ? Tu l'as lu ?..

De Vignet seul l'interrogation était moins pressante : à Chambéry il avait entendu parler des « Charmettes ».

— Chut ! fit Guichard ; et il saisit ses camarades par le bras pour les entraîner vers le fond de la cour...

Là, il leur fit une confidence ; au château de Bienassis, tout près d'une tourelle, certaine chambre, dont sa mère tenait

soigneusement la clef, recélait non seulement les œuvres de Rousseau, mais celles de presque tous les philosophes et romanciers du XVIIIe siècle ; parfois, Guichard avait pu s'y introduire : il avait lu, en cachette, quelques pages, fraîches ou brûlantes, de l'*Héloïse* et des *Confessions*... Rousseau, c'était l'homme de la nature, sans apprêts, sans ornements, sans phrases : ah ! si ses amis pouvaient venir un jour jusqu'à Bienassis !

Un jour... mais quand?... Les trois compagnons, que Vignet bientôt rejoint, s'asseyent sur un banc, au pied d'un tilleul; leur conversation, maintenant, est interrompue par de longs silences; c'est d'avenir qu'ils parlent; ils rêvent, à propos entrecoupés... Sous quelle forme leur apparaît l'avenir??... L'homme qu'avec leurs familles, profondément royalistes, ils appellent « l'usurpateur » vient de monter sur le trône; impossible de le servir, dans l'armée ou dans la diplomatie. En attendant la chute de Napoléon, la carrière des lettres leur est ouverte; l'exemple de Chateaubriand démontre qu'on y peut conquérir la gloire... La gloire ?... Les yeux d'Alphonse pétillent; les lèvres de Virieu sourient ironiquement; mais Guichard, lui, secoue la tête.. Il ne place son idéal, ni si haut, ni si loin: à la gloire, il préférerait l'amour, et tous les plaisirs d'une vie tranquille, bornée par un horizon familier; encore une fois il est l'enfant de la nature, il est un sage, il ne fait consister le bonheur qu'aux plaisirs de l'esprit et aux joies de la sensibilité. Au reste, libre à Alphonse et à Aymon de former des projets vastes; ils sont riches, ils sont nobles; lui n'a pas de nom et ne disposera que d'une petite fortune... Les autres, généreusement, protestent...

Neuf heures approchent; la nuit commence d'épaissir l'ombre du crépuscule; les martinets rentrent dans les trous des murailles. La cloche va sonner l'instant de la prière du soir et du coucher; le rigide père Debrosses apparaît là-bas au seuil de la chapelle. . Les quatre amis secouent leur rêverie. Faut-il tant se tourmenter pour l'avenir? Ils en savent au moins ceci: c'est que leur amitié continuera de s'y épanouir et qu'elle sera leur ressource dans les mauvais jours. Ils en renouvellent la promesse; et comme le geste du Père les appelle, Alphonse redit à l'oreille de Prosper la devise dont ils sont convenus : « *Intus et in cute.* » — Sans réserve, et au fond du cœur !...

II. — DANS LA TOURELLE DE BIENASSIS

Trois ans plus tard, après avoir soutenu, devant l'aréopage des Pères professeurs, les thèses de philosophie qui terminaient ses études secondaires, Alphonse de Lamartine s'achemina vers Mâcon. C'était la mi-septembre, à la veille des vendanges; en compagnie de deux camarades, il fit « plus de la moitié de la route à pied, son petit paquet sur son dos ; » il allait « chantant comme un troubadour quelque vieille romance, il en composait même en marchant »; bref, il voyageait à la manière de Rousseau, un peu grisé par l'air de la liberté qu'il se croyait tout proche de conquérir; seul, Guichard manquait à son plaisir; au moins s'empressa-t-il de lui rendre compte de cet original départ en vacances ; et cette première lettre, datée du 24 septembre 1807, ouvre leur correspondance.

D'autres devaient suivre, nombreuses... Mais rien ne vaut de se revoir. Dès l'automne de 1808, un grand projet s'esquisse, grâce auquel le château de Bienassis, le fameux château dont, à Belley, les amis ont si souvent parlé, ne risquera pas de demeurer, tout dauphinois qu'il est, un château en Espagne : Guichard vient d'y rentrer, sa thèse enfin soutenue; Virieu n'en est pas loin : après une brève fugue à Paris, le voilà installé en son domaine du Grand-Lemps... Si, pour fêter leur sortie de pages, les trois « inséparables », séparés depuis près d'un an, reconstituaient, pendant quelques jours, leur douce société à Bienassis?... Bientôt, les parents de Lamartine acquiescent; la mère de Guichard, Mme de Montlevon de qui, tant de fois, il a vanté l'indulgence, met en réserve deux poudreuses bouteilles de vin de l'Hermitage retrouvées au fond de sa cave; et elle demande que les amis de son fils n'aient pour elle « aucun respect » ; à cette condition, elle les attend pour les premiers jours de l'automne...

La réalité passa tous les rêves. A cinquante ans de distance, Lamartine écrivait : « Le jour que j'arrivai à Bienassis ne s'effacera jamais de mon souvenir... » Jour fortuné, où il goûta dans leur plénitude la double exaltation de la jeunesse et de l'amitié. Virieu l'avait précédé au rendez-vous. Juché sur la plus haute échauguette, il inspectait la route avec Guichard; dès que Lamartine fut en vue, tous deux déchargèrent leurs fusils par

les créneaux et firent voler leurs mouchoirs à la brise; salués par l'aboi des dogues, ils dégringolèrent les escaliers juste comme le voyageur, descendu de la patache qui l'amenait de Lyon, faisait retentir le marteau contre la porte. Embrassades, exclamations, délire...

C'était un clair matin, l'un des derniers de septembre (1) : le soleil riait sur les pampres rougis. On promena l'arrivant sur la terrasse où la vigne recouvrait des arcades en ogive; Mme de Montlevon, toute fière d'avoir, pour quelques jours, trois fils, lui montra, au jardin, les deux saules pleureurs dont elle avait ombragé la source; elle lui fit saluer, au salon, le portrait de feu M. de Montlevon, en uniforme d'officier général, barré « du cordon rouge de l'ancien régime »... Et puis l'on s'arrêta autour d'une table chargée « de toutes les délicatesses ». Une « vive et jolie jeune personne » faisait seule le service; cette aimable personne jouait auprès de Mme de Montlevon un rôle qui tenait de la femme de chambre et de la demoiselle de compagnie.

Après le dîner, chacun monta dans sa chambre. Lamartine, bientôt, vit Guichard et Virieu pénétrer dans la sienne. Guichard tenait une clef à la main, — la clef de la fameuse bibliothèque aux livres défendus (2), où dormaient tous les charmes de Rousseau et du XVIIIe siècle. Elle était d'ordinaire pendue à un clou d'or, dans la chambre de Mme de Montlevon, au-dessus de la cheminée. Mais la jolie servante, qui ne haïssait point Guichard, la décrochait quelquefois et la remettait furtivement en place... Furtivement aussi, les trois amis se dirigèrent en haut de l'escalier, vers la petite chambre attenant au grenier et à la cellule d'une tourelle, — vers l'enfer des livres, qu'ils prenaient pour un paradis. Le cœur leur battait fort. « Nous nous jetâmes sur les rayons de cette bibliothèque avec ardeur et tremblement, conte Lamartine dans ses *Mémoires*. Chacun de nous choisissait le livre qui répondait le mieux à ses convoitises : Virieu, à sa philosophie rustique, tel que Montaigne ou Rabelais; Bienassis,

(1) Le 28 septembre, puisque le voyageur quitta Milly le 27 et coucha à Lyon chez Mme de Roquemont sa cousine (dates fournies par le *Journal inédit* de Mme de Lamartine, que cite M. Pierre de Lacretelle dans *la Jeunesse de Lamartine*).

(2) C'était, en réalité, une réserve de la bibliothèque officielle du château qui était installée, au rez-de-chaussée, dans une grande pièce contiguë au salon, où elle se trouve encore.

les romans aventuriers, comme Faublas; moi les *Confessions* de J.-J. Rousseau. Nous nous plongions dans cet océan d'eau trouble... » On lisait dans la tourelle, mais on lisait aussi dans les bois; on lisait dans son lit, le soir, et, pour lire plus longtemps, il arrivait que l'on laissât sa lampe allumée fort avant dans la nuit...

Cette orgie de lecture fut coupée, d'ailleurs, par une orgie d'activité. A pied, d'abord, l'on alla visiter la Grotte de la Balme; puis, entassés dans la voiture de Mme de Montlevon, que conduisait son domestique, les trois amis partirent pour une excursion de plusieurs jours à travers le Dauphiné. Ils chantaient à plein gosier; « on eût dit, affirment les *Mémoires*, une carriole d'insensés, ivres des premières ivresses de la liberté... » Voreppe les vit passer, riants et délirants, puis Voiron; Grenoble, enfin, les arrêta quelques jours.

Là résidait l'oncle maternel de Guichard, qui, sans aucune morgue d'ailleurs, faisait figure de grand homme dans la charmante ville. Jean-Baptiste Comte, alors âgé d'un peu plus de quarante ans (1), était considéré comme un médecin éminent; ses titres techniques étaient d'importance : « membre de la Société de médecine, professeur de matière médicale à l'École de santé de Grenoble, secrétaire du Comité central de Vaccine du département de l'Isère », il jouissait, parmi tous les égrotants du Dauphiné, d'un prestige à peu près indiscuté. Mais sans doute avait-il la faiblesse de tenir davantage à sa gloire de bel esprit; dans les salons de la ville, on estimait sa verve, surtout lorsqu'elle se produisait avec tous les agréments du vers et de la rime. Il tournait, — comme on disait jadis, — agréablement l'épigramme, le madrigal et le couplet; il excellait dans l'épître; enfin, il comptait parmi les principaux membres de la Société anacréontique de Grenoble...

Elle était, cette Société, réputée dans toute la région; sans doute quelques esprits chagrins, ou trop indépendants, ne se privaient point d'aiguiser des traits mordants contre la prétention et l'outrecuidance de ses membres; Pauline Beyle, par exemple, la sœur de Stendhal, la raillait impitoyablement; mais l'on sait que Pauline Beyle était une méchante langue... L'opinion mondaine, sourde à tous ses brocards, tenait en

(1) Il était né à Aoste (Isère), le 6 novembre 1766.

haute estime le docteur Comte et ses amis. Ils avaient publié, à Grenoble même, chez l'imprimeur Ferry, un recueil de leurs productions, *les Accès de fièvre d'une Société anacréontique*, que les dames laissaient volontiers sur la table de leur boudoir; on y trouvait bluettes et fantaisies, chansons à boire et couplets amoureux : le docteur Comte y avait signé plusieurs pièces : *les Sonnettes*, sonnet, des *Stances anacréontiques* et un *Éloge de soi-même*... Nulle trace de mélancolie dans ces œuvrettes; le patronage d'Anacréon n'imposait-il point la bonne humeur et la grâce? D'autres patrons, qu'on ne dédaignait pas d'avouer, mêlaient leur influence à celle du chanteur grec : Voltaire et la badine cohorte des petits poètes, ses disciples. C'est eux surtout qu'on s'efforçait d'imiter en de menues pièces dont se parait souvent le *Journal de Grenoble;* mais, par un redoublement de coquetterie, leurs auteurs ne les signaient pas...

Guichard, d'avance, avait vanté à ses amis ce parent illustre. Dès que les trois voyageurs eurent remisé leur voiture rustique et son cocher dans les dépendances de l'hôtel des Trois-Dauphins, rue Montorge (1), ils se présentèrent à « la maison des Jacobins, place Grenette », où le docteur Comte habitait au cœur du vieux Grenoble. Là, Guichard se retrouvait presque aussi libre que chez lui. Son jeune cousin (2), ses deux mignonnes cousines lui sautèrent au cou ; sa jolie tante lui sourit et accueillit ses amis comme s'ils eussent été ses frères. Lamartine, cependant, ouvrait tout grands ses yeux sur le docteur Comte. Il a expliqué plus tard, quand il rédigea pour les *Méditations*, en 1849, une préface où il esquissa les traits de sa propre légende, que la poésie lui était apparue pour la première fois, lorsqu'il avait six ou sept ans, sous les traits d'un respectable ami de son père (3) ; et, depuis ce jour-là, « toutes les fois qu'il entendait parler d'un poète, il se représentait un beau vieillard assis près d'une fenêtre ouverte à large horizon,

(1) C'est dans cet hôtel que Napoléon, six ans et demi plus tard, devait s'arrêter à son retour de l'Ile d'Elbe.

(2) Le fils du docteur, Joseph-Achille Comte, né à Grenoble le 29 septembre 1802, devint professeur d'Histoire naturelle au Lycée Charlemagne, et chef de bureau au ministère de l'Instruction publique; il mourut en janvier 1866.

(3) Peut-être M. de la Cense, « mousquetaire retiré dans le village » de Saint-Sorlin, conjecture M. G. Lanson; ou peut-être M. de Vaudran dont parlent aussi les *Mémoires*.

dans une maisonnette au bord de grands bois... » Combien le docteur Comte était différent! Ce poète de petite ville, bien portant, bon vivant, spirituel, avait, pour le jeune homme, un prestige indiscutable : ses vers étaient imprimés, renommés; on les admirait; ils ressemblaient, de loin, à ceux qui avaient cours à Paris. Comment ce jeune homme de dix-huit ans n'aurait-il pas eu l'ambition de s'égaler d'abord à lui? Écrire des vers mondains, dignes d'être imprimés dans le *Journal de Grenoble*, ce fut alors son premier rêve...

De Grenoble, les trois voyageurs regagnèrent Crémieu et Bienassis par la route de la plaine. On jura de renouveler, l'année suivante, une aussi délicieuse partie; puis Virieu et Lamartine se dirigèrent vers le Grand-Lemps, habitation infiniment plus austère, où Mme de Virieu et sa fille Stéphanie menaient une vie « ascétique ». Après un ou deux jours, Lamartine repartit pour Mâcon; il y était rentré le 16 octobre.

Au total, il n'était pas resté absent plus d'une quinzaine de jours. Mais ce voyage lui laissa une impression ineffaçable. Pour la première fois, il avait échappé aux contraintes, aux disciplines et aux inquisitions. Guichard, dans son calme château, lui était apparu complètement émancipé par la faiblesse d'une mère trop indulgente. Sa mémoire gardait la brûlure des pages enflammées qui flamboyaient aux livres défendus. Non qu'il ait dévoré un grand nombre de ces livres pour les ravir, les feuilleter, les apprendre, il n'avait guère disposé que d'heures rapides prélevées sur les promenades des jours et les songes des nuits; mais il savait désormais, par une expérience prestigieuse, la puissance de leur charme. Rousseau, Diderot, Voltaire, Laclos, Rousseau encore, Rousseau surtout, ces magiciens, en quelques phrases, lui avaient entr'ouvert un monde où jusqu'alors son imagination tremblait de pénétrer. Il revenait avec l'anxiété sourde des explorateurs qu'un premier voyage n'a point assouvis, et qui rêvent de conquérir l'univers... L'univers de l'esprit, l'univers du cœur, comme ils lui apparaissaient plus vastes que l'image rassurante qu'on lui en avait peinte à Belley, à Milly! A peine est-il rentré que sa pieuse mère écrit dans son Journal intime : « Il m'a bien tourmentée par son caractère inquiet, mais je tâche de le ramener tout doucement : je supporte, c'est ma tâche actuelle... » Bientôt, elle trouvera qu'Alphonse est « dur »

avec elle et avec ses sœurs ; elle pleurera en silence... Larmes stériles... L'adolescent, décidément, chez l'ami Guichard, est devenu un jeune homme...

III. — PETITS VERS ET GRANDES TRISTESSES

Dans l'âme de ce jeune homme, féru d'indépendance, soudain le désir de la gloire littéraire éclate. C'est dans les deux derniers mois de 1808 que Lamartine cède au démon des vers.

Sans doute, déjà, en quittant Belley, il a composé ces « Adieux » pleins d'une tendre harmonie, qui, lorsqu'ils seront imprimés en 1821, ne paraîtront pas trop indignes des *Méditations;* plus tôt même, un soir d'ennui, au collège, il a cadencé des strophes délicates au *Rossignol* (1). Mais, à coup sûr, il méprise ces essais où ne parle que son cœur. Les poètes du XVIIIe siècle, les poètes à la mode, — et ceux mêmes de Grenoble ! — s'expriment sur un tout autre ton. En conséquence, c'est eux qu'il imite, et avec une bien souple virtuosité.

Le 10 décembre, il soumet à son ami un poème complet, une traduction « faite de mémoire » d'une élégie d'Ovide à Corinne ; cette traduction, avoue-t-il, est « un peu trop libre des deux manières ; mais lis et brûle ; je ne la montrerai pas à d'autres qu'à mes amis les plus intimes »... Ni Guichard heureusement n'a brûlé ces vers élégants et un tantinet audacieux ; ni l'austère confesseur de sa veuve ne les a jetés au feu ; même, ils ont paru dans la première édition, devenue bien rare, de la Correspondance du poète : par inadvertance, sans doute ; car une main pudique les supprima dans l'édition suivante :

Phébus suivait sa carrière brûlante;
Sur un sopha mollement étendu,
Ivre d'amour, de désir éperdu,
L'œil attentif, j'attendais mon amante...

Ils courent ces jolis vers, de la « cellule » de Mâcon, ou de Milly, vers la « cellule » que Guichard occupe à Grenoble. Heureux Guichard ! Il est installé à la ville, chez son oncle ; il fait ses études de droit ; c'est-à-dire qu'il ouvre parfois, entre deux cours, un gros livre ennuyeux, le temps de bâiller entre

(1) Les premiers vers, sans doute, que l'on ait de lui, si toutefois il ne les a point refaits à peu près complètement en les publiant cinquante ans plus tard.

ses pages, qu'il va souvent au théâtre, qu'il se passionne pour les belles actrices ; le soir, dans le salon de sa tante, ou dans quelque salon ami, il discute des derniers vers parus dans le *Journal de Grenoble* et « lève son toupet » d'une main coquette, « en écoutant les malices spirituelles d'une jolie femme... » Heureux et enviable Guichard ! Comme Lamartine voudrait continuer de s'émanciper à ses côtés !

A Lyon même, où sa mère se décide à le mener passer les fêtes du carnaval en 1809, c'est encore Guichard qu'il regrette ! (1)

Et c'est toujours entre lui et Virieu que, cette année-là, il partage la confidence de ses petits vers. Les plus charmants sont ceux qu'il improvise et qu'il aligne de verve, pour calmer sa fièvre poétique, et où il mêle le badinage à l'effusion du cœur. Le 6 juin, par exemple, il est seul, à Mâcon, dans sa chambre ; seul dans le grand hôtel désert et assoupi ; sans doute, pour se claquemurer, a-t-il pris prétexte de quelque mal de tête ; car il devrait accompagner ses parents et ses sœurs à l'office. C'est la Fête-Dieu...

Mais aux cérémonies liturgiques, le morose Alphonse préfère le spectacle de ses songes. Il leur a terriblement lâché la bride, — ou les ailes, — tous les jours précédents ; avec Virieu il a jeté sur le papier le plan d'un grandissime voyage... Voyage à Rome, d'abord, où, dans quelque vaste palais, on aurait quinze laquais, — pourquoi pas? De Rome on courrait à Athènes ; las de la vieille Grèce, on repartirait pour l'Écosse interroger dans les montagnes les ombres de Fingal et d'Ossian ; pour finir, un petit tour aux grandes Indes, un an ou deux en Amérique... C'est déjà le programme de Byron, — ou bien celui que la Muse, une nuit de mai, proposera comme consolation aux ennuis de Musset ; tant il est vrai que, dans la tête inquiète de ce reclus de dix-neuf ans, les thèmes romantiques s'éveillent ; mais l'instrument lui manque encore ..

Les cloches de Mâcon, cependant, sonnent l'heure de la procession ; Lamartine n'entend que le bourdonnement de son

(1) Mais, par malheur, les lettres qu'il lui adressa pendant ce séjour à Lyon et pendant les cinq premiers mois de 1809 ont été presque toutes détruites ; elles contenaient certainement beaucoup de vers, — et en particulier des vers « qui n'avaient pas le sens commun, écrits dans un moment où le cœur » de Lamartine, « rebuté de toutes manières, voyait le pire en tout... » — *Correspondance*, Lettre du 1er juin 1809.

rêve : tandis que, par les rues tendues de draps blancs et de fleurs, le cortège rituel défile, que les enfants costumés en séraphins par la piété des mères jettent une pluie de roses, lui, sur le mètre de Voltaire et de Gresset, cadence spirituellement pour Guichard la vision d'aventures qui, depuis quelque quinze jours, le tourmente :

Mâcon, 6 juin 1809.

Je ne sais s'il faut croire aux songes; (1)
L'Église n'a point décidé;
Mais leurs délicieux mensonges
Valent mieux que la vérité :
Horace, Virgile, Tibulle,
Ovide et le galant Catulle
Rêvaient tous l'immortalité,
Et, sans sortir de sa cellule,
Saint Paul, qui n'était pas crédule,
En songe aux cieux fut emporté.
Un vieux juif à l'œil hébété
En songe ne voit que pistole;
Et ce chicaneur entêté
Rêve qu'il obtient la parole;
Une jeune et fraîche beauté
Rêve... Mais à quoi bon le dire?
Chacun rêve ce qu'il désire;
Belles, rêvez en sûreté!
Tu rêves maîtresse fidèle,
Amour constant, chaîne éternelle,
Plaisirs qui ne tariront pas.
De l'Amour la mère cruelle
Te voit rêver et rit tout bas.
Cette nuit, un songe infidèle
Me portait dans ce lieu vanté
Où le bon Horace a chanté,

(1) Lamartine gardait soigneusement copie de tous les petits vers impromptus qu'il jetait ainsi à travers ses lettres, et pour lesquels il affectait un coquet dédain. Il les reprenait, parfois, en les modifiant, pour les adapter au ton et à l'humeur de ses différents correspondants. C'est ainsi qu'on retrouve le thème du songe, et plusieurs des vers écrits le 6 juin pour Guichard, dans une lettre du 4 août suivant, adressée à Mme Haste, la cousine de Lyon, chez laquelle Lamartine, au mois de juillet, passa quelques jours de vacances.

Où sa Muse invoquait Glycère,
Et que le successeur de Pierre
A béni d'un doigt redouté.
De Rome partant pour Athènes,
Chez les neveux de Démosthènes
Je cherchais l'hospitalité.
J'embrassais cette Grèce antique;
De cette terre poétique
Je plaignais la stérilité,
Et revenais, par l'Amérique,
Sur ce petit point habité
Et par tant de fous agité;
A Paris finit mon voyage.
Dans un élégant équipage,
J'y promène ma vanité;
Tout séduit mes yeux, mes oreilles,
Tout est illusions, merveilles,
Jeux, plaisirs, amour, volupté.
Chaque soir un talent vanté
Se trouve là pour me surprendre :
Brunet sèche par sa gaîté
Les pleurs que Talma fait répandre...
Hélas! à ma félicité
Que manque-t-il?... La vérité.

Un vieux mentor, qui toujours gronde,
Dans sa sévérité profonde
Me dit : Si tu veux voir le monde,
Mon ami, rêve en liberté.
C'est ainsi, Muse trop légère,
Que tu contes à tes amis
Et tes regrets et tes ennuis.
Que tu ferais mieux de te taire!
Car si, par hasard, ces vers-ci
Revenaient un jour jusqu'ici,
On pourrait, jeune téméraire,
Par un châtiment exemplaire
Te donner un autre souci :
Un directeur, sucré, confit,
Viendrait nasiller à ma mère

Toute sa dévote colère :
Il me semble le voir d'ici
Distiller, d'un air attendri,
Ses hélas! ses phrases amères
Dont je ne m'embarrasse guères,
Dont je me moque, Dieu merci!
J'ai lu quelque part ces jours-ci
Que buveurs, amants et bergères
Et gentils poètes aussi
Des dieux sont l'éternel souci.
Mais pendant qu'avec toi je ris
Tout seul à mon cinquième étage,
J'entends en bas force tapage;
De chants, de hurlements, de cris,
Quel est ce grotesque mélange?
Eh quoi! je viens de voir un ange
Qui se battait contre un archange
Et lui déchirait ses habits!...
Adieu, mon ami, mon sort change;
Je vais descendre en Paradis...

« Je te demande pardon de cette plate épître, mais tout le monde est à la procession; je ne sais que faire et j'ai trop mal à la tête pour m'occuper sérieusement. J'ai voulu me distraire et t'ai peut-être fort ennuyé, mais cela m'arrivera bien d'autres fois. Pardonne-moi et écris-moi vite et longuement. Je suis malade (1). »

Malade? Il l'est, à la vérité, mais c'est à l'âme surtout qu'il souffre. Il est malade d'indolence, d'ennui, de platitude et de médiocrité; malade de désirer violemment et de se heurter à mille bornes; malade enfin parce qu'en cet été où le rêve de sa jeunesse l'enfièvre, il est plus que jamais abandonné et seul. Virieu écrit rarement; et Guichard écrit avec trop d'ardeur; car Guichard, à Grenoble, est tombé amoureux; à travers ses

(1) Cette lettre certainement figurait sur les « bonnes feuilles » de la première édition de la *Correspondance;* elle y fut supprimée au dernier moment, sans doute à cause des légères irrévérences qu'on y pourrait découvrir; une trace curieuse de cette suppression subsiste : les dernières lignes en prose qu'on oublia d'éliminer, et qui figurent seules, sans titre ni suscription, en haut d'une page (tome I, p. 125).

lettres, Lamartine suit, avec une inquiétude fraternelle, le développement de sa passion.

Elle n'est point la première qui ait agité ce garçon trop sensible. Au château de Bienassis, déjà, Lamartine l'avait vu précocement engoué de quelque jolie servante...

Mais à Grenoble, Guichard avait rencontré un objet plus digne de son tourment. En vain, avec une gravité plaisante, Lamartine l'avait mis en garde contre les entraînements d'une trop agréable ville :

Il n'en est plus, mon ami, de Julie...

Guichard avait bel et bien découvert une Julie; au début du mois de mai, il s'était avoué follement épris d'une femme de la bonne société; tout ce qu'il pouvait dire, c'est qu'il l'adorait, qu'il la voyait souvent, qu'elle l'aimait, mais qu'elle était fort peu libre... Quant à la nommer, chut!... Quant à souffrir que ses amis tentassent de deviner son nom, chut encore!... Il était toute inquiétude et tout mystère.

Lamartine, aussitôt, d'admirer ces lettres de feu : elles sont « dignes de l'*Héloïse* »... Et tout de suite il s'intéresse à la belle inconnue : « Aime-t-elle les vers et les poètes? A-t-elle lu? Raisonne-t-elle bien sur beaucoup de choses? Aime-t-elle la musique et la peinture? Comprend-elle ce que c'est que la gloire et l'immortalité du talent? (1) Ou méprise-t-elle ceux qui l'ont tant désirée?... » En posant ces questions, c'est à lui qu'il pense autant qu'à Guichard : par l'imagination il suit les deux amoureux : « ... Et toi, tu es donc reçu chez elle à toute heure, à tout instant! Tu la vois donc seule? Elle te conduit donc dans le monde! Elle t'aime donc! Elle te le dit donc! Que fais-tu pendant ces belles soirées d'été? Te promènes-tu avec elle sous les orangers de Grenoble (2), ou sur le chemin par où nous y arrivâmes ensemble?... »

Mais cette Julie, cette Laure, que Guichard peut voir à

(1) C'est déjà le thème que Lamartine développera dans les *Méditations*, ou, plus exactement, dans l'une des élégies du « recueil » sacrifié (?) de 1816 :

Heureuse la beauté que le poète adore!...

(2) Allusion à un usage local : « ... Douceur des beaux soirs de juillet à Grenoble! Une infinie suavité emplit la ville, surtout aux fins des après-midi, quand les fameux orangers de Lesdiguières, sortis des serres aux premières chaleurs, versent leurs ondes lourdes de parfums... » (Gabriel Faure, *Paysages littéraires*.)

toute heure du jour, et que le moindre soupçon cependant compromettrait, qui est-elle?... Lamartine et Virieu revoient, dans leur souvenir, les traits de quelques femmes souriantes qu'ils ont aperçues l'automne précédent, à Grenoble; ils revoient surtout le visage de la « jolie tante »... Guichard reste impénétrable; c'est seulement au bout d'un an que Lamartine ose lui écrire : « ... J'ai de violents soupçons, mon cher ami, sur l'objet d'un amour si constant... Ne serait-ce pas?.. Mais taisons-nous; tu entends qui je veux dire. Mes soupçons se sont accrus par quelques bruits indiscrets. Peut-être cependant me trompé-je encore; mais j'ai peine à le croire. » Avec Lamartine, on est tenté d'écrire : « Ne serait-ce pas?... » Mais pourquoi désobliger l'ombre effarouchée de celle qui, pendant toute une année, fut à la fois la « Minerve » et la « Julie » du sensible élève de Rousseau, moins ardent auprès d'elle à l'étude du droit qu'à celle du cœur?...

A Mâcon, cependant, Lamartine était troublé par les capiteux effluves des orangers de Grenoble; il enviait un peu le platonique bonheur de son ami; il rougissait de l'envier; et puis il s'inquiétait : si cet ami délicieux, parce qu'il aimait ailleurs, allait moins l'aimer, lui, le « pauvre grand diable de Bourgogne »? Il en voulait un peu à la belle inconnue; les lettres de Guichard devenaient à la fois plus rares, plus pathétiques, et moins simples; dans chacune revenaient des conseils de discrétion : « Ne dis rien de mon amour... N'égare pas mes confidences. »

A Virieu, Guichard prodiguait les mêmes recommandations; et dans cette admirable amitié à trois, par la faute d'une femme, quelques malentendus commençaient de s'insinuer. Lamartine croyait que Guichard était « piqué » contre lui; Guichard soupçonnait Lamartine de lui garder quelque rancune de ses défiances; à Virieu même il reprochait de ne point conserver assez scrupuleusement les secrets... Par bonheur, comme l'écrivait Lamartine, des trois amis Virieu était bien le plus sage. Il s'employa pour apaiser les inquiétudes et les soupçons.

Fort remuant cet été-là, il projetait de grandes promenades à pied dans la montagne; il passa quelques jours à Grenoble, vit Guichard, et puis, rentré en son château du Grand-Lemps, lui écrivit une lettre que celui-ci eut l'heureuse idée de ne point détruire : rédigée à la diable, sans aucun souci littéraire,

elle donne joliment le ton de son esprit un peu railleur, un peu sceptique, un peu hautain, toujours prêt à attacher sur une tendresse réelle et profonde le masque d'un bon sens amusé; elle est d'autant plus précieuse que les lettres de Virieu sont fort rares (1).

Lemps, 10 juillet 1809.

« Je viens de faire un petit voyage à la fonderie de canons de Saint-Gervais. Cela m'a un peu retardé pour te répondre; mais, d'ailleurs, je suis si paresseux que je n'écris à personne. J'ai deux ou trois lettres qui ont trois semaines de date, et auxquelles je n'ai pas encore répondu. J'ai commencé à répondre à une de Lamartine qui m'est, je crois, arrivée pendant que j'étais à Grenoble, mais je vais l'achever pour lui dire ce que tu m'as dit, quoique je ne voie pas trop la raison pour laquelle tu prétendrais qu'il est piqué contre toi : dans sa lettre, il ne me parle que de toi et de nos autres anciens; il me demande si tu vas à Bienassis cette année-ci et a l'air de désirer de pouvoir y aller, sans en être bien sûr : pour moi, je le désirerais bien, et je pense que cela ne te ferait pas de peine : nous avons fait là une jolie partie l'année passée, surtout en sortant du collège. Il nous faut tâcher de la refaire : lui as-tu dit que ta tante y serait?

« Depuis que je suis revenu de Grenoble, je fais... rien du tout. Je n'ai pas lu vingt pages; mais, si cela te fait plaisir, je te dirai que j'ai essayé un ou deux portraits : si mon faible talent peut t'être utile ou agréable quelquefois, il sera bien à ton service, mais je t'avertis que je ne suis guère habile; cependant, je pourrai gagner un peu d'ici à ce que nous nous voyions. Ta vague (2) m'a assez fait rire, quoique tu y aies été mouillé, fatigué, et que tu y aies versé ton sang; moi, pour me divertir, et pour me rappeler de Belley, j'ai été témoin d'une petite incendie (3) : tu sens que je n'ai pas été le dernier

(1) M. René Doumic en a retrouvé deux, datées de janvier 1818, dans les archives de Saint-Point (*Lettres d'Elvire à Lamartine. Appendice*) : on n'en connaît pas d'autres.

(2) Il s'agit sans doute de quelque épisode d'une baignade, ou d'une promenade au bord d'un torrent, que Guichard avait confié à son ami dans la lettre à laquelle celle-ci répond.

(3) *Sic.* Sans doute, Virieu rappelle ici par jeu la prononciation vicieuse de quelque maître ou camarade du collège : « *une* incendie. »

à y courir, que je n'ai pas été le dernier à monter sur une échelle, à porter de l'eau, à passer sous les poutres enflammées, etc... J'en suis revenu crotté, déchiré, brûlé, admiré, couvert de boue et de gloire. Ainsi va le monde; on n'a rien sans peine; ce qui est pire même, c'est que quelquefois, même avec de la peine, on n'a rien encore...

« Tu me reproches de l'indiscrétion ; moi qui croyais avoir si bien pris mes mesures que ta sollicitude la plus scrupuleuse serait satisfaite, que tu pourrais faire imprimer ma lettre; mais je vois que je m'étais trompé : je vois que les inquiétudes de l'amour sont plus délicates que toutes les autres. Sois sûr, au moins, que maintenant je ne t'en causerai plus.

« Je vais faire une promenade de quelques jours à la Grande-Chartreuse, et je pars à pied, le bâton à la main, comme un philosophe. Si j'allais rouler du haut en bas de la montagne sur Grenoble, cela serait drôle : cependant je ne le crois pas, et ne t'y attends pas.

« M. Le Febvre (1) part enfin, mais j'espère qu'il reviendra cet automne; ainsi il faudra garder les portraits qu'il aurait à faire à Grenoble : une chose qui lui serait bien avantageuse encore, ce serait s'il pouvait trouver quelques écoles où il pût donner des leçons comme à Belley. Tu ferais bien si tu pouvais t'occuper de cela.

« Tu m'envoies des vers qui ne sont pas mal. Mais je pense qu'ils ne t'ont pas coûté beaucoup de peine, parce que amoureux et poète sont presque synonymes, surtout quand le poète doit parler de son amour! Parles-en, de cet amour, parles-en souvent; et n'aie point peur de m'ennuyer. Mais je n'ai pas besoin que tu me dises qu'en général tu seras discret pour le croire; en effet, c'est ce qu'il y a de plus essentiel pour ton bonheur : le secret seul peut te préserver dans un amour comme celui-là, c'est-à-dire un peu délicat, comme tu le sens. Si quelqu'un venait à t'en parler, il faudra toujours nier constamment et impudemment, de quelque manière qu'on le dise ; et, d'après les sentiments que tu m'as témoigné avoir, ce

(1) Le maître de dessin du collège de Belley, qui fit plusieurs séjours au Grand-Lemps pour donner des leçons à Aymon et à sa sœur Stéphanie; celle-ci, on le sait, eut un très fin talent de portraitiste et de peintre de genre. — Depuis le début de 1809, un décret de l'Empereur ayant dissous la congrégation des Pères de la Foi, le collège était fermé et M. Le Febvre se trouvait dans l'embarras.

serait dire la vérité en répondant à la pensée de celui qui t'interrogerait.

« J'ai un petit avertissement à te donner, ou un reproche à te faire : c'est que tu farcis quelquefois tes lettres de trop d'éloges pour ma chétive personne. Ce n'est pas que je ne lui croie beaucoup de mérite; ce n'est pas que les éloges qui sortent de ta bouche ou de ta plume ne me soient bien plus agréables que tous autres; mais cependant l'humilité chrétienne me défend de les recevoir ainsi. La vanité non chrétienne ne me le défend pas; en effet, si quelqu'un voyait tes lettres, il se moquerait bien de moi; je serais comme le grand Jupiter à qui la fumée de l'encens ne donna jamais de migraine.

« Adieu, cher ami; si tu es si content, je ne le suis pas toujours. Je suis tracassé sans raison, je ne fais rien. Si je ne savais pas que s'ennuyer est une marque de sottise, je dirais que parfois je m'ennuie.

« Tu me ferais bien plaisir de remettre à M. Josset un volume du *Roman Comique* que j'ai laissé chez de Vence (1), et l'*Horace* que j'ai laissé chez toi. Adieu, je t'embrasse. »

La lettre que « le paresseux Virieu » avait commencé d'écrire à Lamartine, il la laissa plusieurs fois inachevée sur sa table; si bien que Lamartine ne la reçut qu'au début d'août, comme il venait de passer « une quinzaine de jours assez agréablement à Lyon; » assez agréablement, mais sans aucun de ses deux amis. Comment! Virieu fait un voyage à pied, à la Jean-Jacques, à travers le Dauphiné; et il ne lui a pas donné signe, à lui qui vient justement de lire les *Confessions!* C'est à trois qu'il fallait accomplir ce voyage, Montaigne, Chateaubriand et Rousseau à la main! De dépit, Lamartine jette à terre la lettre de son ami, et manque de la déchirer; il pleure de rage, de regret, et de délire aussi, en constatant que Virieu commence à brûler comme lui du « feu sacré », à sentir les mêmes tristesses et le charme douloureux de « cette vie au milieu de la mort »...

Larmes d'exaltation et de désespoir : c'est bien la première crise romantique qui secoue l'âme de Lamartine (2). Si ar-

(1) Un des anciens élèves de Belley, qui habitait Grenoble.

(2) M. Pierre de Lacretelle, dans *la Jeunesse de Lamartine*, l'a fort justement placée à cette date.

moins il pouvait, à l'automne, rejoindre librement ses amis! Avec quelle joie tous trois se retrouveraient à Bienassis! Guichard, bientôt, y doit venir passer ses vacances, en compagnie de sa tante « jolie, aimable et gaie »; Virieu a promis d'y courir; à Lamartine il ne manque que l'argent; sa tante de Péronne donnera certainement les deux ou trois louis nécessaires; aussitôt, le poète griffonne à Guichard, le 4 septembre, la plus alerte épître qu'il ait encore rimée :

Oui, je vole à ton ermitage,
Je vais me jeter dans tes bras...
Le soir, du portique sonore
Quand j'ébranlerai le marteau,
Nanette viendra-t-elle encore
M'ouvrir la grille du château?...

Mais le destin malicieux avait décidé que les trois amis ne renouvelleraient pas leur folle partie cette année-là. La veille du jour fixé pour le départ de Lamartine, son père fit une chute à la chasse et se cassa la main. Le jeune homme dut à sa place diriger les vendanges. Il se renfonça dans sa tristesse et supplia ses amis de l'aimer davantage de loin. « Tu trouveras peut-être, affirmait-il à Guichard, de plus attrayants amis; tu n'en trouveras jamais qui t'aime autant... »

IV. — LA CELLULE DE LYON ET LA GROTTE DE ROUSSEAU

Lui, cependant, il trouvait soudain sur son chemin, — sur l'un des chemins pierreux de Milly, — « une jeune femme de dix-neuf à vingt ans, très jolie, très simple et très naïve »; et brusquement, il se prenait pour elle d'une « petite passion ». A cette passion petite, en succède une plus grande pour l'aimable fille du docteur Pascal, qui a moins de beauté, mais plus d'esprit, et avec qui ses parents lui ont permis, les imprudents! d'entretenir une correspondance en vers...

De toutes ces amours, — qui sont loin d'être encore l'amour, — de toutes les menues intrigues, passions, passionnettes, amusettes qui vont occuper l'imagination plus que le cœur de Lamartine, Guichard devient le sûr et fidèle confident.

Quels vers, gais, délurés, alertes s'envolent vers lui, de la

chère « cellule » de Lyon où le solitaire de Milly et de Mâcon a reçu enfin permission de venir étudier un peu et s'amuser beaucoup pendant les cinq premiers mois de 1810! Lamartine voudrait bien les accompagner, mais Grenoble est loin; la diligence et les auberges coûteraient trop cher, il faut renoncer au plaisir de se revoir; le jour de Pâques, le 18 avril, Lamartine notifie ce triste renoncement à Guichard, et, comme le printemps l'a mis en verve, il le lui notifie par une poétique épître.

... J'avais promis en vain qu'au retour du printemps
J'irais auprès de toi, plein d'une ardeur nouvelle,
Soupirer une idylle en l'honneur de ta belle.
Un dieu cruel s'oppose à mes engagements.
Ce dieu, mon cher ami, t'a visité peut-être :
A son signalement, tu vas le reconnaître;
Mais sur un autre pied marchons, il en est temps :

Visage ovale,
Œil enfoncé,
Teint noir et pâle,
Sourcil froncé,
Habit percé,
Marche inégale,
Regard baissé;
La faim le guide,
Et tristement
Il va portant
Sa bourse vuide
A tout venant...

A quoi bon, pourtant, se désespérer? A tant de déboires, l'avenir ménagera des revanches; en attendant, il convient de goûter les leçons d'Épicure et d'apprécier les consolations de la Muse. Aux premiers jours du printemps, Lamartine va rimer dans la grotte qui, toute une nuit, sur les bords de la Saône, abrita jadis la confiante misère de Rousseau. Oui, mais il est plus malheureux que le vagabond genevois : il n'a plus le sol, même il a des dettes!...

Le pitoyable Guichard racle, pour l'aider, le fond de sa bourse; il offre de vendre quelques livres ou quelques bijoux; Lamartine gagnera ainsi quelques jours.

Lyon, 14 mai 1840 (1).

« J'accepte en partie ton aimable proposition, mon très cher ami; envoie-moi sur-le-champ ces quelques louis; si petit en soit le nombre, n'importe. Tu dois croire que la nécessité me poignarde, puisque j'en viens là. Ne vendons rien cependant; réponse tout de suite; je ne veux plus demeurer ici plus de huit ou dix jours. J'irai prendre le peu que tu pourras m'envoyer où tu me le diras et dès que tu me l'auras mandé. Adieu : la misère et l'ennui me coupent la parole. »

Les quelques louis de Guichard n'eurent sans doute point le temps de parvenir à Lamartine; ou du moins ils ne lui parvinrent pas à Lyon. Rappelé par sa mère, à l'oreille de laquelle la sage tante lyonnaise, Mme de Roquemont, avait envoyé quelque écho de ses fredaines, il était rentré à Milly le 18 mai.

De mauvais gré, il dut vivre cet interminable été parmi les siens; toute sa légèreté d'heureux étudiant disparut... Des rêveries sombres, des paresses, des lectures également désordonnées, traînées de Mâcon à Milly, de Milly dans les domaines de tous les oncles possibles; pour bréviaire, *Werther* en place des *Confessions;* pour divertissement, au lieu de petits vers, un grave poème sur « les Quatre Ages »; de longues lettres douloureuses à Virieu et à Guichard, qui ne bougent point de Paris et de Grenoble; et les lettres à Guichard débordaient sans doute d'une philosophie plus amère et plus farouche : car ses héritiers les ont supprimées. Au bout de l'été enfin, un projet bien arrêté : profiter des quelques semaines que Guichard passera à Bienassis, pour aller prendre, auprès de lui, un peu de réconfort. Parents et oncles ont fait la moue : tant pis! Lamartine est résolu à se mettre « en insurrection complète », à partir « à pied, son paquet sur le dos... » Au début d'octobre, tandis que ses parents regagnaient Milly où il s'était enfermé loin d'eux depuis plusieurs semaines, brusquement il partit comme s'il s'enfuyait. Il demeura un mois entier à Bienassis, jusqu'au 8 novembre (2).

(1) La date de cette lettre confirme une excellente conjecture de M. P. de Lacretelle (ouvr. cité pp. 221 et suiv.). La lettre à Virieu donnée par la *Correspondance* comme écrite à Saint-Point ce 14 mai ne peut avoir été écrite ce jour-là, puisque ce jour-là Lamartine était à Lyon; et la date en doit être reportée au 14 juin.

(2) Dates données par M. P. de Lacretelle, d'après le « Journal intime » de Mme de Lamartine.

Depuis les heures enivrantes du premier séjour, deux ans avaient passé. Que de changements! Virieu, d'abord, manquait au rendez-vous : accaparé par les élégances parisiennes, il n'avait envoyé qu'une lettre en six mois; et Guichard, en riposte, avait affecté quelque froideur. Lamartine et lui tantôt accusaient l'absent, ou, tendrement, l'excusaient. Réunis enfin, ils s'en aimaient davantage. Ils n'étaient plus des enfants évadés du collège; l'un près de l'autre, ils dressaient les comptes de leurs esprits et de leurs cœurs. Celui de Guichard était en bien mauvais état. La belle inconnue de Grenoble, — dont, sans doute alors, il confia le nom à Lamartine, — ne l'occupait plus tout entier. Il l'aimait encore, mais en même temps qu'elle, et aussi fortement, quoique d'une autre sorte, il aimait une toute jeune fille qui promettait de ne lui être point cruelle. Choisir? Comment? et fallait-il choisir? Son ami, doutant s'il devait l'envier ou le plaindre, admirait la flamme de son éloquence, agitée au vent brûlant de cette double passion... Que n'avait-il, lui aussi, de dramatiques amours à conter? Hélas! c'est dans la solitude que, depuis son retour de Lyon, les passions le brûlaient. Celle de la gloire est la plus violente. Il a porté à Bienassis « tout un fatras horrible de pièces en vers ou en prose, commencées, esquissées, abandonnées »; mais aussi « une petite collection d'élégies faites dans ses moments perdus, et dont quelques-unes sont passables ». Ce sont des morceaux dans le ton de Parny; qu'en pense le sensible Prosper? Dans le grenier aux livres, dans la prairie qui dévale sous la terrasse, dans les bois dorés par l'automne, Lamartine les lui lit; Prosper, en retour, lui communique quelques pièces qu'il a rimées pour ses belles. Comme ils seraient heureux, s'ils ne devaient pas retrouver bientôt, l'un le droit qu'il maudit, l'autre la tyrannie familiale qu'il déteste! Après ces moments volés au mauvais destin, que sera l'avenir? Lamartine a bien l'espoir que son père lui permettra, vers le carnaval, d'aller rejoindre, quelques mois, Virieu à Paris; mais un empêchement ne traversera-t-il pas ce projet?... Pour Guichard, il reverra Grenoble, la place Grenette, ses livres qu'il négligera, les deux maîtresses de son cœur entre lesquelles son cœur finira bien par ne plus balancer. Lamartine, décidément, se juge le plus malheureux. Il soupire vers l'indépendance, vers cette indépendance si poétiquement célébrée par Rousseau en des pages qu'il vient de feuilleter encore aux côtés

de Guichard. Depuis deux ans qu'il apprit ici à le connaître, Rousseau, vraiment, n'a cessé d'être le guide et le modèle de son âme. Qu'importent aux deux amis les bouleversements du monde, les entreprises de ce Napoléon de qui le nom ne paraît pas une fois dans leur correspondance, et l'écho du canon qui, après avoir retenti autour de leur jeunesse, laisse cette année-là quelque répit à l'univers?

De cette seconde retraite à Bienassis, Lamartine sort résolu à fixer le plus tôt possible sa destinée. Il se croit à la veille de devenir un homme.

V. — LES SCRUPULES D'UNE AMITIÉ

Pour le prouver, il s'éprend, dès le début de l'hiver, dans un salon de Mâcon, de la svelte, souriante et languissante Henriette Pommier; romanesque et romantique passion! Guichard en est le premier, et, d'abord, le seul confident. Qui la comprendra mieux que ce second Saint-Preux, ravagé, lui aussi, depuis des mois, par une passion mystérieuse, — par deux passions même, en désacord avec les préjugés?... A travers l'aveu désolé qu'il lui adresse le 1er février, Lamartine laisse entrevoir sa fierté de connaître, enfin, lui aussi, le tourment redoutable des orages intérieurs... Il brave « l'opposition inébranlable » de ses parents; rien au monde ne peut le séparer de celle qu'il appelle déjà « sa femme... »!

Rien au monde? Ce serment est du 2 avril... Six semaines encore; et le voilà qui accepte de voyager en Italie... A cette diversion, suscitée par sa famille, il ne met point d'obstacle... Il va partir! Avec enthousiasme? Presque, si l'on en croit certains passages de ses lettres à Virieu... La mort dans l'âme, au contraire, écrit-il le 10 juin à Guichard; car, partir, « c'est se condamner à une douleur cent fois pire que la mort ». D'avance pourtant, l'amoureux, déjà moins transi, proteste contre le sourire dédaigneux que Guichard, en le lisant, esquissera : « Tu ris peut-être de mes grands sentiments de constance; pleure plutôt le malheur éternel de ton ami... » Trois semaines plus tôt, il a déjà juré, avec toute la solennité possible, que d'un séjour chez son bon oncle l'abbé, qui, à Montculot, l'avait chapitré sans résultat, il revenait « toujours amoureux, éter-

nellement amoureux » (1). Au reste, le chagrin ne lui égare pas l'esprit : il prépare tous les détails de son voyage, et n'oublie point de répondre à Guichard sur la question délicate d'un petit prêt, — d'un remboursement peut-être, — que celui-ci lui avait demandé :

« ... Je n'ai pas pu t'envoyer l'argent dont tu me parles, n'ayant encore rien reçu pour mon voyage et ayant sur ma cheminée une quantité de mémoires à acquitter. Si mes parents sont un peu nobles dans leurs procédés, je te ferai passer ce dont je croirai pouvoir me passer, par la voie de la poste; mais je ne puis rien te promettre, ne sachant pas si je ne serai pas moi-même obligé d'emprunter. Adieu ! Je te le répète : ne m'écris plus avant d'avoir eu de mes nouvelles, ou du moins ne mets rien dans ta lettre qui ait rapport à l'amour ou à l'argent et qui puisse me compromettre (2). »

Mais lui, en Italie, comment omettrait-il de parler d'amour, en écrivant à Guichard? S'il laissait entrevoir que sa passion s'affaiblit et s'efface, s'il faisait mine seulement d'oublier son Henriette, il sent bien qu'il perdrait presque toute l'estime du pathétique garçon. De Milan, en juillet, de Florence, en août (3), de Livourne par deux fois en septembre, et de Rome et de Naples, ce sont de véritables élégies qu'il lui envoie, des morceaux à émouvoir les rocs. Et, cependant, Guichard ne répond pas. Dès le 18 novembre, de Rome, le voyageur écrivait douloureusement à Virieu : « Je t'embrasse à présent, non seulement comme mon meilleur, mais comme mon unique ami : mes yeux se sont dessillés sur bien d'autres... » Sur bien d'autres; mais principalement sur Guichard; c'est à lui que pensait Lamartine; et il ne mettait là le pluriel que par un reste de doute, de pudeur et d'espoir...

Que s'était-il donc passé?... Rien de précis; et voilà, justement, ce qui était grave; en amitié, de même qu'en amour, rien de plus redoutable que les silences où un cœur s'enferme

(1) La *Correspondance* a imprimé par erreur : « ... *et cruellement*... » (Lettre du 20 mai 1811).

(2) Fin de la lettre du 10 juin 1811, retranchée dans le texte imprimé de la *Correspondance*.

(3) Ces deux lettres ont été, comme tant d'autres, détruites par Guichard, ou par ses héritiers.

comme dans les enceintes multipliées de quelque inexpugnable forteresse... Lamartine, enfin, trouve une lettre à Naples, dans les premiers jours de décembre ; mais quelle lettre ! et comme elle l'afflige ! Guichard y instruit, avec une sensibilité maladive, tout le procès de leur amitié. Il n'était point paresseux, non, mais tourmenté de scrupules qui, bien des fois, déjà, l'avaient agité; ils remontaient, ces scrupules, au collège de Belley; Lamartine et Virieu, à plusieurs reprises, avaient cru les vaincre ; ils avaient reparu ; ils reparaissaient avec une violence insurmontable. Guichard adorait ses amis ; mais il doutait d'eux, parce qu'il doutait de lui-même. Il craignait de souffrir par eux, dans l'avenir. Il était, lui, de « petite extrace », comme dit Villon ; il avait peu de fortune, nulle noblesse. Point de large perspective d'avenir ; il serait, tout au plus, avocat en province ; son cousin Comte serait professeur... Quelle comparaison possible de son sort, et de celui qui attendait ses deux amis, bien nés, bien pourvus de parentages et de rentes, destinés aux postes les plus brillants de la diplomatie, aux succès mondains, et l'un au moins aux succès littéraires (car Guichard paraît avoir deviné très tôt, plus tôt que Virieu, le génie de Lamartine) ?... Viendrait vite un jour où le pauvre Guichard, renfoncé dans sa contrefaçon de gentilhommière, prisonnier de sa médiocrité, serait dédaigné par ses opulents camarades; un jour où, pour lui, « ils ne seraient plus que MM. de Virieu et de Lamartine »... Cette pensée lui était insupportable ; pour prévenir des humiliations futures, il tentait de relâcher peu à peu des liens que l'inégalité des conditions romprait misérablement plus tard; il prenait les devants sur la souffrance et, avec une farouche pudeur, se renfermait dans son destin.

A plusieurs reprises, Lamartine avait morigéné cette âme sauvage. Dès 1809, il avait protesté contre l'offense qu'une telle attitude lui infligeait (1). C'est avec une douloureuse éloquence que, le 8 décembre 1811, à peine installé à Naples, il développe le même argument :

« ... D'ailleurs, ô mon ami, lors même que ma fortune l'emporterait un jour sur la tienne (ce qui ne sera probablement jamais), la véritable amitié qui, non plus que le véritable amour,

(1) *Correspondance*, t. I, lettre 46.

n'est point une vaine liaison de convenance et de richesses, mais un dévouement entier et parfait des cœurs nobles et sincères, s'inquiéterait-elle de quelques disparates dans nos deux conditions?... (1) »

Inutile plaidoyer! Guichard s'obstina dans sa résolution de silence. Fidèle à son serment, Lamartine lui récrivit de Naples; Virieu, qui l'y avait rejoint, joignit aux siennes ses instances et ses adjurations; Guichard resta sourd... A peine rentré en France, aux mois de mai et de juin 1812, Lamartine envoya encore « cinq ou six lettres; » Guichard n'y répondit point. Il les déchira peut-être, pour se mieux endurcir le cœur, car elles manquent à la collection des autographes de Grenoble; on ne saurait trop regretter de ne pouvoir les lire aujourd'hui; en plus des reproches, elles devaient contenir bien des confidences; sans doute s'y dessinait en profil perdu la petite Napolitaine au souvenir de laquelle l'imagination complaisante de Lamartine dédierait plus tard le mythe amoureux d'Elvire et de Graziella; elle exista, cette fragile enfant; le prestige de la poésie oblige encore à le croire; mais comme on serait heureux de posséder une preuve authentique et vraiment indiscutable de son existence!

D'autres se seraient lassés; Lamartine ne désespéra point encore. Le 7 juillet 1812, c'est au nom de tout leur cher passé qu'il tenta de faire entendre raison à Guichard. « ... Tu as beau faire et beau vouloir, je ne consentirai jamais à cette langueur dans nos rapports que tu parais vouloir établir. J'irai plutôt te poursuivre à Grenoble, à Paris, à Bienassis, et te sommer des paroles que tu m'as données mille fois... Tout ce que tu prétends devoir nous séparer de notre carrière devrait au contraire nous réunir. Ne suis-je pas dans la même position que toi? Tu as une petite fortune, et moi aussi; tu es gêné dans tes goûts, et moi aussi... »

La lettre continuait le long d'une demi-page encore; mais cette demi-page a été presque tout entière déchirée. Par la main de Guichard?... On n'en saurait guère douter : la déchirure est ancienne; elle fut faite avec soin; tout au plus, dans la marge, peut-on distinguer quelques mots au début de cinq ou six lignes : « souffrance... nos goûts... ennuyé... en vain... » On dirait d'une voix mélancolique et qui s'éteint...

(1) *Correspondance*, t. I, lettre 88.

Il est bien probable qu'à la sommation pathétique de Lamartine, Guichard ne répondit pas. Entre eux, le malentendu s'aggravait; Lamartine plaidait pour le présent, au nom du passé; au nom de ce même passé, c'est pour l'avenir que se tourmentait Guichard. Il poussait le culte de Rousseau jusqu'à l'imitation de sa manie de scrupule. Un amour obstiné et alors malheureux le rendait, au surplus, particulièrement aigri. Qui sait, en outre, si un peu d'envie ne se mêlait point à des défiances aussi farouches? En 1808 et en 1809, il avait rêvé de gloire; il avait composé des vers ; il en composait encore. Très vite, il avait discerné la supériorité de Lamartine... En fut-il dépité? Qui dira dans quelle mesure l'âme la plus noble peut se laisser duper par le jeu des fantasmagories intérieures? Mais, principalement, Guichard avait l'une de ces âmes entières et tyranniques, qui, pas plus en amitié qu'en amour, ne s'accommodent du partage...

Or, à la fin de 1811, le voyage de Lamartine en Italie lui apparut un peu comme une émancipation. Il ne se trompait pas. Un monde nouveau s'ouvrait pour le voyageur dont l'horizon, jusqu'alors, était borné par Mâcon, par Grenoble et par Lyon. Des amitiés de renfort se présentaient à lui : tout de suite, dès la première étape, à Chambéry, il renoua celle qu'à Belley il avait ébauchée avec Louis de Vignet; à Livourne, il conquit celle du docte Fréminville. Son univers intellectuel, en même temps, s'élargissait : dominé, jusqu'alors, par l'astre de Rousseau, dont Guichard maintenait sur lui l'ascendant, cet univers allait s'éclairer d'étoiles et de constellations nouvelles...

Intransigeant et trop tyrannique ami, Guichard voulait se retirer dans l'ombre. Lamartine l'y laissa. S'aperçut-il que pour maintenir entre eux la communication constante de la confiance, il avait dû, jusqu'alors, s'imposer quelque contrainte? que l'amitié de Virieu était plus libre, plus abondante, plus docile aux mille sursauts de son esprit et de son cœur, plus désintéressée à travers son indolence apparente?... Peut-être... Mais surtout, il était à l'âge impétueux où l'on attend de la vie des affections inépuisables, où l'aile de la jeunesse balaie sans pitié tout ce qui retarde son essor. Il ne tenta pas de revoir Guichard...

MAURICE LEVAILLANT.

(A suivre.)

LES PROGRÈS DE LA TÉLÉGRAPHIE

ET DE LA

TÉLÉPHONIE SANS FIL

On compte aujourd'hui par millions dans le monde entier, par centaines de milliers, rien qu'en France, les gens qui ont installé chez eux de petits postes récepteurs de téléphonie ou de télégraphie sans fil, et qui chaque jour, régulièrement, écoutent au coin du feu les choses que disent et chantent les grandes stations émettrices.

Ces chiffres suffisent à nous montrer d'emblée l'importance de la révolution accomplie dans les mœurs humaines par la radioélectricité. Elle n'est qu'à ses débuts, cette révolution. Elle est, croyons-nous, appelée à bouleverser complètement les habitudes des hommes. Mais, dès maintenant, ce qu'elle fait chaque jour doit suffire à étonner ceux qui ne ferment pas obstinément les yeux sur les merveilles que la science et ses applications créent autour d'eux.

Je voudrais, dans les pages qui vont suivre, décrire, aussi sommairement et aussi simplement que faire se pourra, quelques-unes de ces merveilles. Dans le domaine de la T.S.F., les faits vont aujourd'hui plus vite que les explications; et celles-ci sont souvent en retard et démenties par de nouveaux faits. Cela fait un peu penser à ce barbare dont parle Démosthène, et qui, d'un geste trop lent, ne se protégeait le

visage qu'après avoir été frappé, et dont les parades étaient toujours en retard sur les coups reçus. C'est dire que nous constatons, que nous voyons, que nous réalisons aujourd'hui, en radiotélégraphie, beaucoup de choses que nous n'expliquons pas très bien, ou qui sont en contradiction avec nos explications d'hier, en attendant de l'être avec nos explications de demain. Mais le « Pourquoi? » l'éternelle question des petits enfants est aussi celle qui obsède à jamais la curiosité et l'inquiétude, qui sont le noble tourment et l'honneur des êtres pensants. Aussi, tout en y apportant le scepticisme, la réserve, la prudence qui s'imposent, je tâcherai d'esquisser ici quelques-unes des explications que laissent entrevoir les faits les plus remarquables de la T. S. F. On verra que ces explications touchent par quelque côté à des sciences de prime abord fort éloignées de l'électricité. On verra, en particulier, qu'elles font quelques emprunts remarquables à l'astronomie et que, contre toute attente, c'est peut-être au fond de l'espace céleste, à des centaines de millions de kilomètres d'ici, que siège le *deus ex machina*, le *primum movens*, — je parle bien entendu ici en physicien et non pas en métaphysicien, — qui met en branle les plus remarquables phénomènes de notre T. S. F. terrestre.

A côté de ces vues d'ensemble empruntées à la physique et qui sont indispensables pour avoir un fil directeur dans le monde radioélectrique, je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'entrer dans de trop grands détails techniques. Je n'insisterai donc pas sur tous les dispositifs pratiques par lesquels, tant à l'émission qu'à la réception, on donne aux ondes hertziennes de la T. S. F. leurs diverses modalités. Il paraît plus utile de chercher à comprendre ce qu'est une onde hertzienne, pourquoi et comment sa sensibilité peut transmettre, à des milliers de kilomètres, la voix humaine, comment de telles portées sont concevables. Il paraît, dis-je, plus nécessaire de se poser ces grandes questions d'ensemble, que d'expliquer ici les diverses complications des circuits émetteurs, et de décrire, avec une terminologie effarante, les montages plus ou moins hétérodynes qui modèlent, suivant tels desiderata techniques, la structure des ondes merveilleuses.

De même dans un livre d'histoire ou dans un drame, l'auteur ne s'attache point, — nonobstant la tentative de Zola,

— à décrire les phénomènes digestifs de ses personnages, ni la nature des tissus des vêtements et passe sans y insister sur la partie purement mécanique et matérielle de leurs gestes, sur ceux dont l'âme est absente. Bref, c'est moins l'anatomie que la physiologie de la T. S. F. qu'il importe d'esquisser.

***

On peut assurément, comme le font certains techniciens, exposer la T. S. F. en partant des phénomènes d'induction et de la décharge oscillante. Il est à notre avis beaucoup plus logique et beaucoup plus simple de le faire, en montrant, comme nous l'allons voir, que la T. S. F. n'est en somme qu'une forme particulière de cette télégraphie, plus ancienne que son nom même, et qu'on appelle la télégraphie optique.

De tous temps, et dès l'origine des temps historiques, les hommes se sont communiqué des nouvelles importantes par le moyen de feux allumés sur les collines et répétés de loin en loin. On obtenait ainsi, et on obtient encore aujourd'hui en Orient, des vitesses de transmission considérables. Lorsque les frères Chappe eurent l'idée de compléter cette antique méthode au moyen de sortes de sémaphores articulés, qui annoncèrent les premiers à Paris la victoire de Valmy, ils ne firent que perfectionner un procédé qui date sans doute de l'invention du feu. D'ailleurs, c'est faire aussi de la télégraphie optique, que de signifier par geste quelque chose à autrui. Les sourds-muets dans leur langage digital ne font pas autre chose, comme aussi celui dont le geste appelle un cocher dans la rue. Bref, nous faisons tous peu ou prou du matin au soir, à notre insu, de la télégraphie optique. Toute indication qui s'adresse à la vue seule, — à l'exclusion de l'ouïe et du toucher, — constitue une télégraphie optique. Et on pourrait même dire sans atteindre au paradoxe, que c'est par elle que les lecteurs des journaux ou des affiches, ou les spectateurs du cinéma communiquent avec le monde extérieur.

Eh bien ! la télégraphie sans fil est tout à fait semblable dans son principe et dans beaucoup de ses modalités. Et nous verrons en particulier que, contrairement à ce qu'on pensait il y a quelques années, on est obligé d'invoquer maintenant pour expliquer la transmission lointaine des ondes de T. S. F. des

phénomènes tout à fait analogues à ceux qui interviennent dans la projection des ondes lumineuses.

On sait aujourd'hui, — depuis que les travaux immortels de Hertz ont confirmé les intuitions de Maxwell, — que l'on peut produire au moyen de l'étincelle électrique des ondes, qui se transmettent à travers l'espace avec la vitesse de la lumière, et qui possèdent toutes les propriétés de celle-ci, se réfléchissant, se réfractant, se diffractant, interférant comme elles. Ces différences apparentes entre les ondes hertziennes et la lumière ne sont dues qu'à la durée de la période, à ce qu'on appelle la longueur d'onde, c'est-à-dire le chemin parcouru par la lumière pendant une période, et qui est aussi la distance séparant dans l'espace deux sommets successifs de cette houle invisible. Car la lumière et les ondes hertziennes, rappelons-le, se propagent par ondulations successives analogues à celles que produit la chute d'un caillou dans un étang, à celles qui se meuvent à la surface de l'océan et de la Méditerranée. Mais de même que la longueur d'onde de la houle océanique est plus grande que celle de la houle méditerranéenne, qui est elle-même bien plus longue que celle des ondulations produites par la chute d'une pierre dans une flaque d'eau, de même les ondes hertziennes sont beaucoup plus longues que celles de la lumière. Si la longueur d'onde est de quelques dix-millièmes de millimètre, on a les radiations visibles. Si elle est de quelques millièmes ou centièmes de millimètre, on a les rayons infrarouges, les rayons calorifiques qu'émet par exemple une bouilloire chaude mais obscure, qu'émet tout objet chaud et non brillant, tel que le corps de l'homme. Si la longueur d'onde est encore plus grande, on a les radiations hertziennes. On sait aujourd'hui produire celles-ci avec des longueurs d'onde qui vont de quelques centimètres à une trentaine de kilomètres. Ces ondes se propagent comme la lumière au taux de 300 000 kilomètres par seconde. Une onde hertzienne de 30 kilomètres de longueur aura donc une fréquence de 10 000 par seconde. La fréquence des ondes est inversement proportionnelle à leur longueur.

A l'autre extrémité de l'échelle des ondes se propageant avec la vitesse de la lumière, nous savons, — nos lecteurs s'en souviennent, — qu'il y a des ondulations encore plus courtes, c'est-à-dire plus fréquentes que celles de la lumière, les rayons

ultra-violets, au delà encore les rayons X et les rayons *gamma* très pénétrants du radium.

De sorte qu'en passant des ondes les plus courtes aux plus longues, des rayons gamma aux rayons lumineux et aux rayons hertziens, il n'y a pas d'autre différence entre ceux-ci et la lumière visible qu'entre la lumière verte et la lumière rouge.

Notre œil est, il est vrai, aveugle aux rayons qui dépassent les limites du violet d'un côté, du rouge de l'autre. Mais c'est là une infirmité physiologique qui, philosophiquement, est sans importance. Pour ces rayons plus courts que le violet, la plaque photographique d'une part, les substances fluorescentes et phosphorescentes d'autre part, les électroscopes enfin ont suppléé à la carence de notre rétine. Pour les rayons plus longs que les rouges, les piles thermoélectriques en ce qui concerne les rayons calorifiques, les tubes à limaille, puis tous les autres détecteurs en ce qui concerne les ondes hertziennes, ont constitué pareillement des rétines artificielles fort sensibles.

Une fois trouvée la rétine correspondant au rayonnement utilisé, il n'est aucune des radiations que nous venons de passer en revue qui ne puisse servir à faire des signaux fondés sur le même principe que la télégraphie optique, c'est-à-dire, comme celle-ci, sans fil.

Si les rayons X n'ont pas jusqu'ici été employés à cet effet, c'est que, pratiquement, les installations les plus puissantes ne permettent pas de leur donner des portées très grandes, absorbés qu'ils sont par tous les corps matériels et notamment par l'atmosphère. Il en est de même, à un degré encore plus élevé, des rayons ultra-violets. Les rayons lumineux, nous l'avons dit, servent depuis des temps immémoriaux à la télégraphie. Au delà nous rencontrons les rayons calorifiques ou infra-rouges. Ceux-ci aussi peuvent servir à télégraphier. En fait, on les a utilisés pendant la guerre à certaines communications secrètes où, projetés par un réflecteur et invisibles à l'ennemi, ils étaient néanmoins perçus au poste de réception sur lequel on les dirigeait grâce à des appareils thermiques ou phosphorescents. Si néanmoins les rayons infra-rouges ne se sont pas jusqu'ici prêtés pratiquement à la télégraphie, c'est, d'une part, que leur portée est faible, qu'ils sont absorbés par les milieux matériels, et surtout que les récepteurs correspondants sont peu

sensibles. Car les physiciens considèrent comme une grande merveille que certains récepteurs thermiques ultra-sensibles et en réalité fort peu sensibles, puissent déceler la chaleur d'une source lumineuse à des distances bien inférieures à celles pour lesquelles la rétine voit encore cette source.

Pourquoi donc, avec le récepteur exceptionnellement sensible qu'est notre œil, la télégraphie optique n'a-t-elle pas eu un développement plus grand? C'est d'abord parce que nos sources lumineuses terrestres sont faibles et qu'il n'est guère de phares dont le faisceau soit visible à un grand nombre de kilomètres. C'est que la lumière est absorbée assez vite par l'atmosphère interposée. C'est que l'existence de la clarté du jour qui noie et submerge les lumières plus faibles, rendrait pratiquement impossible pendant de longues heures la télégraphie optique. C'est surtout que, même si ces pierres d'achoppement n'existaient pas, la portée des signaux lumineux serait fortement et bien vite limitée par les obstacles *naturels* dont le plus important, la courbure de la surface terrestre, s'oppose à une transmission très lointaine des ondes lumineuses, puisque celles-ci se propagent en ligne droite ou à peu près.

Et maintenant, par comparaison, nous sommes en mesure de comprendre pourquoi, entre toutes les télégraphies sans fil possibles, la télégraphie sans fil par les ondes hertziennes est celle qui a conquis le monde. Il y a d'abord *le fait*, — car nous parlons ici *fait* et non pas *théorie*, — que ces ondes sont beaucoup moins absorbées que les autres par l'atmosphère ambiante. Il y a ensuite le fait que, pour les ondes hertziennes, on a trouvé un récepteur ou plutôt des récepteurs infiniment plus sensibles, toutes proportions gardées, que ceux des autres rayonnements.

Pour le démontrer, il suffit de reprendre un petit calcul esquissé naguère par Henri Poincaré. Considérons une étincelle électrique oscillante, du genre de celles qui, aux temps préhistoriques de la T. S. F..., je veux dire il y a une vingtaine d'années, servaient à produire des ondes de Hertz. Il est facile de montrer, — et nos lecteurs nous croiront à cet égard sur parole, — qu'une bonne partie de l'énergie servant à produire ces ondes est perdue à produire la lumière et la chaleur de l'étincelle. C'est donc certainement être au-dessous de la vérité qu'estimer à un centième de l'énergie des ondes hertziennes

produites par l'étincelle, l'énergie de la lumière qu'elle envoie. A ce compte, la lumière de l'étincelle devrait donc parvenir à une distance dix fois plus forte (à cause de la loi du carré des distances) que celle à laquelle parviennent les ondes hertziennes. Si donc la rétine humaine avait la même sensibilité que les appareils qui décèlent ces ondes à 3 000 kilomètres, nous devrions voir l'étincelle productrice à 300 kilomètres, et cela sans le secours d'aucun système de concentration. Nous sommes donc loin de compte et nous devons conclure, avec Henri Poincaré, que la télégraphie sans fil n'aurait jamais pu fonctionner si l'on n'avait inventé un appareil beaucoup plus sensible que notre rétine, qui cependant est déjà un instrument d'une merveilleuse délicatesse.

Cet appareil, cet œil hertzien, ce fut d'abord le radioconducteur de Branly, le collecteur de Lodge, bref le fameux tube à limaille, sans lequel les expériences de Hertz fussent restées de simples curiosités confinées au laboratoire et n'eussent point conquis le monde.

Depuis lors, le tube à limaille a lui-même été détrôné par des organes récepteurs encore plus sensibles et surtout plus réguliers. Le plus merveilleux, celui qui à l'heure actuelle règne presque sans rival sur le monde sans-filiste, — pardon pour ce néologisme que la parole de myriades d'usagers nous impose bon gré mal gré, — est constitué par cette étonnante lampe à trois électrodes qui, sous le nom d'*audion*, domine aujourd'hui toute la technique radioélectrique.

La place me manque pour entreprendre et même pour esquisser ici l'histoire de l'*audion*. Aussi bien un in-folio ne suffirait pas à clarifier toutes les controverses et toutes les querelles de priorité que soulève chaque jour l'invention du moindre des dispositifs de T. S. F., fût-il déjà ancien et pratiquement inutilisé depuis des décades. Et puis, ce qui n'est point fait pour encourager à vouloir projeter un peu de lumière dans cette bouteille à l'encre historique et chronologique, c'est la façon dont certains « arrangent » l'histoire, même en ces matières de fait. N'ai-je point lu, il y a quelques jours, dans un très grand journal, un article plein de graves prétentions à la compétence, et où l'invention des ondes de la T. S. F. était froidement attribuée au fameux... Cornélius Hertz? Ainsi, dès aujourd'hui, la chronique confond un

corrupteur déshonoré avec l'immortel physicien mort pauvre et en pleine jeunesse, et qui a su traduire en acte le verbe maxwelien. C'est cela la gloire. Quelle misère !

La lampe à trois électrodes a été baptisée de différents noms par ceux qui l'ont inventée et perfectionnée : Audion, valve ionique, thermion, dynatron, kénatron, pliotron, relai électronique. Ces noms variés, — qui prouvent que les techniciens méprisent moins qu'on ne dit la culture gréco-latine ou du moins la culture des racines grecques, — s'appliquent à un seul et même appareil, mais qui peut revêtir des formes très différentes, et qui surtout a des applications encore plus diverses et nombreuses que les appellations dont on l'a décoré.

La lampe à trois électrodes, l'audion, est employé d'une part, pour produire et entretenir les ondes des stations d'émission, c'est-à-dire comme génératrice; d'autre part pour recevoir et déceler ces ondes aux stations de réception, pour les y amplifier, soit directement, soit en intervenant efficacement dans des dispositifs auxiliaires, tels que ceux qu'on appelle les hétérodynes. Je prie mes lecteurs de ne point trop s'effaroucher de cette terminologie de prime abord barbare. Entre ces diverses utilisations de l'audion, je vais maintenant m'efforcer de leur expliquer simplement, et à l'exclusion des autres, celle qui est la plus familière aux nombreux amateurs munis de de postes récepteurs à lampe : je veux dire le fonctionnement de l'audion comme récepteur et amplificateur.

Qu'est-ce qui a rendu possible à grande distance la télégraphie et la téléphonie ordinaire, c'est-à-dire avec fils ? C'est l'invention et le perfectionnement des *relais*. Le relais, est assez bien nommé par l'analogie qu'il évoque avec le changement des chevaux fourbus contre des frais, au vieux temps des chaises de poste. Le relais télégraphique est un instrument qui sert à raviver, si j'ose dire, un courant qui arrive très affaibli à l'extrémité d'un long parcours. Il est destiné à multiplier en intensité, à renforcer les signaux donnés par ce courant, et qui sans cela seraient insuffisamment perçus ou même imperceptibles. Le relais télégraphique le plus usité est constitué par un électro-aimant à armature légère; le courant affaibli que l'on reçoit passe dans les spires de cet électro-aimant, et, par l'effet accumulé de ces spires, attire cette armature. Celle-ci sert elle-même, lorsqu'elle est, et durant qu'elle

est attirée, à fermer le circuit d'une pile locale, et c'est le courant de celle-ci, et non pas le courant directement reçu et affaibli, qui sert à actionner les récepteurs télégraphiques et téléphoniques. Comme cette pile locale peut être aussi puissante qu'on veut, on conçoit que, grâce à l'artifice, grâce à l'intermédiaire des relais, des courants de réception faibles pourront néanmoins actionner aussi violemment qu'on voudra les récepteurs. Le rôle du courant reçu de loin ne consiste pas qu'à déclencher, qu'à mettre en route l'énergie potentielle, aussi grande qu'on veut, de la pile locale. Ainsi une petite capsule de fulminate percutée par un enfant suffira à faire sauter des tonnes d'explosifs que des chocs beaucoup plus violents tombant sur elles ne suffiraient pas à faire détoner. Tel est le rôle du relais. Dans certains cas, le courant reçu est trop faible pour déterminer l'attraction de l'armature des relais ordinaires. On leur substitue alors des relais plus sensibles, constitués par exemple par un léger cadre galvanométrique qui, tournant sous l'action du courant reçu, ferme, grâce à des lamelles métalliques portées par lui, le circuit de la pile locale. Les lignes télégraphiques et téléphoniques à longue distance comportent toutes des relais, que, dans les cas particuliers, on désigne plus spécialement sous le nom de *translateurs*. C'est ainsi que sur la ligne Paris-Marseille, un poste de translation est établi à Lyon.

Tout cela, c'est bel et bien quand il s'agit de transmettre des signaux télégraphiques ordinaires qui comportent des courants, en somme, très rarement interrompus, et qui ne suivent que le rythme lent du manipulateur. Mais le problème n'est plus aussi simple lorsqu'il s'agit des ondes de la T. S. F. Des ondes de T. S. F. reçues sur un fil récepteur d'antenne sont, à cause précisément de leur caractère ondulatoire, équivalents à une série de courants alternativement positifs et négatifs, c'est-à-dire à une série de courants électriques et de sens contraire qui, très fréquemment, parcourent ce fil. Les ondes couramment émises aujourd'hui par nos grandes stations ont une longueur d'environ 15 000 mètres, c'est-à-dire que leur fréquence est de 20000 par seconde. Autrement dit, une antenne qui les reçoit est comme parcourue par un courant alternatif changeant 20 000 fois de sens chaque seconde. La fréquence est encore beaucoup plus trépidante avec les ondes courtes à la mode aujourd'hui. Avec les ondes de 100 mètres, elle est de trois mil-

lions par seconde. Mais tenons-nous-en — car cela suffira pour notre démonstration — à la fréquence des ondes les plus longues employées, dans la pratique, laquelle est, nous venons de le voir, de quelque 20000 par seconde.

Pourrait-on songer à amplifier, avec des relais télégraphiques ordinaires, des courants qui changent alternativement de sens 20000 fois par seconde? Évidemment non, parce que ces relais ont une certaine inertie qui fait qu'il faut, si court soit-il, un certain temps à leur armature, à leurs palettes, pour s'ébranler, se mettre en mouvement, obéir à l'impulsion reçue. Et ce temps est, même avec les relais télégraphiques les plus légers et les plus modernes, infiniment supérieur à la vingt-millième partie d'une seconde. Il en résulte qu'un tel relais recevant les ondes de T. S. F. restera parfaitement immobile et ne bougera pas plus qu'une souche, parce que, avant qu'il ait pu manifester l'impulsion que tend à lui imprimer le courant hertzien reçu, celui-ci aura changé de sens et tendra à lui imprimer une impulsion contraire. Le résultat sera l'immobilité. Tout se passera, si j'ose cette image qui n'est qu'une analogie, comme dans un muscle tétanisé dont les vibrations contraires sont si rapides, que le résultat est l'immobilisation et la paralysie du muscle.

Donc, pas moyen d'amplifier les ondes hertziennes, pas moyen d'augmenter les portées de la T. S. F. au moyen des relais qui ont permis d'accroître, presque sans limite, celles de la télégraphie ordinaire.

Il y avait pourtant une solution à ces difficultés qui, il y a peu d'années, semblaient sans issue, et nous allons voir maintenant comment la lampe à trois électrodes a apporté cette solution.

Il y a très longtemps, dès 1884, Edison avait remarqué que l'espace vide d'une lampe électrique à filament de carbone devient conducteur de l'électricité lorsque ce filament est porté à l'incandescence. Disposant une électrode froide à l'intérieur de la lampe, il remarqua ensuite que le courant électrique d'une pile auxiliaire circulait entre cette électrode froide et le filament incandescent, mais ne pouvait circuler en sens contraire. Nous voulons dire par là, — suivant la terminologie et la convention habituellement employées, — que le courant passait lorsque la pile était placée de telle sorte que son électricité positive circulât de l'électrode froide vers le filament chaud,

et ne passait pas lorsque la pile était placée en sens inverse.

C'est ce phénomène appelé « effet Edison », qui est à la base de l'invention bien postérieure de la lampe à trois électrodes. Une vingtaine d'années plus tard, il a été démontré que l'effet Edison provenait d'un passage non pas d'électricité positive de la plaque froide au filament chaud, mais au contraire d'électricité négative du filament chaud à l'électrode froide, ce qui revient d'ailleurs au même. Il a été démontré aussi que ce passage est dû à ce que le filament incandescent émet continuellement des *électrons* chargés d'électricité négative et animés de grandes vitesses, et qui sont des parcelles détachées de ses propres atomes. J'ai expliqué naguère ici même, — mes lecteurs s'en souviennent peut-être, — quelles sont les merveilleuses particularités et les dimensions prodigieusement petites de l'électron (1). Je n'y reviendrai donc pas aujourd'hui.

La lampe à trois électrodes est schématiquement une petite lampe à incandescence à filament métallique dans laquelle règne, comme dans les lampes courantes du commerce, un vide assez élevé, et qui a ceci de particulier qu'à côté du filament, et à quelques millimètres, se trouve dans la lampe une petite plaque de métal. Si on réunit extérieurement par un fil métallique cette petite plaque et le filament sur le circuit d'une pile, il ne passe aucun courant, la lampe étant éteinte, car le vide qui sépare la plaque et le filament est isolant. Le circuit est ouvert, comme on dit dans l'argot électricien. Mais sitôt qu'on allume la lampe, il n'en est plus de même : le filament incandescent émet, par millions, des projectiles microscopiques chargés d'électricité négative, des *électrons*, qui se précipitent sur la petite plaque.

Le vide cesse d'être isolant grâce à cette circulation de matière qui porte l'électricité du filament à la plaque, de même que le courant des voyageurs est continu entre les chemins de fer de France et d'Angleterre grâce aux navires qui vont des uns aux autres. Autrement dit, quand la lampe électrique est allumée, le circuit filament-pile-plaque est fermé. — Supposons alors qu'on ait interposé entre le filament et la plaque un petit grillage métallique placé dans la lampe : on aura réalisé la lampe électrique à trois électrodes. Le grillage métallique inter-

(1) *L'Électron, Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1919.

posé entre le filament de la lampe et la petite plaque est relié, à l'extérieur, à l'antenne du poste de réception, et alors il arrive ceci :

Les ondes hertziennes reçues par l'antenne et par le petit grillage sont en somme des courants alternatifs très rapides, c'est-à-dire alternativement positifs et négatifs. Or, il est clair que, selon que le grillage sera chargé d'électricité négative ou positive, il repoussera ou favorisera le bombardement des électrons qui vont du filament à la plaque dans la lampe allumée.

Il en sera ainsi, puisque, ainsi que les psychologues, mais aussi les physiciens l'ont remarqué, les électricités de même nom se repoussent et de nom contraire s'attirent.

Ces *électrons*, ces projectiles minuscules vont très vite; ils ont une vitesse d'au moins *10 000 kilomètres par seconde*. En supposant la distance du filament à la plaque égale à 1 centimètre, il faut donc à ces électrons *moins d'un milliardième de seconde* pour franchir cette distance.

Or, nous avons vu que les ondes entretenues employées en T. S. F. ont une fréquence inférieure à 3 millions par seconde. Cela veut dire que le petit grillage de l'audion est alternativement chargé d'électricité positive et négative moins de 3 millions de fois par seconde avec les ondes courtes, et moins de 20 000 fois par seconde avec les ondes longues de nos stations. Par conséquent, le courant qui passe, grâce aux électrons, dans le circuit filament-pile-plaque peut suivre facilement toutes les fluctuations du courant de T. S. F. du petit grillage intermédiaire. En branchant sur ce circuit une source d'énergie électrique et un téléphone, il permet d'amplifier autant qu'on veut, tout en les suivant fidèlement, les fluctuations électriques de l'antenne.

Autrement dit, la lampe à trois électrodes réalise un relais amplificateur permettant de multiplier sans limite l'énergie à la réception des signaux hertziens.

Si la lampe à trois électrodes ne servait qu'à amplifier seulement les ondes hertziennes reçues, elle ne permettrait pas d'employer comme récepteur le téléphone qui est aujourd'hui en télégraphie sans fil le détecteur de choix et qui est indispensable en téléphonie sans fil. En effet, les ondes reçues, si amplifiées qu'elles soient, équivalent, comme nous l'avons expliqué, à des courants alternatifs très fréquemment changés

de sens et qui, à cause de l'inertie de la membrane du téléphone, — et pour les raisons exposées ci-dessus à propos des relais télégraphiques, — laisseraient complètement muet ce téléphone.

Mais il se trouve que, avec un montage et des connexions convenables, la lampe à trois électrodes ne laisse passer en les amplifiant que la moitié de chacune des ondes hertziennes, celle qui correspond à un courant de sens donné. On ne s'en étonnera point, si on se souvient de l'ancienne expérience d'Edison que nous avons rappelée ci-dessus et dans laquelle on voyait que le courant électrique ne peut circuler que dans un sens entre le filament incandescent et la plaque froide. Dans ces conditions on comprend, — sans qu'il soit besoin d'entrer ici dans les détails des divers montages adéquats, — que la lampe à trois électrodes agisse non seulement comme amplificatrice, mais aussi comme *détectrice*, c'est-à-dire comme une sorte de soupape ne laissant passer les ondes hertziennes que pendant la moitié des phases de leur alternance. De la sorte, ces ondes équivalent à un courant de sens unique fréquemment interrompu et qui peut agir sur la membrane du téléphone récepteur.

Si donc les signaux hertziens reçus ont été émis suivant un rythme qui est, par exemple, celui des longues et brèves de l'alphabet morse, la détection par la lampe permet au téléphone de déchiffrer ces signaux très facilement *au son*, suivant la méthode aujourd'hui répandue.

Si le téléphone utilisé est directement sur le circuit de la plaque, — dans lequel passe constamment, comme nous avons vu, le courant d'une pile, — il y passe donc un courant constant, même en l'absence de tout courant variable amplifié. Ce courant constant qui exerce une sorte de tension permanente sur la membrane du téléphone peut arriver à détériorer celle-ci à la longue.

C'est pourquoi on s'astreint le plus souvent à intercaler le téléphone non pas directement sur le circuit de plaque, mais sur un circuit secondaire placé en regard de celui-ci, ou, comme on dit dans le patois technique, sur le *secondaire* d'un transformateur dont le *primaire* est sur le circuit de plaque. Car en électricité... sinon dans l'enseignement... le primaire et le secondaire sont étroitement solidaires. J'ai déjà maintes fois

décrit, sinon expliqué, le phénomène de l'induction, — non pas celle des philosophes, mais celle qui a été découverte par Faraday, — qui consiste en ce que, si deux circuits électriques sont voisins et qu'un courant circule dans l'un, il ne se produit rien dans le second, tant que ce courant est constant et continu. Il se produit au contraire dans le second circuit des courants dits « induits », dès que le courant circulant dans le premier subit des interruptions ou des variations. L'intensité de ces courants induits est proportionnée à la vitesse et à l'amplitude de ces variations du courant inducteur. Un *transformateur* est tout simplement constitué par deux circuits dont chacun comporte une partie où le fil conducteur est enroulé en spirale de manière à former une bobine. Les phénomènes d'induction sont, en effet, d'autant plus intenses que le nombre des spires ainsi réalisées est plus grand. Les deux bobines des deux circuits sont juxtaposées convenablement : l'une s'appelle le *primaire* du transformateur ; l'autre, — où se produisent les courants induits, — est le *secondaire*.

On comprend dans ces conditions que, si le téléphone récepteur de la T. S. F. est intercalé non pas directement sur le circuit de plaque, mais sur un circuit induit par celui-ci, sa plaque vibrante ne subira plus que les courants induits provoqués par les variations des ondes hertziennes reçues, c'est-à-dire précisément par le phénomène qu'il s'agit d'enregistrer.

Quand on veut augmenter encore l'amplification des ondes à l'arrivée, on emploie non plus seulement une lampe à trois électrodes, mais plusieurs de ces lampes.

Pour cela, on met à la place du premier téléphone le primaire d'un transformateur; on relie son secondaire à la grille d'une seconde lampe et on écoute dans un téléphone intercalé sur le circuit de plaque de cette seconde lampe. Si on voulait encore augmenter l'amplification, on mettrait à la place de ce second téléphone un autre transformateur sur le secondaire duquel se placerait la lampe d'écoute. Bref, de même qu'on a amplifié le courant hertzien de réception par une première lampe, on peut amplifier le courant ainsi manifesté par celle-ci au moyen d'une seconde lampe, et ainsi de suite. C'est comme, en optique, une image qu'on regarderait avec des verres grossissants successifs, ou comme une photographie dont on ferait des agrandissements de plus en plus

étendus, ou encore comme une somme qui rapporte des intérêts composés.

C'est ce qu'on appelle en T. S. F. faire des amplifications à plusieurs étages.

On arrive ainsi à obtenir des sensibilités prodigieuses. Si l'amplification réalisée par une seule lampe est, par exemple, de 6 fois, — ce qui est courant, — elle sera 6 fois plus grande avec deux lampes, c'est-à-dire de 36 fois ; elle sera de 216 fois avec trois lampes, de 1 296 fois avec quatre lampes et ainsi de suite. L'accroissement de sensibilité a lieu en progression géométrique quand le nombre des lampes utilisées croît en progression arithmétique. Il y a d'ailleurs une limite à l'accroissement indéfini de cette sensibilité, car les réactions mutuelles des courants des diverses lampes et de leurs variations accidentelles finissent par faire chanter le téléphone.

Tel quel, l'emploi de ces relais successifs à lampes a fourni la possibilité d'entendre les postes très éloignés en supprimant à peu près les antennes qui, il y a peu d'années, étaient les organes essentiels de réception à grande distance. A la place des antennes énormes et encombrantes, il suffit, dans la plupart des cas, d'avoir un petit circuit de réception oscillant, constitué le plus souvent par un cadre sur lequel on enroule quelques sphères de fils, et qui tient facilement dans l'intérieur d'une chambre. C'est ainsi que, grâce à quelques étages d'amplification par lampes, une foule d'amateurs peuvent aujourd'hui recueillir chez eux des signaux venus d'Amérique. L'antenne tend de plus en plus à disparaître des postes de réception et à devenir exclusivement un organe des postes d'émission.

L'antenne, appareil concentrateur et capteur d'ondes hertziennes, était, si j'ose dire, analogue aux condenseurs de lumière, aux miroirs et aux objectifs des grands instruments astronomiques qui donnent une visibilité proportionnelle à leurs dimensions. La révolution apportée par la lampe à trois électrodes et qui supprime à peu près la nécessité de l'antenne réceptrice, est comparable à celle qui, augmentant dans des proportions énormes la puissance de l'œil humain et la sensibilité de notre rétine, rendrait inutiles ces besicles astronomiques par lesquelles, pour explorer l'univers, les savants cherchent à suppléer à leur médiocre vue.

On conçoit d'ailleurs facilement comment les courants

hertziens ainsi captés peuvent servir aussi bien à la transmission de la voix ou du son qu'à celle de signaux purement télégraphiques. Il est clair en effet que si un téléphone dans lequel on parle est lié convenablement aux appareils d'émission, des ondes hertziennes continues rayonnées par ceux-ci pourront facilement suivre toutes les modulations de la voix. Les vibrations sonores sont en effet très lentes par rapport à celles des ondes hertziennes; celles-ci se comporteront comme feraient deux courants électriques de sens inverse ou alternant si fréquemment qu'ils sont pratiquement ininterrompus, et qui se superposent. Ces deux courants, puisque le téléphone émetteur est lié aux appareils d'émission, subissent toutes les inflexions de la voix, sont, comme on dit, modulés par elle. D'ailleurs, à l'arrivée, à l'autre bout du... sans-fil, nous venons de voir que le détecteur ne laisse passer que dans un seul sens le courant hertzien ainsi modulé! Celui-ci pourra donc agir sur un téléphone récepteur et y reproduire les vibrations sonores du départ, comme cela se passe dans le téléphone avec fil. La seule différence est que le courant modulé par la voix est transmis dans un cas par un fil métallique, dans l'autre par l'espace que traverse librement le rayonnement hertzien.

Il convient d'ajouter d'ailleurs que ce n'est pas seulement la téléphonie sans fil qui a été rendue possible aux grandes distances par la lampe à trois électrodes. La téléphonie ordinaire a profité aussi de ce progrès qui résout complètement le problème longtemps en suspens des relais de lignes téléphoniques. C'est l'amplificateur à lampes qui rend aujourd'hui possibles les conversations téléphoniques par lignes à des milliers de kilomètres de distance.

Avant de quitter ce chapitre passionnant, il me faut dire un mot d'un appareil qui sert de détecteur d'ondes hertziennes à beaucoup d'amateurs ne disposant pas de lampes amplificatrices. Je veux parler du *détecteur à galène* que tous les sans-filistes, et surtout les plus modestes, connaissent bien.

Un fragment de *galène* (sulfure de plomb cristallisé, minerai naturel de plomb) est intercalé sur le circuit récepteur des ondes hertziennes. Ce circuit est fermé sur le cristal de galène au moyen d'une petite pointe métallique très fine qu'un support articulé permet d'amener au contact de la galène de manière à ce qu'elle la touche très légèrement. L'expérience montre,

— car pour la théorie du phénomène j'en fais grâce à mes lecteurs d'autant qu'elle n'est pas encore bien établie, — que, dans ces conditions, les oscillations hertziennes ne passent que dans un seul sens à travers le circuit ainsi modifié.

Si on place en travers d'un ruisseau une large nasse à pointe effilée, seuls, pourront y pénétrer les poissons arrivant du côté où elle est évidée. Mais ils ne pourront plus ensuite la franchir en sens inverse. Pareillement, les particules électrisées qui constituent les deux courants alternés, résultant des ondes hertziennes, ne peuvent passer que dans un sens à travers le système pointe galène, et non dans le sens inverse. C'est pourquoi le récepteur à galène constitue une sorte de soupape qui ne laisse, — comme la lampe à trois électrodes, — parvenir au téléphone que la moitié des alternances des ondes hertziennes reçues, qui constituent ainsi un courant électrique discontinu et de sens unique. Si ces ondes ont été modulées par la voix à l'émission, un téléphone intercalé dans le circuit récepteur reproduira fidèlement ces modulations.

Le détecteur à galène constitue donc un récepteur excellent de téléphonie sans fil. Il a sur la lampe à trois électrodes l'avantage de ne nécessiter aucun courant électrique auxiliaire, c'est-à-dire d'éviter l'emploi plus ou moins dispendieux et incommode de piles et d'accumulateurs. Il a aussi sur elle l'avantage concomitant de transmettre avec une parfaite fidélité, une parfaite pureté, — des myriades d'auditeurs sans-filistes en peuvent témoigner, — les sons reçus. Cette pureté, cette fidélité sont au contraire quelquefois légèrement adultérées dans les récepteurs à lampes, précisément à cause des courants électriques auxiliaires que nécessitent celles-ci, et dont les variations inévitables induisent, dans le téléphone récepteur, des vibrations et ronflements parasites.

Malheureusement, la sensibilité du récepteur à galène est limitée et n'est en aucun point comparable à celle du récepteur à lampes. C'est pourquoi, si merveilleux et fidèle qu'il soit, le récepteur à galène ne peut être employé en téléphonie sans fil qu'aux faibles portées. Il n'en est pas moins infiniment précieux aux millions d'auditeurs qui, à proximité des grandes stations émettrices de la région parisienne, écoutent ce que celles-ci veulent bien nous dire, nous chanter, nous jouer. Le récepteur à galène a rendu la téléphonie sans fil accessible aux

bourses les plus modestes. C'est un titre de gloire qui n'est point méprisable.

***

Le plus grand mystère, le plus grand paradoxe de la T. S. F. ne réside ni dans sa production, ni dans sa réception, quelles que soient les merveilleuses découvertes faites à cet égard, et dont nous venons d'examiner quelques-unes. Le grand problème à l'heure actuelle, le grand point d'interrogation, ne se trouve ni au départ des ondes hertziennes, ni à leur arrivée, mais entre ces deux extrêmes ; il ne réside ni dans l'émission, ni dans la réception, mais dans la propagation. Pour ce qui est de l'émission, nous savons très bien aujourd'hui pourquoi et comment, soit dans les alternateurs, soit dans les appareils à arc chantant, on produit les ondes hertziennes qu'amplifie et entretient ensuite l'audion. Certes, nous savons un peu moins bien, pourquoi et comment l'antenne canalise et répand ensuite ces ondes autour d'elle, mais enfin, nous le soupçonnons, nous l'entrevoyons. A la réception, même connaissance relative, à peine voilée d'incertitude; nous comprenons très bien, ou assez bien, le fonctionnement des appareils récepteurs, détecteurs et amplificateurs. Il est bien vrai que nous comprenons un peu moins bien comment et pourquoi l'énergie hertzienne se concentre, se polarise, — comme fait le papillon vers la flamme, — sur les fils métalliques des antennes et des cadres. Mais enfin, le peu... ou le beaucoup... de mystère qui subsiste ici, s'accompagne de quelques notions brièvement assises, et ne représente, après tout, que la proportion normale d'inexpliqué qui se trouve dans les parties prétendument les mieux établies de toute science. Et quand j'émets ici ces pensées un peu agnostiques, on entend bien que je n'entends nullement opposer les incertitudes de la science aux notions fournies par les autres disciplines de la pensée. Car il est bien évident que celles-ci participent d'abord de ces incertitudes-là, auxquelles se surajoutent les leurs propres.

Bref, nous ne savons pas tout, mais nous savons quelque chose de l'émission et de la réception des ondes hertziennes. En revanche, nous allons voir que nous ne savons à peu près rien de leur propagation. C'est même ce qui rend si passionnante son étude. C'est aussi pourquoi nous allons nous y arrêter un

peu, avec cette bienheureuse curiosité que le mystère stimule, multiplie et caresse si agréablement, de même que l'obscurité dilate la pupille des gens qui ne sont pas aveugles.

Parmi les questions que la sphynge radioélectrique pose à ses adorateurs, la plus obscure peut-être est la suivante, qui laisse jusqu'ici perplexes non seulement messieurs les ingénieurs, mais messeigneurs les savants eux-mêmes : « Comment est-il possible que les ondes hertziennes qui sont, en somme, des sortes d'ondes lumineuses un peu plus longues, aient les portées formidables qu'on observe ; comment est-il possible qu'avec des appareils de rien du tout, on les recueille si intenses jusqu'à des milliers de kilomètres, et qu'elles fassent le tour de la terre et arrivent jusqu'aux antipodes ? »

Il y a quelques années, Henri Poincaré avait proposé d'expliquer tout cela par ce curieux phénomène qu'on appelle la *diffraction*. La diffraction consiste en ceci, que la lumière, heurtant le bord d'un obstacle, le contourne dans une certaine mesure, de même que la houle franchit parfois les jetées qu'on lui oppose. C'est à cause de la diffraction de la lumière que l'ombre projetée par un objet placé devant le soleil ou devant une lampe, n'est jamais parfaitement noire sur les bords. C'est que cette ombre est partiellement éclairée par les rayons qui, en faible proportion, ont contourné l'obstacle.

Or, les ondes contourneront un obstacle d'autant plus facilement que leur longueur sera plus grande par rapport à lui. Les ondes hertziennes de la T. S. F., qui ont jusqu'à une vingtaine de kilomètres, sont des dizaines de milliards de fois plus longues que les ondes lumineuses qui n'ont que quelques dix-millièmes de millimètre. Les grandes ondes de T. S. F. contourneront donc un obstacle de 2 000 kilomètres de hauteur (ce qui représente à peu près l'obstacle constitué par la convexité du quart du tour de la terre) aussi facilement que la lumière contourne un obstacle de quelques centièmes de millimètre d'épaisseur.

Hélas ! trois fois hélas ! cette explication qu'on a cru longtemps décisive ne tient pas.

Lorsqu'on calcule en effet, en partant de ces prémisses, l'intensité que doit avoir, à la réception en Amérique, tel signal hertzien émis par l'une des stations européennes, on constate que l'intensité des ondes effectivement reçues est *2 millions de*

fois plus grande que ne le voudrait le calcul. Celui-ci est donc fondé sur des hypothèses insuffisantes. Cela s'est déjà vu, en matière scientifique, et même en matière budgétaire. Bref, il a fallu chercher une autre explication.

Celle à laquelle on a tendance aujourd'hui à faire confiance, — pour combien de temps? — est la suivante. On suppose qu'il existe dans notre atmosphère, à une centaine de kilomètres au-dessus du sol, une sorte de miroir enveloppant toute la terre, qui empêcherait les ondes hertziennes émises par nos stations d'aller se perdre dans l'espace et qui les réfléchirait vers le sol, les canaliserait en quelque sorte le long de celui-ci.

Un tel miroir, s'il existe, ne peut-être ni solide, — sans quoi, il serait brisé par les aérolithes, — ni opaque à la lumière, puisque nous voyons les étoiles et le soleil. Il faut nécessairement qu'il soit gazeux comme l'atmosphère elle-même. Est-ce possible? Oui, et voici comment. Les substances qui réfléchissent les ondes hertziennes, qui ne se laissent pas traverser par elles, sont celles qui sont bonnes conductrices de l'électricité : les métaux, les liquides chargés de sels, etc. Or, on sait que l'air, quand il est traversé par les rayons du radium, ou par les rayons cathodiques, ou par les ondes électriques, devient bon conducteur de l'électricité.

On a donc été amené à supposer que le soleil nous envoie de ces rayonnements électriques qui rendent notre atmosphère supérieure conductrice, et capable de réfléchir au sol, de nous renvoyer, par une sorte de ricochet, les ondes hertziennes de nos stations.

C'est ainsi que le soleil, père flamboyant de toute vie terrestre, est ou plutôt serait en même temps le dieu généreux qui rend possible le sans-filisme à grande distance. C'est ainsi que la T. S. F. devient un chapitre, — non le moins passionnant, — de l'astronomie.

La couche élevée de gaz atmosphériques conducteurs de l'électricité à laquelle on attribue, dans ces hypothèses, le pouvoir de réfléchir vers le sol les ondes hertziennes émises par nos stations terrestres est communément appelée, parmi les radioélectriciens, couche de Heaviside, du nom de celui qui le premier a eu l'idée de l'invoquer en télégraphie sans fil. Mais bien auparavant, les astronomes, pour expliquer notamment les aurores boréales et les courants électriques atmosphériques

auxquels on attribue les perturbations et variations du magnétisme terrestre, avaient eu l'idée qu'une couche de gaz conducteurs et fortement ionisés sous l'action des rayonnements solaires, doit se trouver dans l'atmosphère supérieure de la terre. On me permettra même, si haïssable que puisse être le « moi », de rappeler qu'en 1901, dans une communication faite à l'Académie des sciences, à la suite d'expériences tentées au sommet du Mont-Blanc pour déceler des ondes hertziennes émanées du soleil, nous avons expliqué le résultat négatif de ces expériences par le pouvoir absorbant aux ondes hertziennes, des couches supérieures de notre atmosphère.

La couche de Heaviside, puisqu'il faut bien l'appeler par le nom aujourd'hui en usage, est donc une hypothèse qui, depuis longtemps, avait été suggérée aux astronomes par des phénomènes d'ailleurs fort éloignés de la T. S. F. Cette couche hypothétique, mais bien commode aux bâtisseurs de systèmes, nous aide à concevoir, sinon à très bien expliquer, les grandes portées aujourd'hui obtenues en T. S. F. Mais lorsqu'on entre dans les détails de l'explication qui en dérive, on voit que de grandes divergences et quelquefois des oppositions de vues radicales existent entre les techniciens. Les ondes hertziennes émises au sol subissent-elles une sorte de réfraction progressive dans la haute atmosphère? S'agit-il au contraire d'une réflexion simple? Ou bien d'une série de réflexions multiples successives entre la couche de Heaviside et la terre, analogues à celles qui nous montrent les images multipliées d'une bougie regardée entre deux glaces? Comment intervient dans le phénomène la variation de composition de l'atmosphère avec l'altitude? Dans quelle mesure y interviennent, si elles y interviennent, les particules d'azote solidifié planant aux hautes altitudes et auxquelles Vegard, ainsi que nous l'avons exposé naguère à propos des expériences de la Courtine, attribue les aurores boréales? Comment tout cela explique-t-il le fait généralement constaté que les transmissions hertziennes sont beaucoup plus lointaines la nuit que le jour? Comment tout cela explique-t-il le fait connexe qu'en général les directions d'où paraissent provenir les ondes reçues, les azimuths de réception, sont beaucoup plus exacts et fixes le jour que la nuit? Quel est le rôle de la prétendue couche de Heaviside dans la production de ces perturbations atmosphériques qu'on appelle des parasites, et qui super-

posent aux ondes hertziennes de nos stations des ébranlements électromagnétiques variables et probablement en rapport avec l'équilibre électrique et mécanique de l'air?

Le simple énuméré de ces questions, auxquelles je pourrais ajouter mainte autre analogue, montre que dans ce domaine il y a encore beaucoup de mystère et d'inconnu. Mais l'auréole du mystère possède un flou qui est plein de charme, même au cœur peu romantique des physiciens. Ce qui parait en tout cas hors de doute aujourd'hui, c'est que le soleil intervient par son rayonnement dans le mécanisme qui rend possible la T. S. F. aux grandes portées, c'est que cette intervention du soleil est connexe de celle qui lie ce rayonnement aux perturbations de nos aiguilles aimantées.

Je voudrais en profiter pour tenter d'apporter quelque lumière sur un des points qui, à cet égard, a été récemment discuté par les physiciens et les radioélectriciens, et sur lequel il semble possible d'apporter quelque clarté.

Je veux parler de la question suivante qui touche à la fois aux transmissions hertziennes et à la plupart des phénomènes de la physique du globe qui sont sous la dépendance du soleil : quel est l'agent, quel est le rayonnement émané du soleil auquel on puisse attribuer ces divers phénomènes?

Il est une théorie fort en vogue en ce moment et qui a été notamment adoptée par M. Fleming, le radioélectricien anglais bien connu. Elle fait appel à un phénomène qui a été autrefois suggéré par le professeur Arrhenius comme rendant compte de l'action bien constatée du soleil sur les variations du magnétisme terrestre et la formation des aurores boréales. Ce phénomène consiste en ceci que les poussières, particules et gouttelettes qui se trouvent dans l'atmosphère du soleil cessent, lorsqu'elles sont suffisamment petites, d'être attirées par la gravité solaire et subissent alors l'action prépondérante de la pression de radiation, de la pression de Maxwell-Bartoli qui tend au contraire à les chasser loin du soleil. Le calcul montre qu'il suffit pour cela que les particules considérées (si on suppose, pour fixer les idées, leur densité égale à 1) aient des diamètres inférieurs à 15 millionièmes de millimètre.

Ces poussières, d'après l'hypothèse d'Arrhenius, seraient chargées d'électricité négative, et, repoussées jusqu'à la terre par le rayonnement solaire, elles pénétreraient dans notre

atmosphère supérieure et s'y déchargeraient en ionisant celle-ci. Le temps mis par ces particules pour franchir la distance qui nous sépare du soleil varierait en général entre vingt-deux heures et soixante-seize heures et ne pourrait, dans les circonstances les plus favorables, et selon les calculs d'Arrhenius, jamais être inférieur à seize heures.

Telle est l'explication fournie par Arrhenius, du mécanisme producteur de la « couche d'Heaviside ».

Je me propose de montrer, à la lumière de certains faits d'observation sur lesquels l'attention n'a pas été jusqu'ici suffisamment attirée, que cette explication ne résiste pas à l'examen et qu'elle doit être exclue du nombre des hypothèses pouvant expliquer, d'une manière admissible, la formation de la « couche d'Heaviside ».

Nous rappellerons tout d'abord que cette couche atmosphérique ionisée, longtemps avant d'être invoquée pour expliquer les grandes portées radiotélégraphiques, était unanimement considérée par les astrophysiciens comme pouvant seule rendre compte de l'action du soleil sur les variations et les perturbations magnétiques et sur les aurores boréales.

Les théoriciens, unanimes à ce sujet, ne différaient, — comme ils ne diffèrent encore aujourd'hui, — que lorsqu'il s'agissait d'attribuer à tel agent, à tel rayonnement, à telle émission solaire, plutôt qu'à tels autres, l'ionisation des couches élevées de notre atmosphère. C'est ainsi qu'Arrhenius a invoqué à cet effet, selon le mécanisme qui vient d'être exposé, l'action des particules solaires électrisées et repoussées par la pression de Maxwell-Bartoli. C'est ainsi que M. Birkeland et M. Deslandres ont invoqué dans le même dessein l'hypothèse de rayons cathodiques qui seraient émis par le soleil; c'est ainsi que moi-même, j'ai émis autrefois l'hypothèse que l'ionisation de notre atmosphère supérieure et les phénomènes connexes seraient causés par des ondes hertziennes émises dans les orages formidables de l'atmosphère solaire, de même qu'on sait qu'elles sont émises dans les décharges électriques de notre atmosphère. Ce sont ces ondes hertziennes solaires, qui, dans cette hypothèse, — et conformément à leur propriété connue d'ioniser en les illuminant les gaz raréfiés, — rendraient conductrice la couche d'Heaviside et favoriseraient la formation des aurores boréales et des perturbations et variations magnétiques.

Peut-on trouver un critérium expérimental entre les théories en présence? Il semble que cela soit possible, si on arrive à connaître *la vitesse avec laquelle les perturbations du soleil se transmettent au magnétisme terrestre.*

Puisque l'agent solaire, invoqué par Arrhenius, de la conductibilité de notre atmosphère, a besoin de plus de seize heures pour franchir la distance soleil-terre; puisque, d'autre part, les ondes hertziennes franchissent cette distance en 8 minutes comme la lumière; puisqu'enfin les rayons cathodiques la parcourent en un temps qui, pour les plus rapides connus (les rayons Bêta de certaines substances radioactives dont la vitesse n'est inférieure que de moins d'un dixième à celle de la lumière), serait à peine supérieur à 8 minutes; puisque, dis-je, les vitesses de propagation des agents physiques invoqués dans les diverses théories rivales ne sont pas les mêmes, l'étude de cette vitesse est capitale. C'est elle qui pourra nous fournir le critérium cherché propre à départager ces théories.

Elle seule paraît de nature à nous renseigner d'une manière précise sur le caractère de ces phénomènes et la nature exacte de l'agent physique par l'intermédiaire duquel nos aiguilles aimantées subissent d'une manière aussi surprenante le contrecoup des éruptions du soleil.

Je ne crois pas utile d'entrer ici dans les détails de l'étude que nous avons faite de ce problème. Je renvoie les lecteurs qu'ils pourraient intéresser au mémoire technique qui a paru sur ce sujet dans les *Annales des Postes et Télégraphes* (12e année, n° 7).

L'étude a consisté à examiner comparativement toutes les perturbations solaires et les perturbations magnétiques concomitantes enregistrées dans les divers observatoires. On s'est astreint à n'étudier que les perturbations des deux espèces qui sont chronologiquement bien définies, c'est-à-dire singulièrement celles qui ont eu, au milieu d'une période de calme, un début brusque et bien caractérisé.

Bornons-nous à citer, à titre d'exemple, la plus anciennement connue des observations conjuguées de ce genre, celle qui est classique, faite par Carrington et Hodgson, le 1er septembre 1859. Ce jour-là, ces deux astronomes, dans deux stations distinctes, virent simultanément un phénomène dont ils

ont donné l'un et l'autre la description complète (1), consistant en deux ponts lumineux extrêmement brillants qui se formèrent *brusquement* au bord d'une grande tache solaire et disparurent au bout de 5 minutes, après avoir parcouru environ 58 000 km. Les deux observateurs s'accordèrent à dire que le début soudain du phénomène s'était produit entre 11 h. 18 m. et 11 h. 20 m. (temps moyen de Greenwich). Or, les courbes magnétiques de l'observatoire de Kew (le seul établissement qui, à notre connaissance, possédât à cette époque des enregistreurs) montrent qu'une perturbation très étendue et *soudaine* des aimants se produisit ce jour-là à 11 h. 20 m., c'est-à-dire que les débuts des perturbations solaire et magnétique se produisirent d'une manière rigoureusement synchrone dans les limites d'erreur définies ci-dessus.

L'étude très complète à laquelle nous nous sommes livrés nous a permis de déceler un assez grand nombre d'observations concomitantes de perturbations solaires et magnétiques à début nettement caractérisé comme celle-là. Or, toutes, comme celle-là, conduisent invariablement à la conclusion que les perturbations magnétiques terrestres se produisent à l'instant même où les astronomes observent sur le soleil le début du phénomène concomitant. Ceci prouve nettement que l'agent de la perturbation magnétique se transmet du soleil à la terre avec la même vitesse que la lumière, c'est-à-dire parcourt la distance soleil-terre en huit minutes environ.

Ce résultat, qui a été nettement confirmé par les observations de M. Tringali, à l'Observatoire du collège romain, exclut complètement l'hypothèse émise par Arrhenius et adoptée par le professeur Fleming, pour expliquer la couche de Heaviside et les grandes portées hertziennes. En effet, si cette hypothèse était vraie, ce n'est pas de nombreuses heures après le début soudain d'une explosion solaire, — telle que le montre l'observation télescopique, — qu'on observerait dans nos stations magnétiques le début de la perturbation correspondante des aimants.

Si la théorie de Arrhenius doit être rejetée, quelle est donc celle à laquelle on peut se rallier? Est-ce celle qui attribue la couche de Heaviside à des rayons cathodiques ou celle qui

(1) *Monthly Notices of the Roy. Astron. Society*, t. XX (1859) : Carrington, p. 13-15 ; Hodgson, p. 15-16.

l'attribue à des ondes hertziennes émanées du soleil? A cet égard, les résultats qui viennent d'être indiqués ne permettent pas de faire un choix, car on connaît aujourd'hui, répétons-le, des rayons cathodiques dont la vitesse approche de très près la vitesse des ondes hertziennes qui est égale, comme on sait, à celle de la lumière. L'avenir seul pourra nous dire laquelle des deux théories subsistantes est exacte... à moins qu'elles ne le soient l'une et l'autre..., ou à moins encore que l'une et l'autre ne soient trouvées fausses demain. Car il ne faut point prendre trop au sérieux toutes ces hypothèses. Elles sont utiles. Elles font mieux penser sur l'ancien et chercher du neuf. Elles sont le ciment qui lie et assemble des faits disparates. Mais elles ne sont pourtant jamais autre chose que des pansements, hélas! provisoires sur ces larges blessures dont les faits nouveaux entaillent nos routines.

Car les faits sont toujours, — dussent les poètes en être humiliés, — fort en avance sur nos imaginations, et il y a bien plus de merveilleux réalisé dans la lampe à trois électrodes que chacun peut acheter aujourd'hui au bazar, que dans les pauvres fantasmagories putatives des *Mille et une Nuits*, et dans les miracles passés des thaumaturges de l'Orient.

* * *

Si la théorie est quelquefois utile, elle est quelquefois aussi une empêcheuse de progrès. Il y a des expériences qu'on ne fait pas parce qu'on les trouve absurdes *a priori*, c'est-à-dire en vertu d'une théorie. Ce sont celles-là que le grand Faraday, — ce génial découvreur que nos cuistres doivent bien mépriser, car il ignorait les mathématiques les plus élémentaires, — ce sont, dis-je, ces expériences, que Faraday appelait des *expériences d'imbécile*, et qu'il faisait en cachette de ses élèves pour ne pas leur paraître ridicule. Or, ces *expériences d'imbécile* sont souvent instructives et utiles, d'abord parce que *toutes* les expériences le sont, ensuite, et surtout parce qu'elles révèlent parfois des faits contraires aux théories de l'école. Ce sont précisément les plus intéressants de tous les faits, car ils permettent, d'un bond vigoureux, de franchir, vers un espace nouveau et plus vaste, les cercles infernaux des vieilles doctrines et des systèmes usés.

On a cité maint exemple des reculs, ou plutôt des arrêts

de la pensée scientifique causés par des erreurs théoriques. La théorie de l'émission lumineuse telle que l'imposa l'autorité de Newton en est un des plus beaux. Un autre nous en paraît fourni par les idées régnant naguère, quant à la propagation des ondes hertziennes.

Tant qu'on a cru que cette propagation aux grandes distances et par delà les obstacles matériels, était due à la diffraction, on développa de plus en plus l'emploi des ondes hertziennes très longues. Car la diffraction se fait d'autant plus sentir que les ondes diffractées sont plus longues. Et par conséquent, plus ou moins consciemment, l'activité des radiotélégraphistes était dirigée à peu près exclusivement sur le développement des émissions à longueurs d'ondes de plus en plus grandes.

Le fait que, pour les grandes portées, les ondes hertziennes paraissaient seules utilisables entraînait d'ailleurs de graves inconvénients et semblait devoir limiter fâcheusement les possibilités présentes et l'avenir de la radiotéléphonie. On va comprendre pourquoi tout de suite.

Les sons et leurs harmoniques, dont l'ensemble donne à une note musicale ou à la voix humaine leur timbre particulier, constituent un ensemble complexe d'ondes sonores de diverses longueurs, c'est-à-dire de diverses fréquences, et qui pratiquement s'étagent entre la fréquence 200 et la fréquence 2000. Autrement dit, une note musicale correspond à un ensemble d'ondes acoustiques vibrant de 200 à 2000 fois par seconde. Appelons alors F la fréquence d'une onde hertzienne émise en téléphonie sans fil et qui est *modulée*, comme nous l'avons expliqué, par la voie humaine. Cette modulation équivaut à étaler cette onde hertzienne unique suivant une série d'ondes de longueurs diverses et comprises entre les fréquences F + 2000 et F — 2000.

Toute autre onde hertzienne dont la longueur sera comprise entre ces deux valeurs et qui sera reçue au téléphone récepteur en même temps que les ondes ainsi modulées, agira en même temps qu'elles sur ce téléphone et contribuera à altérer, à déformer la réception, à la *brouiller*, comme on dit. La largeur de ce que les radiotélégraphistes appellent *la bande de brouillage* est donc égale à 4000 périodes. Cela veut dire que toute émission radiotéléphonique, dont la fréquence diffère de moins de 4000 périodes de l'émission qu'on cherche à

recevoir, se superposera à celle-ci dans les appareils de réception. Ceci a lieu en radiotéléphonie.

Il n'en est pas de même en radiotélégraphie. Ici les longueurs d'ondes employées sont bien délimitées et rien n'altère leur homogénéité.

En fait, en radiotélégraphie, l'expérience montre que la bande de brouillage ne dépasse pas quelques dizaines de périodes. C'est-à-dire qu'un message hertzien télégraphié avec des ondes de 20 000 périodes, par exemple (fréquence des ondes de 15 kilomètres), peut être écouté sans qu'on soit gêné par un message envoyé en même temps par ondes de 20 300 périodes; tandis qu'en radiotéléphonie il faudrait, pour ne pas brouiller le premier, que ce second message fût fait par ondes d'au moins 22 000 périodes.

Avec les grandes ondes, cet inconvénient paraissait presque rédhibitoire pour la téléphonie sans fil. En effet, on calcule facilement que, avec des ondes de 15 000 mètres, la bande de brouillage (comprise entre les fréquences F — 2000 et F + 2 000) s'étend entre 15 000 et 16 300 mètres; avec les grandes ondes de 23 000 mètres (qui sont peut-être les plus longues utilisées à ce jour et qu'émet la station de Bordeaux), cette bande de brouillage s'étend de 23 000 à 26 000 mètres. C'est-à-dire qu'une station qui émettrait sous ondes de 24 ou même 25 000 mètres, brouillerait complètement les émissions radiotéléphoniques de Bordeaux. En fait, on peut calculer, dans ces conditions, que le nombre maximum des communications radiotéléphoniques par ondes très longues, pouvant exister simultanément en France, ne dépasse pas une demi-douzaine.

C'est pourquoi, alors que l'on croyait les grandes ondes nécessaires pour les communications à grande distance, c'est-à-dire tout récemment encore, les divers gouvernements ont réservé à leurs grands postes d'émission la faculté d'émettre par ondes très longues, n'autorisant les postes particuliers à se servir, pour leurs émissions, que d'ondes très courtes au-dessous de 200 mètres, dans le cas de la France. On pensait, en effet, que ces ondes-là ne permettraient jamais que la radiotéléphonie à très faible portée, par conséquent sans intérêt pour les États, et on évitait, par cette mesure restrictive, le brouillage, sinon inévitable, de la radiotéléphonie à grande portée... je veux dire par très grandes ondes.

Et alors il s'est produit une chose étonnante, tout à fait inattendue, qui a laissé tout ébaubis et décontenancés les théoriciens armés de leurs doctrines infaillibles. Il est arrivé que les pauvres amateurs réduits et restreints à leurs petites longueurs d'ondes ont cherché quand même, tant bien que mal et sans grand enthousiasme, à s'en servir. Et il est arrivé ainsi qu'à la surprise générale non seulement ces ondes ont permis de radiotéléphoner beaucoup mieux qu'on n'espérait, mais qu'elles ont permis à de simples amateurs munis d'un outillage médiocre d'envoyer et de recevoir des signaux à travers tout l'Océan atlantique et de communiquer de France en Amérique et réciproquement. Parmi ces amateurs, il faut citer en première ligne M. Deloy de Nice, qui est d'ailleurs un ancien sapeur radiotélégraphiste, et dont les essais transatlantiques par ondes courtes ont donné des résultats positifs, depuis maintes fois répétés, et qui ont paru d'abord tout à fait stupéfiants.

Il y avait de quoi. Les ondes utilisées par M. Deloy avaient de 200 à 250 mètres de longueur. Elles étaient donc environ 100 fois plus courtes que les ondes de Bordeaux. Toutes choses égales ailleurs, et, si la théorie de la diffraction, si la théorie du contournement des obstacles et de la convexité terrestre par les seules ondes longues était vraie, ces petites ondes ne devaient, ne pouvaient avoir que des portées ridicules. Or, il se trouve que, sous une puissance très faible, elles traversent l'Atlantique. Voilà les théoriciens bouleversés et la théorie de la diffraction par terre. Pour expliquer cette portée des ondes courtes, il faut cette fois-ci nécessairement qu'il y ait une action prépondérante d'autre chose, par exemple de la couche céleste réfléchissante de Heaviside. Ainsi les expériences récentes sur ondes courtes constituent un argument nouveau en faveur des hypothèses qui attribuent les grandes portées hertziennes à une sorte de miroir atmosphérique.

En outre, la distinction qu'on croyait pouvoir faire, il y a peu d'années, entre la télégraphie optique et la T. S. F. et qui reposait toute sur les effets variables de la diffraction, ne se justifie plus guère. Entre des ondes hertziennes de 100 ou 200 mètres traversant l'Océan et un faisceau de rayons solaires qui éclairerait la façade nord d'une maison en plein midi, il n'y a guère de différence. Pour que ce dernier phénomène se

produise, il faut nécessairement que ce faisceau de lumière solaire ait été rejeté vers cette façade par quelque réflexion sur une glace ou une vitre. Il en est de même des ondes courtes qui parviennent en Amérique.

Il faut reconnaître d'ailleurs, — rendons à César... — que les techniciens n'ont pas non plus négligé l'étude des ondes de faible longueur. Tant à la station de l'École supérieure des Postes et Télégraphes, que dans notre grand établissement de télégraphie militaire, sous la direction de ce savant ou de ce découvreur de premier ordre qu'est le général Ferrié, des essais sur ondes courtes se poursuivent depuis fort longtemps. Dès l'époque de la guerre, elles ont été travaillées par la télégraphie militaire. M. Gutton notamment y réalisa naguère des ondes de deux mètres seulement de longueur qui aujourd'hui, à cause de la difficulté de leur donner de l'énergie, ne sont qu'une curiosité de laboratoire, mais qui demain peut-être nous amèneront de nouveaux progrès. En France, en Allemagne, en Angleterre, aux États-Unis, l'industrie privée s'occupe d'autre part activement de ces Cendrillons naguère négligées : les ondes courtes.

Marconi en particulier leur a consacré ses plus récents travaux. Les efforts de ce célèbre inventeur tendent actuellement à utiliser les ondes courtes pour réaliser des communications radiotélégraphiques dirigées, c'est-à-dire secrètes. Avec les grandes ondes en usage et les vastes antennes, les ondes hertziennes des stations émettrices se répandent à peu près également dans toutes les directions.

Cette ubiquité de toute communication radioélectrique a ses avantages, mais aussi ses inconvénients qui sautent aux yeux, notamment en ce qui concerne le secret quelquefois nécessaire des communications. Envoyer avec une faible puissance, et des ondes courtes, des communications à grande distance et seulement dans la direction choisie, tel paraît être, autant qu'on le peut savoir, l'objectif des recherches actuelles de Marconi. En dehors du secret des correspondances, ce résultat aurait l'avantage de gaspiller, toutes choses égales d'ailleurs, moins d'énergie. Si en effet je puis concentrer, canaliser en quelque sorte, délimiter dans la seule direction du correspondant qui m'intéresse, les ondes que j'émets, il me faudra dépenser beaucoup moins de force que si, du même coup, j'envoie mon message à

tous les points de l'horizon. Actuellement, quand nos grandes stations ont à envoyer un radiotélégramme à New-York, elles l'envoient en même temps, qu'elles le veuillent ou non, à Constantinople, à Rome, à Édimbourg. Si les essais en cours aboutissent à un résultat, il en résultera une grande économie de l'énergie qu'on gaspille aujourd'hui, parfois sans profit. La dépense des émetteurs et des usagers sera réduite d'autant.

D'après ce qu'on peut savoir, il semble qu'à cet effet, Marconi travaille aujourd'hui dans deux directions différentes et d'ailleurs convergentes. D'une part, on peut songer à concentrer, à canaliser les ondes hertziennes au moyen de sortes de miroirs métalliques, convenablement placés en arrière de l'antenne. L'emploi de tels réflecteurs qui, — à cause des dimensions qu'il eût fallu leur donner, — paraissait impossible avec les ondes très longues, devient possible, sinon facile, dès lors qu'on emploie des ondes courtes. D'autre part, on peut songer à produire une concentration d'énergie hertzienne dans une direction donnée, par un procédé analogue à celui qui, dans les interférences de la lumière, renforce l'un par l'autre deux rayons lumineux ; c'est-à-dire au moyen d'antennes convenablement orientées, les unes par rapport aux autres, et dont les émissions se concentreraient en interférant positivement dans la direction voulue.

Mais parmi les conséquences heureuses que permet d'entrevoir l'emploi inattendu des ondes courtes sur les grandes distances, la plus précieuse est celle qui a trait à la téléphonie sans fil. Nous avons vu que les ondes longues à cause de leur faible fréquence (elle est par exemple de 30 000 pour les ondes de 10 000 mètres, de 15 000 pour les ondes de 20 000 mètres, de 10 000 pour les ondes de 30 000 mètres, etc.) et de la largeur de leur bande de brouillage, ne se prêtent qu'à un nombre très limité de communications radiotéléphoniques distinctes et simultanées.

Mais il n'en est pas de même, comme on va voir, avec les ondes courtes et d'autant moins qu'elles sont plus courtes. La fréquence est, je le rappelle, égale à la vitesse des ondes par seconde (300 000 kilomètres) divisée par la longueur de chaque onde. Autrement dit, elle est le nombre d'ondes produit et propagé en une seconde. La fréquence des ondes hertziennes de 1 000 mètres de longueur est donc égale à 300 000.

Celle des ondes de 100 mètres est égale à 3 millions. On en déduit facilement que l'influence de la bande de brouillage est beaucoup moins gênante pour les petites ondes, c'est-à-dire pour les ondes très fréquentes, que pour les ondes longues. En faisant le calcul, on trouve ceci. Tandis que, pour des ondes de 23000 mètres (station de Bordeaux), la bande de brouillage s'étend jusqu'aux ondes de 26000 mètres, pour les ondes de 2600 mètres (tour Eiffel), elle ne s'étend que jusqu'aux ondes de 2642 mètres, pour les ondes de 400 mètres jusqu'aux ondes de 401 mètres, pour les ondes de 100 mètres jusqu'aux ondes de 100 mètres et 7 centimètres. Bref, la faculté de multiplier sans brouillage les communications radiotéléphoniques, s'accroît énormément lorsqu'on opère avec des ondes courtes, c'est-à-dire de grande fréquence. Grâce à celles-ci, le nombre des communications radiotéléphoniques indépendantes et simultanées devient indéfini. Ce n'est pas là le moins important des progrès apportés par la récente réalisation des communications à grande distance par ondes courtes.

L'horizon qu'on avait cru borné par un mur, — qui n'était fait que de l'outrecuidante ignorance des théoriciens de cabinet, — s'ouvre maintenant sans limites à ces modes nouveaux sur lesquels si merveilleusement l'âme à l'âme communique.

CHARLES NORDMANN.

LES ÉTAPES DU XVIIIe SIÈCLE

III[1]

JEAN-JACQUES ROUSSEAU ET SON ÉCOLE

Une imagination sensuelle, invinciblement romanesque, qui n'a jamais pu s'accommoder du réel et qui, à chaque instant, s'en évade par d'interminables rêveries; un tempérament voluptueux que paralyse et excite tout ensemble une extrême timidité physique; une sensibilité ardente, inquiète, maladive, qu'un rien exaspère et qui a fini par dégénérer en folie véritable; une intelligence assez vive et compréhensive, profonde même, mais incapable de logique et de pensée abstraite, et qui n'accueille les idées qu'en les transformant en émotions; un manque absolu de volonté qui se traduit par le décousu de l'existence et l'asservissement aux pires tyrannies de la chair; des aspirations idéalistes, des velléités de moralité, même de vifs désirs de pureté qui s'allient étrangement au plus grossier cynisme de la pensée et des mœurs; de fâcheuses habitudes traversées d'élans mystiques; un grand fond de candeur, de simplicité, de sincérité et de bonté parmi tout cela, et des coins de nature aimable et charmante; un orgueil ombrageux et farouche de plébéien et d'autodidacte que sont venus renforcer l'individualisme protestant et la raideur genevoise, et qui s'exprime avec une brutalité naïve d'enfant impulsif et mal élevé : bref, « une âme écorchée », selon le mot du marquis de Mirabeau, une pauvre âme trouble et même fangeuse de poète malade, mais qui, au total et au fond, valait mieux que sa triste vie : tel était ce

(1) Voyez la *Revue* des 15 juillet et 15 octobre 1924.

Jean-Jacques qui allait, de fond en comble, renouveler la pensée française, et dont Émile Faguet a pu dire : « Nul homme, depuis les derniers fondateurs de religion, n'a été plus que lui créateur d'états d'esprit. »

I. — LA RELIGION DE ROUSSEAU AVANT ROUSSEAU

Les pensées les plus originales procèdent toujours par quelque endroit de la pensée d'autrui. Rousseau n'a pas fait exception à la règle, et ses conceptions religieuses avaient trouvé avant lui d'assez nombreux interprètes.

Partout où elle avait triomphé, la Réforme, à ses débuts, avait abouti à un dogmatisme plus rigide et plus fermé, à une orthodoxie plus étroite que le catholicisme. Mais bien vite la logique avait repris ses droits; le principe intérieur du libre examen, qui est l'âme même du protestantisme, avait agi : l'unité originelle s'était brisée; des Églises rivales s'étaient constituées; à l'intérieur même de chaque Église, des sectes s'étaient multipliées, et un Bossuet avait beau jeu à dénoncer et à dénombrer les « variations » des Églises protestantes.

Par une conséquence toute naturelle de cette pulvérisation des doctrines et des consciences, rien n'était plus malaisé, on le conçoit, que de maintenir, au sein du protestantisme, la parfaite intégralité de la croyance religieuse. En fait, — et l'œuvre de Bayle est, à cet égard, un symbole, — c'est surtout dans les milieux protestants que le « libertinage » fit d'abord ses ravages. En ratiocinant sur le dogme, on en venait à le dépouiller de toute sa substance mystique, à le convertir en une simple philosophie. En disputant sur la tradition, on en venait à légitimer toutes les expériences religieuses individuelles, à proclamer l'infaillibilité du sens intime. Au nom du libre examen, on affranchissait les intelligences du joug des mystères et on les acheminait au vulgaire déisme; on libérait les sensibilités du contrôle de l'autorité collective et on les livrait à toutes les excentricités du mysticisme indépendant. Et toutes ces déviations de la pensée des premiers Réformateurs continuaient à s'abriter sous l'étiquette chrétienne.

En France, en Allemagne, en Hollande, en Suède, en Suisse, en Angleterre, partout où s'est implanté le protestantisme, il évolue dans cette double direction : philosophisme et piétisme

sont les deux pôles magnétiques vers lesquels, en se développant, il s'oriente, d'une façon presque irrésistible. Plus que les autres centres de la Réforme, Genève, la « Ville-Église » de Calvin, avait, en se raidissant, longtemps résisté à ce mouvement qui, de proche en proche, l'eût amenée à se renier elle-même (1). Chez elle et hors de chez elle, elle veillait jalousement à ce que la pure et dure doctrine calvinienne de la prédestination et de la grâce ne subît aucune atteinte. Elle envoie en 1618 au synode de Dordrecht deux de ses ministres, Jean Diodati et Théodore Tronchin, et, par leur intermédiaire, elle obtient la condamnation de l'arminianisme. C'est Arminius encore qu'elle poursuit, en 1620, au synode d'Alais, par la voix de Turrettini, et en 1636, en condamnant un docte théologien de Saumur, le pasteur Moïse Amyraut. Mais, en dépit des condamnations et des formulaires, les idées suivaient leur cours souterrain, et Genève elle-même devait s'ouvrir à l'esprit nouveau. Ce fut là surtout, au début du XVIIIe siècle, l'œuvre de Jean-Alphonse Turrettini. Il avait beaucoup voyagé, s'était frotté à beaucoup d'esprits différents du sien et, à leur contact, s'était un peu dépouillé de l'intransigeance dogmatique dont on avait nourri sa jeunesse. Très sérieusement chrétien d'ailleurs, toujours prêt à déclamer contre le « papisme », contre « l'affreux tribunal de l'Inquisition », il rêvait d'une sorte d'union des Églises protestantes dont Genève eût été le centre commun. Tout cela l'avait amené à simplifier, à adoucir la théologie calvinienne, à repousser les « dogmes abstraits et stériles ». « La religion, disait-il, est moins une doctrine qu'une règle de vie. » « La tâche du théologien, disait-il encore, doit ressembler à celle du sculpteur, *qui retranche* et n'ajoute rien au bloc qu'on lui met entre les mains. » De retranchement en retranchement, il s'aventurait, à son insu, jusqu'au seuil du déisme.

Ces leçons avaient porté leurs fruits. De nouvelles générations de pasteurs se lèvent, qui feront bon accueil à la « religion naturelle », et fuyant prudemment « deux extrémités également dangereuses, la superstition et l'impiété », fulmineront

(1) Voyez Sayous, *Histoire de la littérature française à l'étranger depuis le commencement du XVIIe siècle*, Paris, 1853; — Georges Goyau, *Une Ville-Église : Genève*, Perrin, 1919; — Pierre-Maurice Masson, *la Religion de J.-J. Rousseau*, Hachette, 1916; — Albert Monod, *De Pascal à Chateaubriand*, Alcan, 1915.

contre « l'intolérance », entreront en relations avec Voltaire, avec Rousseau, liront Bayle que, dès 1715, on a réimprimé à Genève, rêveront même de collaborer à l'*Encyclopédie*. C'est Jacob Vernet, le disciple et l'éditeur de Turrettini ; c'est Vernes, l'aimable arrangeur du catéchisme d'Osterwald ; c'est Moultou, le libéral ami de Rousseau. Croyants sans doute, ils le sont encore, ou ils croient l'être ; mais si Calvin avait pu revenir au monde, aurait-il reconnu le *credo* qu'il leur avait légué ?

Il ne l'aurait pas reconnu davantage dans les écrits de deux mystiques qui firent un certain nombre de recrues à Genève, et dont Jean-Jacques s'est souvent inspiré : Béat de Muralt et Marie Huber. Le premier est un ennemi personnel de la raison et de la science ; il ne se fie qu'à la conscience, « instinct divin », — c'est le titre d'un de ses livres, — et cet instinct le conduit à assimiler la religion naturelle au christianisme, qu'il définit, en propres termes, « un déisme tourné vers Jésus ». Dans un livre dont le titre est, à lui seul, tout un programme, — *Lettres sur la religion essentielle à l'homme, dégagée de ce qui n'en est que l'accessoire*, — Marie Huber, tout en proclamant sa foi au « divin Jésus », déclarait que « la voix de l'Évangile et celle de la nature ne sont qu'une seule et même voix », que « la religion naturelle et la religion révélée se réduisent à une seule et même religion », et elle réduisait elle-même « l'essence du christianisme », comme Harnack dira plus tard, à ces simples articles : « Un Dieu, une Providence, un autre monde. » Et voilà sans doute une religion bien simplifiée.

Une religion très simplifiée, en effet, qui, de plus en plus, tend à se confondre avec la religion dite « naturelle », et qui s'obstine à se dire chrétienne, tout en se maintenant dans un état d'hostilité violente à l'égard du « papisme » ; une religion qui, pour le fond des choses, ne diffère pas beaucoup du sec déisme voltairien, mais qui en diffère totalement pour le *ton*, ce qui est énorme, et qui, s'adressant moins à l'intelligence qu'à la sensibilité, à la raison qu'à la conscience, rendant à sa manière « Dieu sensible au cœur », peut aisément donner le change sur ses insuffisances et ses lacunes : voilà ce qu'aux environs de 1750, le protestantisme en général, et le protestantisme genevois en particulier, était déjà ou tendait à être : un parfait socinianisme, déclarait d'Alembert, renseigné et excité par Voltaire. Avait-il entièrement tort ?

II. — LES ORIGINES PERSONNELLES DE LA PENSÉE RELIGIEUSE DE ROUSSEAU

Nous ne subissons tous que les influences que nous sommes comme prédestinés à subir, et les idées n'agissent sur les âmes que dans la mesure où les âmes, par leur nature propre ou par la vie, sont inclinées à les accueillir.

Rousseau, lui, est par nature une âme religieuse. Deux siècles d'hérédité protestante lui ont mis au cœur le besoin de croire, de prier, d'adorer. Il tient cette disposition foncière de ses ancêtres, qui n'ont pas vécu en vain de si longues années dans la rude et mystique cité de Calvin ; son père lui-même, le léger et fantasque Isaac Rousseau, en dépit de ses incartades, était resté « chrétien dans l'intérieur ». Jean-Jacques est de ceux que la réalité visible et présente ne saurait satisfaire, qui se sentent entourés et baignés de mystère, qui, par delà les apparences sensibles, cherchent obscurément à atteindre une réalité plus profonde et impérissable. Rien n'est plus opposé à l'attitude de Voltaire, si prompt à « rejeter » ce qu'il ne peut « comprendre », à considérer comme « ridicule » tout ce qui dépasse sa courte intelligence, à railler, mépriser ou nier tout ce qui ne tombe pas sous les prises de ses sens ou de sa fragile raison. Voltaire est né incrédule ; Rousseau est né croyant.

Mais ce croyant, tout humble de cœur qu'il soit, n'est pas disposé, par hérédité ou par nature, à accepter en bloc et sans discussion une tradition religieuse qui, du dehors, voudrait s'imposer à lui. L'individualisme protestant agit en lui, à la façon d'un ferment : il discute, il critique, il choisit : de tout l'ensemble des dogmes il ne retiendra que ce qu'il jugera décidément conforme à sa « conscience » ou à sa nature morale. Peu porté à prendre les choses par leur côté abstrait, enclin à une sorte de paresse intellectuelle, ce n'est point par son aspect théologique que la religion le séduira. Homme de sensibilité et d'imagination, rêveur profondément épris de la nature, la religion sera surtout pour lui un beau poème sentimental. Et comme, malgré ses misères et ses souillures, un certain désir atavique de moralité subsistera toujours en lui, la religion lui donnera aussi l'illusion de s'élever, au moins par ses aspirations, à cet ordre supérieur dont la nostalgie ne cessera de le poursuivre

Il arrive souvent que la vie refoule et paralyse nos dispositions intimes. Celles de Jean-Jacques ont pu se donner assez libre cours. Son existence aventureuse lui a rarement fait sentir la nécessité d'une règle, et il a pu se développer sans contrainte, en dehors de cadres sociaux bien définis. Les expériences qu'il a faites, les milieux qu'il a successivement traversés, les influences qui se sont exercées sur lui, tout cela, au total, bien loin de les contrarier, allait dans le sens de ses propres tendances. Son éducation calviniste l'a initié à une religion sincère, sérieuse, à laquelle il adhérera pleinement, qui déposera, si l'on peut dire, dans son âme, un fond d'impressions, d'émotions et de convictions « qui ne l'ont jamais tout à fait abandonné », mais dont la rigidité et la sécheresse heurtaient aussi sa jeune sensibilité et son impatience de toute discipline. Converti au « papisme », auquel, pendant plus de quinze ans, il restera « sincèrement attaché », il ne s'est pas senti trop dépaysé dans cette « nouvelle religion » ; sa nature aimante et « sensible » semble y avoir trouvé les satisfactions qui lui manquaient jusqu'alors. Très cajolé par tous les prêtres qui fréquentent chez « maman », il perdra à leur contact quelques-uns des préjugés anticatholiques qu'il avait emportés de Genève. Dans l'aimable compagnie et à l'école de la quiétiste Mme de Warens, il s'habituera trop aisément à associer à la préoccupation religieuse des émotions plus profanes ; les plus sombres dogmes calvinistes, l'idée du péché originel, et même du péché tout court, celle de la damnation finiront par s'estomper dans cette conscience juvénile, pour faire place à l'idée plus « consolante » de la bonté de la nature, et à une interprétation beaucoup trop libre de la doctrine protestante suivant laquelle la foi seule justifie sans les œuvres. Et de tous ces éléments divers va se former un état d'esprit qui s'est assez bien traduit dans deux prières, composées vraisemblablement aux Charmettes, vers 1738 ou 1739, et que nous ne connaissons au complet que depuis vingt ans (1).

(1) Elles ont été publiées en 1905 dans les *Annales de la Société J.-J. Rousseau* (p. 221-229), par Théophile Dufour, l'érudit genevois, auquel nous devons, pour une très large part, la publication en cours de la *Correspondance générale de J.-J. Rousseau*, achevée par M. Pierre-Paul Plan (Armand Colin, éditeur.) — Voyez aussi, pour tout ceci, le livre essentiel de P. Maurice Masson, *la Religion de J.-J. Rousseau* (Hachette, 1916.)

Mais, ô Dieu du ciel, s'écriait Rousseau dans l'une d'elles, si votre puissance est infinie, votre divine bonté ne l'est pas moins. O mon Père, *mon cœur se plaît* à méditer sur la grandeur de vos bienfaits; il y trouve mille sources intarissables de zèle et de bénédictions... Vous avez attaché des douceurs à mon sort sur cette terre, et *en exposant devant mes yeux le spectacle touchant et magnifique de ce vaste univers*, vous n'avez pas dédaigné d'en destiner une grande partie à ma commodité et à mes plaisirs. O sublime bienfaiteur, vos bienfaits sont infinis comme vous ; *vous êtes le Roi de la nature*, mais vous êtes le Père des humains. Quels cœurs s'enflammeront assez pour vous témoigner un amour et une reconnaissance dignes de vos bontés ?

A cet hymne de gratitude et d'amour, qui n'a rien de très spécifiquement catholique, ni même de chrétien, puisque le nom et la pensée même du Christ en sont absents, on ne saurait du moins refuser l'accent religieux. Ces élans un peu vagues, mais chaleureux, vers un Dieu infiniment bon sont, à n'en point douter, d'un vrai croyant. La foi qu'ils expriment manque de précision, mais non point de sincérité ; elle est plus sentimentale qu'intellectuelle, et peut-être subirait-elle difficilement l'assaut d'une pensée adverse robuste et aguerrie ; mais on n'en peut contester ni la vivacité, ni même la profondeur.

Ces assauts des pensées adverses, Jean-Jacques les subira quand, en 1744, installé à Paris, il fréquentera les milieux d'hommes de lettres et se liera avec Helvétius, d'Holbach, Raynal et surtout Diderot. Celui-ci, dont il a fait son « Aristarque », lui prodiguera ses truculentes leçons de cynisme et de philosophie et exercera sur lui une profonde influence. Il l'a encouragé dans son culte de la nature, et il l'a promptement détaché non pas de toute préoccupation religieuse ou même chrétienne, mais en tout cas des habitudes et des croyances proprement catholiques. De sorte que peu à peu, par un curieux détour, Rousseau en revenait à un état d'esprit assez voisin de celui qui était le sien au moment de sa conversion au « papisme » : un protestantisme très libre et très adouci, indulgent à la nature humaine, dégagé de ses dogmes les plus âpres, voilà, semble-t-il, la forme religieuse qui eût été la plus conforme à ses aspirations d'alors.

Les choses en étaient là quand, au mois d'octobre 1749, sur la route de Vincennes, Rousseau eut la « révélation » qui devait décider de sa vie et de son œuvre. A son insu peut-être, par

ses deux premiers *Discours*, il rompait en visière avec le parti des « philosophes » : ses diatribes contre les lettres, les sciences et les arts, contre la civilisation elle-même n'étaient point du goût de ces raffinés, et il avait une façon de mêler à l'apologie de la « nature » celle de la religion qui devait leur paraître singulièrement suspecte. Entre temps, le « citoyen de Genève » s'était réconcilié avec sa patrie, avait abjuré son catholicisme entre les mains des pasteurs genevois et avait été admis à la communion. La *Lettre à d'Alembert*, qui est une défense de Genève et des Églises protestantes, vint consommer la rupture : Jean-Jacques est dès lors considéré par la secte encyclopédique comme un faux frère, comme un renégat, dont le nouveau « fanatisme » brûle sans pudeur tout ce qu'il avait naguère adoré. En fait, il est parfaitement exact que Rousseau, ayant enfin pris conscience de sa vraie pensée, est pour Voltaire et les Encyclopédistes un ennemi déclaré, qu'il s'oppose violemment à eux sur presque toutes les questions, en particulier sur la capitale question religieuse. Mais il n'est pas moins vrai qu'il a accueilli et fait siennes quelques-unes de leurs objections ; que, d'autre part, sa « religion » est fort loin d'être aussi orthodoxe qu'il semble parfois le croire, et qu'à Genève même elle sera bientôt très âprement discutée. La vérité est que son néo-protestantisme s'est très fortement inspiré des écrits ou des tendances de certains protestants d'avant-garde dont la foi avait évolué comme la sienne ; que tous les milieux qu'il a traversés et beaucoup des livres qu'il a lus ont laissé sur lui leur marque, le pasteur Lambercier comme Mme de Warens, Diderot comme Jacob Vernet, Fénelon comme Pascal, Abauzit (1) et Clarke comme Marie Huber. Très personnelle assurément, mais, dans son fond, assez peu originale, sa religion s'est peu à peu composée de tous les apports que ses réflexions, ses lectures et ses expériences de la vie lui ont successivement fournis.

III. — LES NÉGATIONS RELIGIEUSES DE ROUSSEAU

C'est dans l'*Émile*, on le sait, que Rousseau a exposé, sous une forme systématique, — aussi systématique tout au moins que le comportait sa nature d'esprit, — la conception religieuse

(1) Voyez Yves de la Brière, *le Professeur de théologie du « Vicaire savoyard » de Rousseau : Firmin Abauzit de Genève* (*Recherches de science religieuse*, oct. 1924).

à laquelle il avait finalement abouti. Quelque intérêt que présentent à cet égard des œuvres telles que la *Lettre à d'Alembert*, le *Contrat Social*, surtout *la Nouvelle Héloïse*, qui n'est guère qu'un roman apologétique, c'est par l'*Émile*, plus précisément encore, c'est par cette partie de l'*Émile* qui s'intitule *la Profession de foi du Vicaire savoyard*, que Rousseau a le plus agi sur la pensée et la sensibilité religieuses de ses contemporains, et, pour définir sa propre pensée, c'est surtout à la *Profession de foi* qu'il faut avoir recours.

Ce qu'il y a peut-être de plus net dans le *credo* de J.-J. Rousseau, ce sont ses négations. Ce mystique est bien de son siècle : à beaucoup d'égards, il est resté un rationaliste. Il raisonne, il discute, il argumente. Il n'a pas cessé d'être un fils de la raisonneuse Genève ; il n'a pas traversé en vain les milieux philosophiques, entendu formuler contre les « dogmes cruels » mille objections spécieuses qu'il a souvent accueillies et définitivement acceptées. En fidèle disciple de Calvin, il use largement de son droit de libre examen, et sur bien des points où Calvin, moins libéral pour autrui qu'il ne l'était pour soi-même, eût voulu imposer d'autorité ses propres solutions. Très déterminé, selon le précepte cartésien, à « ne recevoir jamais aucune chose pour vraie qu'il ne la connût évidemment être telle », il passe au crible de sa raison toutes les idées que professent les croyants ou incroyants des diverses écoles et rejette assez durement celles qui lui paraissent insuffisamment fondées ou illusoires. Et ainsi, par ses négations, il s'oppose tout à la fois aux philosophes, aux protestants, du moins à la majorité des protestants de son temps, et aux catholiques.

C'est incontestablement des philosophes qu'il se sent le plus éloigné : il ne leur pardonnera pas d'avoir failli l'enrôler dans leur camp. « Je vivais alors, a-t-il écrit dans les *Rêveries*, avec des philosophes modernes qui ne ressemblaient guère aux anciens. Au lieu de lever mes doutes et de fixer mes irrésolutions, ils avaient ébranlé toutes les certitudes que je croyais avoir sur les points qu'il m'importait le plus de connaître. Car, ardents missionnaires d'athéisme et très impérieux dogmatiques, ils n'enduraient point sans colère que, sur quelque point que ce pût être, on osât penser autrement qu'eux... Ils ne m'avaient point persuadé, mais ils m'avaient inquiété. Leurs arguments m'avaient ébranlé sans m'avoir convaincu. » Il ne

cessera de leur reprocher leur athéisme, ou tout au moins leur matérialisme, leur scepticisme, leur dogmatisme destructeur. Déiste comme lui, Voltaire ne trouvera pas beaucoup plus grâce devant lui : son ironie, sa sécheresse intellectuelle, son irréligion foncière sont choses que Rousseau ne peut souffrir : et le *Dictionnaire philosophique* n'aura pas de critique plus sévère que l'auteur de l'*Émile*.

Si la « raison » de Jean-Jacques n'est pas précisément celle de Voltaire et des Encyclopédistes, elle l'écarte aussi de bon nombre de ses coreligionnaires. Ceux-ci, nous l'avons déjà indiqué, étaient partagés en deux écoles. Les uns, les plus nombreux, les plus puissants aussi, notamment à Genève, s'efforçaient de conserver pieusement, dans son esprit et dans sa lettre, la doctrine des premiers Réformateurs : leur orthodoxie, plus étroite, plus ombrageuse et plus « intolérante » que celle de Rome, s'alarmait de toute tentative d'innovation ou d'indépendance : ils auraient fait monter Michel Servet au bûcher; ils ne firent pas brûler Rousseau ; mais ils brûlèrent son livre. Les autres s'étaient laissé entamer par l'esprit du siècle : de l'âpre, précise et rigide croyance des ancêtres ils n'avaient plus gardé qu'une foi un peu chancelante à un idéal assez vague ; en fait, le socinianisme les guettait, et ils étaient plus qu'à demi conquis au déisme. Même ceux d'entre eux qui eussent été tentés de trouver que Jean-Jacques allait un peu loin se seraient assez vite entendus avec lui. Mais avec les premiers, l'entente n'était point possible. A ces dogmatiques intransigeants Rousseau reproche avec vivacité leur singulière inconséquence. Car il a très bien vu que la Réforme n'est rien qu'un catholicisme honteux, si elle n'est pas avant tout le triomphe de « l'esprit particulier ». Calvin a donné l'exemple : il a introduit dans la tradition religieuse le principe du libre examen, de l'interprétation individuelle. En vain aurait-il voulu arrêter après lui l'évolution qu'il avait lui-même commencée, confisquer à son profit les forces d'imitation, d'obéissance et de discipline qu'il avait laissées intactes, reconstituer au bénéfice de sa propre doctrine un nouveau dogmatisme. C'est être fidèle, sinon à sa volonté, du moins à son esprit, que de suivre son exemple et de continuer son œuvre. Il n'y a pas de dogme privilégié : tous sont justiciables de la raison individuelle et de la libre critique. Guerre à ceux qui n'admettent pas qu'il faut « tolérer toutes

les interprétations de la Bible, hors une, savoir celle qui ôte la liberté des interprétations ».

Et guerre donc au catholicisme, qui professe, selon la célèbre formule de Bossuet, que « l'hérétique est celui qui a une opinion ». Guerre d'abord au « dogme cruel de l'intolérance », à celui de l'enfer, à l'idée de damnation, au culte des saints, à toutes les « superstitions » que l'Église romaine impose ou encourage : le protestantisme a déjà fait justice de beaucoup d'entre elles ; il en reste d'autres à détruire. Mais il est surtout quelques points essentiels sur lesquels la raison de Jean-Jacques ne saurait accepter l'enseignement théologique. Pénétré comme il l'est de l'idée de la « bonté de la nature », il repousse énergiquement le « blasphème » du péché originel : cette « décourageante doctrine de nos durs théologiens » lui paraît attentatoire à la notion d'un « Dieu de miséricorde » ; et il est assez curieux que ce fils de la Réforme rejette aussi formellement le dogme qui a été comme la clef de voûte de la Réforme primitive (1). Sans nier d'une façon aussi absolue les prophéties, les miracles, la révélation, il y aperçoit tant de difficultés qu'il ne peut se résoudre à les admettre. Les miracles, selon lui, ne prouvent rien, que notre ignorance des secrets de la nature ; ils prouvent même le contraire de ce qu'on veut leur faire prouver : « Otez les miracles de l'Évangile, et toute la terre est aux pieds de Jésus-Christ. » Et quant à la révélation, il « voit tant de raisons solides pour et contre » elle, que, « ne sachant à quoi se déterminer », il consent bien à rester à son égard « dans un doute respectueux » ; il « rejette seulement l'obligation de la reconnaître, parce que cette obligation prétendue est incompatible avec la justice de Dieu ». Au

(1) Il n'en faudrait pas conclure que Rousseau est totalement détaché de la Réforme. L'idée de la bonté de la nature nous vient en droite ligne de la Renaissance, puisqu'elle est déjà dans Rabelais. En l'empruntant, non pas sans doute à Rabelais, mais à Diderot, Rousseau l'a interprétée à sa façon : sa conception de la « nature » n'est pas du tout celle de Diderot. En opposant d'ailleurs le dogme de la bonté de la nature au dogme du péché originel, il ne faisait que faire saillir une contradiction qui était déjà dans Calvin. Celui-ci a beau se dresser contre l'esprit de la Renaissance : il est de son temps, et, bon gré mal gré, il sacrifie lui aussi au naturalisme contemporain ; il est bien obligé, dans une certaine mesure, de réhabiliter la nature, la raison humaine pour s'affranchir de la tradition catholique. La secrète contradiction ne fera que s'accentuer après lui ; et l'originalité de Rousseau consiste précisément à l'avoir, tout à la fois, dénoncée et acceptée.

fond, cela revient à rejeter la révélation elle-même, et, avec la révélation, « l'autorité de l'Église », et tous les dogmes, obscurs ou contradictoires, qui forment comme la substance doctrinale du catholicisme. Rousseau ici se fait l'écho des objections et des critiques qu'il a trouvées dans les livres publiés, — et même dans les manuscrits, — des philosophes. Et l'on conçoit que Voltaire, en lisant certaines pages de la *Profession*, les ait vivement approuvées, et ait même pu écrire en marge de l'une d'elles : « Tout ce discours se trouve mot à mot dans le poème de la *Religion naturelle* et dans l'*Épître à Uranie* (1). » Le patriarche de l'incrédulité s'y était très exactement reconnu.

IV. — LE CREDO DU VICAIRE SAVOYARD

Mais, à côté de ces pages négatives, il en est d'autres d'une inspiration fort différente, et qui devaient irriter profondément Voltaire. Jean-Jacques ne détruit que pour reconstruire sur de plus solides fondements : ses doutes et ses négations sont dans sa pensée, un acheminement à la foi. « Tant qu'il reste quelque bonne croyance parmi les hommes, écrit-il, il ne faut point troubler les âmes paisibles, ni alarmer la foi des simples par des difficultés qu'ils ne peuvent résoudre et qui les inquiètent sans les éclairer. Mais quand une fois tout est ébranlé, *on doit conserver le tronc aux dépens des branches;* les consciences agitées, incertaines, presque éteintes ont besoin d'être affermies et réveillées ; et pour les rétablir sur la base des vérités éternelles, il faut achever d'arracher les piliers flottants, auxquels elles pensent tenir encore. »

Quelles sont donc ces « vérités éternelles », également éloignées des divers dogmatismes dont catholiques, protestants et philosophes se sont évertués à les obscurcir, et par quel moyen les atteindre? Jean-Jacques n'est point un métaphysicien, à la manière de Descartes, qui voit dans l'évidence intellectuelle le sûr critérium d'une explication totale de l'univers. Il n'ambitionne pas de tout comprendre ; il se résigne à ignorer beaucoup de choses, il n'aspire qu'à savoir comment vivre. Estimant que « l'homme n'est point fait pour méditer, mais pour agir »,

(1) Voyez, dans les *Annales Jean-Jacques Rousseau* de 1905, les *Notes inédites de Voltaire sur la Profession de foi du Vicaire Savoyard*, publiées par M. Bernard Bouvier p. 272-284).

il veut « borner ses recherches aux seules connaissances nécessaires au repos, à l'espoir et à la consolation de sa vie ». Et il s'est résolu à « admettre pour évidentes toutes celles auxquelles, *dans la sincérité de son cœur*, il ne pourrait refuser son consentement ; pour vraies toutes celles qui lui paraîtraient avoir une liaison nécessaire avec ces premières ; et de laisser toutes les autres dans l'incertitude, sans les rejeter, ni les admettre, et sans se tourmenter à les éclaircir, quand elles ne mènent à rien d'utile pour la pratique. » L'évidence dont parle ici Rousseau, et qui lui servira constamment de guide, ce n'est pas l'évidence purement rationnelle et intellectuelle d'un Descartes ; c'est surtout l'évidence du cœur, une sorte d'instinct intérieur composé d'un peu de raison et de beaucoup de sensibilité et qui entraîne son adhésion à certaines idées plutôt qu'à d'autres, en les lui représentant non pas comme métaphysiquement vraies, mais comme pratiquement bonnes, consolantes et utiles. Il ne fait certes pas fi de la raison, mais il la subordonne. Il dirait volontiers comme Pascal que « tout notre raisonnement se réduit à céder au sentiment ». « Ainsi, écrira-t-il, ma règle de me livrer au sentiment plus qu'à la raison, est confirmée par la raison même (1). »

A la lumière donc du « sentiment intérieur », Rousseau se découvre un être non seulement sensitif et passif, mais encore actif et intelligent. Considérant alors le monde extérieur, il ne trouve dans cet univers visible que matière, « matière éparse et morte ». Le mouvement auquel est soumise cette matière ne relève pas d'elle-même : c'est-à-dire qu'« une volonté meut l'univers et anime la nature ». Mais cette volonté agit selon certaines lois : donc elle est intelligente. « Cet être qui veut et qui peut, cet être actif par lui-même ; cet être, enfin, quel qu'il soit, qui meut l'univers et ordonne toutes choses, je l'appelle Dieu. » Ce Dieu souverainement puissant et intelligent est aussi un Dieu bon : « je le vois, ou plutôt je le sens ; » mais sa nature m'échappe et je ne saurais le définir. Revenons donc à l'homme pour tâcher de le mieux connaître. Il est incontestablement « le Roi de la terre qu'il habite. » Mais l'homme est double : sa pensée l'élève au-dessus de la nature ; ses sens

(1) *Profession de foi*, éd. P.-M. Masson, p. 91 (*Émile*, éd. originale, t. III, p. 42). — Ce n'est pas la seule réminiscence de Pascal qu'on trouve dans la *Profession* ; et Voltaire, dans ses observations critiques, en relevait justement une autre.

l'attachent à la terre. Il peut, s'il le veut, suivre l'une ou céder aux autres. « L'homme est donc libre dans ses actions, et comme tel animé d'un substance immatérielle. » Qu'il ne se plaigne pas du désordre qu'il aperçoit dans le monde : il en est responsable. « Le mal moral est incontestablement notre ouvrage, et le mal physique ne serait rien sans nos vices qui nous l'ont rendu sensible. » Les injustices de cette vie ne doivent pas nous autoriser à accuser la divine Providence : elles seront réparées dans une autre. « Si l'âme est immatérielle, elle peut survivre au corps; et si elle lui survit, la Providence est justifiée. » Un Dieu Providence, une âme libre et immortelle : qu'avons-nous besoin d'en savoir davantage pour bien penser et pour bien vivre?

Pour bien vivre, disons-nous. En effet, nous n'avons qu'à écouter la « voix intérieure » pour voir se dessiner tous les principes essentiels d'une solide morale. « Tout ce que je sens être bien est bien, tout ce que je sens être mal est mal : le meilleur de tous les casuistes est la conscience, et ce n'est que quand on marchande avec elle qu'on a recours aux subtilités du raisonnement... Trop souvent la raison nous trompe, nous n'avons que trop acquis le droit de la récuser; mais *la conscienee ne trompe jamais*, elle est le vrai guide de l'homme; elle est à l'âme ce que l'instinct est au corps. » A suivre cet « instinct divin », nous serons « infailliblement » bons, justes, vertueux, et nous pourrons mépriser les subtilités des philosophes qui s'acharnent à « vouloir établir la vertu par la religion seule » et qui n'y peuvent parvenir.

Telle est la religion très simplifiée dont Rousseau s'est fait le prophète. « Religion naturelle » qui a, croit-il, sur toutes les religions révélées, l'avantage de n'être fondée ni sur la révélation, ni sur le miracle, d'échapper à toutes les critiques historiques ou philosophiques que soulèvent nécessairement les autres conceptions religieuses, d'être accessible à tous et intelligible pour tous. Est-ce à dire qu'il faille rejeter comme définitivement périmées toutes les religions positives? Jean-Jacques se défendra d'aller jusqu'à cette extrémité, qu'eût gaiement acceptée Voltaire. Le christianisme en particulier lui arrachera de tendres aveux. Il déclarera que « la sainteté de l'Évangile parle à son cœur », que « la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu ». Mais bien vite il se reprendra et, s'excusant de son « scepti-

cisme involontaire », il conclura : « Je regarde toutes les religions particulières comme autant d'institutions salutaires qui prescrivent dans chaque pays une manière uniforme d'honorer Dieu par un culte public, et qui peuvent toutes avoir leurs raisons dans le climat, dans le gouvernement, dans le génie du peuple, ou dans quelque autre cause locale qui rend l'une préférable à l'autre, selon les temps et les lieux. *Je les crois toutes bonnes* quand on y sert Dieu convenablement : *le culte essentiel est celui du cœur.* » Et le Vicaire savoyard, — ce prêtre singulier qui reste prêtre et qui fait tous les gestes de son ministère sans croire à l'efficacité des rites et à la vérité des dogmes, — le Vicaire savoyard en viendra à donner à son disciple, — un jeune calviniste qui n'est autre que Rousseau lui-même, — des conseils empreints du libéralisme le plus détaché : « Retournez dans votre patrie, lui dira-t-il ; reprenez la religion de vos pères, suivez-la dans la sincérité de votre cœur, et ne la quittez plus ; *elle est très simple et très sainte ;* je la crois de toutes les religions qui sont sur la terre, celle dont la morale est la plus pure, *et dont la raison se contente le mieux.* » Ces conseils, on le sait, ont été suivis à la lettre par Jean-Jacques : il est rentré à Genève ; il a déclaré qu'il resterait « jusqu'à son dernier soupir » « uni extérieurement à l'Église » réformée ; il a communié à Moutiers ; sourd à toutes les objections, il n'a pas cessé de se dire obstinément « chrétien ». La « sincérité de son cœur » et la voix de sa conscience lui ont été de sûres garanties de la réalité et de l'excellence de sa foi.

Le *Contrat social* nous livre un dernier aspect de la pensée religieuse de Rousseau. Le dernier chapitre du livre, intitulé *De la religion civile*, pose la question religieuse dans ses rapports avec la question politique ou sociale ; et cette question, Rousseau commence par la trancher selon l'esprit de son siècle : Voltaire, Diderot, Montesquieu lui-même, abondent en déclarations sur ce que l'on pourrait appeler la malfaisance sociale du christianisme. « Quel moyen, écrivait ce dernier, de contenir par les lois un homme qui croit être sûr que la plus grande peine que les magistrats lui pourront infliger ne finira dans un moment que pour commencer son bonheur ? » Et Rousseau : « Loin d'attacher les cœurs des citoyens à l'État, le christianisme les en détache, comme de toutes les choses terrestres : *je ne connais rien de plus contraire à l'esprit social.* » Mais

bientôt, par un de ces revirements dont il est coutumier, il insistera sur le fondement mystique de l'idée de l'État, et il montrera que « la religion essentielle », telle qu'il s'est efforcé de la définir, « doit entrer comme partie constitutive dans la composition du corps politique ». Il ira même plus loin encore. Se souvenant sans doute des rudes traditions de sa Genève natale, il reconnaîtra à l'État le droit de « punir de mort » l'athée relaps «, non comme impie, mais comme insociable »; et il n'admettra même pas que dans sa cité idéale, on vienne prêcher des religions étrangères : « tout apôtre, tout missionnaire, y sera puni du dernier supplice, non comme un apôtre, ou un missionnaire, mais comme un séditieux et un perturbateur de la société. » Et assurément, Rousseau s'empressera d'atténuer, d'adoucir la rigueur de pareils principes : mais l'essentiel est qu'il les ait formulés. Nul n'aura plus fait pour unir étroitement la religion à la politique : le doux Vicaire savoyard en vient à parler comme un inquisiteur ou un jacobin.

Voilà, certes, à ce qu'il semble, une philosophie religieuse un peu sommaire. Émile Faguet « faisait effort pour ne pas la traiter de puérile ». Du point de vue intellectuel, si le mot est dur, il n'est pas injuste. Contradictions, équivoques, affirmations sans preuves, sophismes, pétitions de principe, paralogismes, toutes les catégories d'erreurs que cataloguent les logiciens se sont donné rendez-vous dans cette fameuse *Profession de foi*, et l'on n'en finirait pas de les dénombrer. Cela dit, — et il faut le dire, — gardons-nous bien de nous en tenir là. La logique n'est pas ce qui mène les hommes, et elle n'est pas tout, en philosophie même. Si la *Profession* n'était qu'un recueil, amalgamé tant bien que mal, de simples réminiscences « philosophiques », catholiques et protestantes, — et un adversaire pourrait soutenir qu'elle est surtout cela, — elle n'aurait pas fait tant de bruit, ni exercé tant d'action. Or, c'est cette action qu'il s'agit d'expliquer.

Nul doute d'abord que le prestige de la forme n'y ait singulièrement contribué. Les hommes sont les hommes, et ils se laisseront éternellement prendre à la piperie des mots, à la puissance ensorcelante du verbe. Jean-Jacques leur apportait quelque chose dont ils étaient sevrés depuis un demi-siècle, et qui leur manquait, et dont, à leur insu peut-être, ils éprouvaient comme un obscur besoin et une secrète nostalgie : l'élo-

quence, une éloquence forte et grave, sobre, naïve et chaleureuse, et dont les défauts mêmes n'étaient point sans charme. Ils furent séduits, entraînés. Ils en avaient assez de l'esprit, même piquant, de l'ironie, même légère, surtout en des sujets qui touchent à nos intérêts suprêmes. Ils accueillirent avec joie, avec transport l'écrivain qui, dans un noble et émouvant langage, s'efforçait de réveiller leur conscience et de leur rendre le goût des choses éternelles.

A son accent ils se rendaient compte qu'ils avaient affaire en lui à une âme réellement religieuse. On peut faire toute sorte de réserves sur la religion de Rousseau, trouver qu'elle manque de consistance et de substance, de logique et de précision, qu'elle n'est tout au fond que religiosité vague et qu'idéalisme nuageux : on ne saurait nier qu'elle ne traduise l'état d'une âme chercheuse, inquiète et gémissante, que le mystère angoisse, que le problème de sa destinée obsède, et qui réclame à tous les échos de la vie une réponse aux seules questions essentielles. Or, il y avait plus d'un demi-siècle que le vrai sentiment religieux avait complètement disparu de la littérature laïque : on sut à Jean-Jacques un gré infini de l'y avoir réintégré. On le salua comme une sorte de directeur de conscience. Une foule d'âmes incertaines et troublées, que la prédication voltairienne et encyclopédique avait détachées des dogmes « cruels » sans pourtant les satisfaire, se reconnurent dans la sienne et s'abandonnèrent docilement aux suggestions qui leur venaient de cette prose nerveuse et vibrante.

Ces suggestions n'étaient pas toutes d'ordre sentimental, et beaucoup d'entre elles sont susceptibles d'être formulées en termes intellectuels. Rousseau, ne l'oublions pas, et de son propre aveu (1), était inhabile à manier les idées abstraites, à les développer, à les enchaîner surtout. Il faut souvent lui venir en aide, deviner ses intentions profondes, interpréter, compléter, traduire sa pensée balbutiante. Et c'est ce qu'ont fait avec raison ceux de ses contemporains qui l'ont considéré comme un penseur et, parfois, comme un prophète religieux. Au fond, que venait dire ou, si l'on préfère, que voulait dire Jean-Jacques? Ceci, très évidemment : que la raison pure, abstraite et raisonnante n'est pas tout l'homme, et qu'elle n'est

(1) Voyez là-dessus les textes peu connus et décisifs cités et commentés par P. Maurice Masson, *op. cit.*, t. II, p. 84-85.

même pas l'essentiel de l'homme; que, livrée à elle-même, elle fonctionne à faux et à vide, et qu'elle n'est, à tout prendre, qu'un principe de désunion, d'anarchie et de scepticisme; que le vrai fonds de l'homme est inconscience ou subconscience, instinct obscur, cœur ou sentiment; que voilà, pour lui, l'unique principe de conservation et d'union, de vie morale et matérielle, individuelle et collective; que, dans cet arrière-fond ténébreux de notre être plongent, par toutes leurs racines, les facultés supérieures qui distinguent radicalement l'homme de la bête, le sentiment de l'amour, entendu au sens le plus large et le plus élevé du mot, le sentiment de l'art et le sentiment religieux; que le sentiment religieux, en particulier, fondement de tous les autres, est indestructible, irréductible à l'analyse, profondément respectable, même dans ses déviations, — Rousseau a osé prendre la défense du « fanatisme », — et, au total, le plus sûr, et peut-être le seul appui du sentiment moral et de l'instinct social. Et tout cela, — qui est du Pascal et, déjà, du Kant, — l'amène à professer un ardent spiritualisme, à croire à l'existence d'un Dieu personnel, à rendre un sincère hommage aux religions positives et à s'incliner même, dans un geste d'adoration, devant la divine figure de Jésus. Cela, certes, n'est pas tout le christianisme; ce n'est peut-être pas l'essentiel du christianisme; c'est du christianisme cependant. En face de l'athéisme pratique auquel aboutissent les Encyclopédistes et Voltaire lui-même, Jean-Jacques a maintenu les droits du sentiment religieux; il est resté un croyant parmi les incroyants. « J'ai cru, écrivait-il un jour, dans mon enfance par autorité, dans ma jeunesse par sentiment, dans mon âge mûr par raison; maintenant, je crois parce que j'ai toujours cru. » Dans sa *Lettre à Christophe de Beaumont*, il pourra, sans outrecuidance, se flatter d'être « un défenseur de la cause de Dieu ». Il pourra même revendiquer le titre de « chrétien ». Contre les assauts tumultueux du naturalisme et du paganisme renaissants qui menaçaient de tout envahir, il a défendu l'idée chrétienne; il a été, à sa manière, un apologiste.

V. — LA RELIGION DE ROUSSEAU ET LE MILIEU CONTEMPORAIN

Le malheur des esprits qui veulent tout concilier et qui suivent une *via media*, à l'écart des doctrines extrêmes, est de

ne satisfaire personne et de s'attirer des coups de tous les partis. Cette aventure ne pouvait manquer d'être celle de Rousseau.

Il n'avait pas ménagé les « philosophistes ». En réalité, c'est surtout contre eux, contre leurs théories « desséchantes » que la *Profession de foi* était dirigée. « Jacques, s'écriait Voltaire, pourquoi insultes-tu tes frères et toi-même? » Et pour venger ses « frères », Voltaire ne cessera de susciter sous main mille difficultés à Jean-Jacques, d'attiser contre lui toutes les rancunes, toutes les inimitiés confessionnelles, nationales ou personnelles que le malheureux écrivain a pu provoquer. Mais comme, d'autre part, il estime que la *Profession* contient, contre la religion chrétienne, un certain nombre de pages excellentes, il s'empressera de les découper et, sans se soucier de défigurer, en la mutilant, la vraie pensée de l'auteur, de les reproduire, en compagnie d'autres factums irréligieux, dans son *Recueil nécessaire*. Enfin, non content de piller, de compromettre et d'injurier secrètement celui qu'il appellera « un méchant fou », « un enragé », « un charlatan », « un chien de Diogène », il publiera contre lui son odieux pamphlet du *Sentiment des citoyens*. Diderot, lui, qui « n'en veut pas à tous les piédestaux », n'ira pas aussi loin que le patriarche dans son opposition à Rousseau. En lisant la *Profession de foi*, il reconnaîtra l'homme qu'il avait toujours connu « ballotté de l'athéisme au baptême des cloches »; il se réjouira même en apprenant qu'elle était approuvée à Genève : « Ce petit événement, de rien en lui-même, écrira-t-il, aurait fait abjurer en un jour la religion chrétienne à vingt mille âmes »; et ce n'est que beaucoup plus tard qu'il lancera contre son ancien ami les violentes diatribes de son *Essai sur la vie de Sénèque*. Rousseau était mort : il payait une dernière fois le crime qu'il avait commis en « s'étant fait anti-philosophe ». « Cet homme est l'opprobre du parti », avait dit Damilaville. Le parti ne devait jamais lui pardonner de l'avoir abandonné.

Il semble qu'après toutes ses déclarations favorables au protestantisme, Rousseau aurait dû être mieux accueilli par ses coreligionnaires. Et de fait, un certain nombre d'entre eux, des ministres mêmes, commencèrent par lui savoir gré de dire tout haut ce qu'ils pensaient tout bas. Seulement, Genève avait à cœur de se laver de l'accusation de « socinianisme » que d'Alembert avait formulée contre elle; d'autre part, nombreux

encore étaient les protestants orthodoxes qu'effarouchait ce très libre christianisme intérieur si peu théologique, si hostile aux intermédiaires, et qui écarte si impatiemment tout ce qui sépare l'âme individuelle de son Dieu. Rousseau était en avance de plus d'un siècle sur la pensée protestante moyenne de son temps. Il se forma contre lui une conjuration de justes susceptibilités religieuses et patriotiques et d'innombrables lâchetés. L'*Émile* fut condamné à Genève, à Berne, à Neuchâtel, en Hollande. Des pasteurs qui avaient traité Rousseau avec amitié, Jacob Vernet, Vernes, se retournèrent contre lui. Des réfutations protestantes de la *Profession de foi* tombèrent sur lui dru comme grêle. Il avait trouvé un refuge à Motiers : le pasteur qui l'avait admis à la communion, M. de Montmollin, persécuté par ses collègues, se fit persécuteur à son tour, et ses paroissiens, excités par ses sermons, faillirent lapider Jean-Jacques. Celui-ci, indigné de tant de « cafardisme », après avoir abdiqué son titre de citoyen de Genève, s'était retranché lui-même de l'Église officielle à laquelle il avait cru appartenir; il s'enfuit vers le lac de Bienne, et chassé par le Sénat bernois de ce dernier asile, il quitta pour toujours l'ingrate patrie qui n'avait pas su le garder.

C'est en France, en terre catholique, qu'il finit par trouver le plus sûr abri de ses dernières années. Mais, comme il aurait pu s'y attendre, la France catholique de Louis XV avait commencé par traiter sans indulgence l'auteur de l'*Émile*. Sur le réquisitoire d'Omer Joly de Fleury, le Parlement avait condamné le livre à être brûlé de la main du bourreau, et avait décrété l'auteur de prise de corps. Un peu plus tard, l'archevêque de Paris, M. de Beaumont, lançait contre lui un sévère mandement; les réfutations pleuvaient. Plus encore que pour le protestantisme, c'eût été pour le catholicisme se renier soi-même que d'accepter les thèses négatives et positives de la *Profession de foi :* une religion fondée sur la révélation et sur le miracle, et dont les dogmes ont été nettement définis par une longue tradition théologique, ne pouvait s'accommoder d'une doctrine qui réduit la croyance à un simple état d'âme individuel, et qui tend à la dissoudre en une vague religiosité sans objet bien précis et sans garantie historique; en un mot, le catholicisme n'était pas d'humeur à se transformer en protestantisme libéral. Qu'il ait persécuté et excommunié Jean-

Jacques, il fallait être un peu naïf pour s'en montrer bien surpris.

Ainsi donc celui-ci avait fait ce miracle, sinon de réconcilier, du moins d'unir contre lui philosophes et chrétiens de toutes les Églises. En apparence, il avait échoué dans sa tentative pour constituer une religion qui se tînt à égale distance de la philosophie rationaliste et de l'orthodoxie catholique. En fait, — et l'avenir allait le prouver d'une manière éclatante, — le Vicaire savoyard était fort loin d'avoir prêché dans le désert. On s'arrachait les exemplaires de son livre, et une dizaine d'éditions ou de contrefaçons publiées en quelques mois n'en avaient pas épuisé le succès. « A Lyon, les églises s'emplissaient pour aller entendre un prédicateur qui empruntait son texte à l'*Émile* (1). » Dans tous les milieux et dans tous les camps on rencontrait des âmes que la « philosophie » avait détachées des théologies traditionnelles, mais qui, soit par un reste d'atavisme chrétien, soit par noblesse native ou inquiétude intime, ne pouvaient prendre leur parti des sarcasmes voltairiens ou des grossièretés holbachiques, et aspiraient à une sorte de christianisme honoraire et tout platonique, à une demi-foi intérieure faite de regrets respectueux à l'égard du passé, de vagues élans vers un avenir ou un Dieu inconnu, de sérieux besoins moraux et de sourdes exigences esthétiques ou sentimentales. A ces âmes-là Jean-Jacques venait parler le langage qu'elles attendaient et qu'elles étaient préparées à comprendre. Elles en avaient assez de la raison sèche et abstraite, des syllogismes philosophiques ou théologiques; elles n'étaient plus sensibles qu'aux raisons du cœur. Rousseau flattait cette passion nouvelle. On crut qu'il apportait une révélation. Certaines de ses attitudes, les persécutions dont il fut l'objet, les réelles souffrances de sa vie, sa fin mystérieuse, tout cela contribua à faire de lui un personnage à demi légendaire; on le considéra comme un saint, et, peu s'en faut, comme un « nouveau dieu »; quelques-uns de ses admirateurs allaient jusqu'à le comparer à Jésus-Christ, et, quand il fut mort, on se rendait en pèlerinage à son tombeau. Un certain abbé Brizard nous a laissé le récit de son pieux voyage à Ermenonville : c'est un monument de dévotion candide et un peu puérile. Quand la Révolution éclata,

(1) Costa de Beauregard, *Un homme d'autrefois*, p. 25.

le culte de Rousseau était en voie de devenir une des religions de la France.

Cette religion nouvelle surprenait et scandalisait les philosophes. Diderot se demandait « par quel prodige » Jean-Jacques avait pu conserver, « après sa mort, tant de zélés partisans dans les classes de citoyens le plus opposés d'intérêts, de sentiments et de caractère. » Mais lui-même, Diderot, aurait-il écrit, dans son *Salon* de 1765, sa page célèbre, et qui fait songer à Chateaubriand, sur la procession de la Fête-Dieu, s'il n'avait pas lu l'*Héloïse* et la *Profession de foi?* Il n'est pas jusqu'à Voltaire qui n'ait, à son insu sans doute, subi l'influence de son rival : les pages les plus religieuses de son œuvre, son *Catéchisme du curé*, l'article *Religion* du *Dictionnaire philosophique* sont postérieures à l'*Émile* et s'en inspirent. D'autres philosophes, Marmontel, dans son *Bélisaire*, Delisle de Sales, dans sa *Philosophie de la nature*, sont également tributaires de Rousseau. Et celui-ci, qui a ainsi réussi à s'imposer à ses pires adversaires, a fait aussi, comme il était naturel, d'abondantes recrues dans les rangs des protestants, et même des catholiques. Les lettres qu'on lui écrivait de tous côtés et qu'on nous a conservées, sont, à cet égard, très significatives. Elles sont généralement débordantes d'enthousiasme pour l'écrivain qui a si bien su trouver le chemin du cœur. On s'adresse à lui comme à un prêtre ou à un directeur de conscience, comme, en d'autres temps, on devait s'adresser à saint François de Sales ou à Fénelon : on lui demande conseil, on lui expose ses doutes ou ses scrupules, on le remercie du réconfort moral que ses écrits ont procuré, on se félicite d'avoir, grâce à lui, retrouvé la foi qu'on avait perdue. Fort de ces témoignages de sympathie et de confiance, Jean-Jacques pouvait braver les persécutions ou les attaques dont il était l'objet, il pouvait se croire naïvement tout à la fois l'apôtre et le martyr d'une religion dont il avait retrouvé les titres et dont il avait restauré le culte.

VI. — LA LIGNÉE PROTESTANTE DE ROUSSEAU

Dans la protestante Allemagne on était particulièrement bien préparé à accueillir ce « message ». Leibniz et Wolff avaient su concilier dans leur philosophie la raison et la foi. Mais après eux, Reimarus et Mendelssohn, rompant cette union,

avaient constitué un rationalisme un peu sec et étroit, beaucoup plus respectueux d'ailleurs que ne l'était le rationalisme français à l'égard des choses religieuses : le déisme, la religion naturelle formaient l'un des principaux articles de cette « philosophie des lumières ». Élargissant cette conception, en grande partie sous l'influence de Rousseau, dont ils sont nourris, Lessing et Herder rêvèrent d'un christianisme éternel, teinté de panthéisme, et qui légitime toutes les formes de l'idée religieuse, en les considérant comme autant d'aspects ou de stades successifs d'une même pensée en perpétuel progrès. En face de ce courant rationaliste, un courant piétiste ou mystique s'était formé et développé qui, philosophiquement, est représenté par Jacobi, nourri de Rousseau lui aussi, et, comme lui, très déterminé à donner à la sensibilité le pas sur l'intelligence.

Kant est venu synthétiser ces deux tendances : il est piétiste et rationaliste tout ensemble, et ces deux aspects de sa pensée ont trouvé dans Rousseau un stimulant et un encouragement. La distinction entre la raison pure et la raison pratique, c'est le fond même de la philosophie de Rousseau. Kant était un lecteur et un admirateur fanatique de Jean-Jacques, dont le portrait était l'unique ornement de son cabinet de travail. Pour lire l'*Émile*, il en oubliait sa promenade quotidienne; il en citait d'abondants passages dans ses cours. « Je dois lire et relire Rousseau, écrivait-il, jusqu'à ce que la beauté de l'expression ne me trouble plus. » Et non seulement il s'est inspiré de lui dans sa philosophie générale et dans sa morale, mais encore dans sa philosophie religieuse. Rousseau se serait reconnu dans le livre de Kant sur *la Religion dans les limites de la raison pure*, où le philosophe revendique pour la raison le droit d'interpréter les dogmes chrétiens et les Livres saints, et, plus encore peut-être, dans un article de 1794, intitulé *la Fin de tout :* Kant y blâme très vivement ce qui se fait alors en France pour supprimer la religion traditionnelle, et il y définit l'essence du christianisme d'une façon qui, tout à la fois, rappelle Jean-Jacques et annonce Chateaubriand. Rousseau est, sans contredit, l'une des sources essentielles de la pensée de Kant.

Et c'est bien aussi son influence que l'on retrouve à travers tous les systèmes de théologie protestante qui, au cours du XIXe siècle, se sont succédé en Allemagne. De Schleiermacher à Strauss et de Strauss à Baur, de Baur à Ritschl et de Ritschl à

Harnack, en même temps que le *credo* du croyant devenait de plus en plus mince et de plus en plus imprécis, l'état d'âme de ce même croyant prenait de plus en plus d'importance; la religion se réduisait à n'être qu'une religiosité aussi ardente que vague, une foi à un idéal dont la réalité apparaissait de plus en plus hypothétique ; et la notion d'Église de plus en plus s'estompait dans un lointain vaporeux, discrètement propice à tous les compromis et à toutes les équivoques. Ainsi s'élaborait peu à peu ce qu'on a, depuis, appelé le protestantisme libéral, et dont la formule pourrait être : un minimum de dogme dans un maximum de foi. Rousseau eût accepté cette formule : il a été, sinon le premier, du moins l'un des premiers et des plus éloquents apôtres du protestantisme libéral.

« *De l'utilité de la Religion*, — écrivait-il dans l'un de ses *Dialogues :* — titre d'un beau livre à faire, et bien nécessaire! mais ce titre ne peut être dignement rempli ni par un homme d'Église, ni par un auteur de profession. Il faudrait un homme tel qu'il n'en existe plus de nos jours et qu'il n'en renaîtra de longtemps. » Et l'un des éditeurs de Rousseau, Petitain, ajoutait : « Ce vœu de Rousseau n'est-il pas maintenant rempli par le *Cours de morale religieuse*, le dernier des ouvrages de Necker, celui dont on a le moins parlé, et peut-être le meilleur de tous? » A l'époque où paraissait le *Cours de morale religieuse* (1800), un autre écrivain, l'auteur du futur *Génie du christianisme*, était en train de réaliser le vœu de Rousseau. Quant à Necker, il n'en était pas à son coup d'essai. On connaît le personnage, sa vanité, sa naïveté, sa médiocrité, et l'espèce d'adoration, — le mot n'est pas trop fort, — que sa femme et sa fille ont professée pour lui. En 1788, entre deux ministères, il avait publié un livre sur *l'Importance des opinions religieuses*, dont l'utilitarisme un peu grossier devait justement exciter la verve acérée de Rivarol. L'auteur y célébrait l'utilité sociale de la religion, en un style assez platement solennel, et d'ailleurs bien vague: il parlait moins de Dieu que de « l'Être suprême »; il ne disait pas Jésus, mais « le législateur des chrétiens »; enfin, de loin en loin, apparaissait comme remède unique la panacée protestante. Douze ans plus tard, dans son *Cours de morale religieuse*, il faisait un pas de plus: dans une suite de sermons un peu déclamatoires, mais d'un accent parfois assez

ému, il s'efforçait d'établir qu'on ne saurait fonder que sur la religion une morale véritable. Nous ne sommes pas forcés d'éprouver pour cet ouvrage l'admiration hyperbolique qu'affichait Mme de Staël : ne le plaçait-elle pas tout à côté de la Bible dans l'ordre de ses préférences spirituelles? Bien plutôt nous serions de l'avis de Joubert qui avouait qu' « il y a dans ce gros livre du ridicule », mais qui ajoutait : « Tant pis pour ceux qui ne sauront pas y trouver de l'utilité, et se borneront à en rire... Dieu veuille qu'il reprenne sa matière et qu'il la repétrisse! Il en ferait un bel ouvrage, et qui serait bien nécessaire »! Encore une fois, ce bel ouvrage, Necker allait laisser à un autre écrivain, de plus haute portée et de plus grand style, le soin de l'écrire ; mais il est assez curieux d'observer qu'un héritier et un compatriote de Rousseau l'a esquissé à sa manière.

VII. — L'APOLOGÉTIQUE ORTHODOXE

Necker n'était d'ailleurs pas le seul, et au sein même de l'orthodoxie catholique, il allait trouver plus d'un émule. Controversistes, prédicateurs et apologistes avaient commencé par critiquer assez vivement les conceptions religieuses de Jean-Jacques. Attachés à la théologie traditionnelle, nourris de philosophie scolastique, très intellectualistes pour la plupart, et très épris d'une logique toute latine, ils ne pouvaient qu'être sévères à ce sentimentalisme d'origine protestante et même germanique, — Rousseau n'aurait pas eu tant de succès en Allemagne, s'il n'avait pas eu lui-même une âme à demi germanique, — à cette façon d'unir et d'identifier les contradictoires. Le mandement de Christophe de Beaumont, un livre de Bergier, *le Déisme réfuté par lui-même, ou examen des principes d'incrédulité répandus dans les divers ouvrages de M. Rousseau en forme de lettres*, un autre de Dom Deforis, le futur éditeur des sermons de Bossuet, *la Divinité de la religion chrétienne vengée des sophismes de Jean-Jacques Rousseau*, sont parmi les meilleures de ces réfutations conçues suivant l'esprit de l'école : il s'y rencontre de fort justes observations. Si Jean-Jacques ne s'était pas senti touché par le mandement de l'archevêque de Paris, il ne se serait pas cru tenu d'y répondre.

Mais si rudes que soient les réfutations catholiques, elles

trahissent assez souvent une réelle sympathie au moins pour l'homme dont elles condamnent la doctrine. « Quand je vous dirai, écrivait Seguier à Rousseau de Saint-Brisson, que l'archevêque de Paris a été très fâché, même avant votre *Lettre*, des horribles épithètes que l'on vous avait données dans son mandement ! » Dans une *Instruction pastorale*, le propre frère de Lefranc de Pompignan, l'évêque du Puy, avait eu déjà pour Jean-Jacques des ménagements dont celui-ci lui sut quelque gré. Un peu plus tard, il lui sera plus indulgent encore, et il découvrira dans ses livres des « maximes » toutes « voisines du christianisme ». Pour ne rien dire enfin de beaucoup d'autres témoignages ecclésiastiques, c'est un futur pape, le cardinal Chiaramonti, évêque d'Imola, qui, dans une homélie du jour de Noël 1797, n'hésitera pas à féliciter « l'éloquent écrivain » de la *Profession* d'avoir si bien parlé de la sainteté de l'Évangile. C'est que tous ces prêtres, en dépit de profondes divergences, sentent bien qu'ils ont dans Rousseau un allié ; ils lui sont reconnaissants de sa franchise, de son courage, de ses attaques contre les « philosophistes », de la gravité de sa pensée, de son respect pour la religion et pour Jésus-Christ ; ils se rendent compte qu'il est, à tout prendre, beaucoup moins loin d'eux que Voltaire, que ses fautes et son incroyance même ne sont pas sans excuse, et qu'une âme sincèrement et naïvement religieuse se révèle même dans ses écrits les plus discutables. Et ils l'enrôlent, comme fera l'un d'eux, parmi les « apologistes involontaires », et ils découpent dans ses ouvrages un recueil de *Pensées* qui remplira quelque temps l'office d'un véritable manuel de piété. Il est certain que la prose de Voltaire se serait plus malaisément prêtée à semblable « utilisation ».

De la sympathie à l'imitation il n'y a qu'un pas. Les prédicateurs et apologistes de la fin du XVIIIe siècle ont souvent imité Jean-Jacques, parfois en le citant, d'autres fois en le démarquant et en le plagiant même avec une certaine indiscrétion : ses arguments favoris, ses thèmes de développement, ses formules mêmes et ses mouvements d'éloquence ou de dialectique se retrouvent fréquemment dans leur bouche ou sous leur plume. Le mot célèbre : « Conscience, conscience, instinct divin », la phrase sur la beauté de l'Évangile, le parallèle entre la mort de Socrate et celle de Jésus, le couplet sur le fanatisme opposé au philosophisme, ont défrayé de nombreux sermons et de fort

édifiants traités. L'auteur d'un roman apologétique par lettres, *le Comte de Valmont ou les égarements de la raison*, l'abbé Gérard, a dû à Rousseau, qu'il a copieusement pillé, mais auquel il a rendu largement hommage, avec l'idée de son livre, une bonne part de son succès : son roman a eu onze éditions en trente ans, et la réputation de l'auteur s'est transmise jusqu'à Renan. Un autre, l'abbé Boulogne, — qui, plus tard, devenu Mgr de Boulogne, déclamera avec virulence contre Jean-Jacques, — commencera par se le « convertir en sang et en nourriture », et il est tel sermon de lui *sur l'Incrédulité* qui n'est guère qu'une paraphrase trop littérale de certaines pages de la *Profession de foi*. Et l'on pourrait multiplier les exemples.

Ce qui est plus significatif encore que des imitations plus ou moins indiscrètes, c'est l'inspiration générale qui se manifeste dans la plupart des Apologies qui ont suivi la publication de l'*Émile*. Visiblement, leurs auteurs ont essayé de s'assimiler tout ce qui, dans la pensée religieuse de Rousseau, leur a paru conciliable avec l'orthodoxie. Et d'abord, ils s'accordent avec lui pour donner à la sensibilité le pas sur l'intelligence. La raison abstraite est, à leurs yeux, une arme à deux tranchants : incapable de rien édifier, précisément parce qu'elle permet de soutenir également bien les thèses les plus contradictoires, elle est toute-puissante pour détruire ; elle est proprement une école d'anarchie et de scepticisme, et donc d'immoralité. Ce n'est pas à elle qu'il faut s'adresser pour découvrir les véritables fondements de l'ordre social, moral et religieux : c'est à cet instinct vital que tout homme porte en soi et qui plonge au plus profond de notre être physique et moral ; c'est au sentiment, c'est au cœur, au cœur, principe de vie organique et de vie supérieure, au cœur qui a ses raisons que la raison ne connaît pas. Qu'importe qu'il n'ait pas une conscience claire et distincte de sa nature et de ses démarches ? La vie est faite, non pas pour être pensée, mais pour être vécue. « On ne disputait autrefois, observe Rivarol, que de la *vérité* de la religion ; on ne dispute aujourd'hui que de son *utilité*. » Et c'est peut-être vrai ; mais, comme disait déjà Pilate, « qu'est-ce que la vérité ? » Surtout en matière morale, qu'est-ce qu'une vérité abstraite, qui ne serait point pratiquement *utile?* La religion est utile ; elle est sainte ; elle est bonne ; elle répond à l'appel du cœur ; elle rend l'homme

heureux. Que demandons-nous de plus? Et ainsi, tout ce que Maurice Masson a si heureusement appelé le *pragmatisme* de Jean-Jacques devenait l'un des articles essentiels de la nouvelle apologétique.

Sans cesser de s'inspirer de Jean-Jacques, les nouveaux apologistes, dans la voie qu'il avait ouverte, ou retrouvée, allaient s'avancer plus loin que lui. Rousseau, çà et là, avait entrevu, pressenti, plutôt que nettement formulé, les rapports du sentiment esthétique et du sentiment religieux. Dans une note du plus ancien manuscrit de la *Profession de foi*, il avait manifesté l'intention de « parler de la *beauté* de l'Évangile »; mais, soit qu'il fût insuffisamment artiste, soit qu'il fût comme paralysé par un reste de puritanisme iconoclaste, il n'avait guère développé cette curieuse indication. Après lui, on célébrera à l'envi la « poésie » de l'Ancien et du Nouveau Testament; on vantera le « charme », les « attraits » de la religion; on s'avisera qu'elle est une source de « beauté ». En 1764, un certain P. Fidèle publie, sous l'anonyme, en trois volumes, un livre dont le titre, *le Chrétien par le sentiment*, est, à lui seul, tout un programme : il y cite « M. Pascal », et il intitule toute une partie de son ouvrage : *la Religion chrétienne sensible au cœur*. Là il passe en revue tous les « attraits » du christianisme, et il consacre deux « sections » à décrire « l'attrait de la religion chrétienne dans l'éclat de ses beautés ». Quoiqu'il se vante, quand il nous déclare que ses démonstrations « sont l'expression de l'aimable raison », que « le style et l'harmonie de la composition offrent presque toujours la douceur et la véhémence du pathétique », il rencontre, en cours de route, d'assez curieuses formules : il veut nous faire « contempler dans les plus doux transports les beautés de la Religion si vivement dépeintes dans l'ineffable grandeur de ses mystères »; il affirme que « la Religion chrétienne est le plus beau spectacle de l'univers »; il s'écrie : « Ou les attraits de la Religion chrétienne doivent toucher votre âme, ou vous êtes la plus stupide et la plus indigne des créatures »; car « tout est attrait dans la Religion chrétienne pour un cœur capable de la sentir. »

D'autres prêtres contemporains, l'abbé Pey, l'abbé Fauchet, l'abbé Lamourette (1), développent les mêmes idées et, non

(1) Fauchet et Lamourette deviendront, sous la Révolution, évêques constitutionnels et mourront sur l'échafaud.

sans une réelle virtuosité littéraire, évoquent quelques-unes des plus touchantes scènes des Écritures. « Ce ne sont pas seulement *les littérateurs religieux* qui y reconnaissent *des beautés* et un fond de choses et de substance qui ne se trouve nulle part, écrit Lamourette. Mais *tout poète* qui se plaît à faire reposer son imagination sur de grands événements et de magnifiques tableaux... admire et recueille avec ardeur les trésors qui sont cachés dans ce livre étonnant. » Et Fauchet : « Il n'y a que la religion qui puisse former les intelligences extraordinaires, *élever le génie au-dessus de lui-même* et le faire s'élancer hors des limites prescrites à tout ce qui est humain... *Elle imprime à tous les talents*, aussi bien qu'à toutes les vertus, le sceau du surnaturel et du divin, et *produit les grands hommes comme elle fait les grands saints.* » Enfin, dans une *Instruction pastorale sur l'excellence de la religion*, Mgr de la Luzerne, l'évêque de Langres, disait à son tour : « Pour vous éloigner plus sûrement de la religion, on s'efforce de vous la rendre odieuse ; on vous peint sa doctrine absurde, sa morale outrée, son culte minutieux. Notre but est moins de vous faire voir *combien la religion est vraie que de vous faire sentir combien elle est aimable. Nous ne donnerons ici d'autre preuve de sa vérité que sa beauté.* »

Chateaubriand ne dira pas autre chose (1). Tous ces textes sont antérieurs à la Révolution. Idée maîtresse, thèmes et motifs essentiels, grâce à Rousseau, le *Génie du christianisme* est fait, et s'il s'était trouvé dès lors un homme de génie pour l'écrire, le livre aurait pu voir le jour vingt ans plus tôt. Il s'en est fallu de peu que l'honneur n'en échût à Bernardin de Saint-Pierre.

VIII. — LA PHILOSOPHIE RELIGIEUSE DE BERNARDIN DE SAINT-PIERRE

« Un sot, mais le plus intéressant des sots », disait Brunetière de Bernardin ; et la formule, dans sa dureté, ne laisse pas

(1) « On l'avait séduit (le monde) en lui disant que le christianisme était un culte né au sein de la barbarie, absurde dans ses dogmes, ridicule dans ses cérémonies, ennemi des arts et des lettres, de la raison et de la beauté... On devait montrer que rien n'est plus divin que sa morale, rien de plus aimable et de plus pompeux que ses dogmes, sa doctrine et son culte : on devait dire qu'elle favorise le génie... Le christianisme sera-t-il moins vrai quand il paraîtra plus beau ? » (*Génie du christianisme*, édition originale, t. I, p. 9-11). — Ce curieux rapprochement a déjà été fait par Albert Monod, *op. cit.*, p. 481-485.

d'être assez juste. Il y a des naïvetés dans Rousseau; les naïvetés de Bernardin s'appellent, de leur vrai nom, niaiseries. Certaines de ces niaiseries sont devenues célèbres et suffiraient à ensevelir une réputation d'écrivain dans un ridicule éternel. Joignez à ce fond de sottise un caractère assez déplaisant : homme à projets et à bonnes fortunes, coureur de dots, quémandeur insatiable, égoïste endurci, quinteux avec cela, bref, le contraire exactement de son style doucereux et tendre, tel était l'auteur de *Paul et Virginie*. Ce qui peut servir d'explication et d'excuse à ses bizarreries et à ses sautes d'humeur, c'est qu'il y avait certainement en lui un grain de folie, — il souffrit toute sa vie de troubles nerveux. Par ce trait, il s'apparente à Rousseau, comme aussi par son imagination romanesque et aventureuse, son goût de la vie vagabonde, son amour de la nature, sa passion de l'irréel. Ces deux hommes étaient faits pour se comprendre et pour s'aimer.

Quand l'*Émile* parut, Bernardin de Saint-Pierre avait vingt-cinq ans. Les sentiments de profonde piété que lui avait inculqués sa mère s'étaient, à ce qu'il semble, au souffle du siècle, singulièrement attiédis. Mais il devait toujours lui en rester quelque chose, un grand fond de religiosité et une croyance inaltérable à la Providence. Rousseau s'était fait « le défenseur de la cause de Dieu »; Bernardin se fera l'avocat perpétuel de la Providence qu'il compromettra d'ailleurs en d'étranges aventures intellectuelles. Il disait de lui-même : « Ma réputation n'est qu'une petite flamme agitée par tous les vents; si elle attire quelques regards de mes contemporains, si elle éclaire les infortunés, c'est que je l'ai allumée au pied de l'image sainte de la Providence. » Et assurément, il est en cela encore un disciple de Rousseau, dont la *Lettre sur la Providence* lui avait frayé la voie. Mais peut-être se rattache-t-il plus directement encore à Fénelon, « le divin modèle » pour lequel, ainsi que Rousseau du reste, il professait une admiration sans bornes. C'est la lecture du *Télémaque* qui lui inspira son premier ouvrage, cette *Arcadie* qu'il n'a pas achevée. Et, au dire de son biographe, Aimé-Martin, c'est encore de Fénelon qu'il s'inspirait quand, « réunissant les débris de son poème pour en composer les *Études de la nature* », son chef-d'œuvre, il se proposait de reprendre et de développer le *Traité de l'existence de Dieu*. Ainsi donc, les *Études de la nature* ne seraient, à

proprement parler, qu'une « apologie du christianisme ».

Il y a quelque vérité dans cette interprétation. Mais l'intention apologétique n'est pas aussi nettement marquée dans les *Études de la nature* qu'Aimé-Martin voudrait nous le faire croire, et si, en les composant, Bernardin a voulu rivaliser avec Fénelon, il a non moins sûrement voulu se mesurer avec Buffon, et refaire à sa manière l'*Histoire naturelle*. « Je formai, dit-il, il y a quelques années, le projet d'écrire une histoire générale de la nature, à l'imitation d'Aristote, de Pline, du chancelier Bacon, et *de plusieurs modernes célèbres*. » Et ce sont les premiers mots des *Études*. Le malheur est que ce délicieux écrivain, ce poète ait voulu jouer au savant et que, sous prétexte de mettre dans tout leur jour les « harmonies de la nature », il ait nié ou ignoré ou escamoté les résultats les plus positifs de la science contemporaine, et qu'il ait, pour expliquer certains phénomènes, imaginé et soutenu sérieusement les plus bouffonnes théories scientifiques. Les adversaires de la Providence, les négateurs des causes finales avaient beau jeu à railler ce puéril avocat d'une grande cause qui connaît tous les secrets de Dieu et qui tranche les questions les plus obscures avec des arguments de vaudevilliste. Peut-être le charme du style n'aurait-il pas suffi à sauver rapidement de l'oubli les *Études de la nature*, si, à partir de 1788, l'ouvrage ne s'était enrichi d'un petit roman immortel, la touchante idylle de *Paul et Virginie*.

Il s'en faut, cependant, que tout soit également méprisable dans la « philosophie » des *Études de la nature*, et le succès qu'elles ont tout d'abord obtenu n'était pas, même pour le fond des choses, totalement injustifié. Certes, les absurdités, les raisonnements boiteux y pullulent; les observations justes et neuves y sont gâtées par l'abus d'un sentimentalisme, ou plutôt d'une sensiblerie fort désobligeante. Mais, cela dit, le livre n'en reste pas moins, dans ses meilleures pages, une protestation assez persuasive et, par endroits même, assez forte contre les excès du rationalisme ambiant et contre le matérialisme à la mode.

Comme Rousseau, Bernardin, meurtri par cette société sèchement positive et railleuse qui n'a pas su le comprendre et l'accueillir, se retourne vers la nature, l'éternelle consolatrice des âmes endolories, vers l'instinct qui ne trompe pas, vers les

« puissances invincibles du désir et du rêve », en un mot, vers les facultés d'intuition et de sentiment. Au célèbre axiome de Descartes : « Je pense, donc je suis » il en substitue un autre, « qui lui paraît plus simple et plus général » : « Je sens, donc j'existe. » Il a pour mobile, déclare-t-il, une faculté inconnue de l'âme, que j'appelle le *sentiment*, auquel la pensée elle-même se rapporte ; *car l'évidence* à laquelle nous cherchons à ramener toutes les opérations de notre raison, *n'est elle-même qu'un simple sentiment.* » Voilà une observation qui va loin ; et comme s'il prévoyait le développement qu'allaient prendre, plus tard, les modernes philosophies de l'intuition, Bernardin ajoute, modestement : « Quoique je n'aie à offrir dans cette recherche que des vues vagues et indéterminées, j'espère que des hommes plus éclairés que moi les fixeront, et les porteront un jour plus loin. » « Faculté plus noble, plus constante et plus étendue » que la raison, « instinct sublime qui est en nous l'expression des lois naturelles », le sentiment est notre plus sûr moyen d'atteindre à la vérité et au bonheur. Il nous révèle notre existence, notre âme immortelle, Dieu, la Providence, une Providence qui ne se lasse pas de nous prodiguer ses bienfaits.

Jusqu'ici, ce n'est guère que du Rousseau, développé et, parfois, délayé dans une langue plus pittoresque. Mais Bernardin ne va pas s'en tenir, comme Rousseau, au point de vue déiste, même avec de vagues aspirations à un christianisme très simplifié. La religion naturelle ne lui suffit pas. « L'homme n'est point homme, dira-t-il très fortement, parce qu'il est animal raisonnable, mais parce qu'il est animal religieux. » Et il découvre un élément religieux dans toutes les démarches essentielles de la nature humaine, dans l'amour, dans l'art. « C'est le sentiment de la Divinité, écrit-il, qui conduisit l'amour aux autels, et qui lui inspira les premiers serments... Quand il se montra dans les arts et dans les sciences, *il en devint le charme qui nous ravit*... C'est lui qui rend immortels les hommes de génie qui nous découvrent, dans la nature, de nouveaux rapports d'intelligence. » Et, poursuivant sa démonstration, il a quelques chapitres intitulés : *Du sentiment de l'admiration, Du merveilleux, Plaisir du mystère, Du sentiment de la mélancolie, Plaisir de la ruine*; ce sont comme les premières ébauches de pages plus poussées qui seront plus tard

écrites par un autre (1). Lui-même en a le sentiment obscur : « Ce sujet est très neuf et très riche, avoue-t-il ; mais le temps et mes forces ne me permettent pas de l'approfondir. » Chateaubriand, qui s'est nourri des *Études de la nature*, louera bientôt Bernardin d'avoir, dans cet ouvrage « cherché à justifier les voies de Dieu et à prouver la beauté de la religion ». Chateaubriand a raison : presque tous les thèmes du *Génie du christianisme* sont déjà indiqués et exploités dans les *Études* et dans *Paul et Virginie*.

Il y a même dans les *Études* les éléments un peu épars d'une véritable apologie du christianisme. « C'est le caractère *d'une religion divinement inspirée*, écrit Bernardin, *de convenir parfaitement au bonheur des hommes* et aux lois précédemment établies par l'Auteur de la nature. » Et cette parfaite « convenance », il ne la trouve que dans le christianisme, dont les « mystères, après tout, ne sont pas plus incompréhensibles que ceux de la nature, et que celui de notre propre existence », qui « seul a connu que nos passions infinies étaient d'institution divine », et dont la morale, aussi « austère » que celle de Socrate, d'Épictète et de Marc-Aurèle, « par son universalité, devait s'étendre à tout le genre humain ». « La terre serait un paradis, si la religion chrétienne y était observée. » Ce sont là assurément, pour un apologiste, des termes encore bien généraux. On notera cependant que Bernardin dit « notre religion », et qu'il ne fait aucune difficulté à admettre le péché originel. « Si l'homme, écrit-il, se rend lui-même malheureux, c'est qu'il a voulu être lui-même l'arbitre de son bonheur. *L'homme est un dieu exilé.* » Et encore : « L'homme est le seul être aban-

(1) C'est, bien entendu, Chateaubriand que je veux dire. Mais avant Chateaubriand, ou, tout au moins en même temps que lui, un autre écrivain devait reprendre et développer quelques-uns des thèmes mis au jour par Bernardin de Saint-Pierre : c'est Ballanche, dans son premier livre, *du Sentiment considéré dans ses rapports avec la littérature et les arts* (1801). Ballanche a eu parfaitement conscience de cette filiation : « Le seul homme peut-être, écrit-il, qui, dans ces derniers temps, ait réveillé, par les charmes de son style, des souvenirs de l'antique bonhomie, l'auteur des *Études de la nature*, Bernardin de Saint-Pierre, est précisément celui qui semblait né pour exécuter la tâche que je me suis imposée... L'essai que j'ose publier aujourd'hui peut être considéré, à certains égards, comme une suite de cette partie des *Études* » (p. 20-21). La *Profession de foi*, les *Études de la nature*, le livre *du Sentiment*, le *Génie du christianisme*, quatre étapes successives de la renaissance du sentimentalisme, quatre ébauches successives du même livre.

donné à sa propre providence par quelque punition originelle. » Nous savons d'autre part que, sollicité de se faire protestant pour épouser une « jeune, belle et riche » héritière, il s'y refusa, disant : « Je n'ai jamais dit qu'un rossignol dût chanter comme un merle; je ne changerai donc ni religion, ni de ramage. » La pensée de derrière la tête de Bernardin ne ressemble pas à celle de Rousseau. A l'arrière-plan de la *Profession de foi du vicaire savoyard* et de l'*Héloïse*, ce qu'on entrevoit, c'est le protestantisme libéral; dans les *Études de la nature* et dans *Paul et Virginie*, c'est déjà le catholicisme.

Seulement, — et après lui, Ballanche commettra la même faute, — Bernardin n'a pas compris que ce point de vue devait absorber et dominer tous les autres. Artiste insuffisant ou penseur insuffisamment vigoureux, — ou qui sait? chrétien trop médiocre peut-être, qui, plus tard, allait tourner au déisme agressif, — il n'a pas vu que l'idée religieuse était assez riche et assez puissante pour soutenir et pour orchestrer tout un grand livre; qu'il fallait la pousser au premier plan et lui subordonner la multiplicité des détails accessoires et des vues parallèles. Les quelques pages trop brèves d'apologétique qu'il a écrites sont noyées dans les trois gros volumes des *Études de la nature*, où il a décidément mis trop de choses disparates, et qui sont plutôt les matériaux d'un beau livre, qu'un beau livre fortement maîtrisé et réellement exécuté. Bernardin de Saint-Pierre lui-même l'a si bien senti qu'à chaque instant il s'excuse sur son trop faible talent des lacunes ou des imperfections de son œuvre, se donnant comme le modeste précurseur de quelqu'un qui utilisera ses aperçus, les approfondira et les fera oublier. « Descriptions, conjectures, aperçus, vues, objections, doutes, écrit-il, et jusqu'à mes ignorances, j'ai tout ramassé; et j'ai donné à ces ruines le nom d'*Études*, comme un peintre aux études d'un grand tableau auquel il n'a pu mettre la dernière main. » Pour que le grand tableau, déjà pressenti par Rousseau, voie enfin le jour, il faudra que la Révolution en précise le dessein et en avive les couleurs. Les *Études de la nature* aspirent au *Génie du christianisme*.

VICTOR GIRAUD.

(A suivre.)

LA CITÉ SECRÈTE

QUATRIÈME PARTIE (1)

IX

Tel fut le récit de Markovitch. Et voilà donc la façon dont un certain Russe vit la révolution.

Il y en eut d'autres.

Je me rappelle la conversation que nous eûmes le mercredi matin, Véra, Sémyonof, Nicolas Markovitch et moi. J'étais arrivé vers dix heures. Je trouvai Véra qui cousait près de la table. Markovitch, debout à côté d'elle, l'œil enfiévré et les lèvres tremblantes par-dessus son col pointu, se frottait les mains, nerveusement, en proie à une surexcitation visible. Sémyonof était assis en face de sa nièce qu'il observait, tout en se caressant la barbe de sa main blanche.

Dès mon entrée, il me prit à partie.

— Eh bien ! Ivan Andréiévitch, votre fameuse révolution ? Quelles nouvelles en apportez-vous ?

— Pourquoi *ma* révolution ? protestai-je. — Ses yeux moqueurs et sa lourde barbe couleur de miel m'inspiraient ce matin-là une véritable répulsion. — Quiconque peut la revendiquer doit en être fier. Voir des gens affamés depuis des mois se promener ainsi sans toucher à rien, c'est prodigieux.

Sémyonof sourit sans répondre.

— Je sais, Alexis Pétrovitch, vous vous moquez de tout. Toute beauté dans la nature humaine n'excite que votre mépris.

C'était la première fois que Véra m'entendait parler à son

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 octobre et 1er novembre.

oncle sur ce ton. Dans le regard qu'elle me lança, il y avait de la surprise et de la gratitude.

Sémyonof reprit avec la même placidité narquoise :

— Non, Ivan Andréiévitch, je ne voudrais pas refroidir votre enthousiasme. Mais connaissez-vous ce peuple-ci? Tout est là. Vous arrivez à peine; vous avez la tête farcie d'idées romantiques. Ces vertus chrétiennes que vous admirez si fort, mais ce n'est que pleutrerie et indifférence. Attendez un peu et vous verrez si ce n'est pas moi qui ai raison.

Il y eut une pause, semblable au calme qui précède l'orage, et Markovitch éclata.

— Ne voyez-vous pas? Ne voyez-vous pas, criait-il, qu'une nouvelle chance est offerte à la Russie. Nous combattrons désormais une guerre sainte. Nous combattrons, non plus parce que nos maîtres le veulent, mais de notre propre vouloir, pour défendre le sol sacré de la patrie. Notre patrie!... Qui s'est préoccupé de la Russie depuis deux ans? Chacun pensait à soi-même, à ses privations, à ses pertes... mais maintenant, maintenant... parce que la Russie est enfin libre, le monde entier va être libéré.

— Bon! dit toujours posément Sémyonof, la Russie, qui donc, tous ces jours-ci, en a parlé? Je n'ai pas entendu une seule fois prononcer le nom de la Russie. Sans doute, c'est que je n'aurai pas eu de chance. J'ai couru les rues, j'ai prêté l'oreille aux conversations... Démocratie... Solidarité... Égalité... et Fraternité... et le pain, et la terre, et la paix, et la paresse... mais de la Russie, pas un mot!...

Markovitch était tout tremblant d'émotion. Il s'assit près de Véra; elle, dans un geste de protection, couvrit de la sienne la main qu'il avait posée sur la table pour se soutenir.

— Si vous le pouviez, Alexis, dit-il, vous me raviriez mon bonheur.

— Quelle bêtise! fit Sémyonof en riant; seulement, j'aime la vérité. J'ai mon opinion sur nous autres Russes. Nous sommes un peuple paresseux et égoïste qu'il faut mener à coups de fouet. Tout irait à merveille sous la domination allemande et c'est ce que nous verrons si votre révolution dure assez longtemps... Voilà tout...

Puis, s'adressant à moi :

— A propos, Ivan Andréiévitch, votre ami Lawrence n'est

guère en sûreté chez les Wilderling. Le vieux Wilderling risque fort d'être massacré d'un moment à l'autre.

Malgré moi, je regardai Véra. Nicolas Léontiévitch fit de même. Elle leva les yeux, ses lèvres remuèrent comme pour parler; mais elle ne dit mot et se remit à l'ouvrage.

Sémyonof n'avait rien perdu de toute la scène. Comme si sa curiosité eût été satisfaite, il se décida à quitter la place.

— Je vais à la Douma, dit-il. Je saurai s'il est vrai que le Tsar a abdiqué.

Véra resta seule la plus grande partie de la journée, et, même aujourd'hui, que tant de mois ont passé, j'ai peine à imaginer ce qu'elle dut souffrir. Elle savait maintenant, sans illusion possible, qu'elle aimait Lawrence et qu'aucune dénégation, aucun sacrifice de sa part n'y pourrait rien changer; elle arpenta le plancher des heures durant, en se répétant qu'elle ne devait pas aller s'informer de lui. Elle n'osait même pas quitter la pièce. Elle savait que si elle entrait dans sa chambre, elle ne résisterait pas à la vue de son chapeau et de son manteau; si elle allait sur l'escalier pour écouter, il lui faudrait descendre, pousser plus loin, aller à lui. Elle n'avait jamais aimé et il lui semblait que d'aujourd'hui seulement elle était elle-même. La Véra d'autrefois n'avait été qu'une ombre : des ombres, Markovitch et Nina. Elle n'entendait que la voix de Sémyonof lui révélant le danger de Lawrence...

Vers sept heures, Nina, qui avait passé la journée chez une amie au Vassily Ostrov, revint très animée.

— Quelle journée, Véra ! J'ai trouvé Catherine Ivanovna dans tous ses états à cause de leur Macha : cette fille a été hier soir à un meeting révolutionnaire et elle n'est pas rentrée de la nuit; ce matin, elle est venue leur déclarer qu'elle ne travaillerait plus pour eux, que nous étions tous égaux maintenant et qu'il leur faudrait se servir eux-mêmes. Vois-tu ça? Après avoir été si longtemps chez eux! Et après toutes leurs bontés !... L'après-midi, il est venu des soldats. Ils prétendaient qu'un agent avait tiré des fenêtres et qu'ils devaient fouiller l'appartement. Ils avaient à leur tête un étudiant dans le genre de Boris. Très polis, d'ailleurs; mais cela faisait un drôle d'effet de les voir au milieu de la salle à manger, avec leurs fusils. Naturellement, ils n'ont rien trouvé : dans leur dépit,

ils juraient que, s'ils ne découvraient pas celui qu'ils cherchaient, ils brûleraient la maison.

— N'as-tu pas eu peur de rentrer seule ? demanda Véra.

— Ivan voulait m'accompagner, mais j'ai refusé : tant que j'étais chez eux, je me sentais très brave. Mais voilà, à peine dehors, je me suis sentie prise par la frayeur. Tout était si lugubre, les magasins fermés, les rues désertes ; et puis ces coups de fusil qu'on entendait, ces gens qu'on voyait de loin se sauver ! Tout à coup, prise de panique, je me suis mise à courir, moi aussi. Et, comme j'allais arriver, un homme que je heurtais du pied, étendu mort, sur la neige !... Je ne veux plus sortir seule jusqu'à ce que tout soit fini. Je suis si contente d'être ici, Véra chérie ! Nous allons passer une bonne soirée.

Toutes deux découvrirent qu'elles avaient grand faim. Bientôt, les rideaux tirés, le pétillement du bois dans le poêle, le ronron du samovar les eurent enveloppées d'une intimité réconfortante. Nina vida une pleine coupe de chocolat. Elle avait retrouvé sa gaieté.

Tout à coup, elle s'écria :

— Il faut que je sache comment va Andrey Stépanovitch. (C'était le nom qu'elles avaient donné à Lawrence.) Je vais téléphoner.

— Impossible : le téléphone est coupé.

— Alors, je vais y aller.

— Attendons que Nicolas nous apporte des nouvelles.

— Pourquoi n'irais-je pas ? Qui m'en empêchera ?

— Moi, dit Véra.

Nina bondit. Dans un subtil accès de rage, elle tapait du pied.

— Alors, je n'ai pas le droit de sortir lorsqu'il me plaît ? Je suis ta prisonnière ?...

— Calme-toi, implora Véra ; tu sais comme je t'aime. Nina chérie... Rassieds-toi... Reviens à toi...

— Tu dis que tu m'aimes, mais tu ne me le prouves guère. Tu m'empêches toujours de faire ce que je veux... J'en ai assez. Je veux être libre. Quant à Andrey Stépanovitch...

Le nom de Lawrence tomba entre elles comme un défi. Elles savaient toutes deux que c'était là ce qui les séparait et depuis longtemps : le reste n'était que vain prétexte.

— Tu sais que je l'aime, dit Nina, et que j'entends l'épouser.

Nina ne pouvait ignorer l'effet que sa déclaration produirait sur Véra : toutefois, elle ne s'attendait pas à cette soudaine pâleur qui couvrit comme un voile le visage de sa sœur, à ce silence, à ce brusque retrait. Mais elle était lancée, hors d'elle-même : elle continua :

— Seulement, toi, tu veux le garder pour toi. Je m'en suis bien aperçue,... j'ai des yeux. Tu l'aimes. Et il ne t'aime pas et cela t'enrage.

Véra jeta sur sa sœur un long regard, puis se détournant, elle s'affaissa sur sa chaise, enfouit la tête dans ses mains et sanglota. Elle glissa à terre, agenouillée, accrochée aux genoux de Nina, le front contre sa jupe.

Pétrifiée de surprise et d'effroi, l'enfant se sentit envahie par un irrésistible retour de tendresse : elle attira Véra à elle, avec des caresses, des mots d'affection, des baisers.

— Vérotchka, Vérotchka. Je ne pense pas un mot de ce que j'ai dit. Je t'aime, je t'aime, tu le sais bien. J'étais seulement en colère et mauvaise. Je ne me le pardonnerai jamais. Vérotchka, lève-toi, ne reste pas à genoux devant moi.

Un coup frappé à la porte d'entrée interrompit Nina. Les deux sœurs se dressèrent d'un même mouvement : toutes deux en même temps, elles avaient eu cette sensation bizarre que celui qui frappait était plus effrayé qu'elles-mêmes. C'étaient des coups précipités, furtifs, craintifs : on devinait un être affolé, hors d'haleine.

Ce fut Véra qui alla voir qui était là. Le palier n'était éclairé que par le trouble reflet d'une lampe à l'étage inférieur : elle aperçut une forme vague qui se dissimulait dans l'ombre. A peine la porte était-elle ouverte, déjà l'inconnu était dans le vestibule.

— Fermez, suppliait-il, fermez vite la porte !

Véra avait devant elle le gendarme qui, de coutume, se tenait au coin de la rue. Elle le connaissait bien, un petit homme important, court et gros, l'air bon enfant, bien qu'il eût la réputation d'être sans pitié dans l'exercice de ses fonctions. Le malheureux ! Vêtu d'un complet noir crasseux et d'un vieux bonnet de fourrure, le pardessus déchiré, et le col arraché laissant voir la peau du son cou, il respirait la terreur. Il tremblait de tous ses membres, au point que sa casquette, trop large, sautait sur son œil de façon grotesque. Son

visage d'une pâleur terreuse était comme strié par les larmes.

Il passa devant Véra pour entrer dans la salle à manger, jeta un regard autour de lui et se laissa tomber sur une chaise, se cramponnant des deux mains à la nappe, comme si ses jambes ne le portaient plus. Les deux sœurs l'avaient suivi.

— Ne tremblez pas comme ça, dit Véra. Apprenez-nous pourquoi vous êtes venu ici.

Il eut à peine la force de balbutier :

— *Ils* sont après moi... Ils me cherchent... Je me suis caché dans notre armoire, toute la nuit dernière et ce matin... Ils étaient là chez nous, cassant tout... Je les entendais crier. Ils voulaient me tuer.

— Il n'y a personne ici, dit Véra.

— J'ai réussi à m'enfuir, mais je ne pouvais aller loin. Je savais que vous auriez bon cœur... bon cœur. Cachez-moi quelque part... n'importe où... seulement jusqu'à ce soir... Ils ne viendront pas ici.

Il se mit à pleurnicher et tira de son manteau un mouchoir innommable dont il se tamponna la figure.

Les deux sœurs assistaient, consternées, à cette soudaine incursion des affaires publiques dans leur vie privée. Dans la personne de cet être frissonnant, secoué de peur, réfugié à leur foyer, la Révolution entrait chez elles; et non pas seulement la Révolution, mais cette ville étrange et secrète qu'était le Pétrograd nouveau... Le sol manquait sous leurs pas... Et dans les yeux du fugitif, elles lurent ce qu'est réellement l'épouvante de la mort. Ce n'était pas un conte, lu dans quelque recueil d'histoires, ce n'était pas le récit d'un voyageur aventureux, non, cette épouvante était réelle et présente, ici, chez elles...

Elles se consultèrent.

Elles ne pouvaient renvoyer l'homme pour qu'il fût massacré dans la rue. S'il était pris à leur porte et fusillé, elles auraient toujours sa mort sur la conscience.

— Il y a l'armoire à linge, dit Véra.

Elle le fit passer dans sa chambre. L'armoire était profonde, l'homme se blottit sous les vêtements, et quoiqu'il fût corpulent, la porte se referma parfaitement sur lui. Ce fut comme s'il n'avait jamais existé.

Les deux femmes eurent à peine le temps de rentrer dans la salle à manger; déjà des pas s'entendaient dans l'escalier. Des

coups frappés rudement ébranlèrent la porte. Une voix cria :

— Ouvrez !... Le Conseil des ouvriers et des soldats demande l'entrée au nom de la Révolution.

Pendant ces premiers jours, les révolutionnaires affectaient une mise en scène théâtrale. Ces exécuteurs de la justice du peuple présentaient un mélange imprévu de terrible et de grotesque. A leur tête, en général, un étudiant, le sourire aux lèvres et les lunettes sur le nez. Les soldats, détachés de quelque régiment de Pétrograd, considéraient l'expédition comme une partie de plaisir et s'amusaient de tout leur cœur; mais, à la manière slave, on passait, sans transition, du divertissement au drame, avec une brusquerie si surprenante que les acteurs eux-mêmes, le moment passé, en restaient confondus. De ces « regrettables erreurs » les exemples n'avaient pas manqué au cours de la semaine précédente.

Véra était allée ouvrir. Elle qui savait ce que renfermait l'armoire à linge, ne pouvait manquer de trouver à ces hommes un aspect sinistre. Cependant leur chef, un étudiant tout rond, presque un enfant, se montrait d'une extrême politesse, ôtait sa casquette, saluait. Derrière lui, les hommes, — de gros lourdauds de la garde, — se bousculaient dans l'étroit vestibule comme une portée de jeunes chiens. La plaisanterie à la bouche, leurs fusils en déroute, ils faisaient de vains efforts pour garder leur sérieux.

— Excusez-nous, dit l'étudiant-chef. — Et il sourit en clignant des yeux, se recoiffa, fit le salut militaire, joignit les talons, puis enleva une seconde fois son bonnet. — Nous ne voulons pas vous déranger. Mais nous avons des ordres. Nous avons été avisés qu'un gendarme se cache dans un appartement de cette maison. Nous savons bien qu'il ne peut être ici, mais nous sommes obligés... Quels jolis tableaux vous avez là ! fit-il soudain, pour finir.

— Il n'y a personne ici, dit Véra, personne du tout.

— Vous me permettrez de m'asseoir ? demanda l'étudiant toujours courtois. Je ne puis me dispenser de vous poser quelques questions.

— A votre aise, dit Véra, avec calme, tout ce que vous voudrez.

Elle s'était rapprochée de Nina, mais ce n'était pas Nina qui occupait sa pensée, ni même le gendarme dans l'armoire : elle

ne pouvait songer qu'à cette autre maison, sur le quai, où, en cet instant même, peut-être, se jouait une scène semblable. On avait découvert Wilderling... on le traînait dehors... Lawrence était près de lui... On les jugeait tous les deux...

Cependant, l'officier novice se mettait à l'aise. D'un air important, il avait couvert de notes son calepin : sa figure poupine exprimait la plus grande satisfaction de soi. Moitié à lui-même, moitié à Véra, il disait :

— Oui... oui... c'est bien ça... Tout à fait... Et votre mari n'est pas rentré, madame Markovitch... En effet, ce sont des temps troublés : il faut que les choses marchent rondement. Vous avez appris que Nicolas Romanof a abdiqué et qu'il refuse la succession pour son fils... Cela simplifie... Oui... Ces tableaux sont agréables... Et, Ostrovsky, en six volumes! C'est charmant. J'ai joué moi-même de l'Ostrovsky, plusieurs fois. J'apprécie beaucoup ses pièces... Vous nous excuserez, j'en suis sûre, madame, si nous visitons votre charmant appartement.

Les soldats avaient déjà commencé à rôder partout.

Arrivés à l'atelier de Markovitch, les inventions de Nicolas, ces petits morceaux de bois, d'écorce et d'étoffe, les bouteilles, les tubes, éveillèrent leurs soupçons. Un tube de verre qui se brisa sur le sol provoqua une véritable panique.

L'officier se tourna vers Véra, et, l'œil sévère :

— Qui habite ici? demanda-t-il.

— Mon mari, répondit Véra : ce que vous voyez, ce sont les matériaux dont il a besoin pour ses inventions.

— Votre mari est un inventeur? Vous auriez dû nous le dire.

— Je ne pensais pas que ce détail eût aucune importance, dit Véra.

— Tout a de l'importance, répliqua-t-il.

Désormais l'atmosphère était changée. Le vent ayant tourné, les soldats manifestaient de l'irritation. Ils commençaient à craindre qu'on ne les eût bernés, traités comme des enfants...

— Quand votre mari doit-il rentrer? demanda l'étudiant.

— Je l'ignore, dit Véra.

Maintenant, elle comprenait la gravité de la situation, mais elle ne réussissait pas à y attacher son esprit. C'est ailleurs qu'elle était. Que se passait-il dans cette autre maison, sur le quai? Que s'était-il passé déjà?

— Votre mari ne vous a pas dit où il allait?

— Il ne me le dit pas toujours.

— Il a tort. En des jours pareils, on doit toujours dire où l'on va. — Et d'un ton sans réplique, il commanda : « Fouillez la maison ! »

Alors, tout à coup, Véra reprit conscience des choses... Elle protesta :

— Vous n'avez pas le droit d'entrer dans nos chambres. Nous sommes chez nous. Vous respecterez l'intimité de notre foyer !...

— Nous exécuterons les ordres...

Et il fixait sur elle un regard courroucé, un regard d'ennemi.

Véra se redressa.

— Faites donc comme il vous plaira.

L'officier passa devant elle, tête haute ; derrière lui ses hommes se pressèrent, curieux et insolents. Les deux sœurs, côte à côte, attendaient. C'était la fin. Elles rassemblaient toute leur énergie pour l'inévitable dénouement. Véra les suivit dans sa chambre. L'officier frappa sur l'armoire.

— Qu'y a-t-il là-dedans ?

— Du linge et des effets.

— Ouvrez !

Alors, en vérité, la terre cessa de tourner, le tic tac de la pendule s'arrêta, le ronflement léger du poêle se tut, la tapisserie qui bruissait, les pieds traînards d'un soldat sur le plancher s'immobilisèrent. L'univers était pétrifié... « Cette fois, nous serons tous fusillés. » Véra se répétait cette phrase machinalement. Elle croyait voir déjà le petit gendarme dégringoler de l'armoire, hagard et terrifié. Comme ils crieraient l'épouvante, les yeux de l'infortuné !... Assister à cette agonie était au-dessus de ses forces... Elle avait détourné la tête et regardait par la porte dans l'ombre du couloir, lorsque parvinrent à elle ces paroles stupéfiantes :

— C'est bien vu : il n'y a personne !

D'abord, elle crut avoir rêvé. Mais à elle aussi l'évidence s'imposait : à sa parfaite stupeur elle dut constater que, réellement, l'armoire était vide.

L'étudiant n'était pas fier. Le linge blanc, les jupes, les blouses dans l'armoire semblaient le narguer, lui faire honte.

— Vous comprendrez, madame, dit-il avec raideur, que

cette perquisition était inévitable..., regrettable, je l'accorde, mais nécessaire.

Mais où donc l'homme était-il passé? Véra se croyait sous l'empire de quelque hallucination. C'était une de ces fantasmagories où rien n'est ce qu'il a l'air d'être : l'armoire n'était pas une armoire, le gendarme n'était pas un gendarme...

Les soldats, en s'en allant, inspectèrent encore la cuisine, mais sans insister et par simple acquit de conscience. Ils n'ouvrirent même pas un grand buffet qui occupait un des angles. Ils en avaient assez. En rentrant dans la salle à manger, ils y trouvèrent Markovitch, l'air scandalisé, la tête dressée pardessus son col.

— Je regrette infiniment, dit l'officier très solennel. J'ai dû procéder à une perquisition. Le devoir seul... Je déplore... Mais il n'y a personne ici. Vous êtes libres... Je vous souhaite le bonsoir.

Avant que Markovitch ait pu ouvrir la bouche, ils avaient quitté la chambre. On entendit dans le vestibule les rires et les plaisanteries des soldats, redevenus enfants. La porte se referma sur eux.

Nina saisit sa sœur par le bras.

— Véra! Véra, où est-il ?

Alors, dans l'encadrement de la porte, apparut le petit gendarme, noir de suie et de poussière, si comique à voir que, dans la réaction de la délivrance, un fou rire nerveux secoua les deux sœurs.

— Regarde... regarde, criait Nina, comme il est sale!

Le petit homme claquait des dents :

— Je les ai entendus qui parlaient avec vous... Je me suis bien douté qu'ils iraient droit à l'armoire... Alors, je me suis glissé dans la cuisine et caché dans la cheminée.

Il remercia les deux sœurs avec effusion et jugea prudent de s'esquiver...

Or, les yeux de Markovitch lançaient des flammes.

— Le Tsar a abdiqué... Le vieux monde est mort, le vieux monde pervers. La Russie ressuscite!

Il avait des yeux de visionnaire. Elle aussi, Véra avait une lueur dans les prunelles ; le regard perdu, elle murmurait comme à elle-même :

— Je sais... je sais...

— La Russie, continua-t-il, lui parlant toujours de plus près, la Russie et toi. Nous construirons un monde nouveau. Nous oublierons toutes nos peines. Véra, ma chérie, nous allons être heureux maintenant. Je t'aime tant et voici que de nouveau l'espoir m'est permis. Notre amour se purifiera dans l'univers régénéré. C'est dans le bonheur universel que s'épanouira notre bonheur.

Mais elle ne l'entendait pas. Une immense allégresse remplissait son être entier. Tout sacrifier à l'amour! Elle s'éveillait enfin, elle vivait enfin : enfin, elle connaissait l'amour.

« Je l'aime! je l'aime! chantait son âme. C'est lui que j'aime : désormais rien ne pourra nous séparer dans ce monde ou dans l'autre. » — « Véra, Véra, répétait Nicolas, nous sommes unis enfin, comme nous ne l'avons jamais été. Et nous travaillerons ensemble désormais... pour la Russie. »

Elle eut pour l'homme qu'elle n'avait jamais aimé, un regard d'infinie pitié. De tout son instinct maternel, avide de consoler, elle se pencha sur lui, l'entourant de ses bras, lui mit au front un baiser.

Au contact de ces lèvres, Nicolas frémit dans tout son être. Ce baiser, comment eût-il deviné que c'était un baiser d'adieu?

X

Depuis leur rencontre à l'Astoria, Lawrence n'avait pas cherché à revoir les Markovitch. Sans doute, en était-il arrivé au point de ne pouvoir répondre de lui-même en présence de Véra, tout comme elle n'osait s'exposer à le rencontrer.

Que pensait-il de cette aube de la Révolution? partageait-il le mépris de Sémyonof pour l'idéalisme révolutionnaire? ou la foi de Wilderling dans l'autocratie du Tsar? ou l'enthousiasme juvénile de Boris pour la liberté et l'éternel carnaval qu'elle promettait à tous? J'imagine qu'il prenait les événements avec philosophie et se contentait de faire son devoir sans chercher plus loin.

Une semaine avait passé : la ville avait retrouvé une tranquillité relative. Nombre de gendarmes étaient pris et emprisonnés, quelques-uns fusillés, d'autres se cachaient; la plupart des mitrailleuses s'étaient tues. L'abdication du Tsar avait

déclenché la seconde phase de la Révolution, le commencement de la lutte entre le Gouvernement provisoire et le Conseil des ouvriers et des soldats : cette lutte se poursuivait dans les murs de la Douma, plutôt que dans les rues et sur les places de la ville. Aussi ce jour-là, un jeudi, Lawrence éprouvait-il, en rentrant l'après-midi chez les Wilderling, une impression inaccoutumée de paix et de sécurité.

On était tenté de se demander s'il n'y avait pas, après tout, quelque chose de vrai dans ce qu'on disait d'une « révolution blanche » avec cette brave vieille Douma et son brave vieux Kérenski pour mener la danse.

Dans l'appartement régnait un silence de mort. Personne, pas un bruit, à part le tic tac de la grande pendule du salon. Comme il s'étonnait de trouver la maison si extraordinairement tranquille, après le bruit des jours précédents, Lawrence vit, par la porte entre-bâillée, apparaître une face pâle qu'il ne reconnut pas tout d'abord : c'était le vieux domestique.

— Qu'y a-t-il, André?

— Barine, barine. Paul Constantinovitch (c'était le nom russe de Wilderling) est fou. Il ne sait pas ce qu'il fait. Vite, empêchez-le, empêchez-le, ou nous serons tous massacrés!

— Où est-il ?

— Dans le cabinet de toilette, par derrière, souffla André, comme s'il lui confiait un effroyable secret. Venez vite.

Lawrence le suivit. Il n'avait fait que quelques pas dans le corridor lorsque le bruit étouffé d'une détonation parvint jusqu'à lui.

— Entendez-vous? Il tire sur eux.

Ce qui frappa d'abord Lawrence, quand il poussa la porte, ce fut l'aspect de cette pièce où il n'était jamais entré. Il savait bien que le vieux baron était tant soit peu *dandy*, mais il ne s'attendait pas à toutes ces fioles, ces pots, ces bocaux ! La table en était couverte, des pots blancs à bouchons roses, des flacons d'huile pour les cheveux, cravatés de rubans, des attirails de manucure, des tas de bibelots d'argent, des chinoiseries peintes, et une des boîtes, ouverte, laissant voir son contenu qui ressemblait furieusement à du rouge. Et des vêtements dans tous les coins ! Une robe de chambre de soie rouge à glands d'or et des pantoufles de cuir rouge.

Wilderling était blotti contre la broderie d'or d'un panneau

japonais. Il se tenait dans l'ombre, hors du champ de la fenêtre, entr'ouverte tout juste assez pour laisser passer le canon d'un fusil. Lawrence le vit, couvert de poussière, les cheveux en désordre, les mains noires de poudre, se glisser jusqu'à la croisée, tirer dans la petite rue et se rejeter vivement en arrière. Il marmottait entre ses dents, en français : « Chiens... chiens ! » Une seconde il s'arrêta pour essuyer la sueur de son front : il s'aperçut alors qu'il n'était plus seul.

Il frissonna, lorsque Lawrence le toucha à l'épaule.

— Allez vous-en ! Vous n'avez rien à faire ici... Je les aurai... Chiens de malheur ! Je vous dis que je les aurai...

A cette minute, une balle traversa la vitre et vint s'enfoncer dans la muraille. Après cela, les choses se précipitèrent. Ce fut si rapide qu'à peine Lawrence en eut-il conscience. Il entendit tout à coup l'appartement se remplir d'un fracas épouvantable, et courut dans le vestibule pour voir ce qui était arrivé...

Ce qui était arrivé... est que les soldats avaient enfoncé la porte d'entrée. Lawrence alors fut témoin d'une chose horrible ; un des hommes se rua sur le vieil André qui, paralysé par la peur, se tenait collé contre la porte du salon, et lui plongea sa baïonnette dans le ventre. Le vieil homme eut un cri, « comme un lapin qui reçoit le plomb du chasseur », et resta debout, — une éternité, semblait-il, — avec le sang qui ruisselait à flot de ses entrailles. Lawrence aurait eu le même sort si quelqu'un ne s'était écrié : « Pas lui ! C'est un Anglais, un Anglichanin, je le connais. » Trois soldats se jetèrent sur lui et l'immobilisèrent. Le corps d'André gisait, effondré, dans une mare de sang qui miroitait sous la lumière électrique. Une des jambes était tordue sous le corps et Lawrence ressentit un besoin absurde de s'avancer, à tout prix, pour la redresser.

Tout à coup, il s'aperçut que la baronne était là. Debout, toute seule, à l'entrée du vestibule, elle regardait.

Lawrence l'entendit demander :

— Qu'y a-t-il?... Qui êtes-vous ? — puis d'un ton plus pressant : — Où est mon mari ?

En apercevant le corps sanglant de son vieux serviteur, elle eut un petit cri étranglé, fit quelques pas en avant, trébucha... Alors, les soldats l'emportèrent ; on entendit quelque temps dans le corridor ses appels désespérés : « Paul ! Paul ! Paul ! » Personne ne devait plus la revoir.

L'officier, un homme d'un certain âge, à figure de médecin ou d'avocat, s'approcha de Lawrence et lui demanda son nom.

— Jeremy Ralph Lawrence.

— Anglais?

— Oui.

— De l'ambassade?

— De la mission militaire anglaise.

L'officier, avec une affectation de politesse, s'excusa d'être obligé de le retenir jusqu'à ce que cette affaire fût réglée, « ce qui ne tardera pas », ajouta-t-il. Il désirait que l'Anglais fût témoin de ce qui allait suivre, afin de pouvoir certifier que, sous le nouveau régime, tout se passait dans les règles.

Depuis un instant Wilderling était là, immobile entre les soldats. Avait-il, tout à l'heure, cédé à un accès de folie?

Maintenant, il avait toute sa raison : il était grave et ironique.

Comme l'officier l'interrogeait, il se redressa :

— Vous êtes des rebelles envers Sa Majesté... Je n'ai qu'un regret : c'est de n'avoir pas pu vous tuer tous.

« Un beau caractère, ce vieux noble, de quelque façon qu'on le juge, constatait Lawrence en me racontant plus tard cette scène. Il se laissa emmener sans résistance. On m'avait fait signe de suivre. Nous descendîmes l'escalier en silence. Sur le quai désert, le baron fut placé contre le mur, face à la rivière. Dans l'ombre, je ne distinguais que ses cheveux gris qui se soulevaient au vent. Un ordre. Les fusils partirent : le vieillard s'écroula sans une plainte.

« C'était un homme !... »

XI

Ce même après-midi, Markovitch rentra chez lui de bonne heure ; lui aussi, il avait été affecté par la paix anormale et la tranquillité de la ville et cela devait lui sembler la confirmation de ses plus chères espérances. Le Tsar n'était plus là, l'ancien régime était aboli, le peuple fraternel et souriant s'imposait sa propre discipline. Mais surtout le baiser que Véra lui avait donné !... Qu'importait maintenant le passé ? L'heure était enfin venue où Véra et lui se comprenaient ! Le monde était changé...

Ainsi il avait cheminé à travers les rues paisibles, suivant

son rêve. Il se figurait sentir une tiédeur dans l'air, une annonce délicieuse du printemps, bien que la neige fût épaisse sur le sol et que la Néva étendît toujours sa nappe grise et gelée.

L'appartement était vide. Il alla droit à son atelier et se mit à l'ouvrage. De contentement, il chantonnait, tout en taillant son bois et imbibant ses flanelles, et il traçait, de son abominable écriture, de courtes et bizarres sentences dans son calepin rouge.

Le jour baissait. Il n'alluma pas la lampe à l'abat-jour vert, mais s'attarda dans le crépuscule grandissant, s'escrimant sur son bois, perdu dans ses songes couleur de rose.

Il allait quitter son ouvrage pour chercher le *Retch* et s'installer confortablement à lire, quand il entendit la porte d'entrée se refermer. Il resta debout derrière la vitre et regarda; c'était peut-être Véra... Ce devait être... Son cœur se mit à battre.

C'était bien Véra. Tout de suite, avant même qu'elle eût allumé, il fut frappé par son étrange agitation. Un déclic : la lumière se fit. Markovitch s'apprêtait à ouvrir la porte pour aller au-devant de l'épouse retrouvée, lorsqu'il s'aperçut qu'elle n'était pas seule. Tremblant d'émotion, il se dressa sur la pointe des pieds, le visage collé contre la vitre.

Lawrence entrait.

Véra et lui s'étaient évidemment rencontrés dans la rue : ils poursuivaient une conversation commencée.

A peine l'eut-il rejointe, tout de suite elle se laissa aller dans ses bras. Il l'emporta jusqu'à la chaise près de la table, droit en face de la fenêtre où épiait Markovitch. Ils s'embrassaient « comme des gens qui en auraient eu faim toute leur vie ». Leurs deux formes se confondaient dans une étreinte farouche.

Markovitch, derrière sa vitre, tremblait si fort qu'il avait peur de trébucher et de faire du bruit.

Il songea : « Quelle imprudence!... Avec cette lumière et peut-être du monde dans l'appartement! Qui sait si d'autres yeux ne les ont point vus?... »

Les dents claquaient. Il quitta la vitre, se traîna jusqu'à l'angle le plus éloigné du réduit et se blottit là, sur le sol, les yeux grands ouverts dans le vide, sans plus rien voir, sans volonté, muet et inerte.

MARKOVITCH ET SÉMYONOF

I

Ce jeudi, 15 mars, je tombai malade et ne repris mes sens que le dimanche 1er avril.

Dès que j'ouvris les yeux, la première chose que je constatai fut que le dégel était arrivé : l'eau dégouttait tout autour de moi. Je voyais, de mon lit, l'eau ruisseler sur les vitres ; mon plafond s'ornait d'une moisissure verdâtre, d'où se détachaient à intervalles réguliers d'énormes gouttes, véritables larmes d'éléphant.

Ma vieille servante n'était plus là. A l'annonce qu'on allait partager les terres, elle s'était hâtée de partir pour son village quelque part près de Moscou, où elle n'était pas retournée depuis vingt ans. C'était le Rat qui s'était installé près de moi : il se vantait de m'avoir arraché à la mort. Pendant les plus mauvais jours, il m'avait entouré de soins maternels. Il s'asseyait près de mon lit, me caressait les cheveux de sa main rude, tout en me remplissant les oreilles du macabre récit des crimes qu'il avait commis, — et dont il était fier ! Il m'affirma que personne n'était venu prendre de mes nouvelles. Quoi ? personne ? ni Véra, ni Nina, ni Lawrence, pas même le jeune Bohun ? C'est inouï comme cet abandon me contrista !... Puis, peu à peu, mon esprit se fit à l'idée qu'un monde nouveau était né. Toutes les conditions de la vie étaient changées. Nous avions été les victimes d'un tremblement de terre. Maintenant, c'était chacun pour soi. Pourtant, j'éprouvais un ardent désir de savoir ce qui était advenu de la famille Markovitch. Où en étaient Jerry et Véra ?... Nicolas et Sémyonof ?...

— Rat, m'écriai-je, cet après-midi, je sors.

— Moi aussi, Barine, j'ai un rendez-vous.

Il y avait un mois à peine que la Révolution avait éclaté : je pensais trouver partout dans la rue les traces de l'effroyable cataclysme. Il n'en était rien. Il y avait toujours, sur le canal, le même petit cinéma et ses affiches multicolores ; il y avait la même vieille assise près du pont avec son panier de pommes et de lacets de souliers, les mêmes kiosques de sucreries et de fruits. Sur le pont se pressaient les mêmes paysannes, les mêmes soldats, les mêmes gamins ; le même isvostchick som-

nolent déambulait à l'aventure. Des troubles récents, un seul vestige. En face du petit cinéma, de l'autre côté du canal, s'élevait une haute maison à loyers dont la façade grise était toute couturée des éclaboussures blanches des balles. On aurait dit un visage marqué de la petite vérole. Seule la vue de ce bâtiment me prouvait que je n'avais pas rêvé les événements de la fatale semaine. Le dégel rendait la marche difficile. On glissait sur la neige recouverte d'un voile d'eau courante; à chaque pas, on mettait le pied dans des flaques. Ma flânerie me conduisit au bout du quai, où la vue des tours rondes de mon église favorite m'accueillit comme le sourire rassurant d'un vieil ami. Le soleil descendait sur la Néva. Toute la largeur du fleuve se teintait d'un rose délicat. Le calme était absolu, pas un bruit, pas un mouvement.

J'aperçus soudain une silhouette de femme qui venait lentement à ma rencontre.

Pour l'instant, j'étais tout à l'ivresse du premier printemps en Russie : son irruption est si subite, si impétueuse, qu'on a l'impression de sentir, derrière lui, la force irrésistible qui le déchaîne. Les volets s'ouvrent d'un seul coup et on voit le soleil inonder la terre! Ce jour-là, on assistait à ce travail de préparation qui se poursuit impérieux, sans relâche et sans merci. Jamais, je crois, je n'avais touché du doigt, comme alors, la puissance de la Néva. Devant la grandeur de son effort, j'éprouvais avec une extraordinaire intensité l'humiliation de ma propre faiblesse.

Je vis alors que la femme qui s'avançait vers moi n'était autre que Nina. Plongée dans une rêverie profonde, elle regardait devant elle, sans rien voir. Maintenant, j'étais assez près d'elle pour distinguer qu'elle pleurait. Elle pleurait sans bruit, la bouche fermée : les larmes roulaient une à une sur ses joues. Elle en était presque à me toucher, lorsqu'elle s'aperçut de ma présence. Elle s'arrêta, tâtonna dans sa poche pour trouver son mouchoir et s'essuya les yeux en se détournant.

— Nina, mon enfant, lui dis-je, qu'avez-vous?

Elle ne me répondit pas, mais après un moment, se retournant vers moi :

— Vous avez été encore une fois malade, Ivan Andréiévitch? Vous avez dû être étonné de ne voir personne de nous? Véra est allée prendre de vos nouvelles. Une espèce de rustre lui a

dit qu'on ne pouvait vous voir, que vous aviez tout ce qu'il vous fallait... Nous aurions dû insister; mais nous avions nous-mêmes tant de soucis!

Je répétai ma question :

— Qu'y a-t-il, Nina? demandai-je. Vous pleuriez, tout à l'heure. Confiez-moi votre peine. Vous aviez confiance en moi autrefois.

— Je ne me fie à personne, répliqua-t-elle violemment. Et puis, je n'ai rien... Rien n'est changé à la maison. Excepté... — elle leva tout à coup les yeux sur moi, — excepté que l'oncle Alexis demeure maintenant chez nous.

— Sémyonof! chez vous?

— Il a pris la pièce où Nicolas travaillait. C'est lui qui l'a désiré. Il se sentait trop seul : il est venu, tout simplement. Moi, j'aime assez l'oncle Alexis; nous avons de longues causeries : il me fait comprendre combien, jusqu'ici, j'ai été sotte.

— Et les inventions de Nicolas?

— Il paraît qu'il y a renoncé, et pour toujours. — Et, me fixant du regard : — Il est devenu bizarre, Nicolas. Vous savez comme il était heureux quand la Révolution a éclaté; à présent, il n'est pas deux minutes de suite le même. Il lui est arrivé quelque chose que je nous ne savons pas.

— Qu'a-t-il pu lui arriver que vous ignoriez?

— Il a vu ou entendu quelque chose... C'est son secret. Mais... oncle Alexis l'a pénétré... Il est très fin, l'oncle Alexis.

— J'en conviens!... Mais vous ne m'avez pas dit pourquoi vous pleuriez, tout à l'heure.

Elle eut un petit frisson et, de nouveau, éludant ma question :

— Vous avez encore l'air bien souffrant! Tout se réunit, n'est-il pas vrai? pour aller de plus en plus mal...

Sur ces mots, elle me quitta brusquement : de cette brève rencontre, j'emportai l'appréhension de quelque grand malheur.

II

Les nouvelles que venait de me donner Nina m'avaient bouleversé. Sémyonof chez les Markovitch! La raison devait être bien grave qui lui avait fait quitter son appartement commode pour l'étroit logis de ses neveux. Et comment ceux-ci avaient-ils accepté? N'étaient-ils pas assez nombreux déjà? Et

le réduit de Nicolas, transformé en chambre à coucher ! Quel dégoût pour un raffiné tel que Sémyonof !

De ce jour, ce fut dans la demeure des Markovitch que se concentra pour moi tout le drame. Là, dans ces quelques pièces, témoins attentifs et muets, il avait évolué, jour après jour. Je ne connaissais pas encore le fatal incident du jeudi soir, mais j'avais appris l'aventure du petit gendarme et je me représentais cette maison comme une coupe recevant l'un après l'autre les ingrédients d'une préparation mystérieuse. Lorsque le mélange serait à point, alors...

Et je ne doutais pas que Sémyonof eût son plan. Une force irrésistible le poussait, une force aveugle née de sa propre ironie.

Le lendemain, 15 avril, avaient lieu les funérailles solennelles des victimes de la Révolution. Beaucoup pensaient que cette journée ne se passerait pas sans troubles ; on s'attendait à une levée en masse des monarchistes, à une attaque des Soviets contre le gouvernement provisoire, ou de Milioukoff et de ses partisans contre les Soviets. Nul encore n'avait sondé la profondeur de l'apathie slave !

Vers dix heures et demie, j'étais descendu dans le square au bout de la Sadovaya : je me heurtai à un grand concours de paysans. Non seulement le square, mais la rue en était pleine, aussi loin que le regard pouvait atteindre. Ils se tenaient par le bras, huit par huit, en bon ordre, chaque groupe portant sa bannière. De distance en distance, on pouvait lire les mots de « Liberté, Fraternité, Paix universelle, les Terres à tous », qui flottaient à la brise. Belles paroles, mais quel spectacle ! Le temps était affreux, sans pluie, mais un vent humide et froid et une neige sale qui fondait. Ces faces orientales, pâles, étrangères, passives et enfantines, se pressaient en une masse compacte sous le ciel bas. De temps à autre s'élevait un chant triste, une psalmodie, une plainte plutôt qu'un chant. Il y avait des heures, que ces hommes se tenaient là, les pieds dans les flaques d'eau glacée, et ils étaient prêts à y rester tant qu'on les y laisserait. Devant ce témoignage de leur ignorance et leur inertie, je compris pour la première fois ce que la Révolution venait de faire. Elle venait de lâcher sur le monde cent millions de grands enfants, inconscients, avides, incapables de rien faire et capables de tout. Où étaient leurs chefs ? Qui en vérité seraient leurs chefs ? Par moments, le soleil perçait les nuages, mais ses

rayons, en tombant sur leurs visages, n'en faisaient que mieux ressortir la lividité cadavérique. Ils ne riaient ni ne plaisantaient, comme on l'aurait fait chez nous. Ils ignoraient ce qui les avait amenés là et n'avaient nul souci de le savoir.

Tout à coup un ordre passa dans les rangs. La masse s'ébranla. Ils allaient lentement, chantant leur mélopée.

Cependant, je ne voulais pas laisser passer la matinée sans avoir vu les Markovitch. J'étais décidé à employer tous les moyens pour persuader les deux sœurs de quitter leur appartement. C'est de lui que venait tout le mal : il y avait quelque chose, dans l'air qu'on y respirait, d'inquiétant et de malsain. Elles seraient mieux ailleurs, au Vassily Ostrof par exemple, et ce serait un excellent prétexte pour se débarrasser de Sémyonof. Je montrerais à Véra que c'était une idée néfaste d'avoir pris son oncle chez eux. Au surplus, ne le savait-elle pas mieux que moi? Tout en marchant, je combinais mes plans dans ma tête.

Véra me fit un accueil délicieux. Elle fut empressée, affectueuse, s'enquit de ma santé avec sollicitude, et me pressa de partager leur repas. Nous en étions là de notre entretien, lorsqu'un objet qui venait de frapper sa vue, la força de s'interrompre. Sur la table, elle venait d'apercevoir une lettre à son adresse et elle y avait reconnu l'écriture de Nina!

— Nina m'écrit... à moi!

D'un geste fébrile elle saisit la lettre, déchira l'enveloppe, et, à peine eut-elle des yeux parcouru les lignes du court billet, elle se tourna vers moi le visage bouleversé et me jeta cette exclamation :

— Partie!

— Qui est partie?... Ce n'est pas Nina?...

— Lisez...

Elle me mit la feuille dans la main. Et, tracés d'une large écriture de pensionnaire, je lus ces mots :

« Chère Véra, je vous ai quittés, Nicolas et toi, pour toujours... Que deviendrai-je? Depuis longtemps, j'y songeais... Cette fois, oncle Alexis m'a montré combien j'ai été sotte de désirer ce que je ne pouvais pas avoir... Je ne suis plus une enfant... Je vais rejoindre Boris, qui prendra soin de moi. Inutile de chercher à m'en empêcher : mon parti est pris. Je ne reviendrai pas, je ne reviendrai jamais... Enfin, je vais vivre ma vie.

« NINA. »

Véra était comme folle.

— Vite, il faut courir après elle. Il faut la ramener tout de suite... Mais qui la ramènera? Moi, elle m'en veut : elle ne m'écoutera pas... Cher Ivan Andréiévitch, c'est vous qui pouvez lui faire entendre raison... Allez, allez, je vous en supplie!... Ma chérie, ma petite Nina...

Tout en parlant, elle avait pris mon chapeau et ma canne et me les tendait.

— Où habite Grogoff? demandai-je.

— 16, Gagarinskaya... logis 3. Promettez-moi de nous la ramener.

— Je ferai mon possible.

Par miracle, je trouvai un isvostchick à la porte. Mais, dans la Sadovaya, la lente procession des funérailles nous barra le passage. Ils s'en allaient, bras dessus, bras dessous, sur le même air de complainte monotone, inlassablement répété, et qui ne semblait pas venir des hommes, mais s'exhaler des pavés et de l'eau stagnante des canaux. La marche des paysans sur Pétrograd! Je pouvais les voir converger de tous les quartiers de la ville vers la Marsovoie Pole, obstinés, taciturnes, revenants d'une civilisation passée, annonciateurs des temps futurs. Le fleuve avait rompu ses digues. Qui mesurerait la poussée sauvage de sa puissance? Le flot passait, passait toujours... Vainement, l'isvostchick essaya de prendre une rue de traverse : de nouveau il se heurta au cortège funèbre. D'où j'étais, je pouvais voir de loin d'autres ponts et d'autres rues; partout le torrent humain s'écoulait muet, patient, imperturbable, sous le flottement des bannières.

Ce retard m'affolait. Toutes mes pensées étaient pour Nina. Elle était toujours devant moi, telle qu'elle m'était apparue la veille, marchant à pas lents, le regard fixe, la figure inondée de larmes. Pauvre Nina! Comment en était-elle arrivée là? Elle n'aimait pas cet homme; elle savait qu'elle ne l'aimait pas. Alors, ce n'était qu'une bravade. Mais vis-à-vis de qui? Véra? Lawrence? Qu'est-ce que Sémyonof avait pu lui dire?

Enfin, Dieu merci, nous réussissons à traverser la Nevski; la route est libre; le vieux cocher fouette son cheval, et nous voici à la Gagarinskaya. Ce n'est pas sans émotion que je gravis l'escalier noir. Je sais trop bien que je ne suis pas l'homme qu'il faudrait. D'abord, j'ai horreur des scènes et, avec le caractère

violent de Grogoff, je dois m'attendre à une entrevue orageuse. Puis, je soupçonne quelque vérité dans ce que disait Sémyonof, lorsqu'il m'accusait de me mêler toujours de ce qui ne me regarde pas. Ce sera là certainement le point de vue de Grogoff et peut-être bien aussi celui de Nina. En tirant la sonnette du numéro 3, je ressens au creux de l'estomac cette impression désagréable qui vous avertit que vous allez faire une sottise.

Une vieille femme revêche m'ouvre la porte. Elle m'introduit dans une pièce en désordre, remplie de paperasses, de journaux et de proclamations révolutionnaires, la *Pravda*, la *Novaya Jezn*, la *Soldatskaya Mvyssl*... Sur la tapisserie malpropre pendent, dans des cadres ternis, d'énormes photographies de famille ; un panneau tout entier est réservé à un rutilant portrait de Grogoff lui-même, en tenue d'étudiant. Il n'y a pas de feu dans le poêle : on gèle. Mon cœur saigne, tandis que j'attends Nina.

C'est Grogoff qui vient à moi, la main tendue.

— Ivan Andréiévitch... que puis-je faire pour vous ?

Comme il est changé ! Il n'a jamais brillé par la modestie; aujourd'hui, il semble avoir doublé de volume, enflé positivement de vanité. Il est gras, bouffi : son ventre commence à se dessiner sous la ceinture. Il porte les cheveux longs, roulés en grosses boucles sur un côté de la tête et sur le front. Il a le verbe arrogant, le ton protecteur. Je lui dis que je désire voir Nina.

Il joue la surprise.

— Nina?... qu'avez-vous à lui dire ?

— Ce que j'ai à lui dire ne vous regarde pas. J'ai une mission à remplir auprès d'elle, de la part de sa famille.

— Tout ce qui concerne Nina me regarde parfaitement et ne regarde que moi. Désormais, Nina et moi, nous devons vivre ensemble.

— C'est ce que nous verrons.

Je sais qu'il est maladroit de le prendre sur ce ton, cela n'avance à rien, et je ne suis pas homme à le soutenir longtemps. Mais Grogoff ne se fâche pas.

— Allons, Ivan Andréiévitch, dit-il en souriant, que sert-il de discuter ? Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous avons formé, Nina et moi, le projet de vivre ensemble. Elle est majeure : elle ne dépend de personne.

— Avez-vous l'intention de l'épouser ?

— Certainement pas. Ni elle, ni moi, nous ne voulons du mariage. Nous sommes, Nina et moi, de la société nouvelle

— Je vous répète que j'ai à lui parler.

— Vous lui parlerez; mais, si vous espérez l'influencer, vous perdez votre temps. Nina en avait assez de sa famille et bon Dieu! cela se comprend. Elle m'aidera dans mon œuvre : la plus grande qu'il soit donné à l'homme d'accomplir.

Il élève la voix; il s'apprête à pérorer; mais, en cet instant, Nina entre. Elle s'arrête sur le seuil pour me regarder avec un mélange enfantin d'hésitation et de hardiesse, de colère et d'amitié. Les joues pâles, les yeux battus. Ses deux longues nattes qui pendent sur ses épaules, lui donnent à peu près quatorze ans. Elle ne me tend pas la main. Boris lui dit :

— Ma chère Nina, Ivan Andréiévitch est venu pour remplir auprès de vous une mission, de la part de votre famille.

Il répète mes paroles mêmes, d'un ton de raillerie.

— Que me veut ma famille? me demande-t-elle d'un air de défi.

— Je préférerais vous parler à vous seule.

— Quoi que vous ayez à me dire, Boris a le droit de l'entendre.

Je continue en faisant mon possible pour oublier la présence de Grogoff.

— Nina, ne savez-vous pas ce que j'ai à vous dire? Les vôtres ont le cœur brisé de votre départ. Ils vous supplient de revenir... Nina, mon enfant, ce sont eux qui vous aiment et que vous aimez. Vous ne seriez pas heureuse ici, vous ne pouvez l'être. Revenez à la maison, revenez. J'ignore ce qu'Alexis Pétrovitch a pu vous dire, mais, quoi que ce soit, il ne faut pas l'écouter. C'est un homme méchant et qui ne cherche qu'à vous nuire, à vous et à tous les vôtres.

Elle m'a écouté sans faire un mouvement. Maintenant elle dit seulement en secouant la tête :

— C'est inutile, Ivan Andréiévitch, tout à fait inutile.

— Pourquoi inutile? Donnez-moi vos raisons, Nina.

Elle répond, le front barré par un pli :

— Je n'ai pas à vous donner de raisons, Ivan Andréiévitch. Je suis libre. J'ai le droit de faire ce qu'il me plaît.

Ici Grogoff intervient :

— Je crois, dit-il, qu'en voilà assez... Vous avez voulu

parler à Nina ; vous lui avez parlé. Elle vous a répondu, de la façon la plus nette, qu'elle ne se soucie pas de rentrer. — Puis, élevant le ton : — Votre mission est terminée. Vous oubliez, Ivan Andréiévitch, un autre aspect de la question. Ce n'est pas seulement de nos différends de famille qu'il s'agit. Nina est venue ici, pour m'aider dans une œuvre nationale. Je puis me vanter, sans exagération, que dans le passé, ils ont été rares, les êtres humains qui ont rencontré une occasion semblable à celle qui m'est offerte, comme membre du Soviet. Vous êtes Anglais, partant aveuglé par les préjugés et les conventions. Vous ne vous rendez pas compte que, cette semaine, a commencé la lutte la plus formidable que le monde ait jamais vue : la lutte du prolétariat contre la bourgeoisie et le capitalisme de l'univers entier.

Vainement, j'essaie de l'interrompre : il continue de déclamer :

— Qu'est-ce que votre misérable guerre allemande ? Pas autre chose que la guerre des capitalistes entre eux pour se disputer la plus grande part du produit des vols et des extorsions, pour affermir leur joug sur le cou des malheureux peuples. Vous autres Anglais, vous prétendez combattre pour la liberté du monde. Et l'Irlande ? et l'Inde ? et l'Afrique du Sud ? Mais, vous êtes tous les mêmes : l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie, la France et notre misérable Gouvernement que la volonté courageuse du peuple a enfin renversé... Notre guerre à nous est la guerre du peuple ! Nous adjurons les peuples de jeter bas les armes : ils nous entendront.

Les bras au ciel, les yeux flamboyants, les joues écarlates, il vaticine.

Pour moi, tout ce temps, je n'avais pas quitté Nina des yeux. J'espérais que ce verbiage creux lui donnerait à réfléchir. Mais elle n'en laisse rien paraître.

— Nina, dis-je encore, rentrez avec moi.

Toujours le même geste de refus.

— Nina, chère Nina, revenez à nous.

Je vois trembler ses lèvres. Je sens, sous ses paupières, des larmes prêtes à couler. Mais, de nouveau, elle fait non de la tête.

— Il est survenu quelque chose, articule-t-elle lentement, que je ne puis vous dire.

— Venez seulement en causer avec Véra.

— Véra, dites-lui que je ne puis la revoir... Mais, Durdles, ajoutez que je ne lui en veux pas.

Ce surnom d'amitié me redonne du courage.

— Nina, soyez franche. Vous n'aimez pas cet homme ?

Elle se tourne pour considérer Grogoff, comme si elle le voyait pour la première fois.

— Lui?... Certes, non, je ne l'aime pas... mais lui ou un autre... Et l'heure est venue pour moi d'être une femme et non plus un enfant !

Puis, d'une voix plus claire, avec fermeté et me regardant en face :

— Dites à Véra que j'ai vu ce qui est arrivé ce jeudi après-midi, le jeudi de la semaine de la Révolution. Dites-lui cela, quand vous serez seul avec elle... Dites-le lui, elle comprendra.

Elle quitte la chambre, brusquement, cependant que Grogoff, paresseusement, sur un sofa malpropre, me toise avec ironie. Ma mission est terminée; comme je ne l'avais que trop prévu, elle a échoué : je n'ai plus rien à faire ici, je n'ai plus qu'à m'en aller.

A mon retour, je trouvai Véra qui m'attendait avec anxiété. Quand elle me vit revenir seul, son visage s'assombrit.

— Rien à faire, dis-je tout de suite. En ce moment, du moins. Elle est butée. Ce n'est pas qu'elle aime Grogoff, ni, je crois, à cause de ce que son oncle a pu lui dire. Elle a quelque lubie en tête. Vous saurez quoi, peut-être. Elle m'a prié de vous dire, qu'elle a vu ce qui s'est passé le jeudi de la Révolution. Elle prétend que cela vous expliquera tout.

Véra me regarda avec une expression extraordinaire où se mêlait la douleur, le défi, la crainte et le triomphe!

— Ce qu'elle a vu, Ivan Andréiévitch, tout le monde peut le savoir. Cela m'est égal, mieux qu'égal : je le désire. Vous l'apprendrez comme les autres. C'est l'oncle Alexis qui a excité Nina, parce qu'il me déteste : il ne sera satisfait que lorsqu'il nous aura tous brisés. Mais je n'ai pas peur de lui. Ce que j'ai, il ne peut pas me le prendre, il ne le peut pas... ni lui, ni personne... Mais Nina, faut que nous la ramenions, Ivan Andréiévitch. Il faut qu'elle revienne.

III

Le lendemain, Bohun vint me voir. Il me parla de Markovitch.

— Il est, me dit-il, profondément malheureux. Il s'est confié à moi, un soir; la seule fois où nous ayons vraiment causé tous les deux. Quand éclata la Révolution, il crut que tout était sauvé, Véra, la Russie, tout le reste ! Il était transporté, cette semaine-là, comme un enfant qui a découvert tout à coup le Paradis. Que lui est-il arrivé depuis, Durdles?

— Vous pensez qu'il est survenu quelque événement dans sa vie?

— Oui, je dis bien : il lui est arrivé quelque chose à la fin de cette fameuse semaine. Je peux fixer le jour exactement. C'était le jeudi. Que s'est-il passé ce jour-là? Voilà ce que j'étais venu vous demander.

— Je le sais moins que personne, puisque, alors, j'étais malade...

— Et vous n'avez rien appris ?...

— Je comptais sur vous pour m'aider. Racontez-moi le reste, et peut-être arriverai-je à y voir clair.

— Le reste, en somme, c'est Sémyonof. Ce jeudi soir, Markovitch avait la mine d'un homme qui a reçu un coup de massue... Vous n'avez jamais vu changement pareil. Le visage défait, une pâleur de mort, ne disant rien à personne. Le lendemain, de bonne heure, Sémyonof vint proposer d'habiter avec nous. Cette étrange proposition parut n'étonner personne. Pourquoi quittait-il son appartement confortable pour s'installer chez nous? Nous étions déjà assez serrés! Le particulier ne m'a jamais été sympathique, mais je le prenais en horreur, ma parole, de le voir là, imperturbable, se caresser la barbe avec son sourire sarcastique. A ma vive surprise, Markovitch ne fut pas le moins empressé à adopter ce projet. Non seulement, il y consentit, mais il offrit à son oncle son propre atelier. « Et vos inventions? lui demanda-t-on. — J'y ai renoncé, » dit-il de l'air d'un animal en cage. J'aurais dû offrir de céder la place, mais mon intérêt était trop vivement éveillé. Tout cela était si étrange que je voulais en voir la fin. Seule, Véra laissait voir que la proposition de Sémyonof lui

déplaisait souverainement; mais, après que Markovitch l'eut acceptée, elle n'ajouta rien et ce fut chose décidée.

— Et Nina, qu'en dit-elle ?

— Nina ? Elle n'a fait aucune réflexion. Seulement, à la fin, elle est allée prendre la main de Sémyonof en disant : « Je suis si contente que vous veniez, oncle Alexis ! » et elle a regardé Véra. Je vous dis qu'ils sont tous plus loufoques les uns que les autres.

— Et après, qu'est-il arrivé ?

— Tout et rien, Nina est partie, comme vous savez. Pourquoi ? Je ne peux le comprendre. Avec un individu comme ce Grogoff ! Lawrence vient tous les jours, il reste planté là sans dire mot. Semyonof est avenant pour tout le monde, surtout pour Markovitch ; mais celui-ci s'aperçoit qu'on se gausse de lui ; et parfois je le sens tellement exaspéré que je m'attends à le voir tomber sur Sémyonof... Mais il faut que je vous raconte encore un incident...

Il rapprocha sa chaise de mon lit et baissa la voix comme pour me confier un secret.

— L'autre nuit, vers deux heures du matin, je ne dormais pas... Je voulus chercher un livre dans la salle à manger... Comme j'allais entrer, un bruit m'arrêta sur le seuil. Sémyonof, à demi vêtu, était assis près de la fenêtre, la tête dans ses mains, et sanglotait à fendre l'âme. Jamais je n'avais entendu un homme pleurer de la sorte. C'est affreux, un homme qui pleure. Là-bas, au front, il y en avait souvent, mais ici c'était pire. C'était un homme fort, en possession de toute sa raison, qui pleurait... Je saisissais quelques mots qu'il répétait sans cesse : « Mon amour, mon amour... attends-moi... » Il ne se lassait pas de recommencer. C'était atroce !... Je regagnai ma chambre à demi mort de peur. Je n'ai jamais rien vu de si pénible. Et que ce fût Sémyonof !... Vous qui le connaissez depuis des années, expliquez-moi cette énigme. Dites-moi ce qu'il complote contre Markovitch.

— Bah ! répondis-je après une pause, je connais Sémyonof moins que vous ne croyez : et puis, ce que je crois deviner vous paraîtra insensé.

— Parlez toujours : je suis las de tout ce mystère.

— Voici donc. Sémyonof est avant tout un sensuel ; et, en vrai Russe, ce cynique est, en même temps, un idéaliste. Il avait la richesse, une belle situation, toutes les femmes. Il

partit pour le front et c'est là qu'un jour, il rencontra une femme différente de toutes celles qu'il avait connues : différente, parce qu'elle était plus simple, plus naïve et honnête, plus belle aussi et meilleure. Elle était fiancée à un Anglais. Sémyonof la vit : il l'aima passionnément et s'en fit aimer.

— Et puis? dit Bohun.

— Elle fut tuée. Une balle perdue, alors qu'elle distribuait du thé aux hommes dans les tranchées... Ce fut un chagrin pour nous tous. L'Anglais mourut aussi; ne le plaignons pas. Sémyonof souhaitait le même sort; mais la mort l'épargna et il resta désespéré. Que faire? Le suicide? Quel impossible aveu de faiblesse pour un homme fier! Comme ils riraient de lui, ces misérables humains qu'il méprise tant! Ce serait se mettre à leur niveau. Non! Le suicide n'est pas fait pour lui!

— Mais alors, quoi ?

— Nous vivons, mon ami Bohun, dans un monde fantastique où rien n'est impossible. Admettez que notre homme ait fait choix d'un être débile, irritable, sentimental et déçu, un être, dont il connaît à fond toutes les faiblesses et les tares, supposez qu'il se tienne sans répit près de sa victime, qu'il l'exaspère, l'ahurisse et l'affole jusqu'à ce que le malheureux, poussé à bout, lui porte ce coup de grâce que son orgueil lui interdit à lui-même. Songez à l'intérêt passionnant d'un tel jeu pour Sémyonof. Quel aliment pour son incommensurable vanité, pour son esprit cynique! Ceci le décidera-t-il ? Et ceci? Et ceci encore? Est-il à point? Encore cinq minutes!... Pensez aux risques, aux surprises, aux marches et contre-marches et, par-dessus tout, pensez à la satisfaction, si chère à un tel homme, de jouer avec des émotions humaines, de conduire à son gré de pitoyables créatures impuissantes et désarmées. Et l'autre! Le pauvre diable, bafoué, ulcéré, sans force, ne voyez-vous pas que Sémyonof le tient dans le creux de sa main? Il n'a qu'un geste à faire...

— Markovitch? s'écria Bohun.

— Maintenant, vous savez pourquoi il faut que vous restiez dans cette maison.

H. WALPOLE.

(Traduit de l'anglais par Mlle Hentsch et Mme J. Muller Bergalonne.)

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

RÉPUBLIQUE ET SAINT-SIÈGE

II[1]

1848

La chute de Louis-Philippe et la proclamation de la République furent accueillies par le clergé et par les fidèles avec une sorte d'enthousiasme sacré. Partout les curés bénissaient les arbres de la liberté. Les mandements des évêques saluaient l'avènement du nouveau régime comme un sublime bienfait de la Providence. L'Archevêque de Paris ordonnait, le 24 février, un service dans son diocèse pour les victimes de l'insurrection : « Jésus-Christ, disait son instruction pastorale du 3 mars, Jésus-Christ, en déclarant que son royaume n'est pas de ce monde, a affirmé par là même qu'il ne commandait ni ne proscrivait aucune forme de Gouvernement... L'Église, héritière de cet esprit, a vécu sous l'Empire romain, sous les monarchies et sous les républiques italiennes du moyen âge ; elle vit encore sous la Confédération suisse et sous les gouvernements démocratiques de l'Amérique du Nord ou du Midi. Il est inouï que jamais le clergé de ces contrées ait manifesté la moindre opposition à cette dernière forme de pouvoir... Il redit partout, après saint Paul, aux Rois absolus comme aux Présidents de République : « Vous êtes les ministres de Dieu pour le bien des hommes. » Trois jours plus tard, le prélat, se rendant à l'Hôtel de ville, assurait le Gouvernement du concours de son clergé. Le langage de l'Archevêque de Lyon, primat des Gaules,

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre.

est tout aussi expressif : « Vous formiez le vœu, déclarait à ses coopérateurs Mgr de Bonald, de jouir de cette liberté qui rend si heureux vos frères des États-Unis... Cette liberté, vous l'aurez. Le drapeau de la République sera toujours pour la religion un drapeau protecteur... »

Le parti catholique gardait un amer souvenir des avanies auxquelles avaient été exposés, pendant les premiers temps de la monarchie de Juillet, les ministres et les monuments du culte ; ses chefs les plus éminents étaient sincèrement démocrates ; sous leur inspiration le clergé avait reconquis bien des âmes. Si Montalembert pouvait, en 1830, après quinze ans de restauration dynastique, s'affliger « d'une absence presque totale de la foi chez les hommes et d'un immense mépris pour le prêtre, » dix-huit ans passés, quel changement ! Le nonce, au lendemain de l'insurrection, se félicitait « du respect que le peuple de Paris au milieu de si grands événements avait témoigné à la religion », et du haut de la chaire de Notre-Dame, le Père Lacordaire admirait ces ouvriers qui avaient respectueusement transporté à Saint-Roch le Christ de la chapelle royale. Des blessés recueillis aux Tuileries demandaient que l'office divin fût célébré dans la salle du trône. Des gardes nationaux s'étaient présentés à l'archevêché pour faire bénir leurs drapeaux : « Il n'y aura, s'exclamait *l'Univers*, que dirigeait Louis Veuillot, il n'y aura pas de meilleurs et plus sincères républicains que les catholiques français. »

Les membres du Gouvernement pensaient la plupart avec Carnot que « l'intérêt de la patrie est intimement lié à celui de la religion ». Recevant à l'Hôtel de ville Mgr Affre, Dupont de l'Eure, interprète autorisé de ses collègues, lui répondait par cette profession de foi : « La liberté et la religion sont deux sœurs également intéressées à bien vivre ensemble. » Et pareillement le citoyen illustre, en qui le génie de l'orateur et de l'homme d'État n'était pas inférieur à celui du poète et de l'écrivain, présentant du haut de la tribune de l'Assemblée constituante l'exposé général de la politique des hommes qui avaient assumé, avec lui, la responsabilité du pouvoir, s'écriait-il, mandaté par eux, en péroraison, parmi les applaudissements *unanimes et prolongés :* « Puisse l'histoire de notre chère patrie inscrire avec indulgence, au-dessous et bien loin des grandes choses faites par la France, le récit de ces trois mois

passés sur le vide, entre une monarchie écroulée et une république à asseoir ; et puisse-t-elle, au lieu des noms obscurs et oubliés de ceux qui se sont dévoués au salut commun, inscrire dans cette page deux noms seulement, — le nom du peuple qui a tout sauvé et le nom de Dieu qui a tout béni, — sur les fondements de la République. » D'ailleurs, aucune arrière-pensée de gallicanisme, mais au contraire le parti pris le plus décidément et le plus vraiment bienveillant à l'égard du Saint-Siège.

***

Lamartine, appelant M. d'Harcourt à remplacer dans l'ambassade de Rome le comte Rossi, définissait cette politique sans ambiguïté : « Nous n'avons à faire entendre au Pape et à ses ministres que des paroles de bonne harmonie et d'union. Nous applaudissons de tout cœur aux nobles efforts du Saint-Père, à sa courageuse persévérance dans le travail de régénération qu'il poursuit ; nous en appelons le succès complet de tous nos vœux et l'appui loyal de la République française lui est assuré, s'il en avait besoin, non seulement dans l'accomplissement de cette grande et philanthropique entreprise, mais encore contre toute menace, contre toute intervention, contre toute tentative du dehors tendant à entraver ou à violenter l'exercice légitime de ses droits de chef d'un État indépendant...

« Vous vous appliquerez, s'il en était besoin, à rassurer le Pape et son gouvernement sur le sort de la religion et de ses ministres. L'intention bien positive du Gouvernement de la République est que la religion, et tout ce qu'elle a consacré, continuent d'être entourés du respect et de la protection qui leur sont dus. Il la veut libre, indépendante, honorée, placée dans les conditions les plus propices pour remplir avec efficacité sa mission divine d'enseigner et de moraliser les sociétés. Le Saint-Père n'a sans doute pas appris sans une vive satisfaction les témoignages de respect dont elle a été l'objet de la part du peuple dans les grandes journées d'où est sortie notre révolution. Une nation qui manifeste de tels sentiments, un gouvernement qui les partage et qui donne lui-même l'exemple ont droit assurément aux sympathies, à l'intérêt et à la confiance du chef de l'Église. »

S'adressant au cardinal secrétaire d'État, le ministre écrivait :

« Le symbole de la République n'est autre que le dogme

fondamental du christianisme. Liberté, Égalité, Fraternité, ces trois mots résument son principe et sa destination tout ensemble. La République française en donnera le commentaire et en réalisera l'application par le caractère moral, pacifique, essentiellement libéral et chrétien de ses actes, par son respect pour les droits et la dignité des peuples, par le généreux appui que trouveront en Elle toute pensée, tout effort de régénération sociale et de progrès vers la liberté. C'est à la fois dans l'esprit de ces principes et avec le sentiment intense des liens qui doivent étroitement unir la République française et le Saint-Siège, que M. d'Harcourt aura l'honneur d'entretenir Votre Éminence. »

Le 10 mai, Lamartine a été appelé dans ce Directoire de cinq membres, organisé, le jour même, sous le nom de Commission exécutive. Bastide qui a recueilli sa succession pour les Affaires étrangères, et qui a pour second Jules Favre, en qualité de Sous-Secrétaire d'État, renouvelle au comte d'Harcourt, le 26 mai, les instructions du Gouvernement :

« Appelé à représenter la France à Rome, à y servir sa politique, à y être l'organe de ses sentiments, de ses idées, vous connaissez déjà les principes et les tendances de cette politique libérale, essentiellement honnête et désintéressée. Vous savez aussi que la République française n'éprouve que du respect et de l'affection pour le Saint-Siège et le Pontife réformateur dont le nom populaire est devenu le cri de ralliement de l'Italie renaissant à la vie politique et combattant pour son indépendance. La République est donc l'amie sincère de Pie IX.

« Elle applaudit à l'œuvre de régénération dont il a pris la glorieuse initiative... Elle prend un loyal intérêt au maintien de l'inviolabilité de sa double puissance. Aussi n'avons-nous pu voir sans peine la crise récente au milieu de laquelle la souveraineté temporelle du Pape a reçu de si graves atteintes. On ne peut, en effet, que déplorer le dissentiment qui a éclaté entre lui et son peuple. Il faut même le regretter d'autant plus que, sans vouloir peser la valeur des scrupules qui portaient le Saint-Père à résister au cri de l'opinion lui demandant une déclaration de guerre à l'Autriche, on ne saurait se dissimuler qu'un tel refus, quelque respectable que pût en être la cause envisagée du point de vue spirituel, était cependant en contradiction avec les faits de l'ordre politique ou tout au moins avec les apparences. Et malheureusement aussi cette lutte, dans le

même homme, entre la conscience du prêtre et les devoirs du prince, entre les exigences spirituelles et les exigences temporelles, n'était que trop propre à servir d'argument à ceux qui soutiennent l'incompatibilité des deux pouvoirs réunis dans la main du successeur de saint Pierre.

« La situation en présence de laquelle vous allez vous trouver à Rome réclame de votre part une attention particulière. Le maintien de la Papauté dans sa double essence est, je le répète, tout à la fois dans l'intérêt du monde catholique, de l'Italie et des États romains eux-mêmes. Le monde chrétien s'accoutumerait difficilement à ne voir dans le Pape qu'un simple évêque de Rome, n'ayant plus d'autre droit, d'autre pouvoir que celui de traiter des intérêts religieux de la catholicité. Et d'ailleurs, cette autorité spirituelle, fonctionnant à côté et peut-être sous la surveillance ombrageuse d'un gouvernement civil, aurait-elle, aux yeux du monde, le caractère de liberté et d'indépendance qu'elle devrait avoir ?

« La France doit mettre d'autant plus de prix à la conservation d'une Papauté sérieuse qu'elle aura toujours en matière religieuse de grands intérêts à débattre avec le Saint-Siège. Et le moment n'est pas loin où, par suite des principes nouveaux que la future constitution de la République doit consacrer en matière ecclésiastique, nous aurons à négocier avec la Cour de Rome. La condition première, en pareil cas, serait du moins que ce fût avec le Pape investi de toute la plénitude de son indépendance comme souverain spirituel.

« Votre rôle à Rome doit être d'observer et de me rendre compte, de témoigner hautement les sympathies de la République pour le Saint-Père, pour son peuple, pour l'Italie, de montrer la France et son gouvernement attachés au maintien de la double couronne qui brille, depuis tant de siècles, au front de la Papauté, de parler autour de vous un langage de conservation, de conciliation, de concorde et d'union (1). »

Cavaignac, chef du pouvoir exécutif, depuis Juin, se trouva d'accord avec son ministre des Affaires étrangères, aussi ferme républicain que lui-même, sur cette politique.

Aussi, lorsque le 25 novembre, leur parvenaient les dépêches annonçant la fuite de Pie IX loin de Rome insurgée, cette nou-

(1) Affaires étrangères. Rome : *Correspondance politique.*

velle ne les trouvait-elle pas perplexes ni hésitants. A l'issue de la séance parlementaire, le général allait à M. de Corcelles dont il avait été au collège le condisciple et en Afrique le camarade. Faisant appel au zèle ardent qu'il lui connaissait pour sa foi et pour sa patrie, il lui donnait la mission de se rendre à Rome, de pourvoir à la liberté du Saint-Père et de lui offrir l'hospitalité sur le territoire de la République. Bastide écrivait au comte d'Harcourt une lettre émue :

« Continuez, l'adjure-t-il, à Sa Sainteté, les vives et pieuses sympathies de la France tout en l'assurant, et que nous regrettons de n'avoir pu contribuer à prévenir les scènes malheureuses qui ont attristé la capitale du monde chrétien et que nous sommes résolus à porter les secours les plus efficaces au Saint-Siège. Comme catholique et comme républicain, je n'oublierai jamais, pour ma part, ce que nous devons au saint personnage qui a donné le premier signal de la révolution de 1848.

« S'il arrivait que le malheur des temps obligeât le Saint-Père à chercher un asile momentané hors de ses États, dites-lui qu'il peut venir avec confiance chez cette nation qui sera toujours la fille aînée de l'Église. Peut-être entre-t-il dans les secrets desseins de Dieu que cette bénédiction nous soit réservée. Nous la recevrions avec bonheur (1) ».

En même temps, des ordres étaient expédiés à Toulon pour la réunion immédiate de l'escadre et pour l'embarquement, à destination de Civita-Vecchia, d'une brigade de 3500 hommes. Toutes ces démarches recevaient, le 30 novembre, l'approbation quasi unanime de l'Assemblée. On doutait si peu de la prochaine arrivée de Pie IX en France, qu'en vue du cérémonial, ces instructions étaient télégraphiées, le 2 décembre 1848, à huit heures du matin, au préfet des Bouches-du-Rhône :

— Tirer le canon, comme pour un Souverain, à l'arrivée et au débarquement du Pape ;

— Le Préfet ira chercher à bord Sa Sainteté ;

— Le Pape sera conduit à l'hôtel de la Préfecture, les troupes sous les armes, tambours battant aux champs ;

— Sa Sainteté sera défrayée de tout ;

— Elle recevra une garde d'honneur ;

(1) Affaires étrangères. Rome : *Correspondance générale*, t. 988.

— Les ordres seront pris sur la manière dont Elle jugera convenable de recevoir (1).

Presque en même temps, le ministre des Cultes, M. Freslon, partait pour Marseille où il devait accueillir le Saint-Père au nom du Gouvernement de la République. Mais le Pape, circonvenu par le comte de Spur, agent de l'empereur d'Autriche, au lieu de se rendre en quittant sa capitale à Civita-Vecchia, ainsi qu'on l'avait supposé, s'était réfugié à Gaète dans l'État de Naples.

***

La polémique des partis a prétendu distinguer deux périodes successives dans la politique romaine de la seconde République; l'une, libérale et démocratique; l'autre, qui commencerait avec la présidence de Louis-Napoléon Bonaparte, toute personnelle, réactionnaire et « ultramontaine ». Les historiens, même les plus récents, ont accepté cette thèse : ceux-ci parce que, obéissant à une idée préconçue, sinon à une consigne, ils se proposent moins un récit exact et un jugement impartial qu'une opinion à imposer; ceux-là pour ce motif qu'ils ne se sont pas soucié, ou qu'ils n'ont pas eu les facilités de remonter aux sources.

A la vérité, l'expédition de Rome, décidée à la fin de 1848, entreprise en avril 1849, et le rétablissement du Pape dans ses États, après l'occupation de la capitale du monde catholique par le général Oudinot, sont impliqués dans les démarches, — qu'on les en loue ou qu'on les en blâme, — de Lamartine, de Bastide et de Cavaignac. Si Ledru-Rollin et quelques-uns de ses amis de la Montagne y rencontrèrent prétexte, comme Félix Pyat, à des motions révolutionnaires contre le chef élu de l'État, les ministres et l'Assemblée législative; si même ils en prirent occasion pour des échauffourées séditieuses, ce sont là jeux de partisans sans scrupule ; les actes d'Odilon Barrot, président du Conseil, de Drouyn de Lhuys, puis de Tocqueville, chargés des Affaires étrangères, trouvent leurs motifs dans les instructions données au comte d'Harcourt et à M. de Forbin-Janson par le Gouvernement provisoire et la Commission exécutive dont ce même Ledru-Rollin a été membre, ainsi qu'Arago, Garnier-Pagès et Marie.

(1) Affaires étrangères. Rome : *Correspondance générale*, t. 988.

La politique extérieure qui suit immédiatement l'élection présidentielle du 10 décembre est inspirée du même esprit. Elle est aussi favorable à l'Italie, — dans la situation où avaient mis celle-ci les victoires des Autrichiens sur les Piémontais et la défaite des patriotes à Milan, Venise et Naples, — que celle de l'année précédente. S'il est entre l'une et l'autre une différence, c'est que Louis-Napoléon Bonaparte et Odilon Barrot sont plus préoccupés d'obtenir du Saint-Siège, au bénéfice des États ecclésiastiques, des garanties constitutionnelles; tandis qu'à peine Cavaignac et Bastide admettent-ils la formation d'une administration et d'un cabinet laïcisés.

Ils s'alarment d'innovations trop radicales, où ils aperçoivent le commencement d'une séparation, selon eux périlleuse, du temporel d'avec le spirituel.

Les réformes ne doivent pas être poussées si avant qu'elles annulent l'autorité pontificale, « car, de là au renversement de la Papauté, telle qu'elle existe depuis dix siècles, l'intervalle ne saurait être grand et cette révolution serait un malheur... Il serait pénible de penser que celui qui a donné le signal de la régénération italienne et s'est voué avec tant de courage à cette grande et belle œuvre, pût être dépouillé de son autorité par un peuple pour lequel il a tout fait, et dût être condamné, par une telle déchéance, à ne plus jouer, dans cette noble cause de la civilisation, le rôle auquel la Providence l'a si visiblement appelé. L'Italie, l'Europe, la France libérale ne peuvent pas le vouloir... » écrivait, le 26 mai 1848, le ministre au comte d'Harcourt.

Ainsi les « Républicains de la veille », à l'égal de M. de Falloux et bien plus que la plupart des « fauteurs de coups d'État », étaient, à l'égard de la Cour de Rome, conservateurs au point de s'inquiéter d'une expérience de sécularisation ministérielle tentée par Pie IX. Ils ont considéré la France comme pleinement intéressée à souhaiter et sauvegarder, — principe demeuré vrai et chaque jour davantage, — l'indépendance du Saint-Siège, mais aussi, — conception déjà alors contestable surtout du point de vue de l'Église, aujourd'hui périmée, — à défendre la souveraineté territoriale du Pontife. N'est-il pas temps enfin qu'on le sache ?

GEORGES GROSJEAN.

REVUE DRAMATIQUE

GYMNASE : *La Galerie des Glaces*, pièce en trois actes de M. Henry Bernstein. — L'ATELIER : *Chacun sa vérité*, pièce en trois actes de M. Luigi Pirandello, traduite par M. B. Crémieux. — COMÉDIE-FRANÇAISE : *Croquemitaine*, comédie en deux actes de M. Alfred Machard. — ODÉON : *Ysabeau*, chronique en quatre actes de M. Paul Fort. — MATHURINS : *Ma femme danseuse*, comédie en trois actes de Louis Delluc. — THÉATRE-ANTOINE : *Pile ou face*, pièce en cinq actes de M. Louis Verneuil. — MARIGNY : *Jim*, comédie en trois actes de MM. Romain Coolus et Maurice Hennequin.

La Galerie des Glaces est la meilleure pièce que nous ait encore donnée M. Henry Bernstein. Il y a très heureusement changé sa manière. Il s'était contenté jusqu'ici d'être le représentant le plus éminent du « théâtre brutal ». Des personnages, livrés aux impulsions d'une nature rudimentaire, étaient lancés dans une action violente, d'ailleurs supérieurement machinée au point de vue spécial de la scène. *Judith*, en dépit de son bariolage archaïque, ne faisait pas exception. Cette fois, M. Bernstein s'est vraiment renouvelé. Il a gardé sa remarquable entente de la scène, et sa nouvelle pièce est avant tout une pièce très bien faite; mais il a appliqué ses rares qualités d'homme de théâtre à peindre un caractère, — exceptionnel, maladif, désobligeant, certes, — mais enfin un caractère. Sachons-lui gré de s'être élevé à ce genre de la comédie de caractère, qui reste, en dépit de tout, le plus bel effort de la comédie.

Ne vous arrêtez pas au titre. J'ai lu attentivement les explications auxquelles se sont livrés mes confrères de la presse. Il est évident que, pas plus que moi, ils n'y ont vu goutte. Je sais bien qu'un titre importe peu ; mais celui-ci risque de nous induire en erreur. On a souvent exprimé par la comparaison de l'homme qui se regarde dans une glace la manie qu'ont certains délicats de se regarder vivre. Les

romanciers, sinon les auteurs dramatiques, ont souvent dénoncé cet abus de l'analyse et dévoilé ses fâcheuses conséquences, qui sont le dessèchement du cœur et la paralysie de la volonté. Or ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Le cas choisi par M. Bernstein est très nettement déterminé, et d'ailleurs bien connu des médecins, qui savent à merveille diagnostiquer le mal, sinon le guérir. Dans une pièce qui ne compte pas plus de cinq personnages, si M. Bernstein a fait de l'un d'eux un médecin, c'est qu'il avait ses raisons. Ce médecin ne sert pas à grand chose, si ce n'est à préciser l'atmosphère de la pièce, où il tient le rôle de raisonneur. Nous sommes ici en pleine pathologie nerveuse. Ce que M. Bernstein a porté à la scène, c'est une forme de folie atténuée, qui comporte, d'ailleurs, toute sorte de degrés : l'anxiété.

L'anxiété consiste essentiellement à découvrir en toutes choses et en toutes circonstances, à tout propos et hors de tout propos, des motifs de se mettre l'esprit à la torture. Maladie noire, maladie du scrupule, pessimisme, défaitisme, il y a de tout cela dans cette disposition maladive, qui rend aussi malheureux celui qui en est atteint et ceux qui ont le peu enviable privilège d'être associés à son existence. Doutant de soi, il doute des autres et de la vie. Avec une merveilleuse faculté d'invention, il se crée sans cesse de désolantes chimères. Soupçonneux et enclin à se croire persécuté, il est à lui-même son seul ennemi et son propre bourreau.

Un tel caractère est-il bien fait pour la scène ? On pouvait en douter avant d'avoir vu la pièce de M. Bernstein. Ou plutôt, il a fallu toute l'habileté de M. Bernstein pour triompher de la difficulté du sujet. Car l'esprit chagrin n'a rien en soi qui appelle la sympathie ; et plus encore que la pitié, le tempérament inquiet provoque l'irritation et l'énervement. Le danger était un retour des mêmes effets, une répétition des mêmes accès décevants. L'art du dramaturge a consisté à discerner jusqu'où il pouvait pousser l'analyse, sans rendre le personnage insupportable et lasser la patience du spectateur. On affecte aujourd'hui de faire fi du métier au théâtre. Les jeunes gens qui, mieux inspirés, se soucieront de l'étudier, auront beaucoup à apprendre dans *la Galerie des Glaces*.

Au premier acte, nous n'avons qu'un premier crayon de l'anxieux, une silhouette qui reste énigmatique. Ah ! quelqu'un à qui cette épithète d'énigmatique ne conviendrait guère, c'est Lionel Vasseur. Celui-ci est le type banal du viveur, égoïste, coureur et bon garçon. Après avoir épousé par amour sa femme Agnès, il la trompe avec

cynisme et bonne humeur. Ce soir même, afin d'aller rejoindre sa nouvelle maîtresse, il prie son ami, Charles Bergé, de conduire sa femme au concert. Discret et bien élevé, Charles Bergé se fait prier; mais la façon même dont il se défend, nous donne à entendre qu'il aime Agnès Vasseur. Il ne le lui a jamais avoué et vraisemblablement il ne le lui avouerait jamais : il faut qu'elle-même se décide à lui dire : « Ne m'aimez-vous pas ? » Vous vous imaginez qu'il va tomber aux genoux d'Agnès, la serrer sur son cœur? Troublé, gêné, il balbutie et ne retrouve la parole que pour annoncer son brusque départ. Cependant Agnès signifie à son mari sa résolution bien arrêtée de divorcer; la toile baisse, tandis que discutent les deux époux...

Qu'avons-nous appris au cours de cet acte, et comment s'y dessine déjà la silhouette de l'anxieux? D'abord l'anxiété chez l'artiste. Charles Bergé est peintre; il a même du talent. Il a fait un « portrait du peintre » qui est un chef-d'œuvre aux yeux de tous les autres, mais non pas aux siens, car, en dépit de retouches sans nombre, il n'a pu réussir à se satisfaire. Chez l'homme, mêmes scrupules que chez l'artiste : même hésitation et défiance de soi. C'est par timidité qu'il s'est tu auprès d'Agnès. C'est parce qu'il s'en juge indigne, qu'il n'a pas voulu croire à un amour qui pourtant se laissait deviner. Et le désarroi où le jette un aveu, qui de tout autre aurait fait le plus heureux des hommes, atteste le mal profond dont il est atteint. Henry Bordeaux a baptisé ce mal : la peur de vivre.

C'est au second acte que l'étude se développe et que s'épanouit la manie de l'anxieux. Tout s'est passé pour le mieux dans l'affaire du divorce. Car il en est souvent ainsi pour ces mécontents de la vie : elle les traite en enfants gâtés ; eux ne remarquent même pas ses complaisances. Lionel s'est comporté en galant homme : Agnès est libre. A la veille d'épouser la femme qu'il aime, vous voudriez que Charles Bergé rayonnât de contentement : d'où vient qu'il est plus torturé que jamais? Une jolie scène, qui a été jouée à ravir par Mlle Sylvie, va nous l'apprendre. Charles Bergé a fait venir une ancienne maîtresse, à seule fin de lui poser une question qu'on peut qualifier de saugrenue : elle, qui le connaît, peut-elle lui certifier qu'il est capable d'inspirer l'amour? Voilà l'homme. Une femme quitte son mari pour lui faire l'offrande d'elle-même et de toute sa vie, et il se demande si elle l'aime ! La maîtresse interpellée fournit le certificat demandé. Mais voilà déjà l'inquiet lancé sur une autre piste, où le jette une visite, d'ailleurs assez surpre-

nante, de Lionel. Si c'était pourtant ce Lionel qui avait poussé Agnès dans les bras de son ami! S'il n'était, lui, Charles Bergé, que la dupe d'un mari lassé de sa femme et que peut-être sa femme regrette! Entre les deux hommes éclate une scène violente, une de ces scènes qui, dans les autres pièces de M. Bernstein, étaient le point culminant du drame et que, cette fois, il a eu le mérite de ne pas prolonger, une scène où tous les torts sont du côté de Charles Bergé. Agnès arrive sur ces entrefaites. Une femme moins éprise trouverait dans cet incident matière à réfléchir. Agnès attire à elle son beau ténébreux et lui prodigue ses caresses.

Voilà Charles et Agnès mariés. Ils ont fait un voyage délicieux aux pays enchantés. Pas un nuage au ciel. Et pas un nuage à leur bonheur. Hélas! depuis le retour, l'incorrigible Charles est retombé dans son péché d'habitude. Cela recommence... Non, cela ne recommencera pas, cela ne peut pas recommencer. M. Bernstein l'a compris. C'est pourquoi il tue Lionel dans un accident d'automobile: rien de plus vraisemblable par le temps qui court. La disparition du premier mari, objet d'une jalousie rétrospective, simplifie la situation. C'est dans l'orage perpétuel où se débat Charles Bergé, un moment d'accalmie. M. Bernstein en a profité pour prendre congé du public : il a eu raison. Notons toutefois que des trois actes celui-ci est le moins bon : il manque d'invention et n'apporte pas à l'édifice le couronnement qu'on aurait pu souhaiter.

L'intérêt de ce genre de pièces, c'est qu'elles nous invitent à réfléchir. Nous reportons nos regards sur la réalité qui nous entoure. Au fond de cette perpétuelle inquiétude à laquelle sont en proie les Charles Bergé, qu'y a-t-il? Excès de modestie? Humilité de l'esprit? Mais ne serait-ce pas plutôt tout le contraire? Le désir d'apparaître aux autres tel qu'on voudrait et qu'on croit être, l'impossibilité d'accepter les conditions générales de la vie telles qu'elles s'imposent à tous et de se contenter d'un à peu près de bonheur, le besoin d'un traitement d'exception, — autant de signes qui nous renseignent sur la véritable nature du mal. *Anxiété*, dirons-nous : *forme exaspérée de la vanité, habile à se dissimuler sous mille visages.*

La pièce est très bien jouée. Les rôles de femmes surtout sont remarquablement tenus. Mlle Madeleine Lély joue avec une justesse de sentiment, une émotion, une mesure et une élégance qu'on ne saurait trop louer, le rôle d'Agnès. Mlle Sylvie n'a qu'une scène, celle de l'ancienne maîtresse : elle en a fait un bijou de finesse et de grâce. M. Boyer était chargé du rôle difficile de Charles

Bergé. Il s'en est tiré de la façon la plus honorable. MM. Jean Worms (Lionel) et Baumer (Marescat) complètent un ensemble de choix.

Les lecteurs de la *Revue* connaissent par les deux comédies qu'elle a publiées, ainsi que par l'étude de M. Louis Gillet, l'art si personnel de M. Pirandello. C'est un art tout chargé de pensée. Venu du roman au théâtre, l'auteur excelle à traduire sous forme scénique des idées dont l'expression semble d'abord excéder les moyens de la scène. L'idée qui sert de point de départ à *Chacun sa vérité* est que la vérité n'existe pas par elle-même; elle est créée par les cerveaux qui croient la recevoir : vérité tout intérieure, subjective, relative, qui varie de l'un à l'autre et s'évanouit à mesure qu'on fait effort pour la saisir et la fixer.

Une petite ville. On sait quel degré d'acuité peut atteindre la curiosité d'une petite ville. Imaginez que, dans le quartier le plus éloigné, au cinquième étage d'une maison isolée, soient venus se loger des locataires aux allures bizarres. Le mari, M. Ponza, employé de préfecture, va et vient; mais la femme ne sort jamais : elle paraît seulement à son balcon, et fait un signe de tête à une vieille dame en deuil qui d'en bas la contemple. Quel est ce mystère? Tout ce qu'il y a de commères dans l'endroit est en ébullition. Chez le secrétaire général de la Préfecture, M. Agazzi, où elles tiennent leurs assises, elles ont réussi à faire venir la vieille dame. Celle-ci conte qu'elle a perdu, dans un tremblement de terre, sa famille et sa fortune. Son gendre, Ponza, est très bon pour elle... Paroles réservées et douloureuses qui soulèvent à peine un coin du voile... Écoutons maintenant le gendre, Ponza. A mots pressés, en quelques phrases brèves et bourrues, il explique que sa belle-mère est folle, la tête dérangée par ses malheurs : elle croit sa fille toujours vivante, et prend pour elle la seconde femme que Ponza a épousée, il y a deux ans. Pieusement, Ponza entretient en elle cette illusion. Voilà qui est clair,... ou qui le serait, si une seconde visite de la vieille dame ne venait nous replonger dans de plus obscures ténèbres. A notre profonde stupeur, elle répète mot pour mot tout ce que vient de nous dire son gendre. « C'est, dit-elle, la fable dont nous le berçons. Il a eu une crise d'anémie cérébrale : nous lui avons suggéré que ma fille est morte et qu'il s'est remarié. » Qui croire? Lequel trompe l'autre? Qui trompe-t-on ici? — Telle est l'énigme posée au premier acte. Les deux autres la retourneront en tous les sens : et nous ne serons pas plus avancés! Ni la confrontation de Ponza et de sa belle-

mère, ni l'arrivée elle-même de la femme de Ponza ne nous renseigneront... L'un des deux est fou, mais lequel? Ou plutôt, ne sont-ils pas fous tous les deux ? Leur folie est à chacun sa vérité. Et ainsi va le monde...

Parmi les interprètes, il faut citer d'abord Mme Dullin qui, dans le personnage de la vieille dame, s'est révélée comédienne de grand style, ensuite M. Camille Corney, excellent dans le rôle de Ponza.

Cette représentation fait grand honneur à M. Dullin et à sa tentative qu'inspire un noble souci d'art. C'est *l'Atelier* qui a appris au public français le nom de Luigi Pirandello. L'œuvre qu'y poursuit M. Dullin est des plus intéressantes : tandis qu'on nous a jadis saturés de littérature septentrionale, il se propose de réveiller les affinités qui apparentent notre théâtre à ceux d'Espagne et d'Italie. Ainsi il aura bien mérité du génie latin.

Qui ne connaît les livres charmants où Alfred Machard, pour notre plus grande joie, met en scène les enfants d'aujourd'hui? Les pièces qu'il en a lui-même tirées, ont été accueillies par des fusées de jeunes rires et parfois ont délicieusement étreint de petits cœurs. Du « Théâtre du petit monde, » l'auteur de *Popaul et Virginie* pouvait-il passer sans transition à la Comédie-Française? Au lieu de se guinder et de changer sa manière, il a préféré rester lui-même. De là ce *Croquemitaine* auquel il ne faut pas demander plus que l'auteur n'a voulu y mettre et qui vaut par la simplicité, j'allais dire par la naiveté, de son réalisme.

Les meilleurs amis des enfants, ce sont encore les vieilles gens: M. Camille Jullian le disait hier, en des termes qui ont ravi tous les grands pères. Mais il est des grands pères qui n'ont jamais eu ni petits enfants, ni enfants : c'est l'un de ces vieux célibataires aux tendresses refoulées, que M. Machard a pris pour humble héros. Un petit rentier, M. Benoit, est connu dans son quartier sous le sobriquet de *Croquemitaine*, que lui ont valu ses façons rudes et ses airs renfrognés. La vie a été pour lui sans sourires. Il a aimé, et celle qu'il aimait en a épousé un autre. Mais voilà qu'elle quitte cet autre pour un troisième : pendant que le mari abandonné court après l'infidèle, Croquemitaine est chargé de veiller sur la fillette.

La joie attendrie du vieil homme, l'égoïsme exigeant, — dirai-je l'instinctive coquetterie? — de la gamine, habile à tyranniser celui qui la gâte éperdument, c'est toute la pièce. Tour à tour souriante, sentimentale, amère, cette pièce à deux personnages, (les autres

ne sont que des comparses), a trouvé deux interprètes hors ligne. Croquemitaine, c'est M. de Féraudy, qui a mis tout son art accompli de grand comédien dans ce rôle qu'on dirait fait pour lui. Quant à la fillette, la petite Simone Masari joue le rôle au naturel, et à merveille, comme font parfois les enfants, nés comédiens.

A l'Odéon, après *Louis XI brave homme*, voici *Ysabeau* qu'on pourrait qualifier de *méchante femme*. M. Paul Fort a formé le projet de mettre en pièces toute l'histoire de France. Le malheur est qu'il suppose cette histoire, non seulement connue, mais présente à l'esprit de tous les spectateurs. Pour peu qu'on ait un peu oublié ses classes, le dialogue devient à peu près inintelligible. A remarquer toutefois une tirade où Ysabeau de Bavière se pose en vertueuse Allemande pervertie par ces démons de Français... La propagande boche au temps de Charles VI. Déja! — M. Balpêtré a dépensé les plus louables efforts, et montré un réel talent dans les scènes de folie de Charles VI. Mlle Germaine Laugier est une belle Ysabeau, et Mlle Jeanne Boitel une charmante Odette de Champdivers.

En écoutant *Ma femme danseuse* au Théâtre des Mathurins, on regrette pour l'art dramatique qu'un destin cruel ait emporté, il y a quelques mois, Louis Delluc. Dans cette pièce souvent heurtée et déconcertante, il y a des passages de sincérité qui émeuvent. L'œuvre est bien défendue par Mme Ève Francis et M. Tarride.

M. Louis Verneuil connaît toutes les ressources, toutes les habiletés de l'art. Dans *Pile ou face*, il nous montre un père d'allures austères et de conduite légère s'éprenant d'une jeune étudiante roumaine, maîtresse d'un fils avec lequel il est brouillé. Il va sans dire que le père se réconciliera avec le fils et mariera les jeunes gens. Mme Elvire Popesco, spirituelle et trépidante, a, le plus naturellement du monde, un charmant accent roumain. M. Lefaur donne une tenue parfaite au personnage difficile du père prodigue. L'auteur s'est chargé lui-même du rôle principal qu'il joue avec beaucoup d'adresse.

A Marigny, c'est autour d'un singe, *Jim*, que gravitent les personnages de MM. Romain Coolus et Maurice Hennequin. Vaudeville un peu gros, un peu laborieux, bien joué par Mlles Marcelle Praince, Jane Sabrier, Clara Tambour et par MM. Vilbert et Arnaudy.

René Doumic.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

L'Anglais, qui est peut-être le plus individualiste des Européens, est aussi doué d'un instinct très sûr qui lui révèle, à chaque heure critique, l'intérêt collectif de sa nation, de son île. Pareil sentiment n'apparaît au même degré, chez le Français par exemple, que dans les moments d'extrême péril ; c'est le secret de la force politique du peuple britannique. Ce sens national est si développé, si aigu, qu'il abolit toute conscience de l'intérêt des autres nations. C'est pourquoi, s'il faut admirer l'Angleterre, il faut savoir lui résister; c'est le vrai moyen de conquérir son estime et son amitié. Elle comprend rarement l'intérêt des autres, mais elle admet toujours que les autres aient un intérêt et le défendent. D'où vient, chez nos voisins, cette merveilleuse faculté? Il faudrait analyser toute leur histoire, scruter l'intimité de leur conscience, pour en découvrir les sources. Il nous suffit de constater que les élections du 29 octobre en sont une nouvelle et éclatante manifestation.

Dix-neuf millions d'électeurs des deux sexes avaient à se prononcer pour ou contre la politique à tendances socialistes que le *Labour party* et son chef M. Ramsay MacDonald menaient en Angleterre. Aux précédentes élections, en décembre 1923, les conservateurs arrivaient en tête avec 5 340 000 voix et 258 sièges ; les travaillistes venaient ensuite avec 4 348 000 voix et 191 sièges; les libéraux enfin avec 4 252 000 voix et 159 sièges. Divers petits partis se partageaient 227 000 voix et 7 sièges. Le grand nombre des élections « triangulaires » et le système de votation qui ne comporte qu'un seul tour de scrutin et fait élire le député à la majorité relative, expliquent la disproportion souvent considérable entre le chiffre des voix et le nombre des sièges obtenus par un parti. Les libéraux, par exemple, distancés de 100 000 voix seulement par les travaillistes, avaient cependant 32 sièges de moins qu'eux. Le tableau,

cette fois, est complètement changé ; les conservateurs remportent un succès formidable : il leur fallait 308 sièges pour arriver à la majorité absolue; ils en emportent 415 ; ils gagnent 162 sièges et n'en perdent que 6 ; ils recueillent 7 900 000 voix. Les travaillistes subissent un échec retentissant; ils perdent 65 sièges et en gagnent 22 : perte nette, 43 sièges. Ils obtiennent cependant plus de voix qu'en 1923 : 5 550 000, ce qui s'explique par ce qu'ils ont présenté des candidats dans un plus grand nombre de circonscriptions. Les libéraux sont écrasés; ils perdent 121 sièges et n'en gagnent que 9, soit une perte nette de 112 sièges; ils n'atteignent pas 3 millions de suffrages; leur chef, M. Asquith, est battu; leurs vainqueurs n'ont pas manqué de souligner que le parti libéral pourrait revenir tout entier à la Chambre dans un seul auto-car.

Le scrutin du 29 octobre est un grand événement dans l'histoire d'Angleterre. Jamais, depuis 1832, un parti anglais n'avait remporté pareille victoire et disposé d'une aussi compacte majorité. Comment expliquer un si complet revirement? Observons d'abord que l'alternance au pouvoir de deux grands partis historiques est, en Angleterre, l'essence même de la vie politique; l'Anglais, avec son merveilleux instinct national, sait d'intuition que de cette balance de deux grands organismes politiques résulte un équilibre plus stable et plus propice à la bonne gestion des affaires publiques que de la trop longue domination sans contrepoids d'un seul et même parti. Lorsqu'une équipe a fait son temps et paraît usée, lorsqu'elle a réalisé l'essentiel de son programme, le moment est venu de la relayer par des hommes et un programme nouveaux. Le parti qui est dans l'opposition est organisé comme celui qui détient le pouvoir; que les élections viennent lui donner la majorité, son chef devient presque automatiquement premier ministre. Il paraît tout naturel à un électeur qui, quelques mois auparavant, a voté pour un parti, de voter pour l'autre; personne ne songe à le traiter de renégat; personne n'accuse le suffrage universel de s'être trompé ; personne ne qualifie de « mal élue » la majorité qui n'a pas ses préférences; on vote pour un programme beaucoup plus que pour un parti. En décembre 1923, l'Angleterre s'est prononcée contre le protectionnisme; elle se prononce aujourd'hui, plus nettement encore, contre le socialisme. Il faut toujours le redire : l'Angleterre, avec la pratique de la dissolution, avec le système des deux grands partis organisés alternant au pouvoir, avec son respect indiscuté d'une constitution purement traditionnelle, est le seul pays d'Europe où le régime parle-

mentaire fonctionne dans sa vérité et s'identifie au tempérament national.

Le caractère des élections du 29 octobre est nettement anti-socialiste : 10600000 voix se sont prononcées contre le socialisme du *Labour party* et ses tendances internationalistes, 5600000 se sont prononcées pour. L'individualisme enraciné dans l'esprit britannique ne pouvait s'accommoder longtemps des expériences socialisantes. L'opinion générale avait accepté que l'expérience d'un gouvernement socialiste fût tentée; elle conclut, après neuf mois, que l'expérience est probante, que les problèmes que le *Labour party* s'était flatté de résoudre, celui du chômage notamment restent entiers et que, malgré quelques succès à l'extérieur, la politique travailliste devenait dangereuse pour l'équilibre social de la nation et pour sa prospérité matérielle. Le travaillisme parut aux Anglais moins redoutable par lui-même que comme un acheminement au communisme; le traité avec les Soviets russes, l'emprunt qui allait faire passer en Russie une partie de l'or britannique, concrétisèrent, aux yeux de « l'homme de la rue », le péril révolutionnaire. Au dernier moment, la publication de la lettre de Zinovief, président du Comité exécutif de la IIIe Internationale, à M. MacManus, représentant britannique au « présidium » exécutif de la même Internationale, a semblé une intolérable ingérence d'un Gouvernement étranger dans les affaires anglaises. Que la lettre soit authentique, comme l'affirme le *Foreign Office*, ou qu'elle soit fausse, comme l'assure M. Rakowsky, chargé d'affaires des Soviets à Londres, il importe assez peu. M. MacDonald, après avoir mené sur ce point une enquête très serrée, qui a été son dernier acte de chef du Gouvernement, a déclaré « impossible d'aboutir à une conclusion positive ». Il est avéré en tout cas que de nombreuses lettres de ce genre ont été envoyées par l'Internationale de Moscou à ses adhérents anglais pour leur tracer la ligne de conduite à suivre afin d'arriver plus sûrement à la révolution et au communisme. Il est très difficile au Gouvernement des Soviets de désolidariser son action d'avec la propagande de la IIIe Internationale, puisque les chefs de l'un sont aussi les chefs de l'autre, et que l'organisation internationale est devenue entre leurs mains un instrument de règne et de conquête politique. Il est certain que le ministère MacDonald et ses amis compromettants ont travaillé non sans succès à ce que *l'Humanité* appelle « la révolutionnarisation des masses en Angleterre » : le chiffre des voix obtenues par les candidats du *Labour party* en fait foi.

En face de ce péril, la réaction nationale, au sens psychique du mot, a été brutale ; c'est une puissante vague de fond de l'opinion anglaise qui balaye le Gouvernement travailliste. Le *Daily Telegraph* écrit : « M. MacDonald a essayé de semer la haine des classes ; il a fait des efforts pour récolter une riche moisson ; il n'a pas réussi. Le spectacle de ses vains efforts ne manquera pas de s'ajouter aux énormes insuccès que son gouvernement a dû enregistrer dans le domaine du chômage, du coût de la vie, en un mot de ce que ce gouvernement a entrepris depuis février dernier lorsque, avec force paroles, il a fait tant de promesses. » L'Angleterre a eu peur que le socialisme masqué de M. MacDonald ne la poussât insensiblement vers l'abîme bolchévique ; et, n'ayant plus confiance dans les avocats et les intellectuels libéraux, elle a voté en masse pour les conservateurs. Malgré sa défaite, le travaillisme reste d'ailleurs une force puissamment organisée ; il devient, en face du Gouvernement conservateur, le parti d'opposition et M. MacDonald garde la situation quasi officielle de « chef de l'opposition de Sa Majesté ». Le parti libéral, avec ses 39 députés, se trouve, malgré l'habileté et la souplesse de M. Lloyd George qui en devient le *leader*, pratiquement annihilé ; c'est une question de savoir s'il ne deviendra pas, avec le temps, une simple annexe modérée du parti travailliste.

Voici donc le parti conservateur, avec une très forte majorité, établi au pouvoir pour cinq ou six ans. Son retour signifie que l'Angleterre entend travailler en paix, qu'elle a, avant tout, besoin de stabilité économique et financière. Il n'est pas vrai, quoi qu'en dise chez nous *le Peuple*, que la consultation populaire du 29 ait « un caractère négatif » ; il n'y a pas que le bouleversement qui soit un programme et que les révolutionnaires qui soient un parti : travailler, produire, maintenir la paix sociale et la paix internationale, c'est aussi un programme de Gouvernement. C'est d'ailleurs la grande force du parti conservateur anglais qu'il n'a jamais été « réactionnaire » ; il est même arrivé souvent qu'il a su choisir, dans le programme de ses prédécesseurs ou de ses adversaires, ce qui pouvait s'y trouver de pratique et d'utile, et le réaliser. Même les lourds impôts qui pèsent surtout sur la clientèle politique des conservateurs ne seront probablement pas allégés. Cette politique pratique, qui ne s'embarrasse d'aucune idéologie, qui n'a peur d'aucune réforme utile, parce que la tradition n'est pas un bagage mort mais une réalité vivante et susceptible de se modifier et de s'adapter, c'est ce qui fait du parti conservateur anglais une grande force organique

et nationale. Nous allons voir à l'œuvre M. Stanley Baldwin redevenu, depuis le 4 novembre, Premier ministre et sans doute mûri par la double expérience du pouvoir et de l'opposition.

La constitution de son ministère présente des particularités intéressantes. M. Austen Chamberlain s'était séparé, le 19 octobre 1922, de la masse du parti conservateur pour rester fidèle à la coalition qui soutenait, avec 87 de ses collègues, M. Lloyd George ; le voici qui rentre au Gouvernement en même temps que plusieurs des anciens dissidents, avec le poste si important de secrétaire d'État pour les Affaires étrangères ; il a été, pendant et après la guerre, l'un des Anglais qui ont fait l'effort le plus méritoire pour comprendre les intérêts français et pour les concilier avec ceux de la Grande-Bretagne ; nous saluons avec satisfaction, avec espérance, son entrée au Foreign Office. Le marquis Curzon, dont on n'a pas oublié l'attitude durant la bataille de la Ruhr, ne revient au Gouvernement qu'avec la fonction surtout honorifique de lord Président du Conseil. M. Winston Churchill, qui a dénoncé avec tant d'ardeur le péril socialiste et qui, pour le mieux combattre, a quitté le parti libéral et est revenu au parti conservateur qu'il avait abandonné en 1906, devient chancelier de l'Échiquier. Le choix, pour ce poste considérable, de l'impétueux fils de lord Randolph Churchill réveille, parmi les conservateurs *die Hards*, de vieilles animosités et suscite d'autant plus d'étonnement que sir Robert Horne, qui n'entre pas dans le Cabinet, paraissait désigné pour l'Échiquier. Le concours de M. W. Churchill est une force pour le Cabinet, non seulement parce qu'il y apporte un talent incontesté, mais aussi parce que sa présence rassure les libre-échangistes et peut attirer une partie de la clientèle des libéraux en désarroi. M. Amery a le portefeuille des colonies ; sir William Joynson Hicks, qui si souvent fit preuve, à l'égard de la France, d'une perspicacité amicale, reçoit l'Intérieur ; M. Neville Chamberlain l'Hygiène ; sir Worthington Evans va au *War Office* et M. Bridgeman à l'Amirauté et, dans des circonstances difficiles, lord Birkenhead assume la charge des Indes. L'équipe, dans son ensemble, est digne des jours les plus brillants du conservatisme anglais ; M. Baldwin a voulu manifestement composer un ministère fort, jeune, énergique, ouvert aux nouveautés et aux réformes. Le nouveau Cabinet symbolise la puissante unité reconstituée et élargie du parti conservateur.

La politique extérieure du nouveau Gouvernement sera, avant tout, impériale, en ce sens que l'influence des Dominions y sera plus

sensible que sous M. MacDonald; elle s'efforcera, notamment dans les affaires de Chine, de réaliser une étroite solidarité avec les États-Unis gouvernés par M. Coolidge. L'exécution du plan Dawes inquiète les patrons et les ouvriers mineurs et métallurgistes; certains centres industriels, comme Manchester, qui ont donné des succès inattendus aux conservateurs, appréhendent la livraison de grosses quantités de charbon allemand à la France et un accord commercial franco-allemand; il est douteux que, pour l'exécution du plan Dawes, la France et la Belgique puissent compter sur l'appui sans réserves du nouveau Gouvernement. A l'égard de la propagande bolchévique aux Indes, dans l'Asie centrale, en Europe même, on peut être assuré que la vigilance du ministère britannique sera très active. M. Herriot trouvera là, s'il le veut, un terrain d'entente avec le Gouvernement britannique : ce ne sera pas trop de l'étroite association des deux pays pour venir à bout, en Europe et aux colonies, de l'assaut des forces révolutionnaires dirigé par Moscou et la IIIe Internationale. Malheureusement, M. Herriot, en exprimant publiquement des vœux pour le succès de M. MacDonald, s'est mis dans une situation délicate. Toute sa politique, dessinée à Chequers et à Londres, était fondée sur ses rapports personnels d'amitié avec M. MacDonald; le fameux « pacte cordial de collaboration continue » n'a laissé aucune trace écrite et disparaît avec le cabinet travailliste. M. Herriot avait mis son espoir dans le maintien au pouvoir des socialistes, dont il jugeait la politique apparentée à la sienne, et dans le succès, en Allemagne, des partis républicains et pacifiques. L'une des assises de cet échafaudage s'écroule et M. Herriot peut mesurer l'inconvénient de laisser une politique de parti gouverner complètement ses actions. Les élections anglaises, jointes à la réélection de M. Coolidge aux États-Unis, orientent la politique des grands États dans une direction tout autre que celle qu'imaginait le cartel des gauches et son chef. Il y a là, pour M. Herriot et ses amis, une rude leçon; sur la pente où l'Europe glissait vers la révolution et la guerre de classes, le sens pratique du peuple anglais vient de dresser un barrage solide. Quel que soit le Gouvernement français, il faut espérer que le sens politique des nouveaux dirigeants de la Grande-Bretagne se rendra compte, mieux qu'en 1923, que le monde n'est troublé que par les dissensions de l'Angleterre et de la France. L'opinion française est toujours disposée à l'entente, mais elle ne la comprend que dans l'égalité et la justice par la satisfaction de ses légitimes revendica-

tions. Les renoncements déplorables de M. Herriot à la Conférence de Londres ont eu du moins l'avantage de déblayer le terrain et de faire disparaître, entre Paris et Londres, certaines causes de mésintelligence; l'opinion française n'en tient que plus fermement à une stricte exécution du plan Dawes, à un règlement amical des dettes interalliées; elle compte, dans toutes les grandes questions qui, par le monde, engagent ses intérêts, sur une loyale entente. Si le ministère Baldwin ne déçoit pas ces espérances, il lui sera donné de fonder, en Europe, la paix durable sur le respect des traités, le travail et la prospérité.

Aux États-Unis, la journée du 4 décembre n'a pas réalisé les appréhensions dont nous nous faisions l'écho il y a quinze jours. La désignation par les divers États des électeurs présidentiels avec mandat impératif est un triomphe pour le Président sortant M. Calvin Coolidge, pour le général Dawes, candidat à la vice-présidence, et pour le parti républicain. M. Coolidge est assuré de 379 suffrages, soit 113 de plus que les 266 qui lui étaient nécessaires pour être élu. Les sympathies qu'éveillait la personnalité du candidat démocrate, M. Davis, étaient balancées par les défiances qu'inspirait le candidat à la vice-présidence, M. Bryan, frère du démagogue du même nom. Le candidat démocrate n'obtient que les voix des anciens États sécessionnistes du Sud, toujours fidèles au drapeau démocrate ; il n'aura que 139 suffrages. Même dans son pays, la Virginie de l'Ouest, il est battu. Quant à l'agitateur socialisant et germanophile La Follette, il ne l'emporte péniblement que dans son propre État du Wisconsin qui lui assure en tout 13 suffrages. Il n'obtient des voix, — en tout 4 millions, — que dans les États où les Germano-Américains sont nombreux : Illinois, Iowa, Minnesota. Les fermiers et les ouvriers du Middle-West, sur lesquels comptait M. La Follette, ont voté pour M. Coolidge. Plus de 18 millions et demi d'électeurs ont choisi M. Coolidge, qui récolte 2 millions et demi de voix de plus que M. Harding il y a quatre ans. M. Davis obtient huit millions de voix. A la Chambre, le parti républicain, gagnant 16 sièges, aura la majorité absolue avec 241 sièges, contre 188 aux démocrates, 3 aux agrariens, 2 aux socialistes, 1 douteux. Au Sénat, les républicains auront 54 voix contre 41 aux démocrates et 1 aux travaillistes; mais, dans les 54, est comptée la dizaine de dissidents qui ont suivi M. La Follette, et dont on se demande si la déroute complète de leur chef ne les ramènera pas à la discipline conservatrice. Ainsi disparaîtrait, comme en Angleterre, le tiers

parti. M. Coolidge sera donc, le 4 mars, élu président des États-Unis, et le général Dawes, vice-président. Voilà, pour quatre ans, M. Coolidge libre de développer sa politique personnelle : la France, qui accueille avec satisfaction son succès et celui du général Dawes, attend beaucoup de l'esprit d'équité du Président, notamment pour la stricte exécution du plan qui doit son nom au nouveau vice-président et pour un juste règlement de la question des dettes interalliées.

Ainsi, à la même heure, l'Angleterre comme les États-Unis répudient le socialisme et affirment, en face des agitateurs, leur impressionnante volonté de travailler en paix, dans l'union et la collaboration de toutes les classes sociales pour le bien commun. Les deux grandes démocraties anglo-saxonnes vont se trouver, par ce parallélisme de leur évolution intérieure, plus étroitement solidaires, mieux préparées à imposer à tous les États, par la force pacifique des armes et la puissance de l'or, leurs conceptions de la paix, de l'ordre et du travail universels.

Comme elles, et plus qu'elles, la démocratie française aurait besoin d'union, d'ordre et de travail ; ce n'est pas ce que lui apporte le cartel des gauches où les appétits des radicaux s'associent aux ambitions et aux utopies des socialistes. Depuis six mois, l'entente cordiale, la paix civique, qui avaient fait la force de la France pendant et après la guerre, ont été brisées par la volonté préméditée de tous ceux qui s'imaginent que le progrès social et la paix extérieure ne peuvent sortir que des troubles intérieurs et des discordes nationales. Jamais les propagandes subversives n'ont été plus libres de nuire ; jamais non plus les éléments sains et laborieux de la nation n'ont été plus inquiétés et traités en suspects. Les résultats sont faciles à juger. Sur aucun point, les belles promesses qui ont couvert les murs et retenti dans les salles de réunion durant la période électorale, n'ont été tenues. Jamais la vie n'a été plus chère ; le pain coûte 1 fr. 40 le kilogramme ; les agriculteurs, inquiets pour l'avenir, mal assurés d'un prix de vente rémunérateur, réduisent leurs emblavures : l'herbe prend la place du blé. Le cours du franc est un sûr baromètre de la confiance et de la prospérité : la livre sterling, avant les élections, en avril, oscillait autour de 65 francs ; elle se tient aujourd'hui aux environs de 87. Toutes les rentes françaises sont en baisse continue ; le 3 pour 100 est descendu au-dessous de 50 francs et les autres à l'avenant. Ainsi, tant par la baisse du cours des rentes que par la hausse des changes, l'épargne

française a perdu, depuis six mois, des centaines de millions; les capitaux auxquels les gouvernements successifs ont fait appel pendant et après la guerre et que le public a apportés généreusement pour le salut du pays s'évanouissent sans profit pour personne. Et en même temps les députés du cartel s'ingénient à proposer de nouveaux impôts et des aggravations aux charges existantes, si bien qu'au moment où ils prétendent accroître les ressources du budget, ils font disparaître la matière imposable. « La déception monte à mesure que le franc baisse », écrit justement dans *l'Avenir* M. André François-Poncet, député de la Seine.

Le ministre des Finances, M. Clémentel, conscient des difficultés de sa tâche, a déposé un projet de budget raisonnable, mais aussitôt la majorité de la commission des finances, dont M. Vincent Auriol, socialiste, est le président, s'est insurgée contre le ministre accusé de modérantisme; on a vu pulluler, autour du budget, les amendements et les contre-projets; le malheureux ministre des Finances, pris entre le sentiment de ses responsabilités envers le pays et les surenchères de ses amis exigeants, se débat et finalement fait des concessions. Les questions financières, le parti socialiste les considère moins en elles-mêmes, au point de vue des intérêts généraux, que comme l'instrument d'une politique de classe; c'est dans cet esprit qu'il réclame un impôt sur le capital. Même s'il ne leur donne pas toutes les satisfactions qu'ils en voudraient tirer, les députés socialistes voteront-ils le budget? Le conseil national du parti socialiste (S. F. I. O.) s'est réuni les 1er et 2 novembre afin de trancher cette grave question. Il s'agissait de savoir, en élargissant la question, si la participation des socialistes au cartel électoral devenu cartel parlementaire devait être continuée et à quelles conditions. La vie ministérielle du cabinet Herriot dépendait de cette décision. Quelques purs doctrinaires, comme M. Bracke, — qui, sous le nom de Desrousseaux, est un savant helléniste, — voulaient qu'avant tout les socialistes restassent « un parti de classe organisé ». M. Pressemane jugeait qu'il « serait dangereux de nous compromettre avec le Gouvernement alors que nous devons être ses héritiers. » M. Jean Longuet se montrait sévère pour le Gouvernement et son budget : « Rien, pas même l'amorce de l'impôt sur le capital! La vérité, c'est que Necker est à Mamers et que M. Clémentel est à sa place »; et il montrait le danger : « que le parti socialiste se dilue dans le démocratisme, et les communistes, qui sont les alliés les plus dangereux de la réaction, auront beau jeu à exploiter nos

défaillances. » Mais les opportunistes du parti, M. Léon Blum, M. Varenne, défendirent la « politique de soutien » et firent l'éloge du gouvernement de M. Herriot : s'il n'a pas réalisé davantage, c'est que le temps lui a manqué. « Nous faisons de la politique de soutien en socialistes, dans l'intérêt du socialisme, vint déclarer M. Blum. Nous devons maintenir rigidement les principes socialistes, mais en même temps être assez souples pour faire de la politique radicale. » Il convient de soutenir le Gouvernement tout en exerçant sur lui la pression nécessaire, mais avec discrétion, « avec tact ». Il faudra donc voter le budget, tout en maintenant le principe du refus de le voter. Il faudra le voter parce que M. Clémentel, l'a « amélioré » et que le prochain sera encore meilleur. Avant tout, il ne faut pas « faire le jeu de la réaction »; il ne faut pas « perdre le bénéfice de la victoire ». Cette merveilleuse casuistique l'emporta : 1 130 voix contre 780 décidèrent que le groupe socialiste pourrait voter le budget, continuer à soutenir le ministère aussi longtemps qu'il se laissera dicter par lui sa politique financière. Avec la permission conditionnelle des socialistes, M. Herriot continuera donc de vivre, à moins qu'à un détour du budget quelque surprise ne se produise. Quoi qu'il en soit, la séance de rentrée, le 4 novembre, a fait tristement présager ce que sera la session d'automne. A la veille de l'émission d'un emprunt de 4 milliards, qui s'ouvre le 12 novembre, les surenchères démagogiques en matière fiscale et le lamentable spectacle des débats de la Chambre, ne sont pas de nature à rassurer les capitaux et à les attirer dans les caisses de l'État.

Tandis que, de toutes parts, en Europe et en Amérique, les peuples et les Gouvernements éprouvent le besoin de dresser une protection en face de la vaste organisation internationale de la révolution et du communisme, M. François-Albert, ministre de l'Instruction publique et ancien normalien, a découvert, lui, un autre péril, bien plus terrible et dangereux : la France et la République sont menacées par un complot des Jésuites dirigé par le Vatican. C'est à Valence, au Congrès de la Ligue de l'Enseignement, le 2 novembre, que le grand-maître de l'Université a fait ces effroyables révélations. Il passe, dans ce discours qui est un sinistre appel aux haines civiques et aux passions anti-religieuses, d'étranges ressouvenirs d'une très vieille histoire mal comprise. M. François-Albert cherche à s'autoriser des traditions gallicanes ; il voudrait opposer le clergé et l'épiscopat français aux machinations de Rome, dont les Jésuites seraient les artisans ; ils ont tendu « un grand filet pour capter la jeunesse » ; ils

mènent une « intrigue exclusivement politique » ; leur agent d'exécution, c'est le général de Castelnau « fondé de pouvoir de la Compagnie de Jésus ». Autrefois, il était le « capucin botté », et, comme tel, il s'est couvert de gloire ; comme « Jésuite » il rendra encore des services à la France à laquelle il a donné ses fils... Tout ce ramas d'insinuations perfides et d'arguments désuets ne relèverait que du ridicule et du mépris, s'il n'y fallait entendre le coup de clairon annonciateur d'une offensive anticléricale ; sous couleur de défendre l'Université, qui n'est pas en danger, c'est aux écoles libres qu'on en veut. M. François-Albert cherche des prétextes pour justifier la rupture avec Rome et la reprise, dans la France d'après-guerre, des luttes religieuses. Le premier résultat qu'il a obtenu, c'est de mettre le Président du Conseil dans l'obligation de présenter au Nonce, directement visé, à propos d'un discours vieux de deux ans et d'ailleurs détourné de son vrai sens, des explications qui ressemblaient fort à des excuses. Nous ne dirons pas au ministre de l'Instruction publique qu'il nous fait regretter M. Combes ; il prendrait cela pour un compliment. Nous lui rappellerons seulement que les rois, lorsqu'ils croyaient avoir à se plaindre des empiètements d'une congrégation sur leurs prérogatives, s'adressaient à Rome par l'entremise de leur ambassadeur. Mis en éveil par la déclaration ministérielle de M. Herriot, les catholiques sont aujourd'hui directement provoqués par M. François-Albert. Le général de Castelnau a bien choisi son heure pour grouper leurs forces en une « fédération nationale catholique » qui ne sera pas un nouveau parti. Le Président du Conseil et ses collaborateurs alarment les consciences, inquiètent les patriotismes, menacent les intérêts ; comment s'étonneraient-ils que la confiance ne règne pas ? M. Millerand et quelques-uns de ses amis républicains ont donc répondu au sentiment profond du pays en créant une *Ligue républicaine nationale* et en lançant, en son nom, un vigoureux appel à la nation où sont brièvement présentées toutes les faillites dont est responsable le cartel des gauches et tous les périls dont sa gestion menace la France. Il était temps de donner à l'opposition nationale et républicaine les moyens de s'organiser et de faire savoir au pays où on le mène.

RENÉ PINON.

Le Directeur-Gérant : RENÉ DOUMIC.

un-
nie
il
er-
nas
du
on
tre
en
la
les
tre
ce,
nil-
ent
ion
our
rs-
ga-
de
de
nés
son
ho.
l et
rio-
e la
mis
en
om,
ntes
les
er à
r et